

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15653 – 7 F — JEUDI 25 MAI 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le texte intégral du discours d'Alain Juppé

■ La droite espagnole favorite des élections

Les élections régionales qui vont se dérouler en Espagne, dimanche 28 mai, pourraient marquer la déroute des socialistes et voir la droite l'emporter dans la plupart des grandes villes. p. 2

■ M. Clinton critique l'action de l'ONU en Bosnie

Le président américain s'est déclaré *« très surpris »* que les instances dirigeantes des Nations unies n'aient pas voulu avoir recours à l'aviation de l'OTAN contre les Serbes de Bosnie, après que ceux-ci ont violé les résolutions du conseil de sécurité. p. 3

■ La mort d'Harold Wilson

L'ancien premier ministre britannique est décédé, mercredi 24 mai, à l'âge de soixante-dix neuf ans. Il avait été le dernier dirigeant travailliste à avoir conduit son parti à la victoire. p. 19

■ M. Sauvé secrétaire général du gouvernement

En nommant, mercredi 24 mai, Jean-Marc Sauvé secrétaire général du gouvernement, MM. Chirac et Juppé ont fait appel à un homme qui a démontré sa capacité à servir aussi bien la gauche que la droite. p. 36



■ Cees Nooteboom, écrivain européen

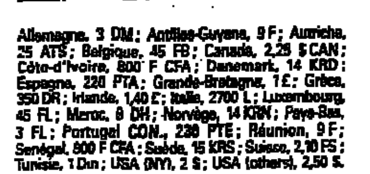
Ce nomade impénitent est de nationalité néerlandaise mais sa patrie comme la chair de ses livres, c'est l'Europe *« polychrome »*. p. 16

■ Un nouveau président pour Daimler-Benz

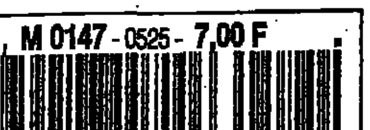
Jürgen Schrempp, un ancien mécano, succède à Edzard Reuter à la tête du directoire du premier groupe industriel allemand Daimler-Benz, présent dans l'aéronautique, les services informatiques et l'électronique. p. 20

■ La greffe de moelle osseuse contre le cancer

Nouvelle étape dans la lutte contre le cancer du système lymphatique : la greffe de moelle osseuse augmente les chances de guérison. p. 26



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0525 - 7,00 F

M. Juppé renvoie au lendemain des municipales les mesures fiscales et les restrictions de crédits

Les marchés financiers ont mal accueilli la déclaration du premier ministre

LE DISCOURS de politique générale d'Alain Juppé a été approuvé, mardi 23 mai, par les députés RPR et UDF, et devait l'être, mercredi, au palais du Luxembourg, par la majorité sénatoriale. Le premier ministre a annoncé, dans un style volontairement austère, un ensemble de décisions articulées autour de la lutte contre le chômage. Les projets de loi tendant à créer le contrat initiative-emploi pour les chômeurs de longue durée et le contrat d'accès à l'emploi pour les jeunes chômeurs devront être adoptés par le Parlement au cours de la présente session.

M. Juppé a renvoyé au « collectif » budgétaire qui sera déposé fin juin, c'est-à-dire après les élections municipales, les mesures fiscales et les restrictions de crédits nécessaires pour financer son programme. Cependant, sur France 2, mardi soir, il a admis qu'une hausse de la TVA est envisagée pour assurer l'équilibre de l'assurance-maladie. Les marchés financiers, de leur côté, ont mal accueilli le discours du premier ministre. Le franc a faibli face au deutschemark et son repli s'accélérait, mercredi dans la matinée.



Le citoyen Mitterrand propriétaire de ses discours de président

FRANÇOIS MITTERRAND se plaisait à le répéter : le président de la République n'entamerait aucune procédure judiciaire contre les organes de presse ou les maisons d'édition qui publieraient des articles, des pamphlets, des livres à son sujet. Quel que soit le degré de pertinence des propos tenus. Il s'honorait de ce principe, auquel il n'a jamais failli, au long des deux septennats.

Redevenu citoyen, François Mitterrand se sent-il libéré de cette règle en demandant la saisie de publications reproduisant ses discours ? Pour la première fois, en effet, à la *requête de l'ancien chef de l'Etat, le tribunal* de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a ordonné, mardi 23 mai, la saisie pour contrefaçon d'un ouvrage, publié par une maison d'édition peu connue, Europolis, dans une collection ironiquement intitulée « L'esprit civique ». En apparence, il s'agit pourtant de l'ouvrage le moins « engagé » qui soit, puisqu'il reproduit – avec un avant-propos et une introduction de l'éditeur, mais sans commentaires ni notes – quarante discours officiels (cinquante-quatre exactement en incluant les messages de vœux) de l'ancien président de la République, en France et à l'étranger, prononcés entre 1991 et 1995. Et l'éditeur précise dans l'avertissement que *« les bénéfices de ce livre seront reversés à la lutte contre le sida et à la lutte contre l'exclusion »*.

Toutefois, si les discours officiels semblent être les textes les plus « publics » qui soient, par définition, il n'en demeure pas moins que, selon, *l'article 36 de la loi du 11 mars* 1957 sur la propriété littéraire et artistique, l'auteur seul a le droit de les réunir en recueil et de les publier. Informé par un dirigeant d'Europolis, M. Mitterrand a fait savoir, selon son avocat, M[e] Georges Kiejman, qu'il *« s'opposait à toute utilisation commerciale par autrui de ses textes »*. Le livre a malgré tout été imprimé et diffusé. C'est à cause de cette manœuvre déloyale, qualifiée de *« flagrante contrefaçon »*, que l'ancien chef de l'Etat a fait appel à la justice. Il a également demandé et obtenu du tribunal de grande instance de Paris la saisie d'une autre publication, éditée par la société ID-Editions, qui reproduisait elle aussi une sélection de ses discours sans son autorisation.

Une telle demande, de la part d'un homme politique ou de ses ayants droit, n'est cependant pas inédite. En juillet 1972, le tribunal de Paris, sur requête des héritiers du général de Gaulle et de la librairie Plon, ordonnait la saisie d'un ouvrage de notre collaborateur André Passeron (*De Gaulle, 1958-1969*), publié chez Bordas. De même, des discours d'André Malraux, reproduits sur disques par la Société d'études et de relations publiques fondée par Jean-Marie Le Pen, avaient été saisis en 1973.

Florence Noiville

L'arc-en-ciel du rugby blanc

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Lorsque sera donné au Cap, jeudi 25 mai, à 15 h 30, le coup d'envoi de la troisième Coupe du monde de rugby, l'Afrique du Sud entrera en transe. Pas seulement parce que ce premier match d'un tournoi qui doit durer un mois oppose l'Afrique du Sud, pays hôte, au tenant du titre, l'Australie, mais plus sûrement parce que le rugby fait ici l'objet d'un véritable culte.

Depuis des semaines, la fièvre n'a cessé de monter. La presse a multiplié les numéros spéciaux et les reportages ; les murs des grandes villes ont été recouverts d'affiches à la gloire du ballon ovale et des firmes qui parrainent l'événement.

La télévision, qui, en temps normal, retransmet déjà les matches des plus obscures équipes de province – certains soirs, il est courant de voir trois des quatre chaînes colonisées par le rugby –, a prévu de faire encore un effort supplémentaire. Tout comme vient de s'y engager le plus grand brasseur local en promettant aux Springboks une prime exceptionnelle s'ils battaient en lever de rideau leurs adversaires australiens.

Impossible d'échapper à l'emprise du rugby. Déjà ralentie par la multiplication des jours fériés durant le mois d'avril, l'activité économique risque de ressentir durement les retombées de l'événement.

« Chaque matin, dans mon service, explique un journaliste de *Beeld*, le plus important quotidien de langue afrikaans du pays, *nous discutons pendant près de deux heures de la forme de nos joueurs et des chances qu'ils ont de remporter la Coupe. Pas question de commencer à travailler avant cela ! »*

La passion du rugby a, de même, frappé le monde politique : quelques jours avant l'ouverture de la compétition, une équipe de diplomates, emmenée par Hugo Porta, ancien international argentin, devenu ambassadeur à Pretoria, a affronté une équipe de parlementaires sud-africains au cours d'un tournoi, où se sont mesurées les équipes des Parlements français, irlandais, britannique et néo-zélandais.

Georges Marion

Lire la suite page 18 et nos informations page 27

M. Toubon est confronté à la relance de deux affaires sensibles

RECEVANT, mardi 23 mai, les trente-trois procureurs généraux de France, le garde des sceaux, Jacques Toubon, a pris l'engagement solennel de *« ne jamais ordonner à un procureur général d'arrêter des poursuites »*. Au moment même où M. Toubon affirmait ce principe de non-intervention dans les affaires en cours, deux affaires sensibles pour le gouvernement étaient relancées. Le juge Halphen plaçait en garde à vue un ancien dirigeant des HLM de Paris, qui était toujours interrogé par les policiers mercredi matin. De son côté, le conseiller Van Ruymbeke poursuivait l'enquête sur le financement du Parti républicain en perquisitionnant, mardi, au domicile parisien d'un proche collaborateur de Gérard Longuet, Génia Konstandinov.

Le magistrat rennais a reçu une lettre du PDG d'une grande entreprise française lui racontant comment, en 1987, M. Madelin, alors ministre de l'industrie, et M. Longuet, alors ministre délégué aux PTT, auraient voulu percevoir, pour le compte du PR, une commission de 3,5 % sur un marché passé avec une société algérienne. Démentie par l'entourage de M. Longuet, cette affaire pourrait permettre au magistrat de remonter la piste d'un banquier proche du PR, Alain Cellier.

Par ailleurs, M. Toubon n'a pas caché l'intérêt qu'il porte aux propositions de la mission sénatoriale sur le secret de l'instruction et la présomption d'innocence. Des propositions qui, si elles étaient mises en œuvre, pourraient entraver le travail d'investigation des journalistes.

Lire page 15

Cannes entre Intifada et « Mille et Une Nuits »



MICHEL KHLEIFI

IL ÉTAIT À GAZA, en train d'écrire le scénario du *Conte des trois diamants* qui vient d'être présenté au Festival de Cannes dans la Quinzaine des réalisateurs, lorsqu'en septembre 1993 Yasser Arafat et Itzhak Rabin ont signé l'accord historique entre Israéliens et Palestiniens. Et c'est à Gaza que Michel Khleifi a tourné son film. Ni hasard ni coïncidence, mais un synchronisme logique entre l'Histoire et un cinéaste qui tente de mieux comprendre une situation qu'il traite sans manichéisme ni reniement. Khleifi est né en 1950 à Nazareth, qu'il a quitté à l'âge de vingt ans pour étudier la réalisation à Bruxelles. Ce Palestinien d'origine chrétienne a donné avec *La Mémoire fertile* (1980), *Noces en Galilée* (1987) ou *Le Cantique des pierres* (1990) des films qui, tout en faisant la part belle à l'imaginaire, tentent de réinscrire dans la durée et la culture moyen-orientale les conflits contemporains. Il en va de même avec son nouveau film, entre Intifada et *Contes des Mille et Une Nuits*.

Lire page 30

DÉFAITE Tous les sondages donnent le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) largement battu aux élections régionales et municipales du dimanche 28 mai. S'il est encore décidé à se battre, Felipe Gonzalez, au pouvoir depuis 1982, pourra-t-il tenir jusqu'aux élections générales, *prévues* pour le printemps 1997 ? ● L'USURE du pouvoir comme la multiplication des scandales qui ont éclaboussé son gouvernement expliquent en partie cette *désaffection* des électeurs. Felipe Gonzalez reste, pourtant, une des personnalités politiques *les plus populaires* de la péninsule. ● LA DROITE, représentée par le Parti populaire de José Maria Aznar, pourrait l'emporter, dimanche, dans la plupart des régions et des grandes villes, ce qui la mettrait en position de force pour demander, ensuite, des élections nationales anticipées.

Les élections régionales pourraient marquer la déroute des socialistes espagnols

Au pouvoir depuis 1982, Felipe Gonzalez risque une lourde défaite, le 28 mai. Les sondages donnent le Parti populaire de José Maria Aznar largement gagnant, ce qui le mettrait en position de force pour demander un scrutin anticipé national

MADRID
de notre correspondant

Pourquoi la défaite serait-elle inéluctable ? Jusqu'au bout les socialistes s'arc-boutent non pas pour gagner, ce qui paraît impossible, mais, au moins, pour limiter les dégâts. Il y a une semaine encore, Felipe Gonzalez essayait de conjurer les mauvais augures en annonçant qu'il y aurait « *une surprise et que ce serait une surprise peu agréable pour l'opposition parce que les résultats du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) seront significativement meilleurs que ceux prédits par les sondages* ». Et puis, ce week-end, les enquêtes d'opinion sont non seulement encore venues contredire les *affirmations du président* du gouvernement, mais elles ont annoncé *un cataclysme majeur* pour le parti au pouvoir depuis 1982.

Tout d'abord les élections municipales et régionales du 28 mai devraient se solder par un raz-de-marée de la droite non seulement dans la presque totalité des treize communautés autonomes soumises au scrutin, mais aussi dans bon nombre de grandes villes toujours contrôlées par le PSOE. Ensuite, si des élections générales avaient lieu le même jour comme l'avait souhaité le Parti populaire (PP, droite), celui-ci l'emporterait emporté haut la main (43 % contre 27 % au PSOE) et obtiendrait ainsi la majorité absolue. Enfin, seule lueur d'espoir dans ces sondages apocalyptiques, Felipe Gonzalez reste, en dépit d'une baisse de crédit, le dirigeant politique le plus populaire du pays. C'est donc qu'il y a encore un courant de sympathie envers celui qui, depuis plus de vingt ans, conduit les destinées du PSOE et depuis plus de quatorze la politique de la nation.

Pourtant l'usure est bien là et elle est reconnue par l'intéressé lui-même comme une chose normale et évidente après les scandales qui ont éclaboussé le pouvoir et après une si longue période à la direction du pays. Malgré cela, les socialistes veulent encore y croire. Le comité électoral du PSOE a envoyé à toutes les organisations un message pour tenter de redonner de l'espoir et du courage après l'annonce des sondages dévastateurs.

Le texte rappelle que les enquêtes peuvent se tromper comme ce fut le cas lors des élections générales de juin 1993. Elles donnaient en effet les deux principales formations au coude à coude alors que *le PSOE l'a* finalement emporté. La consigne est donc de se battre jusqu'au bout et sur tous les fronts. De fait, la mobilisation de l'appareil socialiste est intense. Pour les spécialistes, elle rappelle celle du référendum sur le maintien de l'Espagne dans l'OTAN en 1986, qui fut l'une des plus dures batailles menées par le PSOE.

Sur le thème « Justement maintenant » (il faut voter socialiste), le PSOE se livre à une résistance tous azimuts. D'abord pour dire qu'il s'agit d'un scrutin local et non pas national et qu'il ne faut donc pas faire payer aux élus l'addition adressée au pouvoir madrilène. Ensuite, qu'il ne s'agit pas de primaires et encore moins d'un *référendum* sur l'action du gouvernement et en *tout premier lieu de son chef*, car « *Felipe n'est candidat à rien* » et *chaque scrutin a sa spécificité*. Enfin, qu'il ne faut pas sanctionner un *pouvoir en train de gagner* la bataille de la reprise économique et du chômage et qui reste le plus sûr garant du développement harmonieux des différentes autonomies. En gros : « *Vous connaissez ce que vous avez et vous ignorez ce qui vous attend en cas de large victoire de l'opposition.* » Le danger de l'inconnu a donc été l'un des leitmotivs de la campagne, conjugué un peu sur tous les modes.

> « Si les résultats n'étaient pas bons, j'en assumerais directement les responsabilités »

Les imprécisions dans certaines propositions du PP, dont le slogan est justement « Solutions », ont donné lieu à de rudes polémiques sur le thème du « *cafouillage* » et de l'« *insuffisance* ». Alfonso Guerra, numéro deux du PSOE, a ressorti les écrits de José Maria Aznar, président du PP qui, en 1979, était hostile à ce que l'on débaptise les rues portant le nom de Franco et de Primo de Rivera et se déclarait compréhensif envers « *l'abstention belligérante* » lors du référendum sur la Constitution. Le retour au pouvoir d'une droite aux multiples inconnues a été l'un des filons les plus exploités. Ce qui a fait dire ironiquement à *Julio Anguita, chef de* file d'Izquierda unida (IU, gauche unie dominée par le Parti communiste) que « *les socialistes se souviennent qu'ils sont de gauche uniquement pendant les campagnes électorales* ».

L'entreprise de résistance à la vague annoncée d'une droite devenue sûre d'elle sera-t-elle suffisante pour redresser la courbe de la désaffection socialiste ? Felipe Gonzalez a, en tout cas, annoncé que, « *si les résultats n'étaient pas bons* », il « *en assumerait directement les responsabilités* ». De quelle manière ? Cela dépendra bien évidemment de l'ampleur de la défaite et de la pression qui sera exercée par les vainqueurs pour que l'alternance se produise dans les plus brefs délais. Les efforts de l'opposition pour provoquer des élections anticipées tant après la défaite socialiste – la première après douze ans de pouvoir – lors des élections européennes de juin 1994 qu'après le scandale des GAL (groupes antiterroristes de libération) au début de cette année n'ont pas abouti. L'objectif du PP était de convoquer des élections générales en même temps que les municipales et les régionales. Aura-t-il plus de succès après le 28 mai ?

Felipe Gonzalez paraît bien décidé à présider l'Union européenne au deuxième semestre de cette année après la France. D'abord parce que ce sera sans doute sa dernière présidence, ensuite parce qu'elle couronnerait une foi envers l'Europe jamais démentie et que ce dernier mandat sera consacré à la préparation de l'importante conférence intergouvernementale. A moins de turbulences particulièrement sévères au-delà du 28 mai, rien ne devrait le priver de cette ultime pierre à apporter à la construction de l'UE. Après, c'est-à-dire au début de l'an prochain, il faudra sans doute reconsidérer les choses en fonction du soutien apporté par les nationalistes catalans, qui sera de nouveau négocié lors de l'adoption du projet de budget 1996, cet automne, et en fonction également des gains obtenus par Jordi Pujol, président de Catalogne, dans le délicat domaine sur les compétences à attribuer aux régions autonomes. De plus, Jordi Pujol, aussi appelé « le vice-président » en raison de son rôle clef d'appui aux socialistes, *va sans doute tester auprès de ses* électeurs, avant la fin de l'année *lors d'élections anticipées*, le prix de son alliance avec Felipe Gonzalez.

Autant d'inconnues qui ne permettent pas d'annoncer la date de la *fin tant annoncée de l'ère* socialiste. D'ailleurs, Felipe Gonzalez ne cesse *de dire et de redire que* les élections générales auront lieu à la *date prévue, soit* au printemps de 1997. Veut-il tenir jusque-là au risque d'être accusé de s'accrocher au pouvoir ? Son objectif est de tenter de refaire une partie du terrain perdu en raison des scandales à répétition qui ont secoué son régime depuis plus d'un an. Felipe Gonzalez ne s'avoue jamais battu même s'il aspire légitimement à décrocher. Il continuera tant qu'il sentira que son charme opère et que ses capacités de vaincre s'exercent encore comme lors de la campagne de 1993, dont la victoire fut en grande partie la sienne.

La question de sa succession a été officiellement posée, il y a un mois, dans les instances dirigeantes du parti. Le PSOE est à la recherche de son Lionel Jospin. Le trouvera-t-il et quand ? C'est en tout cas le voeu le plus cher de Felipe Gonzalez.

Michel Bole-Richard

Un pouvoir régional détenu par les socialistes



La droite l'emporterait dans la plupart des grandes villes

MADRID
de notre correspondant

Plus de 32 millions d'Espagnols vont se rendre aux urnes, dimanche 28 mai, pour désigner 8 097 maires et 65 500 conseillers qui les représenteront pendant quatre ans. Le même jour, 1 034 députés des Parlements locaux seront élus pour la même période dans treize des dix-sept communautés autonomes qui composent l'Espagne. Les quatre communautés dites historiques (Andalousie, Catalogne, Pays basque et Galice), parce qu'elles bénéficient d'un statut particulier, ne participent pas à ce scrutin. Leurs représentants sont élus à des dates distinctes et de façon séparée correspondant à un renouvellement en fonction de leur accession à ce statut.

La consultation du 28 mai a donc valeur de *test en dépit du fait que quatre des communautés* parmi les plus importantes et les plus *peuplées n'éliront pas leurs députés régionaux*. Les pouvoirs des Parlements locaux et des présidents de chaque communauté sont en effet importants en raison d'une décentralisation très avancée qui ne cesse de s'amplifier en fonction de l'élaboration permanente et constante du statut des autonomies et des transferts de plus en plus nombreux des compétences nationales à l'échelon régional.

VÉRITABLE DÉSASTRE ?

Lors du dernier scrutin, le 26 mai 1991, le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) avait légèrement amélioré son score de 1987 avec 38,40 % des suffrages contre 25,21 % au PP (Parti populaire) qui avait progressé de cinq points par rapport à la dernière consultation tandis que IU (Izquierda Unida, gauche unie ; coalition dominée par le Parti communiste) *passait de 6,2 % à 8,4 %. Le PSOE était* arrivé en tête de neuf des treize communautés mais *il avait néanmoins perdu des villes importantes* comme Séville, Valence et surtout Ma*drid et le PP avait obtenu la majorité dans* vingt-deux capitales de provinces (équivalent *d'un département) contre neuf en 1987 sur* cinquante-deux.

Aujourd'hui, *selon les sondages, les socialistes* n'arriveraient en tête que dans une seule communauté, la plus pauvre, celle d'Estrémadure, et perdraient le contrôle de certains de ses fiefs comme la communauté de Madrid et celle de Valence. De plus le PP s'imposerait dans pratiquement toutes les grandes villes du pays à l'exception de Barcelone (duel entre un nationaliste catalan et un socialiste) et de La Corogne et aurait l'avantage sur les socialistes dans quarante-sept des cinquante-deux capitales de province. Une bonne partie des électeurs socialistes seraient récupérés par IU qui doublerait son nombre de députés de 45 à plus de 90 et donneraient ainsi un poids supplémentaire à ce groupe lors de la formation d'alliance. Il *s'agirait d'un véritable désastre* au niveau local pour le PSOE si les sondages sont confirmés *dimanche. Ce parti perdrait ainsi l'un* de ses leviers d'action importants. Signe des *temps : pour la première fois depuis* la restauration de la démocratie en Espagne les *banques ont prêté plus d'argent au PP* qu'au PSOE.

M. B-R.

En dépit des affaires, les socialistes belges ont été pardonnés voire plébiscités, par les électeurs

BRUXELLES
de notre correspondant

« *L'électeur flamand a acquitté le SP* », titrait, mardi 23 mai, *Le Soir* de Bruxelles pour évoquer le score surprenant *obtenu par le Parti socialiste* flamand (SP) lors des élections législatives *du 21 mai. Le SP a en effet* gagné deux sièges à la Chambre des représentants en dépit de l'affaire Agusta. La formule vaut encore plus, pour les socialistes wallons. Si des responsables administratifs du SP, soupçonnés d'avoir joué un rôle direct dans l'encaissement de pots-de-vin versés par la firme italienne, ont passé plusieurs semaines en prison avant d'être relâchés à la veille du scrutin, les dirigeants politiques flamands impliqués dans l'affaire n'ont été entendus qu'à titre de témoins, à ce stade. En revanche, le Wallon Guy Coëme, ancien ministre socialiste de la défense, soupçonné de corruption, a été renvoyé en février 1994 devant la Cour de cassation, ce qui ne l'a pas empêché de figurer sur une liste socialiste de la région de Liège et d'être élu. Mieux, il est un des députés à la Chambre des représentants figurant au palmarès des « voix de préférence », en vertu d'une pratique qui permet aux électeurs de désigner celui des candidats *qu'ils désirent le plus voir élu.*

Un autre candidat heureux a été *entendu par la justice le lendemain* même des élections : Guy Mathot, ancien ministre PS dont l'immunité parlementaire fut levée en janvier 1994. M. Mathot est lui aussi impliqué dans l'affaire Agusta. Mais, lundi, la justice voulait l'interroger sur l'existence d'un compte au Luxembourg par lequel auraient transité des fonds suspects utilisés pour le financement de sa villa sur la Côte d'Azur.

« VOIX DE PRÉFÉRENCE »

Or, M. Mathot s'est présenté au conseil régional wallon et a été élu avec un beau paquet de « voix de préférence». Tout se passe comme si l'électeur renonçait à comprendre ces « affaires » et se prononçait essentiellement en fonction de la capacité des élus à défendre les intérêts locaux à Bruxelles. Le clientélisme et le noyautage de la fonction publique par les partis accentuent cette identification de l'intérêt collectif avec la « carrière » d'un enfant du pays, pour peu que sa gestion municipale, soit profitable *à beaucoup. L'électeur de base* fut d'autant moins regardant qu'aucun *des grands partis traditionnels* n'attaqua les socialistes sur le terrain des « affaires ». Pendant la campagne, pas un mot ne fut ainsi prononcé au sujet de l'affaire Cools. Il ne s'agissait pas d'un simple dossier embrouillé sur des pratiques d'« autofinancement » – dont les socialistes n'avaient sans doute pas le monopole –, mais bien d'un assassinat d'un ancien vice-premier ministre à Liège, en juillet 1991. Pourtant, les découvertes de pots-de-vin résultent des hypothèses formulées par les enquêteurs sur ce crime toujours impuni.

En Flandre, Louis Tobback, ancien ministre de l'intérieur et président du SP, avait vu son domicile perquisitionné le 5 avril, quelques heures après que le Parlement ait autorisé la justice à l'entendre ainsi que Willy Claes, secrétaire général de l'OTAN. L'attitude assez courageuse de M. Tobback, qui avait invité son parti à faire un examen de conscience, explique sans doute qu'il fasse, en « voix de préférence », un score sensiblement aussi bon que le premier ministre Jean-Luc Dehaene.

Après la victoire inattendue du SP, *Johan Van de Lanotte*, ministre SP de l'intérieur dans le gouvernement sortant, a dénoncé *ce qu'il* considère comme une campagne de dénigrement de la part des enquêteurs de Liège, invoquant des fuites intentionnelles dans l'instruction des « affaires ». La justice belge est lente, sans grands moyens. Elle se *trompe* peut-être dans ses soupçons. Mais elle continue son travail, prépare de nouvelles vérifications, avec l'envoi probable d'une commission rogatoire en Italie, sans se laisser influencer par l'« *acquittement* » *des électeurs*.

Jean de la Guérivière

M. Clinton critique l'attitude trop timorée des Nations unies en Bosnie

Les négociations menées avec le président serbe Slobodan Milosevic n'ont pas progressé

A l'issue d'une semaine de négociations à Belgrade, l'émissaire américain Robert Frasure n'a pu obtenir du président Slobodan Milosevic qu'il reconnaisse la Bosnie-Herzégovine en échange d'une suspension des sanctions économiques imposées à la Serbie. A Sarajevo, les « casques bleus », dont la mission est paralysée par la reprise des combats, attendent, dans le désarroi, la modification de leur mandat.

LE PRÉSIDENT américain Bill Clinton a critiqué, mardi 23 mai, l'attitude, selon lui trop timorée, des Nations unies en Bosnie, rapporte notre correspondant à Washington, Laurent Zecchini. Faisant allusion aux violations des résolutions de l'ONU dans les zones de sécurité, notamment par les Serbes, qui se livrent à des tirs d'artillerie contre Sarajevo, le président américain s'est déclaré *« très surpris »* que les instances dirigeantes de l'ONU n'aient pas voulu avoir recours à l'aviation de l'OTAN, comme le souhaitaient pourtant certains officiers de la Forpronu sur le terrain. *« Les Nations unies ont fait une erreur »*, a insisté M. Clinton. Il a ajouté ne pas regretter que les Américains ne participent pas à la Forpronu étant donné les règles d'engagement qui lui sont imposées.

Tandis qu'à Paris Alain Juppé rappelait, dans son discours de politique générale, que la France ne pourrait maintenir ses soldats en Bosnie en l'absence de tout progrès vers un règlement négocié, l'émissaire américain Robert Frasure achevait à Belgrade une semaine d'intenses discussions sans résultat tangible. Le président de la Serbie, Slobodan Milosevic, ne reconnaîtra pas pour le moment la Bosnie-Herzégovine, comme le lui demandent les pays membres du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne). Le diplomate américain, mandaté par ce groupe, n'est pas parvenu jusqu'à présent à arracher à Slobodan Milosevic une reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine en échange d'une suspension des sanctions économiques internationales contre Belgrade.

Le président serbe a essayé de monnayer cette reconnaissance contre une levée totale et immédiate de l'embargo qui étrangle depuis trois ans l'économie de son pays. Mais les Occidentaux s'y sont opposés, convaincus de la nécessité de garder un moyen de pression pour pousser Belgrade non seulement à respecter ses engagements envers la Bosnie-Herzégovine mais aussi à reconnaître la Croatie, ce à quoi s'oppose toujours Slobodan Milosevic.

SATISFACTION SERBE

Au moment où Robert Frasure repartait les mains vides de Belgrade, l'émissaire russe du président Boris Elstine, Alexandre Zotov, arrivait dans la capitale serbe pour rencontrer le président Milosevic. Contrairement à ses partenaires du groupe de contact, Moscou est favorable à la levée totale des sanctions contre Belgrade. Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher devait s'entretenir avec son homologue russe Andreï Kozyrev pour lui demander de respecter les positions arrêtées au sein du groupe de contact.

Les dirigeants serbes de Bosnie se sont réjouis, mardi 23 mai, de l'échec de la négociation. *« C'est pour nous un grand encouragement car une reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine par Belgrade serait catastrophique et nous éloignerait de notre objectif, qui est l'unification de tous les pays serbes »*, a déclaré Momcilo Krajisnik, le président de l'Assemblée des Serbes sécessionnistes de Bosnie. Ces derniers, qui craignaient que Slobodan Milosevic ne cède à la pression internationale, avaient approuvé dans la journée un projet d'unification des territoires sous contrôle serbe de Croatie et de Bosnie qui devait être entériné le 31 mai prochain par les deux Assemblées indépendantistes. – *(AFP, Reuter.)*

Les « casques bleus », paralysés, attendent les décisions du Conseil de sécurité

SARAJEVO
de notre correspondant

La Forpronu, plus paralysée de jour en jour, attend impatiemment le vote du Conseil de sécurité des Nations unies sur une révision de son mandat. Malgré une nette accalmie, des civils meurent quotidiennement à Sarajevo, et les Serbes de Bosnie accentuent leur pression sur Bosniaques et « casques bleus » réunis. Un homme a été tué et six autres personnes blessées, mardi 23 mai, principalement par des tirs d'artillerie. Les *snipers* sont également très actifs depuis dix jours, incitant la police bosniaque à réinstaller à chaque carrefour des murs de conteneurs qui avaient disparus au printemps 1994. L'atmosphère en ville est tendue, pesante, bien que les Sarajéviens, souvent fatalistes, continuent de déambuler dans les rues piétonnes. Le centre-ville devient désert plus tôt, les tirs s'intensifiant fréquemment en début d'après-midi.

Depuis plusieurs jours, la Forpronu tente de faire adopter des *« mesures de stabilisation »* par les belligérants. La formule révèle le peu d'espoir qu'a l'état-major des « casques bleus » d'instaurer un climat de confiance dans la capitale bosniaque. La mesure prioritaire serait *« la réaffirmation de l'accord anti-snipers »* conclu l'an dernier, au mois d'août. Les séparatistes serbes de Pale avaient récemment réclamé le respect de cet accord en préalable à une réouverture du pont aérien humanitaire, suspendu depuis le 8 avril. Les discussions n'ont cependant pas encore abouti, le pouvoir serbe étant visiblement partagé entre des chefs politiques et militaires pas toujours d'accord entre eux. L'autre raison est plus pathétique : la Forpronu n'a actuellement, en une période pourtant cruciale, pas de négociateurs civils à sa disposition, les hommes affectés à Sarajevo étant soit à New York, soit en congé.

A tous les niveaux des forces de l'ONU, on attend les décisions qui seront prises par les pays contributeurs. L'actuel refus du président serbe Milosevic de reconnaître les frontières de la Bosnie-Herzégovine n'est pas pour encourager un état-major quelque peu désemparé. Les officiers supérieurs estiment qu'ils ont atteint les limites de leur action et rejettent la détérioration de la situation sur les diplomates. La Forpronu se contente donc, et le reconnaît d'ailleurs officiellement, d'essayer de gérer la tension croissante. Elle ne s'oppose plus aux miliciens serbes lorsqu'ils récupèrent des armes lourdes placées sous le contrôle des « casques bleus ». Elle tolère que le « coordinateur spécial des Nations unies », William Eagleton, se fasse voler sa voiture blindée à un check-point par des combattants serbes portant des gilets pare-balles bleutés, eux-mêmes dérobés à des employés de l'ONU. Les « casques bleus » évitent également de riposter trop fermement contre les positions des tireurs embusqués, depuis que trois Français ont été abattus en un mois. La présence internationale permet toutefois à Sarajevo de respirer encore un peu. Les splendides jeunes filles qui, le visage las mais toujours élégamment vêtues et maquillées, se promènent dans la ville sous un soleil printanier savent que le temps des amours de guerre s'achèvera en cas de retrait de la Forpronu. Les Bosniaques, exténués, sont conscients que leur capitale pourrait renouer avec ses heures les plus noires et un pilonnage plus meurtrier.

Rémy Ourdan

L'amnistie des espions de l'ex-RDA devrait apaiser les rancœurs de l'unification

BONN
de notre correspondant

Cela ne fait aucun doute : le jugement prononcé par la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, mardi 23 mai 1995, est un document « historique ». Attendu depuis quatre ans, cet arrêt stipule que les anciens espions est-allemands ne pourront plus être poursuivis par la justice de l'Allemagne unifiée (sauf, naturellement, s'ils se sont rendus coupables de délits comme l'homicide ou la torture). L'amnistie est encore incomplète, puisque les espions ouest-allemands qui ont travaillé pour Berlin-Est continueront, pour leur part, à être poursuivis par la justice.

Ce jugement, contesté en particulier par l'aile droite bavaroise du parti chrétien-démocrate (CSU) et les représentants des anciens mouvements civiques d'ex-RDA, met fin à l'état de guerre froide qui continuait, quoique de manière latente, à régner entre les deux parties du pays réunifié. La décision des juges, assortie d'un commentaire de quatre-vingts pages, a été prise au nom de l'« amélioration de l'unité de l'Etat » (l'argument politique) et du principe de la *« proportionnalité »* des peines à la faute commise (l'argument juridique).

Il ne paraît plus possible aujourd'hui de qualifier de « traîtres à la patrie » des hommes et des femmes qui, alors qu'ils étaient citoyens est-allemands, remplissaient une fonction au service d'un Etat, la RDA, qui était reconnu internationalement et qui était membre de l'ONU depuis 1972. A partir d'aujourd'hui, des milliers de poursuites judiciaires seront annulées, qu'il s'agisse de procédures en cours ou de jugements déjà prononcés – mais dont l'application était suspendue dans l'attente du jugement de Karlsruhe. On estime à plus de six mille le nombre de procédures touchant d'anciens espions est-allemands.

L'un des principaux bénéficiaires de la décision des juges est Markus Wolf (aujourd'hui âgé de soixante et onze ans), l'ancien chef de l'espionnage est-allemand, qui avait été condamné en décembre 1993 à six ans de prison pour « haute trahison » et « corruption de fonctionnaires » par un tribunal de Düsseldorf. Markus Wolf a salué, mardi, la décision des juges de Karlsruhe, en soulignant qu'*« elle encouragerait des milliers de personnes poursuivies injustement à ne pas abandonner leurs efforts et à défendre leur droit »*. Markus Wolf a longtemps été le « maître-espion » de RDA, en tant que patron, de 1958 à 1986, de la HVA (« Hauptverwaltung Aufklärung », la centrale du renseignement extérieur, dépendant de la Stasi).

« JUSTICE DES VAINQUEURS »

Libéré sous caution après la prononciation de son jugement à la fin de 1993, Markus Wolf a toujours prétendu qu'il était victime de la « justice des vainqueurs », et s'étonnait de ne pas être placé sur un pied d'égalité avec ses homologues ouest-allemands du BND (les services de renseignement ouest-allemands). Klaus Kinkel, actuel ministre des affaires étrangères, avait été chef des services secrets ouest-allemands entre 1979 et 1982 : *« Kinkel ministre et Wolf en prison : quelle justice ? »*, pouvait-on lire sur des banderoles en marge du procès de Markus Wolf à Düsseldorf. Les juges de Karlsruhe, sur ce point, ont clarifié les choses : on ne pourra plus dire désormais qu'il y avait de « bons espions » (ceux de l'Ouest) et de « mauvais espions » (ceux de l'Est).

Les juges de la Cour constitutionnelle avaient été saisis en appel, en juillet 1991, par un tribunal de Berlin qui estimait ne pas être en mesure de juger Werner Grossmann, successeur de Markus Wolf à la tête de la HVA de 1986 à 1990. Constatant que la poursuite du délit d'espionnage ne repose pas sur un jugement de valeur universel, les juges de Karlsruhe reconnaissent aujourd'hui que *« chaque Etat poursuit en justice uniquement l'espionnage au profit d'un autre Etat, alors qu'il s'y adonne lui-même et protège ses propres espions »*.

Lucas Delattre

Une fusillade fait deux blessés près de la Maison Blanche

WASHINGTON. Un homme armé qui tentait de franchir la grille de la Maison Blanche et un agent des services secrets ont été blessés, mardi 23 mai, dans une fusillade. Le président Bill Clinton et sa famille, qui se trouvaient à l'intérieur de la Maison Blanche, n'ont pas été mis en danger. Le suspect, Leland William Modjeski, trente-sept ans, vient de Virginie, Etat voisin de Washington. La fusillade s'est produite sur le côté sud de la Maison Blanche, à l'opposé de Pennsylvania Avenue, fermée depuis trois jours sur ordre de M. Clinton. – *(AFP.)*

Le virus d'Ebola « marque le pas » estime l'OMS

KINSHASA. L'épidémie de fièvre hémorragique due au virus d'Ebola *« semble marquer le pas à défaut d'être encore totalement enrayée »*, a indiqué, mardi 23 mai, à Genève, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dont le bilan actuel reste de 101 morts sur 136 cas recensés. A Kinshasa, les médecins du comité zaïrois de lutte contre l'épidémie ont estimé que la fièvre hémorragique virale ne devrait faire *« dans le pire des cas que 400 à 500 morts »*. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **PAYS-BAS : l'achat de trente hélicoptères américains Apache** a été approuvé, mardi 23 mai, par le Parlement. A la demande des élus, le constructeur américain McDonnell-Douglas, qui a emporté le marché face au Tigre franco-allemand, devra verser une pénalité de 3 % de la valeur du contrat s'il ne respectait pas ses engagements. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Boris Eltsine a mis son veto,** mardi 23 mai, à la loi sur les élections à la Chambre basse du Parlement, prévues en décembre. M. Eltsine s'oppose à l'élection des députés pour moitié au scrutin majoritaire de circonscription, et pour moitié au scrutin proportionnel sur des listes nationales qui avait profité au parti de M. Jirinovski aux législatives de 1993. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : la Chambre des députés a adopté,** mardi 23 mai, un projet de loi controversé destiné à régler la situation des biens immobiliers nationalisés sous le régime communiste. Cette loi prévoit, notamment, que les anciens propriétaires pourront recouvrer un seul logement, à condition qu'ils y habitent en tant que locataires, une condition jugée restrictive par l'opposition. – *(AFP.)*

■ **AZERBAÏDJAN : l'Arménie a annoncé,** mardi 23 mai, qu'elle suspendait sa participation au processus de négociation sur le Haut-Karabakh sous l'égide de l'OSCE, à la suite d'un nouvel attentat, dimanche, contre le gazoduc qui l'approvisionne en énergie. Bakou a démenti, mardi, toute responsabilité dans cette explosion. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : le président Fidel Castro** a libéré, mardi 23 mai, six prisonniers politiques, selon l'association France Libertés qui est intervenue en faveur de ces détenus. Parmi les prisonniers figure, d'après l'association, Sebastian Arcos Bergnes, frère du président du Comité cubain pour les droits de l'homme, déclaré illégal par le pouvoir. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : Bakhti Benaouda,** un universitaire de trente-quatre ans, a été assassiné par balles, lundi 22 mai, à Oran, capitale de l'Ouest algérien. M. Benaouda, professeur à l'Institut des langues arabes de l'université d'Es-Senia, avait notamment animé la rubrique culturelle du quotidien gouvernemental régional, *EL-Djoumhouria*, avant de se consacrer à l'enseignement. – *(AFP.)*

■ **La dépouille mortelle du réalisateur algérien Mohamed Amzert** a été rapatriée sur Alger, lundi 22 mai, pour y être inhumée. M. Amzert, quarante-six ans, qui vivait depuis quelque temps en France, s'est immolé, le 12 mai, dans le parc de Choisy, parce qu'il *« ne supportait plus de vivre en exil »*. Il est l'auteur de plusieurs documentaires réalisés pour le compte de la télévision algérienne.

■ **NIGERIA : Femi Falana, l'une des grandes figures de l'opposition** et président de l'association des avocats pro-démocratiques du Nigeria, a été arrêté, mardi 23 mai à Lagos, par les forces de sécurité. M. Falana devait reprendre, mercredi 24 mai, la défense du procès de l'opposant Ken Saro-Wiwa. – *(AFP.)*

ASIE

■ **SRI LANKA : la guérilla tamoule a tué** trente-cinq soldats et perdu deux hommes au cours d'une bataille dans l'est du Sri Lanka, dans la région de Batticaloa, a annoncé, mercredi 24 mai, la radio clandestine des Tigres de libération de l'Eelam tamoul.- *(AFP.)*

DIPLOMATIE

■ **Pierre Lellouche a été chargé d'une mission de réflexion** sur l'évolution des institutions internationales par le président de la République. Dans la lettre qu'il a adressée, mardi 23 mai, au député du Val-d'Oise, qui était son conseiller diplomatique à la Mairie de Paris, M. Chirac écrit : *« Les recherches que vous avez conduites de longue date sur l'ensemble des questions internationales seront très utiles pour contribuer à l'élaboration d'une position française. Je souhaite que vos idées me soient présentées le moment venu. »*

ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPEENNE : l'inflation est restée stable en avril** avec une hausse annuelle de 3,3 % par rapport à avril 1994. La Finlande enregistre le taux le plus bas avec 1,5 %, devant la France (1,6 % selon l'indice provisoire), et la Belgique (1,7 %), les nouveaux Länder allemands, (2 %), les Pays-Bas, le Danemark et l'ouest de l'Allemagne (2,3 %), l'Autriche (2,6 %), la Suède et la Grande-Bretagne (3,3 %) le Portugal (4,6 %), l'Italie et l'Espagne (5,2 %) et enfin la Grèce (9,9 %).

■ **M. de Silguy estime** *« qu'il ne faut pas toucher au traité de Maastricht dans sa partie économique et monétaire »* lors de la conférence intergouvernementale de 1996 , sinon, prévient le commissaire européen chargé des affaires économiques et financières dans une interview, mercredi 24 mai, à la *Tribune Desfossés*, *« cela partira dans tous les sens et l'on tuera l'UEM »*.

Avec un taux de 5,5 %, l'inflation s'accélère en Italie

Les calculs de l'ISTAT sur les données recueillies en mai dans neuf grandes villes confirment la reprise de l'inflation : la hausse des prix à la consommation atteint actuellement 5,5 % en glissement annuel, contre 5,2 % en avril. Cette hausse traduit la répercussion de la forte hausse des prix à la production pour les produits pétroliers, gaziers et chimiques et le renchérissement des importations. Les prix industriels ont augmenté en mars de 7,5 % à la production et de 9,5 % au stade du gros, en glissement annuel. Redescendue à 3,8 % en glissement annuel à l'automne 1994, la hausse des prix à la consommation n'a cessé de s'accélérer depuis. – *(AFP.)*

Le Brésil est presque paralysé après trois semaines de grève de l'entreprise pétrolière d'Etat Petrobras

Le président Fernando Henrique Cardoso veut mettre fin au monopole de la société nationale

Files d'attente d'automobilistes aux pompes à essence, autobus immobilisés : le Brésil est à demi paralysé par la grève déclenchée au début du mois par les salariés de Petrobras. Enjeu de l'épreuve de force : la fin du monopole de la grande entreprise pétrolière d'Etat créée en 1953, symbole d'indépendance nationale, et l'arrivée au Brésil de compagnies étrangères pour explorer et construire des raffineries.

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

L'issue de l'épreuve de force qui a lieu en ce moment au Brésil sera décisive pour les réformes néo-libérales lancées par le président Fernando Henrique Cardoso. Les 47 500 salariés de la société nationale Petrobras, en grève depuis le 3 mai, défient en effet ouvertement son autorité en refusant toute modification de leur statut.

Quinzième entreprise pétrolière mondiale, immédiatement devant Elf Aquitaine, la Petrobras, société de droit public, a le monopole de l'exploration, de l'extraction et de l'importation du pétrole et du gaz naturel au Brésil, ainsi que du raffinage. Elle produit environ 50 millions de tonnes de pétrole par an et en importe à peu près autant. M. Cardoso veut en finir avec ce monopole, pour permettre aux compagnies étrangères de découvrir éventuellement de nouveaux gisements et de construire des raffineries.



En trois semaines de grève, les stocks ont été épuisés et il ne reste plus, dans les meilleurs des cas, que quelques jours de réserve. Les files d'attente des automobilistes s'allongent devant les pompes à essence lorsque celles-ci fonctionnent encore. Le gaz de ville n'atteint plus, faute de pression suffisante, les étages supérieurs des immeubles dans les grandes agglomérations telles que Rio et Sao Paulo. Le gaz en bouteille, qui sert à préparer les repas de l'immense majorité de la population dans les quartiers pauvres et les zones rurales, est devenu presque introuvable et fait l'objet d'un intense marché noir.

La scène est donc dressée pour un duel sans merci, rappelant celui de Margaret Thatcher avec les mineurs de charbon, entre la Centrale unique des travailleurs (CUT) qui a lancé le mot d'ordre de grève, et le président Cardoso, qui fait répéter chaque jour par son entourage et par les divers ministres concernés, qu'il ne cédera pas au « chantage » des syndicats. Ceux-ci sont soutenus par le Parti des travailleurs, principale force d'opposition, dirigée pour quelques mois encore par « Lula » da Silva, deux fois candidat malheureux à l'élection présidentielle et qui a annoncé son intention de passer la main en août. « Lula » a décidé de ne plus jamais se présenter à un scrutin présidentiel.

Les salariés de Petrobras, qui sont parmi les mieux payés du pays, se sont engagés dans cette grève extrêmement dure en étant convaincus d'avoir la morale de leur côté. De la même façon qu'au Mexique ou au Venezuela, le pétrole n'est pas ici un produit neutre. Il a une histoire et une forte connotation politique. Il est en effet le symbole des luttes menées il y a plus de cinquante ans pour sortir le pays de la domination des multinationales, principalement nord-américaines, qu'on appelait alors les *« majors »*. Petrobras est née en 1953, du temps de Getulio Vargas, de cette volonté d'indépendance. M. Cardoso rappelle à l'occasion que son père, officier supérieur et sympathisant communiste, avait mené jadis une campagne politique sur le mot d'ordre *« le pétrole est à nous ! »*. Les communistes avaient d'ailleurs contribué, après la guerre, à faire réélire Vargas, sur le thème de l'indépendance nationale face aux multinationales en général et aux *« majors »* en particulier.

REVIREMENT

En 1988 encore, Fernando Henrique Cardoso, alors sénateur, avait voté avec enthousiasme l'inscription, dans la nouvelle Constitution, du monopole de Petrobras. Mais les temps ont changé et M. Cardoso a clairement choisi, en 1994, au cours de sa campagne électorale, la voie de l'ouverture, y compris des secteurs d'activité jugés jadis « stratégiques », tels que le pétrole, le gaz, l'électricité ou le téléphone.

M. Cardoso a pris parti ouvertement pour le démantèlement des monopoles publics, hérités de l'ère Vargas, qui ont été choyés par les militaires, au pouvoir de 1964 à 1985. Le changement de statut de Petrobras, ardemment souhaité par M. Cardoso, est en cours d'examen au Parlement. Il nécessite, comme la plupart des autres réformes en souffrance devant le Congrès, une modification de la loi fondamentale. Il s'accompagnerait d'une privatisation partielle pour l'exploration et le raffinage.

La CUT lutte de toutes ses forces pour empêcher ce qu'elle considère comme un bradage de l'héritage national. Une immense banderole est acccrochée, depuis le 3 mai, devant le gratte-ciel futuriste qui abrite le siège de la Petrobras à Rio. Elle proclame, ce qui est un clin d'œil ironique au militantisme passé de M. Cardoso : *« Le pétrole est à nous ! La révision constitutionnelle est un coup d'Etat ! »*

Le malaise s'est pourtant installé dans les rangs de la CUT lorsque la population a commencé à réagir très négativement aux effets quotidiens de cette grève pas comme les autres. Les autobus, déjà bondés à Rio en raison d'une grève des trains de banlieue, sont immobilisés à certaines heures, faute de carburant. Le président de la CUT, Vicente Paulo da Silva, que tout le monde au Brésil appelle Vicentinho, s'efforce de trouver un compromis honorable. Il veut rencontrer le président Cardoso. Ce dernier lui fait répondre que le tribunal supérieur du travail a décrété que la grève avait un caractère politique, qu'elle était donc *« abusive »* et *« illégale »* et qu'il n'était pas question de le recevoir tant que les salariés de Petrobras n'auraient pas repris le travail.

Le syndicat des salariés de Petrobras, affilié à la CUT, a cherché à surmonter cet obstacle en ajoutant, de manière un peu artificielle, des revendications matérielles à la question de fond qui est celle du maintien ou non du monopole de Petrobras. Le syndicat réclame en effet des augmentations de salaire de 12 à 18 %. Mais cette habileté passe mal dans l'opinion, qui n'est pas dupe. Les diverses chaînes de télévision soutiennent le président Cardoso contre les grévistes et réclament même de sa part davantage de fermeté.

C'est dans ce contexte social très tendu que M. Cardoso a été accueilli à deux reprises par des jets de pierre, le 20 mai, lors d'un déplacement en province, à Campina Grande, dans l'Etat de Paraiba, et à Xingo, dans celui d'Alagoas. Un caillou de bonne taille est passé fort près du visage du président. Sa secrétaire de presse, Ana Tavares, a été blessée au bras. Les projectiles provenaient d'un groupe de manifestants du Parti des travailleurs et du PSTU (Parti socialiste unifié des travailleurs, marxiste) hostiles aux privatisations et aux réformes constitutionnelles. La sécurité présidentielle a été nettement renforcée ces derniers jours et « Lula » a condamné ces actes *« contraires à la démocratie »*.

L'issue de la grève est incertaine et certains agitent le spectre d'une déstabilisation du pays, qui ouvrirait la voie à un nouveau coup d'Etat militaire comparable à celui de 1964. On est très loin en réalité de ces scénarios-catastrophes. Il se pourrait au contraire que les réformes fondamentales déposées devant le Parlement par M. Cardoso, y compris la fin du monopole de Petrobras, soient adoptées à un rythme accéléré par le Congrès en raison même de l'urgence. Les parlementaires traînaient un peu les pieds jusqu'ici. Une autre variante est possible. M. Cardoso reculerait, à propos de Petrobras, en échange de l'adoption rapide par le Congrès de deux autres projets essentiels à ses yeux : la réforme fiscale (instaurant, pour la première fois dans l'histoire du Brésil, un véritable impôt sur le revenu), et la désindexation totale des salaires, cette dernière prenant effet au 1er juillet.

Le président fait répéter en effet par ses ministres qu'il ne cédera pas aux grévistes de Petrobras, mais il ne l'a pas dit lui-même. Cela lui laisse une porte de sortie.

Dominique Dhombres

Du Tibet à Taïwan, la Chine réaffirme ses prétentions

Un registre symbolique hautement sensible

PÉKIN
de notre correspondant

Les vitupérations actuelles de Pékin à l'endroit du dalaï-lama et des Etats-Unis, à propos de deux problèmes qui ne sont distincts qu'en apparence – le Tibet et Taïwan –, procèdent en fait d'une même logique : celle du trône impérial qui, derrière une façade marxiste-léniniste de plus en plus lézardée, constitue le véritable fondement du régime chinois. Dans un cas comme dans l'autre, le pouvoir de Pékin réagit avec virulence devant des faits accomplis qu'il ressent comme une attaque contre sa raison d'être.

La reconnaissance par le dalaï-lama d'une réincarnation du panchen-lama en la personne d'un enfant appartenant à la communauté tibétaine en exil (*Le Monde* du 19 mai) apporte la caution morale du Prix Nobel de la paix (1989) à un phénomène religieux qui procède d'une organisation théocratique de la société. Or les autorités chinoises avaient prévu la difficulté, dès la mort, en 1989, du précédent panchen-lama, Erdini Qoygyi Gyaincain. Peu après, en effet, elles avaient fait savoir que les *« règlements »* s'appliquant, selon elles, au phénomène de réincarnation interdisaient que celle-ci se produise hors des frontières de la République populaire. Pékin ne faisait en cela que renouer avec une tradition du pouvoir chinois consistant à manipuler les rites religieux tibétains pour régner sur la barrière montagneuse qui domine la plaine du Gange.

Mauvaise humeur antiaméricaine

Les autorités chinoises ont réagi avec une extrême fermeté à la décision de M. Clinton d'accorder un visa au président taïwanais pour une visite privée au Etats-Unis. Dès l'annonce du « feu vert » de la Maison Blanche, le ministre des affaires étrangères, Qian Qichen, a convoqué, mardi 23 mai, l'ambassadeur américain à Pékin, Stapleton Roy, pour le mettre en garde contre les *« conséquences »* du geste de M. Clinton sur la qualité des relations sino-américaines. Quelques heures plus tard, une délégation de l'Armée populaire de libération (APL) a interrompu la visite qu'elle effectuait aux Etats-Unis pour rentrer *illico presto* à Pékin.

MENTALITÉ SPÉCIFIQUE

Il en découle la piquante situation d'aujourd'hui, où l'on voit les médias officiels de la République populaire, athée et marxiste de par sa Constitution, invoquer des arguments d'ordre théologique pour réclamer l'invalidation de la réincarnation reconnue par le dalaï-lama. Du coup, ce dernier est accusé par le gouvernement chinois de trahir la mémoire de Zong Kapa (1355-1418), l'unificateur du Tibet, et les principes de la secte lamaïste des Bonnets jaunes, dont il est le plus éminent dignitaire.

Pékin semble avoir oublié les destructions massives de symboles religieux au Tibet, sous le règne du présent régime, lors de la répression de la rébellion en 1959 puis durant la révolution culturelle. Aujourd'hui, comme autrefois, avant le détour de la Chine par le « matérialisme historique », le pouvoir sur les âmes doit être confié, dans cette logique, aux maîtres du pouvoir central, en l'occurrence le bureau politique du parti, équivalent moderne du conseil des mandarins entourant jadis l'empereur.

L'application de cette logique à la question de Taïwan comporte des implications qui dépassent la querelle tibétaine. A la différence du Tibet, l'île est politiquement séparée du continent depuis un siècle, à l'exception de la période 1945-1949. S'y est forgée une mentalité spécifique qui, si elle n'est pas aussi distincte de la culture dominante Han qu'au Tibet, est au moins aussi forte, voire plus encore, que celle qui prévaut à Hongkong au bout d'un siècle et demi de règne colonial britannique.

Le début d'intégration économique entre l'île et le continent intervenu ces dernières années n'a pas entraîné, et de loin, un rapprochement des esprits (*Le Monde* du 25 avril). Au contraire, le sentiment indépendantiste s'est renforcé, la communauté sociale taïwanaise exigeant de manière de plus en plus affirmée d'être reconnue par Pékin comme un partenaire extérieur à part entière.

Aussi, les énergiques protestations de Pékin devant le projet de visite aux Etats-Unis du président taïwanais, Lee Teng-hui, négligent la réalité politico-économique actuelle : l'île est une puissance régionale aussi peu négligeable que certains des autres « petits dragons » courtisés par l'Occident. Certains commentateurs américains font également valoir que si une personnalité contestée comme le dirigeant nationaliste irlandais Gerry Adams peut être reçue à la Maison Blanche, il serait paradoxal que le plus haut magistrat de Taïwan – qui a de fortes chances de devenir, en 1996, le premier chef de l'exécutif élu au scrutin universel direct par une communauté chinoise – ne soit pas autorisé à effectuer un séjour privé auprès de son université d'origine.

POSTE D'OBSERVATION

Cependant, pour la Chine, l'enjeu ne se limite pas à cette entorse à la règle que s'était imposée Washington depuis 1979. Si d'aventure l'événement se produisait sans trop de casse diplomatique, le risque serait grand pour Pékin de voir d'autres pays s'engouffrer dans la brèche. Tokyo, en particulier, pourrait être tenté de céder à la requête de Taïwan d'être invité au prochain sommet du Forum de la coopération Asie-Pacifique (APEC) qui doit avoir lieu prochainement au Japon. La victoire diplomatico-sportive de Pékin dans l'attribution des Jeux d'athlétisme asiatique de 2002 – arrachée, mardi 23 mai, avec un vote massif en faveur de Pusan, en Corée du Sud, au détriment de Kaohsiung, à Taïwan – ne serait, dans cette hypothèse, qu'une maigre consolation pour la Chine populaire.

Ce n'est donc pas un hasard si l'une des mesures de représailles qu'on prête à Pékin à l'encontre des Américains, pour leur décision d'accorder un visa au président de Taïwan, serait la fermeture, ou un abaissement du niveau de représentation, du consulat général américain à Chengdu, chef-lieu du Sichuan, à l'est du Tibet. L'existence de ce consulat, l'un des quatre qu'entretient Washington dans les provinces chinoises, ne se justifie pas par une activité économique aussi importante que les autres mais par la fonction de poste d'observation sur le Tibet, la région étant un point de passage obligé pour les touristes se rendant sur le Toit du monde.

En outre, la crise de succession en cours à Pékin fournit à la direction un motif supplémentaire de rigidité : tant la question du Tibet que celle de Taïwan sont attachées à la personnalité de Deng Xiaoping, qui supervisa la *« libération pacifique »* du premier et a promis une *« réunification pacifique »* – sans pour autant renoncer à l'usage de la force – au second. Raison suffisante pour que les clans pékinois, à l'heure de la transition, rivalisent de fermeté dans ce registre symbolique hautement sensible.

Francis Deron

La République dominicaine devient un des « paradis » du « tourisme sexuel »

Poussées par la misère, de nombreuses femmes sont contraintes de se prostituer

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

« La République dominicaine est devenue ces dernières années l'un des principaux pays exportateurs de femmes pour le commerce sexuel international. » Ce constat d'Antonio de Moya, un chercheur qui travaille pour les agences de coopération internationale, a dominé les travaux du « Premier congrès sur la situation des travailleuses sexuelles dominicaines », qui vient de s'achever à Saint-Domingue.

Plus de deux cents femmes, en exercice ou récemment retraitées du « plus vieux métier du monde », ont apporté leurs témoignages et confronté leurs expériences avec des religieuses, des travailleurs sociaux et des experts internationaux. *« Plus de cent mille Dominicaines exercent la prostitution, la moitié environ à l'étranger »*, estime Santo Rosario, le directeur du Centre d'orientation et d'enquête (COIN), une ONG qui travaille avec les prostituées depuis plusieurs années. Traditionnellement réputées dans la région caraïbe, les *mulatas* dominicaines sont de plus en plus demandées en Europe, particulièrement en Espagne, en Italie, en Grèce, en Suisse et aux Pays-Bas.

« Une grande partie des transferts de devises qui permettent d'équilibrer notre balance des paiements est le fruit des services sexuels que nos femmes vendent dans les pays riches », souligne Clara Baez, une sociologue féministe. Zoraida Ramirez, déléguée vénézuélienne de la Coalition contre le trafic des femmes, a, pour sa part, dénoncé l'existence d'*« entreprises transnationales du sexe »* qui recrutent dans les pays du tiers-monde, souvent avec la complicité rémunérée des autorités locales. *« Les autorités des pays récepteurs sont également complices »*, ajoute Carmen Imbert, une juriste dominicaine. *« Les consulats européens à Saint-Domingue n'ignorent pas ce que vont faire les nombreuses « danseuses » et « artistes » qui sollicitent des visas. »*

Le boom touristique que connaît la République dominicaine s'est accompagné d'un fort développement de la prostitution. Certains dépliants touristiques n'hésitent pas à vanter ce pays comme un « paradis sexuel ». Deux stations balnéaires, Boca Chica, à l'est de Saint-Domingue, et Sosua, sur la côte nord, sont réputées pour leur nombre impressionnant de prostitués, hommes, femmes et enfants. La prostitution infantile est de plus en courante sur les plages dominicaines, selon les témoignages de travailleurs sociaux. *« Certains touristes recherchent des fillettes vierges, pour éviter le sida »*, rapporte l'un d'eux.

REVENDICATIONS

« La prostitution masculine a beaucoup augmenté. Le plus souvent, il s'agit d'une prostitution bisexuelle », affirme Antonio de Moya. De plus en plus d'Européennes et de Nord-Américaines d'âge mûr sont à la recherche d'aventures sexuelles avec de jeunes mulâtres. Ces « travailleurs bisexuels », appelés les « sanky-panky », sont aisément repérables à leurs chevelures décolorées.

« Les femmes pauvres de nos pays ont le choix entre quatre sortes d'emplois : le travail domestique, où elles sont souvent traitées comme des esclaves, les zones franches industrielles, où elles sont sous-payées et surexploitées, le secteur informel ou la prostitution », résume Chiqui Vicioso, responsable de l'Unicef à Saint-Domingue. Les enquêtes et les témoignages le confirment : la prostitution n'est pas un choix délibéré, mais une conséquence de la misère qui affecte plus de 60 % des Dominicains. 88 % des prostituées dominicaines ont un ou plusieurs enfants. Selon un sondage réalisé par le COIN, 71 % d'entre elles disent s'être résignées au travail sexuel afin de pouvoir nourrir leurs enfants.

Avec l'aide des religieuses « adoratrices du saint sacrement » et des « messagères de santé » – d'anciennes prostituées recrutées par le COIN –, les travailleuses sexuelles dominicaines s'organisent. Elles publient une revue, *La Nouvelle Histoire, le journal de la nuit*, qui accorde une large place aux conseils sanitaires, notamment à l'usage du préservatif. La création d'emplois alternatifs, la fin des violences dont sont souvent victimes les prostituées et le respect des conventions internationales contre l'exploitation sexuelle constituent les principales revendications du congrès. Un congrès où les féministes, qui militent pour l'abolition du « plus vieux métier du monde », n'étaient pas toujours sur la même longueur d'onde que les travailleuses sexuelles, qui réclament avant tout le respect de leurs droits.

Jean-Michel Caroit

La division du parti au pouvoir ralentit les privatisations en Inde

Les autorités hésitent à entreprendre des restructurations douloureuses

La politique de privatisations partielles qui accompagne la réforme économique lancée en 1991 reste incomplète. Le gouvernement n'a mis en vente qu'une petite partie du capital des entreprises publiques concernées. L'opposition d'une fraction du Parti du Congrès l'empêche de toucher aux sociétés les plus déficitaires.

NEW DELHI
de notre correspondant

Les réformes économiques lancées par le gouvernement indien en juin 1991 se sont accompagnées d'un programme de privatisations partielles des grandes entreprises du secteur public. Décidant de libéraliser une économie jusque-là ultraprotégée, le premier ministre, Narasimha Rao, et son ministre des finances, Manmohan Singh, ne pouvaient ignorer les difficultés d'un secteur public en partie malade – Heavy Engineering Corp., première société publique d'ingénierie et de mécanique, pour laquelle un appel d'offres vient d'être lancé, a accumulé des pertes de près de 180 millions de dollars (900 milliards de francs environ) pour un carnet de commandes de 136 millions. Pour la plupart des analystes, le retard du « décollage économique » de l'Inde tient, entre autres, au poids sur l'économie nationale de ces entreprises inefficaces.

Cette « privatisation » n'est encore qu'un *« désengagement »* de l'Etat. Le gouvernement indien refuse de céder plus de 49 % du capital des entreprises publiques ; mais la réaffirmation constante de cette politique par le ministre des finances indique cependant que l'Inde est décidée à voir le secteur privé jouer un rôle de plus en plus large dans l'économie du pays.

Depuis près de quatre ans, le gouvernement a mis en vente, en huit fois, une partie du capital d'une centaine d'entreprises d'Etat, des télécommunications aux hydrocarbures en passant par l'électricité, l'aéronautique et la sidérurgie, comme, à l'automne 1994, SAIL (Steeel Authority of India Ltd), premier groupe sidérurgique indien, Mahanagar Tel Nigam Limited, entreprise nationale des télécommunications, Indian Oil company (IOC) ou Oil and National Gas Corp. Ces « monstres » jouissaient la plupart du temps d'une situation de monopole. Pour les grandes banques nationales, si l'Etat n'a rien vendu, sa part – et donc son contrôle – a été réduite par des augmentations de capital. Mais, pour le moment, les résultats de cette politique ont été décevants, en tout cas très en deçà des attentes de nombre d'investisseurs indiens ou étrangers. Les critiques portent surtout sur la forme des privatisations : *« manque de cohérence »*, *« absence de rigueur »*, disent de nombreux experts.

On a notamment reproché au gouvernement le manque de transparence des procédures de cession et une certaine incohérence dans la fixation du prix des actions. Dans certains cas, comme pour Mahanagar Tel Ltd, les autorités ont dû littéralement « brader » les actions, faute de trouver des acheteurs désireux d'accepter le prix de départ. La baisse des marchés boursiers en 1994 n'a évidemment rien arrangé...

UN PLAFOND JAMAIS ATTEINT

Les premières phases de *desinvestment* avaient cependant été encourageantes, les cessions ayant atteint entre 1992 et 1993 un total de 2,6 milliards de dollars. Mais les appels d'offres de la fin 1994 n'ont rapporté que 700 millions : une somme assez maigre au regard des objectifs fixés. D'autant que, si l'on en croit les critiques, le gouvernement est plus intéressé par les rentrées d'argent apportées par ces « privatisations » que par un réel souci d'améliorer la compétitivité d'entreprises peu rentables ou quasiment sinistrées. Si SAIL a sur son dernier exercice réalisé un bénéfice de 277 millions de dollars, en hausse de 50 %, les déficits cumulés de certaines sociétés d'Etat atteignent en effet des profondeurs abyssales : 74 milliards de roupies (environ 12,3 milliards de francs) par exemple pour Hindustan Copper...

Selon ces experts, les privatisations n'ont pas marqué un réel désengagement de l'Etat. Les pouvoirs publics, estiment-ils, se sont montrés timorés. N'ont-ils pas réservé les premiers appels d'offres à une clientèle restreinte d'investisseurs privilégiés, notamment les banques nationales ? Et ils observent que le plafond de 49 %, qui déjà ne permettait pas un *« véritable »* programme de privatisations, n'a jamais été atteint : on a mis en vente 20 % des parts au grand maximum, et, dans la plupart des cas, plutôt 10 ou 12 % (par exemple pour IOC).

Certaines difficultés sont plus politiques. La confusion ou le manque de cohérence résultent parfois d'une absence de consensus réel au sein du gouvernement : pour être utiles, les privatisations devraient en effet s'accompagner d'une restructuration des entreprises publiques en difficulté – ce qui entraînerait licenciements et chômage. Mais la *« voie moyenne »* prônée par le premier ministre Rao s'accommode mal de décisions plus *« courageuses »* de désengagement. *« Jusqu'à présent, la décision de réformer l'économie a été dictée plus par la pression des circonstances que par une réelle conviction »*, estime l'économiste indien Freddie Mehta. La privatisation des entreprises publiques n'est pas une *« panacée »*, souligne-t-il, mais elle constitue une *« urgence que l'on ne peut ignorer »* – à moins de remettre en question la libéralisation.

Les prochaines élections générales devant avoir lieu au printemps 1996, l'Inde est entrée en période de pré-campagne. On voit mal le gouvernement prendre des mesures radicales qui risqueraient de lui aliéner une partie de l'électorat : certains mécontents, y compris au sein du Parti du Congrès au pouvoir, estiment que les réformes sont en train d'accroître le fossé entre riches et pauvres. La division du parti, entre les partisans sans condition de la réforme et ceux qui s'inquiètent de ses conséquences sociales, laisse peu de possibilités d'arriver à un consensus. Toujours poursuivi, le processus de libéralisation semble se ralentir. Quant à son pendant, la restructuration des entreprises du secteur public, elle n'a tout simplement pas vraiment commencé.

Bruno Philip

Le gouvernement israélien est affaibli par sa reculade sur les saisies de terres à Jérusalem-Est

La volte-face de M. Rabin a satisfait le monde arabe

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le monde arabe généralement satisfait – quoique méfiant quant à la suite des événements –, le grand allié américain satisfait, lui aussi, mais furieux d'avoir été poussé, la semaine dernière, à user de son droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies pour couvrir, contre le reste du monde, une décision israélienne désormais suspendue : au lendemain de la volte-face du premier ministre à propos des confiscations de terres arabes à Jérusalem-Est, Israël évalue l'ampleur des dommages.

« Israël n'a pas de politique étrangère, seulement des considérations de politique intérieure. » Recyclée par le quotidien de la gauche syndicale, *Davar*, mardi 23 mai, la vieille sentence d'Henry Kissinger paraît avoir été spécialement énoncée pour décrire la situation présente. A seize mois des élections générales – si elles ont lieu à la date prévue, ce qui fut rarement le cas dans l'histoire de l'Etat juif –, jamais l'unité de la coalition au pouvoir n'est apparue aussi fragile.

Très amère, après s'être fait en quelque sorte damer le pion par cinq « petits » députés arabes et anciennement communistes, l'aile gauche de la majorité, qui s'était prononcée contre les confiscations et n'avait pas été entendue, hausse le ton et menace. *« Nous n'avons même plus le courage de regarder notre électorat en face,* se plaint Dedi Zucker, président de la commission des lois et ténor du parti Meretz. *Nous sommes un parti de paix, nous devons cesser de légitimer les folies de l'occupation des territoires palestiniens. »*

Prochain enjeu : le redéploiement militaire israélien hors des villes palestiniennes occupées de Cisjordanie. Un redéploiement qui, selon les accords d'Oslo, aurait dû avoir lieu en juillet 1994 et que le premier ministre, sous la houlette de ses amis militaires, bloque depuis dix mois. « Si nous n'avons pas signé un accord avec l'OLP sur ce point d'ici la date du 1er juillet à laquelle nous nous sommes engagés, a prévenu, mardi, Yossi Sarid, ministre de l'environnement et chef de file du Meretz, *il n'y aura plus de gouvernement. »*

« CRÉDIBILITÉ »

L'ultimatum devait être présenté à peu près dans ces termes, mercredi 24 mai, au premier ministre, Itzhak Rabin. Rendez-vous ferme a été pris. Sans le Meretz qui dispose de douze élus à la Knesset, les travaillistes (quarante-quatre députés) seront contraints de trouver de nouveaux alliés à droite, ou, à défaut, de convoquer des élections anticipées. En attendant, il faut gérer l'après-crise. A en croire la presse locale, ce ne sera pas simple.

« Désormais, écrit le premier quotidien du pays, *Yediot Aharonot* [centre droit], *toute décision gouvernementale concernant Jérusalem sera soumise au veto du Parti démocratique arabe et des anciens communistes du Hadash. » « Toute la question,* poursuit l'éditorialiste, *est moins de savoir si ce gouvernement, profondément humilié, va désormais survivre mais si, après sa capitulation d'hier sur la question capitale qui nous concerne tous, il dispose encore de quelque crédibilité pour gérer le pays. »*

A tout hasard, et comme pour démontrer à ceux des Etats arabes qui entendent rester en alerte à propos des confiscations de terres palestiniennes à Jérusalem-Est, le très « faucon » ministre du logement, Benyamin Ben Eliezer, qui se plaint amèrement de la *« victoire que nous avons offerte sur un plateau aux Palestiniens »*, a promis que commencerait très bientôt la construction de 4 000 logements, exclusivement réservés aux juifs, dans la nouvelle colonie de Har Homa à Jérusalem-Est. Il est vrai que les 185 hectares du site en question ont été expropriés en 1991 par le précédent gouvernement...

Patrice Claude

■ **De violents heurts ont eu lieu à Jaffa,** près de Tel Aviv, mardi 23 mai, entre la police et des centaines de manifestants arabes chrétiens. Ces incidents se sont produits près de l'église Saint-Antoine, saccagée, lundi 22 mai, par un soldat israélien. Ce dernier avait vidé trois chargeurs de son fusil d'assaut et lancé une grenade dans la nef de l'église, sans faire de victime. Cet attentat rappelait le massacre commis quinze mois plus tôt dans la mosquée d'Hébron, où vingt-neuf Palestiniens avaient été tués par un extrémiste israélien. – *(AFP.)*

PROGRAMME Dans sa déclaration de politique générale, mardi 23 mai, à l'Assemblée nationale, Alain Juppé a présenté les *« six fronts »* de sa bataille pour l'emploi : remettre en marche le moteur de l'intégration sociale, libérer les forces vives du pays, réformer notre système d'éducation et de formation, moderniser l'Etat, impliquer davantage l'Union européenne, *« construire une France plus forte, capable de retrouver l'esprit de conquête pour mieux défendre ses intérêts dans le monde »*. ● LOI DE FINANCES. Dans son discours, lu au Sénat par M. Toubon, M. Juppé a repris la plupart des propositions de M. Chirac, mais il a renvoyé le financement à une loi de finances rectificative en juin. ● CONFIANCE. Satisfaits sans excès, les députés ont accordé massivement leur confiance au premier ministre.

M. Juppé détermine six fronts de lutte contre le chômage

Dans sa déclaration de politique générale, le premier ministre a estimé que « le renouveau du pacte républicain passe par une mobilisation générale » pour l'emploi. L'Assemblée nationale lui a accordé massivement sa confiance

ALAIN JUPPÉ souligne d'emblée qu'en élisant Jacques Chirac *« les Français ont exprimé une grande espérance »*, celle d'un *« nouveau pacte républicain »*, fondé sur des valeurs comme l'égalité des chances, la récompense du mérite, l'esprit de solidarité, la tolérance et le patriotisme. Or, selon le premier ministre, plusieurs millions de Françaises et de Français, exclus, *« ne sont plus parties prenantes du pacte républicain »*. *« Le renouveau du pacte républicain passe par une mobilisation générale contre le chômage »*, affirme M. Juppé, pour qui *« tout le programme de travail que je vous présente aujourd'hui (...)tient en un seul mot : l'emploi »*.

M. Juppé veut d'abord remettre en marche le moteur de l'insertion sociale – premier front – et faire de l'exclusion *« la première exigence de l'action collective »*. Il confirme pour les chômeurs de longue durée un projet de loi sur le *« contrat initiative emploi »* et en annonce un autre sur un *« contrat d'accès à l'emploi des jeunes »*, pour des jeunes sortant d'une formation en alternance. Il annonce aussi un programme supplémentaire de 10 000 logements d'insertion pour les sans-domicile-fixe et la création de 10 000 logements d'extrême urgence. Pour relancer l'accession à la propriété, une nouvelle aide de l'Etat sera instituée pour les ménages modestes, la politique du logement passant aussi par un relèvement de la déduction forfaitaire sur les loyers. Afin d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers des grandes villes, il annonce un programme national pour l'intégration urbaine, avec la réimplantation de services publics et *« la mise en œuvre d'un régime fiscal différencié »*. Et il confirme la création d'une allocation de dépendance.

M. Juppé confirme la mise en place d'une allocation parentale de libre choix et une loi-cadre sur la famille. Sur la santé, il assure qu'*« aucune réforme efficace n'est possible si elle n'est pas conçue et mise en œuvre en étroite collaboration avec les professions de santé et les partenaires sociaux chargés de gérer l'assurance-maladie »*. Il annonce un système de contrats d'objectifs pour les hopitaux et la création d'un Haut Conseil de la réforme hospitalière. M. Juppé fait part de sa volonté de *« combattre avec force le fléau du sida et s'attaquer aux causes multiples de la toxicomanie »*.

« LIBÉRATION DES FORCES VIVES »

Le « deuxième front » de la bataille pour l'emploi, c'est la croissance, c'est-à-dire la *« libération des forces vives du pays »*. *« Tant par souci d'efficacité économique que de cohésion sociale, le gouvernement souhaite que les salariés aient leur juste part des fruits de la croissance revenue »*, affirme M. Juppé. Le relèvement du SMIC au 1er juillet *« pourrait aller jusqu'au double de l'obligation légale »*. Encourageant les négociations entre les partenaires sociaux sur *« des thèmes novateurs allant dans le sens de la création d'emplois »*, M. Juppé annonce une négociation sur l'aménagement du temps de travail dans la fonction publique et une revalorisation des retraites au 1er juillet. *« Libérer les forces vives du pays*, poursuit M. Juppé, *c'est donc surtout donner de l'oxygène à nos entreprises. »* Il annonce un plan PME en quatre axes : allégement des charges ; réforme de la fiscalité des entreprises ; simplification des conditions de financement des PME ; simplification des formalités administratives. Il veut aussi développer de nouveaux emplois et de nouveaux métiers, notamment dans les services de proximité.

Troisième front : une réforme de l'éducation en trois axes : imaginer des pédagogies et des rythmes scolaires préservant au mieux l'équilibre des enfants ; développer des formations technologiques et professionnelles de haut niveau ; réformer les premiers cycles universitaires. Dans le but de *« réunir pour réformer »*, des états généraux de l'éducation seront organisés : *« lorsque l'accord le plus large sera trouvé, autour d'un projet qui répondra aux attentes de la société française, alors un référendum pourra être organisé »*. Abordant la *« nécessaire modernisation de l'Etat »* – quatrième front –, M. Juppé confirme la création d'un comité interministériel pour le développement de l'emploi et rappelle que les préfets doivent faire des propositions visant à ouvrir dans chaque département un guichet unique pour l'emploi.

M. Juppé réaffirme l'objectif d'une remise en ordre des finances publiques, car *« laisser se creuser le déficit budgétaire, c'est agir contre l'emploi »*. La France respectera l'objectif de Maastricht de limiter les déficits publics à 3 % du PIB. Les recettes des privatisations contribueront au remboursement de la dette. Souhaitant *« construire une fiscalité claire, compréhensible par tous et plus équitable »*, M. Juppé annonce une réforme de la fiscalité permettant *« d'alléger la fiscalité sur les revenus du travail et l'épargne investie dans les entreprises »* et, pour les comptes sociaux, une loi opérant le partage entre les dépenses de solidarité et les dépenses d'assurance.

Afin de répondre à l'aspiration de citoyens qui *« ne veulent plus connaître la hantise de l'insécurité »*, le gouvernement achèvera la mise en œuvre de la loi d'orientation sur la sécurité. M. Juppé rappelle la volonté du chef de l'Etat d'engager une réforme constitutionnelle pour élargir le champ du référendum et instaurer une session unique du Parlement. Il annonce une nouvelle loi de décentralisation avec l'objectif *« d'opérer une clarification dans la répartition des compétences entre les différents échelons d'administration territoriale, afin de la rendre plus efficace et plus compréhensible par nos concitoyens »*. Il souhaite un Etat *« ambitieux mais économe et efficace »*.

LA PRÉFÉRENCE COMMUNAUTAIRE

« Le doute s'insinue », affirme M. Juppé en évoquant l'Union européenne – cinquième front –, dont l'élargissement fait courir *« un risque d'affaiblissement de la préférence communautaire, de remise en cause des politiques communes, de mutation lente vers une simple zone de libre-échange »*. Le conseil européen de Cannes devra *« donner un nouveau départ pour l'Union »*, avec une *« impulsion décisive »* pour les grands projets décidés en 1994 afin de faire plus en Europe pour l'emploi. *« La stabilité de notre monnaie constitue à mes yeux à la fois un objectif de politique économique et un gage fondamental de l'engagement européen de la France »*, indique-t-il. La politique économique et budgétaire permettra de remplir les conditions pour une mise en œuvre de la monnaie unique au 1er janvier 1999. *« Dans cette perspective, l'indépendance de la Banque de France est un atout décisif. »* Cannes doit enfin donner le coup d'envoi à la préparation de la conférence intergouvernementale de 1996.

Sixième front : *« La bataille pour l'emploi se livre enfin sur le front international. »* M. Juppé passe en revue les atouts français : la filière agro-alimentaire – en plaidant pour une approche *« offensive »* du devenir de la politique agricole commune, domaine dans lequel *« la préférence communautaire ne devra faire l'objet d'aucun compromis »*–, la mer – sans exclure un regroupement des compétences *« sous une autorité ministérielle unique »* –, la recherche, la culture – en rappelant l'objectif d'en porter les crédits à 1 % du budget de l'Etat.

M. Juppé plaide pour une *« défense forte et autonome »*, en indiquant que *« le gouvernement proposera rapidement au chef de l'Etat les éléments d'appréciation nécessaires sur la question des essais nucléaires »*. Afin de *« déterminer les voies possibles et les contraintes d'un passage progressif à une armée plus largement professionnalisée »*, M. Juppé annonce la création d'une commission nationale chargée d'un audit et d'un rapport pour le gouvernement. Abordant la politique extérieure, il évoque le conflit de l'ex-Yougoslavie : si les efforts entrepris s'avéraient vains, *« la France, pas plus que ses partenaires, ne pourrait maintenir longtemps ses « casques bleus » au sein d'une Forpronu dont la présence, impuissante, aurait perdu sa raison d'être »*. M. Juppé précise en conclusion le calendrier de l'action du gouvernement. Une loi de finances rectificative aura notamment pour but de *« dégager, si nécessaire, après mesures d'économies, les moyens de financement provisoires qui permettront de maintenir le cap de la réduction des déficits »*.

Le calendrier du gouvernement

● **D'ici à l'été.** Avant les vacances parlementaires, seront soumis aux Assemblées le projet de loi instituant le contrat iniative-emploi et le contrat d'accès à l'emploi pour les jeunes. Seront mis en oeuvre le programme de logements d'urgence et de logements d'insertion et commencés les travaux sur l'allocation-dépendance. Durant la même période sera voté le collectif budgétaire – après les élections municipales – et mise en place la procédure conduisant à la réforme constitutionnelle.

● **Avant le 1er juillet 1996.** A l'automne 1995 devra être votée la loi de finances, comportant une refonte de la fiscalité directe, la réforme de la politique du logement, le programme d'intégration urbaine, le financement des petites et moyennes entreprises, l'aide au développement des associations. Le Parlement devra, au cours du premier semestre 1996, se consacrer à l'évaluation des dépenses budgétaires et à la codification législative.

● **Avant les élections législatives de 1998.** A moyen terme, l'achèvement de la décentralisation, la réforme du système éducatif et celle de l'hôpital seront examinés.

L'analyse du scrutin : 447 voix pour, 85 contre et 6 abstentions

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a approuvé par 447 voix contre 85 et 6 abstentions la déclaration de politique générale. La majorité requise était de 267 voix.

Au groupe RPR : 236 députés sur 256 ont voté pour ; 20 n'ont pas pris part au vote. Il s'agit de Patrick Labaune (Drôme), Marie-Josée Roig (Vaucluse), Jean Rosselot (Territoire de Belfort), Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, et de seize membres du gouvernement non encore remplacés.

Au groupe UDF : 199 députés sur 211 ont voté pour ; 12 n'ont pas pris part au vote. Il s'agit de Jean-Louis Bernard (Loiret), Jean-Pierre Foucher (Hauts-de-Seine), Gérard Trémège (Hautes-Pyrénées), Michel Vuibert (Ardennes), et de huit membres du gouvernement non encore remplacés.

Au groupe socialiste : les 56 députés ont voté contre.

Au groupe communiste : les 23 députés ont voté contre.

Au groupe République et Liberté : 10 députés ont voté pour : Gilbert Baumet (Gard), Jean-Louis Borloo (Nord), Alain Ferry (Bas-Rhin), Pierre Gascher (Sarthe), Jacques Le Nay (Morbihan), Philippe Martin (Marne), Jean Royer (Indre-et-Loire), Jean-Pierre Soisson (Yonne), André Thien Ah Koon (la Réunion) et Jean Urbaniak (Pas-de-Calais). Six députés ont voté contre : Bernard Charles (Lot), Jean-Pierre Chevènement (Territoire de Belfort), Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), Georges Sarre (Paris), Gérard Saumade (Hérault) et Emile Zuccarelli (Haute-Corse). Cinq députés se sont abstenus : Régis Fauchoit (Nord), Alfred Muller (Bas-Rhin), Bernard Tapie (Bouches-du-Rhône), Christiane Taubira-Delannon (Guyane) et Aloyse Warhouver (Moselle). Un, Paul Vergès (La Réunion), n'a pas pris part au vote.

Non-inscrits : 2 ont voté pour : Michel Noir (Rhône) et Bruno Retailleau (Vendée). Un, Jean Juventin (Polynésie française), s'est abstenu.

Puis l'ennui, subrepticement, s'est installé...

ON N'IRA PAS jusqu'à prêter à Philippe Séguin de malignes intentions. Quoique... En prononçant l'éloge funèbre du député RPR Robert-André Vivien, décédé le 8 mai, le président de l'Assemblée nationale n'a pas manqué de rappeler que la politique ne doit pas *« se limiter aux longs discours »*. *« Il existe aussi un art plus ciselé de l'apostrophe, de la formule, de l'image, qui s'imprègne dans les esprits. Elles répondent à l'une de nos plus grandes et belles missions : animer le débat public »*, a-t-il déclaré, du haut du perchoir, quelques minutes avant la déclaration de politique générale du premier ministre. Alain Juppé se voyait ainsi sommé par son rival de relever le gant, en mémoire du tribun qui venait de laisser vide le siège numéro 186, au sixième rang de l'hémicycle. Sur France 2, le soir, M. Juppé ne voulait pas polémiquer avec M. Séguin. Quoique. Se défendant d'avoir prononcé un discours sans souffle, il a glissé : *« Si le cœur, ça consiste à faire des phrases larmoyantes, des envolées lyriques avec des effets de manches, ce n'est pas mon style. Si ça consiste à dire qu'on va faire des logements d'urgence (...), alors c'est ma manière d'avoir du cœur. »*

On l'attendait, à l'Assemblée nationale, ce premier premier ministre du vrai changement. La droite avait rempli ses travées – à l'exception de Raymond Barre et de Valéry Giscard d'Estaing –, prête à se laisser séduire. La gauche paraissait résignée au triomphe du camp adverse. Les lobbys – la Lyonnaise des eaux, l'ordre des avocats, celui des experts-comptables, l'Association française des banques, la FNSEA, entre autres – avaient envahi les rangs du public pour ne pas manquer ce rendez-vous inaugural du nouveau pouvoir. Au banc du gouvernement, les ministres se pressaient, le regard confiant et bienveillant levé vers la tribune. Et Alain Juppé a commencé à parler. *« Premier front, deuxième front... »* La solitude des personnes âgées, l'exclusion, les sans-domicile-fixe, le partage des fruits de la croissance, les quartiers difficiles, tout cela rappelait délicieusement à la majorité les belles heures de la campagne électorale.

Et M. Juppé continuait : « cinquième front », « sixième front... »

Puis l'ennui, subrepticement, s'est installé. Il a d'abord saisi sournoisement le gaulliste Olivier Guichard, bercé par le ton monotone du premier ministre. Puis il a fondu sur le chevènementiste Jean-Pierre Michel. Discrètement, le nouveau ministre à l'intégration et à la lutte contre l'exclusion, Eric Raoult, a fait son courrier. La distraction a gagné. L'allocation parentale de libre choix, le plan PME, la réforme de l'éducation, le soutien à l'agriculture, ont encore sporadiquement réveillé l'enthousiasme de la majorité, même si quelques fervents balladuriens entêtés, comme Patrick Balkany ou Philippe Goujon, ont refusé leurs applaudissements. Emmanuelle Bouquillon, jeune député UDF de l'Aisne, a été la première à déserter. Jean Royer lui a emboîté le pas.

Et M. Juppé continuait : *« cinquième front »*, *« sixième front... »* Le brouhaha s'est amplifié. Sans sévérité excessive, M. Séguin a rappelé les députés à l'ordre. Sans discrétion, il a fait signe aux techniciens d'augmenter le volume sonore du micro de l'orateur. Sans vergogne, il a lorgné par-dessus l'épaule du premier ministre le nombre de feuillets qu'il lui restait à lire. *« C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les députés, j'ai l'honneur d'engager devant vous... »*, a conclu M. Juppé, la voix fatiguée par une heure trente de discours. Acquise, sinon conquise, la majorité, debout, a applaudi son premier ministre. Au même instant, Jacques Toubon, garde des sceaux, recevait les applaudissements des sénateurs, auxquels il venait de lire le même discours.

Dans les couloirs des deux Assemblées, on se disait satisfait, sans excès. Les soutiens les plus fervents n'étaient pas forcément les plus attendus. Jacques Baumel, prosélyte s'il en fût d'Edouard Balladur au groupe RPR, affichait le zèle des convertis en se félicitant d'un *« grand discours de réforme, avec une grande précision intellectuelle, une grande rigueur, une volonté affirmée d'arriver à l'efficacité »*. Plus modéré, Jean-François Deniau jugeait *« honnête »* la prestation de M. Juppé. *« C'est un catalogue à la Prévert, mais sympathique et échéancé. Le souffle était traduit dans les termes sérieux et techno »*, voulait croire André Santini. Pierre Mazeaud préférait la sobriété : *« J'ai été très satisfait de voir avec quelle autorité le premier ministre prend les choses en main. Il y a tout... c'est un discours d'Alain Juppé. »*

Certains compliments sonnaient pourtant curieusement pour des oreilles chiraquiennes. *« C'est un superbe travelling, c'est presque balladurien »*, observait Philippe Auberger. *« C'est tout à fait balladurien »*, corrigeait René Beaumont. *« Au moins, il ne fait pas d'ombre au président de la République »*, constatait placidement Pierre Bédier. Le sénateur RPR Lucien Neuwirth s'inquiétait, lui, des *« conséquences financières d'un tel bouleversement »*. A gauche, on appuyait voluptueusement sur les plaies récentes de la majorité. *« C'est la victoire de la pensée unique »*, lançait Georges Sarre. *« On est plus près de l'ENA que de Normale sup' »*, ironisait Jean-Pierre Chevènement.

Dans l'hémicycle en partie déserté du Palais-Bourbon, le rituel du débat allait à son terme, sans éclat, sans passion. C'est le moment que choisit Bernard Tapie pour faire une brève apparition et saisir la poignée de main, affable, de Georges Marchais, celle, appuyée, d'Henri Emmanuelli, et celle, plus rapide, de Laurent Fabius. Alain Bocquet, l'orateur du groupe communiste, venait tout juste d'évoquer *« la loi d'amnistie qui répond à une tradition républicaine, mais qui ne doit pas profiter à ceux qui ont commis des abus de biens sociaux... »*.

« C'est un superbe travelling, c'est presque balladurien »

M. Juppé, stoïque, occupait, presque à lui seul, les bancs du gouvernement. Seuls les vieux routiers, comme Jacques Barrot, les fidèles, comme Eric Raoult ou François Baroin, et les novices, comme Margie Sudre, ne s'étaient pas éclipsés. Certains ministres avaient encore de sérieux problèmes domestiques à résoudre. Françoise de Panafieu, ministre du tourisme, est hébergée provisoirement place de Fontenoy, au siège de feu le ministère de la mer, que voudrait bien récupérer Bernard Pons, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports. L'appartement de fonctions, au septième étage, est, paraît-il, un des plus beaux de Paris, avec quatre pièces de réception et deux appelés du service national pour majordomes.

Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, n'a plus de contingences ménagères, mais une boulette politique à rattraper. Il s'est éclipsé pour préparer sa première audience, mercredi à 8 h 30, aux marins-pêcheurs, fâchés d'avoir vu disparaître, dans un premier temps, leur activité des titres ministériels. Dans les autres ministères, on achève de constituer les cabinets en maugréant contre les consignes de restrictions du premier ministre. Sur les sept conseillers auxquels il a droit, Alain Madelin en a désigné trois pour sa communication...

Pendant ce temps, à Clermont-Ferrand, M. Giscard d'Estaing, en campagne municipale, se passionnait pour le pavement de la place de la Victoire et promettait qu'élu il ferait tout pour que l'Association sportive montferrandaise (ASM) remporte le « bouclier de Brennus » au championnat de France de rugby.

Quant à Nicolas Sarkozy, il déborde d'activités. Après avoir pris son petit déjeuner avec *« deux ou trois parlementaires RPR »*, fâcheusement anonymes, il s'est préoccupé de la pertinence des panneaux de stationnement dans sa ville de Neuilly. *« Le désert, c'est génial à traverser*, affirme-t-il, *on ne voit que des gens qu'on aime et qui vous aiment vraiment. »* Justement, il a vu l'ancien premier ministre, mardi, pendant une heure et demie. Tous deux lisent moins Sénèque. *« C'est bon signe, on en a moins besoin »*, observe le maire de Neuilly. *« La victoire est moins gaie qu'on ne le croit, et l'échec moins triste qu'on ne le dit »*, ajoute-t-il. Quoique.

Récit de la séquence France

« Mon programme tient en un seul mot : l'emploi »



Nommé premier ministre le 17 mai, Alain Juppé a prononcé sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale mardi 23, à 15 heures. Au même moment, elle était lue au Sénat par le garde des sceaux, Jacques Toubon. Les députés ont approuvé cette déclaration par 447 voix contre 85, le gouvernement ayant engagé sa responsabilité conformément à l'article 49 alinéa 1 de la Constitution. Sur 571 députés, il y a eu 538 votants et 532 suffrages exprimés.

En élisant M. Jacques Chirac président de la République, les Françaises et les Français ont exprimé une grande espérance. L'espérance d'un nouveau pacte républicain qui donne à chacun d'entre nous, au sein de la communauté nationale, sa place de citoyen à part entière. Le cours naturel des choses ne va pas toujours dans ce sens. Il favorise trop souvent les puissants et brime les petits. Seule une volonté tenace peut l'infléchir. Cette volonté, c'est le lien du pacte républicain lui-même et les valeurs qui le fondent. Nous les partageons tous, j'en suis sûr, quelles que soient nos légitimes différences.

Je pense à l'égalité des chances au nom de laquelle nous menons la lutte contre les privilèges. Je pense à la récompense du mérite et de l'effort personnel, qui est l'antidote de l'irresponsabilité. Je pense à l'esprit de solidarité qui pourchasse l'égoïsme. Je pense à la tolérance, au respect des droits de l'homme, qui s'opposent au sectarisme et à toute forme de racisme. Je pense au patriotisme, qui est également éloigné du mépris de l'autre et de la perte d'identité.

Toutes ces valeurs sont au cœur du pacte républicain, qui nous fait vivre ensemble dans la fraternité et le partage. Nous y sommes attachés et nous devenons inquiets quand nous les sentons menacés. Or la menace, aujourd'hui, est grande.

Plusieurs millions de Françaises et de Français ne sont plus parties prenantes du pacte républicain ; plusieurs millions sont séparés du reste du corps social ; plusieurs millions sont exclus. Leur exclusion compromet l'équilibre de toute notre société. Tel est le diagnostic qu'a lucidement établi M. le président de la République. L'exclusion, sous sa forme actuelle, a sans doute des raisons nombreuses et complexes. Mais la plus décisive est, à l'évidence, le chômage de masse qui gangrène le corps social et compromet les équilibres économiques et financiers. C'est pourquoi le renouveau du pacte républicain passe par une mobilisation générale contre le chômage.

Telle est l'ambition que vous propose le gouvernement.

Tout le programme de travail que je vous présente aujourd'hui en son nom tient en un seul mot : l'emploi. Oui, monsieur le Président, mesdames et messieurs les députés, nous nous lançons à nous-mêmes ce défi : c'est sur notre capacité à provoquer en France un profond et durable mouvement de création d'emplois que nous demanderons, le moment venu, à être jugés. Cette bataille pour l'emploi, nous la mènerons sur tous les fronts.

Il nous faudra à la fois remettre en marche le moteur de l'intégration sociale, libérer les forces vives du pays, réformer notre système d'éducation et de formation, moderniser l'Etat, impliquer davantage l'Union européenne dans la bataille pour l'emploi, construire enfin une France plus forte, capable de retrouver l'esprit de conquête pour mieux défendre ses intérêts dans le monde. L'ambition est grande, mais la nécessité est absolue. Je voudrais maintenant en préciser les voies et les moyens.

I – Et, d'abord, remettre en marche le moteur de l'intégration sociale.

Le chômage, je l'ai dit, engendre l'exclusion. Mais l'exclusion nourrit à son tour le chômage parce qu'elle brise la cohésion sociale, incite à l'égoïsme, dresse l'une contre l'autre la France qui, faute de travail, s'enfonce dans la pauvreté et la France qui travaille, mais qu'on taxe chaque année davantage. Certains ont longtemps cru qu'un pays riche pouvait, en quelque sorte, s'accommoder de « ses » pauvres. On constate aujourd'hui que l'exclusion, forme achevée de l'injustice, sape le moral de la nation, la prive du ressort nécessaire à la mobilisation de ses énergies, la tire tout entière vers le bas. Voici donc la première inversion de priorités que nous vous proposons : ne plus traiter l'exclusion par surcroît, quand tout le reste a été dit, mais en faire la première exigence de l'action collective.

Le gouvernement agira en urgence contre toutes les formes d'exclusion.

En premier lieu, le chômage de longue durée. Ce fléau frappe aujourd'hui 1,2 million de personnes ; il a encore progressé de 10 % depuis un an. Pour le réduire, nous allons instituer le « contrat initiative-emploi », dont vous connaissez l'économie générale : pour un salaire au niveau du SMIC une exonération complète des charges sociales patronales et une prime de 2 000 francs par mois pendant deux années.

Il s'agit d'un contrat, j'insiste sur ce mot. Contrat entre la collectivité qui finance et l'employeur qui embauche en s'interdisant tout effet de substitution. Je sais que ce point est l'objet de controverse. Je suis, pour ma part, décidé à faire confiance au sens civique des employeurs – plutôt qu'à une lourde mécanique de contrôle bureaucratique *a priori* – sur la base de quelques garanties simples. Contrat aussi entre l'employeur et le salarié, qui doit se voir proposer non point un stage ou une formation sans avenir, mais un véritable contrat de travail a durée indéterminée.

Un projet de loi créant le contrat initiative-emploi sera soumis sans délai au Parlement. J'ai demandé aux ministres compétents de préparer une proposition de même nature pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes sortant d'une formation en alternance. Rémunéré au SMIC, ce « contrat d'accès à l'emploi pour les jeunes », qui devra faire l'objet d'une concertation approfondie avec les partenaires sociaux, donnera lieu à une aide pour l'employeur. Ces nouvelles mesures s'accompagneront d'une simplification du dispositif existant.

Deuxième forme d'exclusion particulièrement inacceptable : l'absence de domicile fixe que subissent des dizaines de milliers de nos compatriotes. Le gouvernement lancera en 1995 un programme de dix mille logements d'insertion venant s'ajouter aux vingt mille logements très sociaux déjà prévus. Il ne s'agit en aucun cas de réaliser de nouveaux ghettos : les logements d'insertion doivent être un passage, une étape vers un relogement durable en HLM. La politique générale menée en faveur du logement permettra de libérer les capacités d'accueil nécessaires.

Pour remédier aux détresses les plus immédiates, dix mille logements d'extrême urgence devront en outre être créés dans les plus brefs délais, avec pour objectif d'être prêts cet hiver. Seule la mobilisation conjointe de l'Etat, des départements, des communes, des associations, des organismes constructeurs et des propriétaires institutionnels permettra de tenir un tel objectif, qui suppose que soient renforcées les affectations de logements HLM à des ménages en situation de précarité et que soient dégagés des terrains ou des locaux à réhabiliter. L'Etat, pour sa part, mobilisera les moyens financiers nécessaires. Au-delà de ces mesures d'urgence, il nous faut concevoir et appliquer une nouvelle politique du logement.

Cette nouvelle politique devra relancer l'accession à la propriété et réorienter l'épargne privée vers le logement en encourageant l'investissement locatif. L'accession à la propriété a toujours été et reste, plus que jamais, un puissant ressort de promotion sociale, un objectif pour lequel les Français sont prêts à travailler, à investir, à entreprendre. Permettre aux Français d'acheter leur logement, c'est créer une dynamique dans notre société. C'est créer des emplois. C'est aussi favoriser la solidarité, car l'accession à la propriété libère des places dans les logements HLM, qui doivent être réservés à ceux qui en ont le plus besoin.

Il faut donc réformer les aides de l'Etat en faveur de l'accession à la propriété pour les rendre plus efficaces. Conformément aux engagements du président de la République, le gouvernement mettra en place une nouvelle aide de l'Etat pour les ménages modestes, sous forme de prime ou de prêt à taux zéro, qui complétera l'apport personnel des accédants. Il faut aussi que le nouveau propriétaire puisse faire face à un accident dans sa vie professionnelle. C'est la raison pour laquelle le gouvernement entend, avec tous les professionnels concernés, lancer une réflexion, qui devra aboutir à une nouvelle formule de prêt intégrant la garantie contre ces risques.

L'accroissement continu de la fiscalité immobilière a découragé l'investissement locatif. Pour inverser ce processus, il est indispensable de rétablir la confiance des investisseurs, notamment par un relèvement significatif de la déduction forfaitaire sur les loyers.

Cette nouvelle politique illustre notre ambition de refaire du logement une activité économique majeure et de construire le droit au logement.

Troisième forme d'exclusion : les conditions de vie dans les quartiers difficiles de nos villes et de nos banlieues. Certains quartiers de nos grandes villes sont devenus des loupes grossissantes de l'exclusion. Une politique de la Ville aux responsabilités, aux procédures et aux financements enchevêtrés n'a fait trop souvent qu'exacerber les tensions et les frustrations qu'on souhaitait apaiser.

Il y a donc urgence à réagir. Au-delà de l'attaque frontale contre le chômage et de l'élan nouveau donné au logement d'insertion, il faut compléter le traitement social des quartiers difficiles par un traitement économique puissant et cohérent.

Pour réussir la réinsertion économique et sociale de ces zones, il faut en particulier compenser leurs handicaps par la réimplantation des services publics et par la mise en œuvre d'un régime fiscal différencié. Cette politique n'a de sens que s'il y a complète communauté de vues et d'action entre l'Etat et les communes concernées, car, au-delà de la réparation des cicatrices du passé, c'est la création d'un habitat et d'un urbanisme nouveau, source d'espoir et, si possible, de bonheur qu'il faut réaliser. J'ai demandé au ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion de préparer un programme national pour l'intégration urbaine qui concrétise cette approche nouvelle des difficultés de la ville et rende l'espérance aux habitants de nos cités et quartiers en difficulté.

Enfin, la solitude et la pauvreté des personnes âgées. Malgré les efforts déployés depuis plusieurs décennies, le grand âge reste encore, trop souvent, facteur d'exclusion, de séparation, de solitude. Il faut remettre nos aînés aussi au cœur de notre société, au cœur du pacte républicain. Actuellement, on évalue à plus de cinq cent mille le nombre de personnes âgées dépendantes. Beaucoup d'entre elles, faute de moyens financiers suffisants et malgré les prestations accordées par les départements, ne peuvent se maintenir à domicile dans des conditions satisfaisantes ou couvrir leurs frais d'hébergement en établissements spécialisés.

Il faut adapter notre société à cette évolution et favoriser du même coup la création de nouveaux métiers correspondant à ces nouveaux besoins. La création d'une allocation de dépendance pourrait susciter cinquante mille emplois nouveaux tout en rendant notre société plus accueillante pour un grand nombre de personnes âgées. Au-delà des expérimentations en cours, il est indispensable de mettre en place au plus tôt cette allocation dépendance. J'ai demandé au ministre de la solidarité entre les générations d'engager dès maintenant toutes les concertations nécessaires pour qu'un projet de loi puisse être déposé avant l'été et que l'allocation puisse être mise en place dès l'automne. Parce qu'il s'agit d'une question relevant de la solidarité nationale, les financements complémentaires nécessaires reposeront sur la communauté nationale tout entière.

Dans le même temps, le gouvernement procédera à un ajustement du minimum vieillesse. Ces actions d'urgence contre les formes les plus scandaleuses d'exclusion n'épuisent pas la question sociale qui nous est posée. C'est d'une politique globale d'intégration et de solidarité que notre pays a besoin.

Politique de la famille, car des familles heureuses sont le meilleur rempart contre l'exclusion et la désintégration sociale. Il faudra au plus tôt mettre en place une allocation parentale de libre choix ouverte à terme dès le premier enfant au profit des parents, qu'ils travaillent ou ne travaillent pas, afin de compenser les frais de garde pour les premiers et l'absence de revenus pour les seconds.

Lire la suite page 8

Le CAE pour faire oublier le CIP

Le gouvernement a retenu deux formules nouvelles pour lutter contre le chômage : le contrat initiative-emploi (CIE) pour les 1,2 million de chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE ; le contrat d'accès à l'emploi (CAE) pour les 691 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans au chômage. Ces deux projets seront soumis *« sans délai »* au Parlement. Le CIE (exonération totale de charges patronales et une prime mensuelle de 2 000 francs pendant deux ans) était connu. En revanche, le contrat-jeune est une surprise. Il s'adressera aux jeunes *« sortant d'une formation en alternance »* (contrat d'apprentissage, de qualification, etc.). Instruit par l'expérience du contrat d'insertion professionnelle (CIP), le premier ministre a rejeté toute idée de « SMIC-jeunes », précisant que ce contrat sera *« rémunéré au SMIC »* intégral et qu'il s'accompagnera d'une *« aide pour l'employeur »*.

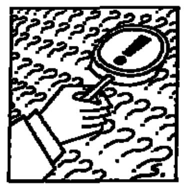
Plusieurs millions d'exclus

On comptait, fin mars, 1 233 487 personnes au chômage depuis plus d'un an (en données brutes) et, au 31 décembre 1994, 908 336 bénéficiaires du RMI (revenu minimum d'insertion), dont 803 303 en métropole. Ce sont les seules données fiables et récentes relatives à la pauvreté et à l'exclusion.

S'agissant des ménages vivant au-dessous du « seuil de pauvreté » (2 480 francs par mois et par « unité de consommation »), il faut remonter à l'enquête de l'Insee réalisée en 1989 : ils étaient alors au nombre de 2 169 744. Pour le reste, il s'agit d'estimations fondées sur le recensement de 1990 : 202 000 exclus du logement (98 000 personnes sans domicile fixe, 45 000 vivant dans des abris de fortune et 59 000 dans des centres d'hébergement), 1 429 000 occupants de « logements hors normes » et 470 000 domiciliés dans des meublés et chambres d'hôtel. Les associations de solidarité font état, globalement, de 5 millions de pauvres.

L'unique pensée du chef du gouvernement

LORS DE SA campagne présidentielle, Jacques Chirac avait prêché pour une présidence modeste. En entendant, mardi 23 mai, Alain Juppé à l'Assemblée nationale, les députés ont découvert un premier ministre humble.



ANALYSE

La déclaration de politique générale d'un nouveau chef de gouvernement peut soulever l'enthousiasme des parlementaires de la majorité en place par son style flamboyant, ou les laisser sur leur faim par son caractère austère. En étant long dans le propos, un premier ministre est sûr d'être complet dans ses ambitions et de donner une image sérieuse de sa fonction, mais il court le risque de susciter l'ennui, voire le désenchantement. M. Juppé assume entièrement ce risque, tout en reprenant complètement à son compte les changements promis aux Français.

A l'évidence, le premier ministre accepte les nouvelles données politiques dans toutes leurs dimensions. La droite a gagné l'élection présidentielle, et les vainqueurs jugent inutile de recommencer une campagne électorale en faisant des effets de tribune et des effets de manche. L'art oratoire n'est plus de mise pour faire rêver l'opinion publique. L'heure est à la gestion du retour dans le monde réel. Le chef du gouvernement doit être désormais animé d'une pensée « unique » : l'orchestration des mesures dont la promesse a conduit le candidat néogaulliste à la victoire finale.

D'une certaine manière, le style du Juppé 1995 ressemble à s'y méprendre à l'affichage politique du Chirac 1974. L'ambition du premier ministre s'efface derrière celle du président de la République, jusqu'à se confondre avec elle. Il y a vingt ans, M. Chirac, chef du gouvernement, annonçait un giscardisme qu'il allait pratiquer pendant deux ans, avant de découvrir qu'il n'avait pas *« les moyens »* de sa politique. Aujourd'hui, M. Juppé annonce qu'il va faire du chiraquisme, rien que du chiraquisme, mais tout le chiraquisme, pour lequel les Français se sont prononcés le 7 mai 1995. Il rappelle néanmoins au chef de l'Etat que, selon l'article 20 de la Constitution, *« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »*. Le président de la République, tant dans son discours d'investiture que dans son message au Parlement, n'avait retenu que le second verbe. Ni le rappel de l'un, ni l'oubli de l'autre ne sont fortuits.

« DÉTERMINER » OU « CONDUIRE »

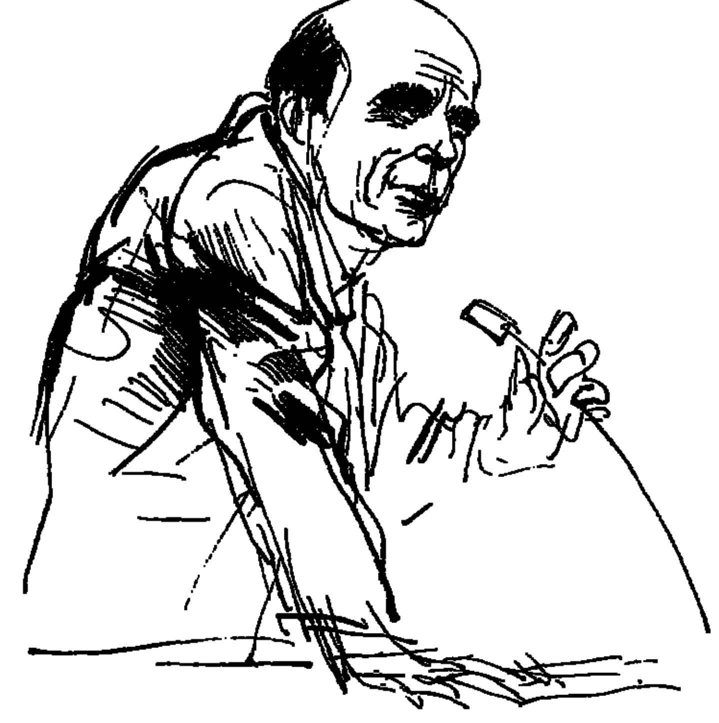
Ils le sont d'autant moins que le chef de l'Etat avait procédé, lundi 22 mai, à une relecture du texte de la déclaration de politique générale en compagnie de son premier ministre. La volonté de M. Chirac de mettre son empreinte sur l'action gouvernementale, autrement dit de la *« déterminer »*, se retrouve dans les premières pages du long discours de M. Juppé. On y réentend des propos très « gauche-gauche », ceux qui étaient présentés comme dépassant les *« clivages anciens »*, qu'avait développés le candidat dans sa campagne. Très pragmatiques, les marchés financiers, du reste, ne s'y sont pas trompés, en laissant d'abord fléchir le franc, avant de découvrir que la suite de la déclaration laissait pointer quelques tournures prudentes, rappelant le balladurisme honni.

Il n'échappera à personne, toutefois, que M. Juppé fait, lui aussi, de la politique. Il n'a pas le même calendrier que Philippe Séguin pour la réforme constitutionnelle – session unique et référendum –, que le président de l'Assemblée nationale veut extrêmement rapide. Il renvoie implicitement le référendum sur l'éducation aux calendes grecques, en le programmant pour le printemps 1998. Il présente des mesures sociales propres à séduire dans l'électorat de gauche, à la veille des élections municipales, mais en renvoyant leur financement au lendemain de cette consultation.

Autrement dit, le nouveau pouvoir veut d'abord parfaire sa victoire présidentielle afin d'avoir les mains libres pour mieux, ensuite, annoncer le chiffre des recettes nécessaires en regard des dépenses promises.

Olivier Biffaud

« Depuis longtemps, on culpabilise les salariés »



Suite de la page 7

Dans le même temps, nous devrons développer et diversifier les possibilités de garde des enfants. A terme, c'est un véritable statut ouvrant droit à la retraite et à la formation qu'il faudra donner à la famille. J'ai demandé au ministre de la solidarité entre les générations d'engager les concertations nécessaires, notamment avec le mouvement familial afin de parvenir rapidement à l'élaboration d'une loi-cadre sur la famille.

Par ailleurs, et pour faire face aux difficultés que connaissent de nombreuses familles, les instructions nécessaires seront données aux préfets pour que les commissions traitant du surendettement des ménages accélèrent les procédures. En outre, il est souhaitable que ces commissions, en particulier dans les premières années des plans qu'elles approuvent, tiennent compte de manière plus équilibrée des nécessités financières des débiteurs.

Politique de la santé publique, ensuite, où de grandes réformes sont aujourd'hui nécessaires. Malgré des dépenses de santé élevées, l'égal accès de chacun à des soins de qualité n'est plus assuré sur l'ensemble du territoire national et la France prend du retard en matière d'actions de santé publique et de prévention. Aucune réforme efficace n'est possible si elle n'est pas conçue et mise en œuvre en étroite collaboration avec les professions de santé et les partenaires sociaux chargés de gérer l'assurance maladie. Je souhaite que soit approfondie l'approche conventionnelle de la politique de santé, et que les médecins et les professions paramédicales soient toujours plus associés à la définition des orientations de notre politique sanitaire. La réforme de l'hôpital doit être préparée avec le même esprit de concertation.

La mise en place du budget global n'a pas atteint son but. Il convient de le remplacer par un système de contrats d'objectifs négociés au niveau régional, fixant dans une perspective pluriannuelle, les missions et les moyens des différentes équipes hospitalières. Pour mener à bien cette réforme, un Haut Conseil sera placé auprès du ministre de la santé et de l'assurance maladie. Présidé par une personnalité éminente du monde médical, il comprendra des représentants de l'ensemble des professionnels de l'hôpital. Ce Haut Conseil de la réforme hospitalière sera, à près de quarante ans de distance, l'équivalent du Comité présidé par le professeur Robert Debré pour préparer la grande réforme de l'hospitalisation de 1958.

La politique volontariste de santé publique que je veux conduire devra aussi combattre avec force le fléau du sida et s'attaquer aux causes multiples de la toxicomanie. La politique de lutte contre le sida devra être globale :

– grâce à l'information d'abord, qu'il faut amplifier car trop souvent encore, le sida est la maladie de l'ignorance, surtout chez les jeunes et les toxicomanes ;

– grâce à l'assistance aux malades tant sur le plan matériel que sur le plan humain, en favorisant le maintien à domicile sous forme d'aide au logement et d'aide ménagère ;

– à la recherche contre le sida qui doit bénéficier des moyens nécessaires et être parfaitement coordonnée.

Toutes les causes de toxicomanie doivent être combattues et des actions ambitieuses engagées. Outre l'intensification de la lutte contre les trafiquants de drogue, des mesures de prévention doivent être prises dans le cadre d'une vaste politique d'information auprès des jeunes. La spirale toxicomanie-sida doit être rompue grâce à des instruments de prévention facilitant notamment l'échange des seringues. L'accès des toxicomanes aux programmes de substitution, dans le cadre de protocoles précis et sous contrôle médical, doit être élargi. Enfin, il faut lancer un grand programme national de recherche en matière de génétique humaine.

Pour aider la médecine à relever ce défi, l'Etat doit faire un effort tout particulier d'aide aux équipes de recherche. Sida, hépatite C, toxicomanie d'un côté, ce sont les maux du présent ; recherche génétique de l'autre pour prévenir et combattre les maladies, c'est la voie de l'avenir de notre santé publique. C'est pourquoi j'ai demandé au ministre de la santé publique de préparer trois programmes de mobilisation nationale, en liaison avec le ministre de la justice pour la toxicomanie, en liaison avec le ministre chargé de la recherche pour la génétique humaine.

Je voudrais enfin évoquer un aspect plus particulier de l'effort national de solidarité : l'égalité sociale avec nos compatriotes des départements d'outre-mer. Le respect de leur identité ne peut servir de prétexte à différer plus longtemps l'achèvement de l'égalité sociale à laquelle ils aspirent légitimement. Conformément aux engagements du président de la République, le gouvernement prendra rapidement les mesures nécessaires dans le cadre d'un calendrier précis et selon des modalités qui feront l'objet d'une large concertation avec les élus et les forces vives de ces départements.

II – Le deuxième front sur lequel va se livrer notre bataille pour l'emploi, c'est la croissance.

Qui dit croissance dit libération des forces vives du pays. La plus importante de ces forces vives, la plus nombreuse, la plus créatrice, n'est pas toujours celle qu'on cite en premier lieu : ce sont les salariés eux-mêmes, les 20 millions de salariés français qui sont, par leur travail, les producteurs de la plus grande partie de la richesse nationale. Depuis longtemps, on les culpabilise. On impute à leurs effectifs ou à leur coût le manque de compétitivité de notre économie. On a même fini par présenter le gel de leurs salaires comme l'alpha et l'oméga de toute politique économique sérieuse. Je ne partage pas ce point de vue.

Tant par souci d'efficacité économique que de cohésion sociale, le gouvernement souhaite que les salariés aient leur juste part des fruits de la croissance revenue. Le SMIC sera relevé, le 1er juillet prochain, d'un pourcentage significatif qui sera fixé après consultation des partenaires sociaux et qui, dans mon esprit, pourrait aller jusqu'au double de l'obligation légale.

S'agissant des négociations salariales du secteur privé, c'est évidemment aux partenaires sociaux qu'il incombe de les poursuivre sans interférence des pouvoirs publics. Le plus grand pragmatisme doit régner en la matière ; la situation des entreprises et des branches doit être appréciée selon leurs possibilités réelles. Le gouvernement attache la plus haute importance à l'intensification du dialogue social. Une nation moderne ne peut vivre et se développer sans un dialogue social nourri qui traduise les aspirations des salariés et des employeurs.

Les partenaires sociaux ont prouvé, à plusieurs reprises, qu'ils savaient prendre leurs responsabilités, notamment quant il s'est agi du rétablissement financier du régime d'assurance chômage, ainsi que dans la gestion des régimes de retraite complémentaire. Je me réjouis que le patronat et les syndicats aient récemment pris l'initiative de programmer des réunions sur des thèmes novateurs allant dans le sens de la création d'emploi. Le gouvernement entend favoriser ce dialogue, de la manière la plus active possible. Il ne s'agit pas pour lui d'imposer aux partenaires sociaux un objectif déterminé, voire des modalités de négociation. Son rôle est d'accompagner et d'encourager leurs démarches, de créer les dispositions législatives et financières, de faire des propositions. C'est dans cet esprit que je m'entretiendrai, dès demain et dans les prochains jours, avec les responsables des organisations syndicales et professionnelles représentatives.

Je me réjouis en particulier des négociations engagées entre les partenaires sociaux sur l'aménagement du temps de travail. Je souhaite qu'elles s'étendent à des domaines nouveaux concernant en particulier l'égalité des droits et l'égalité des chances des femmes et qu'elles débouchent aussi vite que possible sur la mise en place de dispositifs novateurs. La fonction publique ne saurait rester à l'écart de ce vaste mouvement vers plus de souplesse dans le temps de travail. L'Etat employeur doit au premier chef donner l'exemple d'un dialogue social ouvert et constructif. Je demanderai donc au ministre de la fonction publique d'engager avec l'ensemble des partenaires une négociation sur l'aménagement du temps de travail, afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des agents et de renforcer l'efficacité de l'administration.

Cette négociation devra permettre d'envisager les conditions d'un allongement de la durée d'ouverture des services publics et des administrations, et du développement du temps choisi pour les fonctionnaires. Cette souplesse accrue devra respecter le principe fondateur de notre fonction publique qu'est le concours. J'y suis personnellement très attaché. L'ouverture des concours de recrutement aux ressortissants des autres pays de l'Union européenne engagée depuis quelques mois ne doit aucunement remettre en cause ce principe républicain. J'y veillerai.

Participer aux fruits de la croissance est un droit pour les salariés. Mais les retraités ne doivent pas être oubliés. Ils ont participé à l'effort de rigueur. Beaucoup de pensions restent modestes. De surcroît, les retraités ont dû aider bien souvent leurs enfants ou petits-enfants privés d'emplois. Un ajustement des retraites pour tenir compte de l'évolution économique avait été prévu au 1er janvier 1996. J'ai demandé au ministre de la solidarité entre les générations d'engager immédiatement les concertations nécessaires pour examiner les conditions dans lesquelles, dès le 1er juillet prochain, les retraites pourraient être revalorisées.

Bien que nous ayons pris l'habitude de le répéter, nous ne tenons pas assez compte d'une évidence : ce sont les entreprises qui créent les emplois. Libérer les forces vives du pays, c'est donc surtout donner de l'oxygène à nos entreprises, tout spécialement à nos petites et moyennes entreprises, qu'elles soient industrielles, commerciales, artisanales, de services ou libérales.

Le succès de notre bataille pour l'emploi exige un véritable plan PME, organisé autour de quatre axes principaux :

– L'allégement des charges qui grèvent directement le coût du travail. La mise en œuvre du contrat initiative-emploi et du contrat d'accès à l'emploi pour les jeunes va dans ce sens. J'ai demandé que soit également préparé un nouveau dispositif d'allègement fortement concentré sur les bas salaires.

– La réforme de la fiscalité des entreprises ensuite, avec deux points d'application prioritaires : l'allégement des droits de transmission à titre gratuit sur les entreprises familiales ne faisant pas appel public à l'épargne, et une réforme de la taxe professionnelle. Cette taxe doit être revue, avec le souci de ne pas entraver la création d'emplois et de corriger progressivement les disparités de ressources entre collectivités locales.

– Le plan PME doit aussi viser à améliorer et à simplifier les conditions de financement des PME qui doivent pouvoir accéder à des moyens de développement adaptés à la très grande diversité de leurs situations. Un système de garanties renforcé permettra d'augmenter l'offre de crédit aux PME et d'en améliorer progressivement les conditions.

– Enfin, le plan PME doit comporter un allégement de ce qu'on a appelé « l'impôt-formulaire » qui les frappe, c'est-à-dire une simplification drastique des formalités administratives ou para-administratives de tous ordres qui leur sont infligées. L'une des premières mesures concrètes consistera à ouvrir un guichet unique pour l'emploi dans des conditions sur lesquelles je reviendrai dans un instant.

Libérer les forces vives, c'est enfin promouvoir les nouveaux emplois et les nouveaux métiers. Il ne sert à rien de déplorer la disparition des emplois que le progrès technique ou la compétition internationale – pourvu qu'elle soit loyale – détruisent. Ne menons pas de combats d'arrière-garde. Des gisements de nouveaux emplois apparaissent dans le même temps, qui correspondent à de nouveaux besoins, à de nouveaux projets, à de nouveaux progrès. Il faut les recenser plus systématiquement et favoriser leur développement. C'est ce qui a été commencé depuis quelques années. Par exemple, dans le domaine des services de proximité, de la sécurité, de l'action humanitaire, voire des activités marchandes.

Il existe notamment de nombreux métiers liés à la protection de l'environnement. Ce sont les métiers visant à assurer la qualité des paysages ou à contrer les effets néfastes induits par certaines activités économiques. Ils ne sont pas encore assez développés en France. Ce sont aussi tous ceux qui seront créés par les nouvelles technologies permettant de prévenir les pollutions ou de concevoir des produits moins polluants. Entreprises et pouvoirs publics doivent joindre leurs efforts pour que se développent les emplois dans les éco-industries et les services liés à l'environnement.

III – Troisième front : l'éducation.

En regroupant sous l'autorité du même ministre l'éducation, l'enseignement supérieur, l'insertion professionnelle ainsi que la recherche, j'ai voulu donner corps à l'une de mes convictions les plus fortes : c'est de notre capacité à mettre en harmonie notre système éducatif et le monde du travail que dépendra, en fin de compte, le succès de notre bataille pour l'emploi. Non que j'assigne à l'éducation de nos enfants le seul objectif de les préparer à un métier. Lequel d'ailleurs, puisqu'on nous affirme, que dans une même vie professionnelle ils auront à changer plusieurs fois de métier ?

L'école, au sens le plus large du terme, a pour mission fondamentale de former le jugement, l'esprit critique, la personnalité. Elle dispense la culture générale qui fait de l'enfant un adulte libre dans un monde où il devra sans cesse trier le vrai du faux, l'information de la propagande, la pensée droite du raisonnement biaisé. Mais la situation économique et sociale de notre pays étant ce qu'elle est, nous n'avons plus le droit de négliger l'autre grande vocation de l'école : la préparation à la vie professionnelle. Même si le chômage n'épargne désormais plus les cadres et les professionnels qualifiés, l'acquisition d'une formation demeure un atout irremplaçable dans la recherche d'un emploi. En outre, pour l'ensemble de notre

Premier enfant et personnes dépendantes

Le premier ministre a annoncé la création de deux nouvelles prestations. Une allocation parentale de libre choix serait versée, *« à terme »*, dès le premier enfant, que les parents aient une activité professionnelle ou non. *M. Juppé estime qu'« il faudra au plus tôt mettre en place »* cette aide, qui devrait entraîner la suppression d'autres prestations. A terme, une loi-cadre donnera au membre du couple restant chez lui pour élever ses enfants *« un véritable statut ouvrant droit à la retraite et à la formation »*. Une allocation pour les personnes âgées dépendantes vivant chez elles ou en maison de retraite devrait voir le jour *« dès l'automne »* en remplacement d'une allocation compensatrice déjà existante et en s'inspirant de l'expérience menée dans douze départements où est versée une aide mensuelle de 4 300 francs maximum, avec l'aide de la Sécurité sociale. M. Juppé a prévenu que les *« financements complémentaires nécessaires »* reposeront *« sur la communauté nationale tout entière »*.

Le relèvement du SMIC et des retraites

Le premier ministre s'est engagé à relever le SMIC, au 1er juillet, *« d'un pourcentage significatif, qui pourrait aller jusqu'au double de l'obligation légale »*. Ce relèvement du salaire minimum oscillera entre 3,5 % et 4 %, indique-t-on à Matignon. Le premier ministre va donc au-delà du traditionnel « coup de pouce » accordé par ses prédécesseurs socialistes. Il est plus généreux qu'Edouard Balladur, qui n'avait accordé que l'augmentation légale en 1993 et 1994. Pour le reste, la politique salariale dans le secteur privé relève, *selon M. Juppé*, des entreprises et des branches professionnelles. De leur côté, les retraités du régime général (salariés), dont les pensions n'ont augmenté que de 1,2 % en janvier, auront droit à un « ajustement » dès le 1er juillet, alors que la loi ne prévoyait une révision de leur situation que début 1996. M. Juppé n'en a pas indiqué le niveau.

Faciliter l'accès à la propriété

Avec l'annonce du lancement, dès 1995, d'un programme de 10 000 *« logements d'insertion »*, les mesures destinées à relancer *l'accession à la propriété constituent le principal volet du plan*-logement annoncé par Alain Juppé. Un nouveau type de prêt à taux zéro ou une prime pourraient permettre aux *« ménages modestes »* de devenir propriétaires. Jacques Chirac, au cours du débat télévisé du 2 mai, avait précisé que cette nouvelle aide de l'Etat pourrait s'appliquer aux ménages disposant d'un revenu situé entre 1,5 et 3 fois le SMIC et représenter un montant *« de l'ordre de 120 000 francs pour une famille de deux enfants »*. Dans un livre-programme, *En mal de toit*, publié en mars, le nouveau ministre du logement, Pierre-André Périssol, précisait que la durée de remboursement dépendrait *« des revenus et de la composition familiale »* et que *« le montant de ce prêt « gratuit » serait de 20 % environ du coût de l'acquisition »*.

Un plan-emploi dont l'efficacité reste à démontrer

IL EN EST des plans en faveur de l'emploi comme de ces monuments célèbres, trop connus avant même d'avoir été visités : ils déçoivent. Les mesures annoncées mardi 23 mai par Alain Juppé pour lutter contre le chômage n'ont, certes, pas encore eu le temps de décevoir, mais, à peine connues, elles ont suscité une question, notamment de la part des syndicats : ces remèdes sont-ils à la mesure du mal qui *« gangrène le corps social »*, pour reprendre l'expression utilisée par le premier ministre dans sa déclaration de politique générale ?

ANALYSE

La mobilisation de l'appareil d'Etat est indéniable, et la visite impromptue du président de la République aux préfets réunis au ministère de l'intérieur, le 22 mai, est sans doute plus qu'un symbole. L'engagement personnel du premier ministre, qui attend pour le 30 juin un état des gisements d'emplois département par département, est, lui aussi, incontestable. Qui s'étonnera qu'en ce début de septennat, M. Juppé affiche un volontarisme plus net que celui de M. Balladur à l'aube d'une nouvelle cohabitation, en 1993 ?

Cela étant dit, les réformes annoncées ne diffèrent guère, par leur nature, de celles qui ont été menées au cours des deux années écoulées, ni même, sur certains points, de celles des prédécesseurs socialistes. La croissance ? Son développement suppose *« une libération des forces vives du pays »*. Le chef du gouvernement a promis un plan pour les PME, d'autant plus attendu que les petits patrons ont plébiscité le candidat Chirac. La mise en harmonie du système éducatif et du monde du travail ? La gauche avait brisé quelques tabous sur ce point, mais c'est une œuvre de longue haleine, qui ne fera sentir ses effets qu'avec retard. Les emplois de proximité ? Le premier ministre a évoqué les besoins existant dans de nombreux domaines (garde des enfants, environnement, sécurité), sans préciser comment les rendre solvables (à l'exception des personnes âgées).

AJOUTS À LA PANOPLIE

Les mêmes interrogations pèsent sur l'assainissement des finances publiques *« au service de l'emploi »*. Les réformes annoncées entraîneront plusieurs dizaines de milliards de francs de dépenses supplémentaires, et M. Juppé a renvoyé au « collectif » budgétaire de juin une éventuelle hausse de la TVA. Restent les aides publiques, dont le nouveau gouvernement, comme les précédents, n'est pas avare. Tout en promettant une simplification du dispositif existant, il ajoute à une panoplie déjà fort riche deux formules nouvelles : le contrat initiative-emploi (CIE) pour lutter contre le chômage de longue durée (1,2 million de personnes) et le contrat d'accès à l'emploi pour les sept cent mille jeunes de moins de vingt-cinq ans inscrits à l'ANPE.

Le CIE sera-t-il bénéfique pour l'emploi ? Selon le « baromètre » mensuel de *La Tribune Desfossés*, sondage fait auprès de trois cents patrons de PME, 42 % d'entre eux déclarent qu'il *« les incitera à créer de nouveaux emplois »*. A condition, toutefois, que leur activité rende ces embauches nécessaires. Reste l'effet de substitution. Durant la campagne, les experts balladuriens estimaient que le CIE coûterait 30 milliards de francs avant même d'avoir créé le premier emploi, les entreprises licenciant pour réembaucher des salariés au moindre coût.

M. Juppé, qui ne sous-estime pas ce risque, a décidé de faire *« confiance au sens civique »* des chefs d'entreprise. Moins optimistes, des experts du ministère du travail rappellent que, pour le contrat de retour à l'emploi (CRE), cet effet de substitution avait été massif. En outre, la nouvelle formule pourrait « cannibaliser » l'ancien CRE et rendre à peu près nuls les effets du contrat initiative-emploi.

Jean-Michel Bezat

« Réunir pour réformer, tel sera notre mot d'ordre en matière d'éducation »

économie, l'existence d'une main-d'œuvre aux compétences et au savoir-faire de haut niveau est un atout considérable dans la compétition internationale.

L'enjeu est donc important. Pourtant, de l'école primaire à l'enseignement supérieur, notre système d'éducation et de formation peine à remplir ses missions. Il faut donc le réformer. Les grands axes de la réforme à entreprendre sont, à mes yeux, au nombre de trois :

Il nous faut tout d'abord imaginer des pédagogies et des rythmes scolaires qui préservent au mieux l'équilibre des enfants. Je propose deux réponses : une plus grande autonomie des établissements d'une part, qui doit permettre à chacun de trouver des solutions appropriées aux besoins des élèves qu'il accueille et d'offrir des parcours individualisés aux enfants en difficulté ; l'aménagement des rythmes scolaires d'autre part, pour une prise en compte globale du temps des enfants. En partenariat avec les collectivités locales, toutes les expériences en ce sens devront être encouragées dès lors qu'elles iront dans l'intérêt des enfants, surtout lorsqu'elles proposent des activités sportives, culturelles ou scientifiques en complément du temps scolaire.

Et je tiens à rendre hommage au président de l'Assemblée nationale, qui, dans sa ville d'Epinal, nous a montré la voie.

Il nous faut également développer des formations technologiques et professionnelles de haut niveau. Trop souvent considérée comme un pis-aller pour les élèves en situation d'échec, l'orientation vers ce type de formation doit devenir un véritable choix. Il est essentiel que les jeunes soient mieux informés, au sein même des établissements scolaires, sur les métiers, les orientations et les formations professionnelles qui leur sont offertes et les débouchés qu'elles leur donneront sur le marché du travail.

Il importe d'établir des liens plus étroits entre l'école et l'entreprise grâce au développement de l'offre de stages, à la participation de professionnels et de cadres à des activités d'enseignement, ou à la formation des tuteurs qui encadrent les jeunes lors des stages en entreprises. Dans un monde où les qualifications évoluent de plus en plus vite, il faut favoriser l'adaptation des compétences et des savoirs tout au long de la vie professionnelle. Pour ceux qui n'ont pas tiré tout le bénéfice de leur formation initiale, il convient de reconnaître un droit à une deuxième chance.

Adapter notre système éducatif aux enjeux de la lutte pour l'emploi, c'est aussi réformer les premiers cycles universitaires. La démocratisation des universités est devenue une réalité. Encore faut-il que l'enseignement supérieur ne *soit pas une machine à organiser* des naufrages pour repérer les meilleurs nageurs. L'effort, comme toujours quand il s'agit d'éducation, doit porter sur les cycles initiaux, je veux dire sur les premiers cycles de notre système universitaire. Ils sont aujourd'hui en état d'étouffement. L'Etat a besoin de nouveaux *partenaires. Depuis plusieurs* années, les collectivités locales et surtout les régions sont parties prenantes dans la politique universitaire. Leur effort financier a permis le lancement du plan université 2000.

Il faut maintenant passer d'un système de cofinancement à un système de coresponsabilité. Il n'est question ni de remettre en cause les diplômes nationaux, ni le statut des personnels, mais de définir le rôle de chacun et de clarifier les financements. La modernisation du premier cycle, c'est-à-dire la diversification des filières, qui doivent davantage tenir compte de la réalité du marché du travail appréciée dans chaque bassin d'emploi, est un outil indispensable de l'aménagement du territoire. Ce sont les conditions d'accueil dans les cycles universitaires initiaux qui décident du maintien « au pays ». La jeunesse de nos régions est dans les premiers cycles universitaires. Faire qu'elle s'y sente bien chez elle est d'intérêt national.

Les objectifs étant ainsi définis, il nous faut aussi définir la méthode. Réunir pour réformer, tel sera notre mot d'ordre. Dans cet esprit, l'examen par le Parlement de la loi de programmation du nouveau contrat pour l'école ira jusqu'à son terme. Par ailleurs, j'ai demandé au ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle d'organiser, sur le modèle de la commission Marceau Long, et dans la continuité de la concertation qui a abouti au « nouveau contrat pour l'école », une réflexion qui associera tous les secteurs de l'opinion, tous les usagers du système éducatif, tous ses responsables et partenaires. Cette commission pilotera des états généraux de l'éducation, comme l'a demandé le président de la République.

Au terme de cette réflexion, le ministre proposera les orienta*tions qui lui paraîtront nécessaires.* Lorsque l'accord le plus large sera trouvé autour d'un projet qui répondra aux attentes de la société française, alors un référendum pourra être organisé, qui sera l'étape ultime de la réforme attendue et donnera au projet rassembleur l'accord solennel des Français.

Quant à la recherche, son destin est essentiel pour nous. Comme le disait le général de Gaulle, la France a besoin de chercheurs qui soient des *« trouveurs »*. Nous devons former des *« trouveurs »*, leur assurer l'emploi éminent qu'ils méritent et faire notre fierté nationale de leur audience internationale. Notre rang dans le monde se mesure certes à notre effort financier en matière de recherche. Il s'apprécie surtout en termes de résultats scientifiques et de rayonnement. C'est à cette aventure rigoureuse et dûment évaluée que j'invite nos organismes de recherche, nos laboratoires privés, nos fondations et nos associations.

Tous ensemble, nous devons gagner, aux points les plus stratégiques, cette bataille du savoir qui doit ouvrir des champs encore insoupçonnés d'innovation et d'emploi.

IV – L'exclusion combattue, les forces vives libérées, l'éducation réformée..., comment l'Etat peut-il, à son tour, contribuer au succès de notre bataille pour l'emploi ?

Nous devons avoir en tête cette question cruciale en engageant la nécessaire modernisation de l'Etat. L'Etat doit tout d'abord être le catalyseur des énergies de la nation. Pour qu'il joue pleinement ce rôle, j'ai notamment décidé la création d'un comité interministériel pour le développement de l'emploi qui sera animé par le secrétaire d'Etat pour l'emploi directement placé auprès de moi.

Ce comité réunira l'ensemble des ministères concernés, et, au *premier chef, celui du travail, du* dialogue social et de la participation et celui du développement économique et du plan.

Il aura une triple fonction :

– Coordonner et animer les réflexions et propositions des différentes administrations sur l'emploi.

– Mettre en œuvre la nouvelle procédure d'étude d'impact sur l'emploi, préalable à toute décision gouvernementale.

– Coordonner les comités départementaux et régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle de façon à prendre en compte les initiatives venues du terrain. J'ai réuni hier après-midi les préfets, pour leur demander de convoquer sans délai ces comités et de désigner auprès d'eux un « commissaire pour l'emploi » chargé d'organiser la mobilisation de tous les partenaires locaux. Ils devront me remettre avant le 30 juin une étude complète sur les possibilités de maintien et de création d'emplois dans leur département, notamment dans le domaine des nouveaux métiers. Cette étude préparera notamment la mise en place de l'allocation dépendance. Ils devront également *me proposer dans le meilleur délai* les conditions dans lesquelles pourrait être ouvert dans chaque département un guichet unique pour l'emploi. Ce guichet réunira en un même lieu des agents de la direction du travail et de l'emploi, de l'ANPE, des Urssaf, des chambres de commerce et d'industrie... Il accomplira pour le compte des entreprises, et particulièrement des PME, l'ensemble des démarches liées à l'attribution des aides de l'Etat destinées à favoriser la création d'emplois. Son rôle sera déterminant pour le succès du contrat initiative emploi et du contrat « jeunes » d'accès à l'emploi.

Au-delà de cette « mise sous tension » de tous les acteurs du développement économique et social, la modernisation de l'Etat au service de l'emploi implique de nouvelles et strictes disciplines. La première de ces disciplines est la remise en ordre des finances publiques. Laisser se creuser le déficit budgétaire, c'est agir contre l'emploi. Car l'Etat doit alors s'endetter, ce qui renchérit le coût de l'argent et freine d'autant les investissements et la croissance.

La gestion de nos finances pu*bliques sera inspirée par la volonté* de respecter les engagements qui lient la France à ses partenaires européens, et,notamment l'objectif de limitation des déficits publics à 3 % du PIB qui résulte du traité de l'Union européenne. Les étapes vers cet objectif seront franchies, année après année, et il ne faut pas dissimuler que leur mise en œuvre imposera de grands efforts qui devront être répartis justement entre tous les Français. La réduction de l'endettement de l'Etat constitue l'une des priorités de la remise en ordre de nos finances publiques. Dans cette optique, le programme de privatisation sera activement poursuivi et les recettes qui en résultent devront contribuer au remboursement de la dette. Pour être à la hauteur de nos grands partenaires européens, notamment l'Allemagne et le Royaume-Uni, un freinage de la dépense publique est indispensable. Il nécessitera une énergie et une volonté sans faiblesse.

Dans cette perspective, le président de la République a exprimé son souhait de voir la maîtrise des finances publiques placée sous le contrôle du Parlement et invité celui-ci a se doter de moyens d'actions renforcés. Le gouvernement prendra les initiatives de son ressort et émet le vœu d'obtenir le plus rapidement possible les premiers résultats des travaux d'évaluation. Toutes les conséquences en seront tirées dès la préparation du budget pour 1996. Evaluer l'efficacité et la pertinence de la dépense publique doit devenir une discipline permanente. Remettre de l'ordre dans nos finances publiques, c'est aussi moderniser notre fiscalité.

Les impôts qui financent l'Etat et les collectivités locales, comme l'ensemble des ressources qui financent la protection sociale, ont mal vieilli. La réforme attendue doit permettre de construire une fiscalité claire, compréhensible par tous et plus équitable. Elle devra permettre une répartition plus juste de l'ensemble des prélèvements fiscaux et sociaux. Concrètement, je souhaite, en premier lieu, procéder à une réforme de l'impôt sur le revenu, en cohérence avec celle des ressources finançant la protection sociale.

Elle permettra d'alléger la fiscalité sur les revenus du travail et l'épargne investie dans les entreprises. L'impôt ne doit plus constituer un frein à l'initiative personnelle, à la prise de responsabilité, à l'embauche et aux investissements productifs. Il ne doit pas privilégier l'argent qui dort par rapport à l'argent qui s'investit pour créer des emplois. J'ai demandé au ministre de l'économie et des finances d'élaborer un projet en ce sens pour la loi de finances pour 1996.

Je ne reviens pas ici sur la réforme de la taxe professionnelle, *que j'ai déjà évoquée. Elle sera* partie intégrante de la grande tâche de modernisation qui nous incombe. Cette exigence d'assainissement financier vaut aussi pour les comptes sociaux, notamment ceux de l'assurance maladie.

Lire la suite page 10

Un « haut conseil » pour l'hôpital

Faisant référence à la grande réforme de 1958, du professeur Robert Debré, qui avait notamment créé les centres hospitalo-universitaires (CHU), le premier ministre a plaidé pour une réforme de l'hôpital (300 milliards de francs de dépenses par an). M. Juppé l'a inscrite dans son *« programme à moyen terme »*, qui s'étendra jusqu'au printemps 1998. Comme la politique de santé, qu'il entend élaborer avec les professionnels, cette réforme devra être menée dans un *« esprit de concertation »*. Elle prévoira la suppression du budget global (l'enveloppe financière globale, instaurée en 1984) et son remplacement par des *« contrats d'objectif négociés au niveau régional »*. Ceux-ci fixeront, dans un *« cadre pluriannuel, les missions et les moyens »* des équipes hospitalières. Pour conduire cette réforme dans les meilleures conditions, un *« haut conseil »*, présidé par une personnalité éminente du monde médical, sera *« placé auprès du ministre de la santé »*.

Des mesures classiques contre l'exclusion

ANALYSE

ELLE EST DONC désignée comme l'ennemi numéro un. En consacrant à « l'exclusion » le premier quart d'heure de son discours, et en trouvant à ce sujet les formules sans doute les plus fortes, Alain Juppé a rappelé que la lutte contre *« la fracture sociale »*, thème central de la campagne présidentielle de M. Chirac, sera bel et bien *« la première exigence de l'action collective »* et de son gouvernement.

La parade qu'entend déployer le gouvernement demeure néanmoins d'un grand classicisme : politique de l'emploi, politique du logement, politique de la ville. A leur manière, tous les précédents gouvernements ont usé de ces trois importants leviers de l'action publique. L'idée d'une loi d'orientation contre la grande pauvreté, demandée par la plupart des asso*ciations de solidarité regroupées dans le col*lectif Alerte, avait été reprise par Jacques Chirac le 27 mars. M. Juppé n'en fait pas mention.

De même, il n'a pas eu un mot pour un secteur qui joue parfois un rôle décisif : celui de l'économie sociale et des entreprises d'insertion. Il n'a pas plus évoqué ce que pourrait être une « action humanitaire d'urgence » en la matière, mission dévolue au secrétaire d'Etat Xavier Emmanuelli. Enfin, des débats qui ont ponctué la campagne électorale (réquisitions de logements, gratuité des transports pour les chômeurs, revenu minimum d'existence pour les moins de vingt-cinq ans), le premier ministre ne s'est pas fait l'écho.

LA FISCALITÉ DES BANLIEUES

Après l'emploi, et les dispositifs à destination des chômeurs de longue durée et des jeunes, M. Juppé a détaillé sa *« nouvelle politique du logement »*. Mesure classique : la création de dix mille logements d'insertion. Plus inédite est l'annonce de la création, avant l'hiver, de *« dix mille logements d'extrême urgence »*. Faute de précisions, cette décision pourrait viser le « parc social de fait » – vieux logements, hôtels meublés, appartements en loi 1948 – et les immeubles vides ou abandonnés, qui pourraient être utilisés par le biais de *baux de location conclus avec des associations*. En revanche, le premier ministre ne dit rien d'une taxe « d'inhabitation », demandée par de nombreuses associations et organismes et qui inciterait les propriétaires de logements vides (et donc exemptés de taxe d'habitation) à les remettre sur le marché.

En matière de logement, le gouvernement parie d'abord sur la relance de l'accession à la propriété. Elle *« libère des places dans les logements HLM, qui doivent être réservés à ceux qui en ont le plus besoin »*, estime M. Juppé. Les déboires du PAP (prêt aidé d'accession à la propriété) dans les années 80, qui a multiplié les situations de surendettement de ménages modestes, laisse entrevoir les difficultés qui attendent Pierre-André Périssol, nouveau ministre du logement.

Le troisième volet concerne les quartiers en difficulté, *« loupes grossissantes de l'exclusion »*. Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, croyait enfin tenir, après avoir écouté le chef du gouvernement, son *« plan Marshall pour les banlieues »*. Il lui reviendra en effet de préparer, selon M. Juppé, *« un programme national pour l'intégration urbaine »*. Au-delà d'actions déjà lancées par les précédents gouvernements – réhabilitation, réimplantation de services publics –, le premier ministre a insisté sur la nécessité d'un *« traitement économique cohérent et puissant »*.

L'innovation résidera dans la mise en place *« d'un régime fiscal différencié »*, accordant de larges exonérations aux entreprises s'installant dans ces quartiers. La loi d'orientation de Charles Pasqua sur l'aménagement du territoire autorise déjà de telles mesures.

François Bonnet



« La simplicité sera systématiquement recherchée »

Suite de la page 9

La situation actuelle est marquée par l'opacité des comptes et l'enchevêtrement des compétences. *Il faut y substituer une* autre logique : celle de la clarté et de la confiance mutuelle. Pour cela, il faut opérer le partage entre les dépenses de solidarité – qui doivent relever de l'Etat et être financées par l'impôt –, et les dépenses d'assurance – *qui doivent* être gérées par les partenaires sociaux et financées par les cotisations salariales et patronales.

Une première étape a été engagée en matière d'assurance-vieillesse en 1993 avec la création du fonds de solidarité vieillesse. Elle doit être élargie à l'assurance-maladie. Le but est de remettre aux partenaires sociaux un dispositif d'assurance-maladie cohérent, grâce à une nouvelle répartition des financements des dépenses de santé entre l'Etat et l'assurance-maladie. Cette démarche de clarification *doit s'engager très vite.* Des rapports d'experts ont été présentés au cours des dernières années. Nous disposons de tous les éléments pour avancer. Je souhaite qu'une loi soit discutée au Parlement dès cet automne.

Bien entendu, cela suppose que les déficits cumulés de 1994 et 1995 *soient apurés. Moderniser l'Etat,* c'est le rendre plus efficace dans ses fonctions régaliennes. J'évoquerai ici la fonction de sécurité et d'ordre républicain. L'une des aspirations les plus fortes et les plus légitimes de nos concitoyens est de vivre dans un monde tranquille. Ils ne veulent plus connaître la hantise *de l'insécurité*. C'est pourquoi en ce domaine aucune action, aucun secteur ne devront être négligés. Le Parlement a voté la loi d'orientation sur la sécurité. Le gouvernement en achèvera la mise en œuvre réglementaire.

La police de proximité, au service quotidien de tous, doit être plus présente sur le terrain et assurer un meilleur accueil des plaignants. C'est elle qui doit combattre les comportements inciviques et les atteintes à l'environnement, qui sans être nécessairement de nature pénale, contribuent grandement à l'instauration d'un climat d'inquiétude *et de malaise dans la vie quotidienne*. La lutte contre la petite délinquance, appellation bien discutable au demeurant, doit être au centre des préoccupations des *services de police et de gendarmerie.* Une amélioration sensible est possible : depuis 1993, nous avons stabilisé les chiffres de l'insécurité, et entre 1986 et 1988, alors que M. Jacques Chirac était premier ministre, l'action de la police et de *la gendarmerie, appuyée par* les cours et les tribunaux, avait permis d'enregistrer pour la première fois depuis longtemps une baisse très sensible – 12 % en deux ans – des faits constatés dans toutes les régions et dans tous les secteurs *de la criminalité et de la délinquance.*

L'actualité montre *aussi* que nous devons mener une lutte sans merci contre les grands trafics internationaux, les produits stupéfiants, le blanchiment de l'argent sale, les activités mafieuses organisées en réseau complexes mais *dangereusement efficaces, et qui* constituent un immense péril pour notre société.

Enfin, la sûreté de la France, la veille contre les menées terroristes, *la protection des structures* de l'Etat seront, dans l'esprit républicain qui a toujours prévalu en France, assurées avec la plus grande vigueur. Cette volonté suppose que soit fait le meilleur emploi des moyens dont le pays dispose, et en premier lieu que le partage des devoirs et des responsabilités fixé par la loi soit scrupuleusement mis en œuvre. Les collectivités locales et l'Etat devront aussi définir rapidement leur champ respectif d'intervention *afin* que les forces de police et de gendarmerie centrent leur action sur les domaines prioritaires que je viens d'évoquer et qui sont, sans ambiguïté, de la responsabilité de l'Etat.

La complémentarité de ces deux *composantes de la force publique* – police et gendarmerie –, la coor*dination* de leur action, l'enrichissement de leurs savoir-faire respectifs sont à la fois des atouts et des enjeux pour demain. La sécurité, c'est sans doute une affaire de moyens, c'est bien sûr le recours aux techniques les plus modernes, mais c'est avant tout l'affaire *des hommes et des femmes* qui ont choisi de consacrer leur activité professionnelle au service de la paix publique et de l'ordre républicain, et auxquels je rends l'hommage que méritent leur dévouement et leur engagement.

Trop souvent, et de façon simpliste, les notions de sécurité et de contrôle de l'immigration ont été liées. La lutte contre l'immigration clandestine relève de la double compétence des tribunaux et des services de police ; elle doit être conduite sans faiblesse, car l'on connaît bien toutes les dérives auxquelles conduit l'entrée sur notre territoire de personnes en situation irrégulière, exposées ainsi à tous les dangers. L'application de la législation sur la circulation des personnes doit se faire dans l'esprit des accords de Schengen, dont la mise en œuvre devra être contrôlée et rigoureuse.

Un Etat moderne, selon nos vues, est aussi un Etat équilibré et impartial. Réformer l'Etat, c'est *rééquilibrer les pouvoirs* constitutionnels. Comme l'a indiqué le chef de l'Etat à maintes reprises, il faut revenir au sein du pouvoir exécutif à un partage des tâches conformes à l'esprit initial de la Ve République : le président de la *République fixe les grandes orientations*, le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Quant au Parlement, il légifère et contrôle. Tels sont les principes dont nous ne devons pas nous écarter. L'art et la manière de gouverner devront changer, *et* cela dépend d'abord de la volonté des hommes. Mais le moment est aussi venu d'apporter à la Constitution les aménagements qui garantiront le respect des prérogatives du Parlement et qui renforceront la démocratie.

Le président de la République vous a *fait part* de sa volonté de vous soumettre une réforme constitutionnelle visant tout à la fois à élargir le champ d'application du référendum et à instaurer *une session unique du Parlement.* L'impartialité de l'Etat, c'est aussi le respect de l'autorité judiciaire gardienne constitutionnelle de la liberté individuelle. Respecter l'autorité judiciaire, c'est respecter scrupuleusement l'indépendance de ses *juges et assurer la prompte* exécution de leurs décisions. Mais s'en tenir à ces bonnes intentions ne suffirait pas. Respecter l'autorité judiciaire, c'est également lui assurer les moyens de son fonctionnement.

Or l'Etat *s'est trop longtemps* exonéré de l'effort qui devrait être fait pour le budget de la justice. Il ne lui a pas donné les moyens nécessaires à son fonctionnement même, qu'il s'agisse de sa modernisation ou du nombre de ses *agents qui se voient reprocher des* délais de jugement trop longs. Avec la loi de programme du 6 janvier dernier relative à la justice, la barre a commencé à être redressée. Mais l'effort doit être poursuivi et s'inscrire comme l'une des priorités du gouvernement, tant pour les juridictions judiciaires que pour les juridictions *administratives* qui garantissent que l'Etat se soumet au droit.

Moderniser l'Etat, c'est enfin le rapprocher du citoyen. L'extension du champ d'application du référendum ira *dans ce sens. C'est* aussi l'ambition originelle de la décentralisation, ambition parfois perdue de vue aujourd'hui. Une nouvelle loi de décentralisation aura pour objectif d'opérer une clarification dans la répartition *des compétences entre les diffé*rents échelons d'administration territoriale, afin de la rendre plus efficace et plus compréhensible par nos concitoyens. En outre, les relations entre l'Etat et les collectivités locales devront évoluer, afin qu'un véritable partenariat s'instaure au service du bien public. *Dans cet esprit, le gouvernement* proposera aux collectivités territoriales la conclusion d'un pacte qui leur assurera, sous le contrôle du Parlement, la stabilité des relations financières avec l'Etat à laquelle elles aspirent légitimement.

L'avenir de la décentralisation dépend enfin de la capacité de l'Etat à *se réformer lui-même* afin d'être en mesure d'assurer ses missions régaliennes. J'entends mettre en œuvre une politique ambitieuse de déconcentration, qui *intègre la logique* de délocalisation des activités administratives. J'entends donner un nouveau souffle à nos services publics en motivant leurs agents, en accroissant leur polyvalence, en privilégiant la souplesse de l'organi*sation. A ces conditions, nous* pourrons répondre aux attentes de nos concitoyens. C'est d'abord à eux que nous devons penser. L'Etat est à leur service.

Les associations sont l'expression vivante du développement *d'une démocratie de participation* à laquelle nos concitoyens sont de plus en plus attachés. Quelques chiffres le prouvent : 700 000 associations en activité, 50 000 créations par an, 20 millions de membres. Les associations doivent *disposer de moyens accrus. Le* président de la République les a définis : mise en place d'une aide forfaitaire à la création et au démarrage, statut du bénévolat, augmentation des déductions fiscales pour les dons, reconnaissance d'une « utilité sociale » des associations, plus souple que la reconnaissance d'utilité publique, et qui donnerait des possibilités accrues de patrimonialité, d'exonérations fiscales et d'aides à la formation, possibilité pour les associations d'employer des *jeunes appelés du contingent*, encouragement au recrutement des salariés permanents.

Mmes et MM. les députés, le pouvoir ne doit pas seulement être plus équilibré, mieux partagé, *il* doit aussi être plus modeste. Il ne *s'agit pas d'instaurer un* Etat minimum. Il ne s'agit pas de faire des choix techniques là où s'imposent des choix politiques. Un Etat modeste n'est pas un Etat évanescent et affaibli. C'est un Etat ambitieux mais économe et efficace. Un Etat qui écoute les Français et les associe à la conduite des affaires de la France. *Un Etat qui décide de l'es*sentiel et qui fait confiance aux initiatives individuelles. Un Etat qui facilite la libération des énergies au lieu de les entraver.

Une des tâches prioritaires de mon gouvernement sera, dans cet esprit, d'endiguer la floraison réglementaire qui rend aujourd'hui *le droit obscur, instable* et *finalement injuste*. Chaque réforme nouvelle devra être accompagnée d'une suppression de normes existantes. La simplicité sera systématiquement recherchée dans la définition des procédures administratives. J'ai la conviction que notre pays a besoin aujourd'hui de renouer avec ce qui est une de ses traditions les plus anciennes et les plus bénéfiques : *la codification du droit* pour rendre la règle commune plus accessible, plus claire et plus juste. Je compte là encore sur le concours du Parlement et sur le travail des parlementaires qui sont les premiers, je le sais, à vouloir légiférer *autrement.*

V – Dans notre bataille pour l'emploi, nous devons demander plus à l'Union européenne.

Si nous voulons que les citoyens des nations qui constituent l'Union aient davantage foi en *l'Europe et* qu'ils la sentent plus proche d'eux, elle doit les convaincre qu'elle est *décidée* à faire plus pour répondre à leur préoccupation prioritaire : l'emploi. C'est d'ailleurs dans cet esprit que la présidence française du conseil de l'Union a inscrit l'emploi en tête de son programme de travail. Il est vrai que l'Europe a déjà beaucoup fait pour le développement *des échanges*, pour la croissance, et donc pour l'emploi. *L'économie* française en a largement profité. Ne l'oublions pas !

Mais le doute s'insinue aujourd'hui dans les esprits. Nombreux sont ceux qui voient dans l'évolution de *la construction européenne*, et notamment dans *l'élargissement* à de nouveaux Etats membres, un risque d'affaiblissement de la préférence communautaire, de remise en cause des politiques communes, de mutation lente vers une simple zone de libre-échange. La crainte existe *aussi que l'Europe* aille vers une mise en cause des services publics. La France œuvrera pour que les nécessaires évolutions réglementaires *préservent* la qualité des services publics dans le respect des traditions d'organisation nationale. *Face à cette possible* dérive, la France doit afficher clai*rement ses intentions* et montrer, en étroite concertation avec son partenaire allemand, le chemin à suivre. C'est ce qu'a déjà entrepris de faire le président de la République en rencontrant le chancelier Kohl.

Le conseil européen de Cannes doit être un moment fort et donner un nouveau départ pour l'Union, dans la perspective de la conférence intergouvernementale de 1996. Il doit d'abord donner une impulsion décisive aux grands projets de transport et de communication dont le principe et la liste ont été arrêtés dès 1994 à Corfou et Essen. Ces grands projets apporteront une double contribution à *la* croissance et à l'emploi en Europe et en France : en premier lieu, les quelque 90 *milliards* d'écus qui y seront consacrés, dont 40 milliards d'ici à la fin du siècle, susciteront la création directe de très nombreux emplois *dans les secteurs* du bâtiment, des travaux publics et des équipements ; en second lieu, ces voies ferrées, ces autoroutes, ces ponts, ces réseaux d'énergie ou de communication qui relieront les pays européens entre eux rendront plus facile la circulation des biens et des personnes, contribueront à l'amélioration du fonctionnement du marché intérieur et renforceront la compétitivité de l'économie européenne.

La France est d'autant plus attachée à ces grands projets qu'elle a depuis longtemps donné l'exemple au plan national. Elle a d'ores et déjà permis, sous sa présidence, que la contribution communautaire au financement des plus mûrs d'entre eux, dont le TGV-Est, puisse commencer à être versée dès cette année. Le conseil européen de Cannes sera appelé à en dresser un premier bilan et à tenir la main à leur bon avancement. Cannes doit aussi permettre de progresser vers la monnaie *unique*. Depuis quelques mois, l'équité de la compétition économique *est menacée* au sein de l'Union par certains mouvements de changes.

Lire la suite page 12

Achever la décentralisation d'ici à 1998

***Edouard Balladur et Charles Pasqua** aurant attaché leurs noms* **à la loi du 5 février 1995 sur l'aménagement et le développement du territoire. Jacques Chirac, Alain Juppé et ses ministres imprimeront, eux, leur marque à une nouvelle loi de décentralisation. Chacun de ces textes est censé contribuer à la réforme de l'Etat et au rapprochement des institutions républicaines et du citoyen. Comme le gouvernement précédent, celui de M. Juppé prendra son temps, puisque l'objectif fixé est 1988. *M. Pasqua avait en préalable, de l'été 1993* à mai 1994, engagé un grand débat dans le pays. Alain Juppé, Jean-Louis Debré et Claude Goasguen prendront deux ans pour consulter les élus locaux, afin, selon les termes du premier ministre, d'*« achever »* la décentralisation. Il s'agit de clarifier le rôle de chaque échelon politique et administratif, et, parallèlement, de continuer la politique de transfert en province des activités administratives dont la localisation à Paris n'est pas indispensable.**

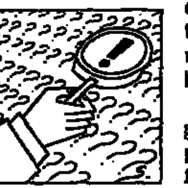
La privatisation d'Usinor

Le budget 1995 prévoit 55 milliards de francs de recettes de privatisations, et seuls 5,5 milliards ont été réalisés, à ce jour, après la *mise sur le marché de la Seita en* février. Le calendrier sera donc particulièrement serré, et les capacités d'absorption de la Bourse de Paris mises à rude épreuve. La [illegible] les 51 % restants de Renault, les 10 % [illegible]

Usinor-Sacilor est la première privatisation prévue, pour une recette attendue de 15 à 20 milliards de francs. Jacques Chirac ayant déclaré le 3 mai, à Metz, lors de sa campagne électorale, son *« opposition à la privatisation sans préalable social négocié avec les syndicats »*, le dossier est actuellement soumis à l'examen de Matignon. Les négociations en cours concernent un nouvel accord social, qui prévoit, notamment, de faciliter le temps partiel en contrepartie d'embauches de jeunes. *L'introduction en Bourse du groupe sidérurgique pourrait avoir lieu avant l'été.*

Des réformes, mais pas de financement

C'EST LE DANGER de l'exercice : à énumérer une cascade de réformes, on s'expose parfois au risque d'en laisser certaines dans l'ombre ou de *commettre, volontairement ou non,* quelques omissions. La déclaration de politique générale d'Alain Juppé en est l'illustration. Si elle fourmille de mesures, elle peut aussi se lire au travers de ses silences.



ANALYSE

Le volet fiscal du projet gouvernemental est, de ce point de vue, éloquent. Réforme de la taxe professionnelle, abaissement des droits de succession, refonte de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux : M. Juppé a multiplié les annonces, mais sans que l'on sache précisément quelle est la philosophie du projet. Vise-t-il à modifier de fond en comble le système fiscal, pour don*ner plus de place aux impôts indirects et moins aux* impôts directs ?

Sur le même registre, la politique salariale fixée par M. Juppé est loin d'être transparente, car, s'il a annoncé un coup de pouce en faveur du SMIC, il n'a pas parlé de la réforme du salaire direct, qui constituait pourtant l'un des grands thèmes de la campagne de M. Chirac.

La plus grande surprise, cependant, est ailleurs : du financement de son substantiel programme d'action, le premier ministre n'a presque pas soufflé mot. Tout juste a-t-il souligné que le projet de *loi de finances rectificative* (*« collectif budgétaire »*) devra *« dégager, si nécessaire, après une* [illegible] *sures d'économies,* [illegible] *de financement* [illegible] *soires qui permettront de maintenir le cap de la réduction des déficits ».*

Si nécessaire... La formule, en fait, ne trompe personne. Pour sa première intervention publique, M. Juppé n'a sans doute pas souhaité, dans le flot des réformes annoncées, faire figurer les plus impopulaires. Celles-ci devraient donc être annoncées au lendemain des élections municipales, car, quoi qu'il en dise, le premier ministre sait que des mesures d'économies budgétaires ne suffiront pas *– et de très loin – à équilibrer les dépenses* annoncées.

TVA « TEMPORAIRE »

Le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, Philippe Auberger (RPR), a ainsi affirmé au *Monde* que le gouvernement pourrait économi*ser 25 milliards de francs de crédits* (dont les 17 milliards gelés par Edouard Balladur), engranger près de 40 milliards de francs de recettes supplémentaires grâce à un relèvement de 18,6 % à 20 % du taux majoré de la TVA et 15 milliards de francs par diverses recettes diverses (taxe sur les produits pétroliers ou sur les tabacs, etc.), soit un *collectif budgétaire de quelque 80 milliards de* francs.

Certes, ce calcul n'est pas celui du gouvernement, mais il a le mérite de souligner les conséquences financières du projet du premier ministre. Sur France 2, mardi 23 mai, celui-ci a d'ailleurs confirmé qu'une hausse *« temporaire »* de la TVA pourrait être décidée, *«* [illegible] *bouclée la loi de finances rectificative ».* C'est évidemment là que le bât blesse. Une hausse, même provisoire, de la TVA est une mesure délicate à mettre en oeuvre, parce qu'elle pèse sur les prix et ponctionne davantage les bas revenus que les plus élevés.

Ensuite, un plan d'économies budgétaires est toujours difficile à mettre en chantier. M. Juppé est bien placé pour le savoir. Quand son prédécesseur, M. Balladur, avait décidé de geler 19 milliards de francs de crédits budgétaires, au début de l'année, il avait laissé entendre, comme Jacques Toubon à la culture, tout le mal qu'il pensait de la décision (*Le Monde* des 3 et 7 mars) et avait finalement obtenu que son ministère, celui des affaires étrangères, soit en grande partie épargné. Le « gel » avait donc été ramené de 19 milliards à 17 milliards.

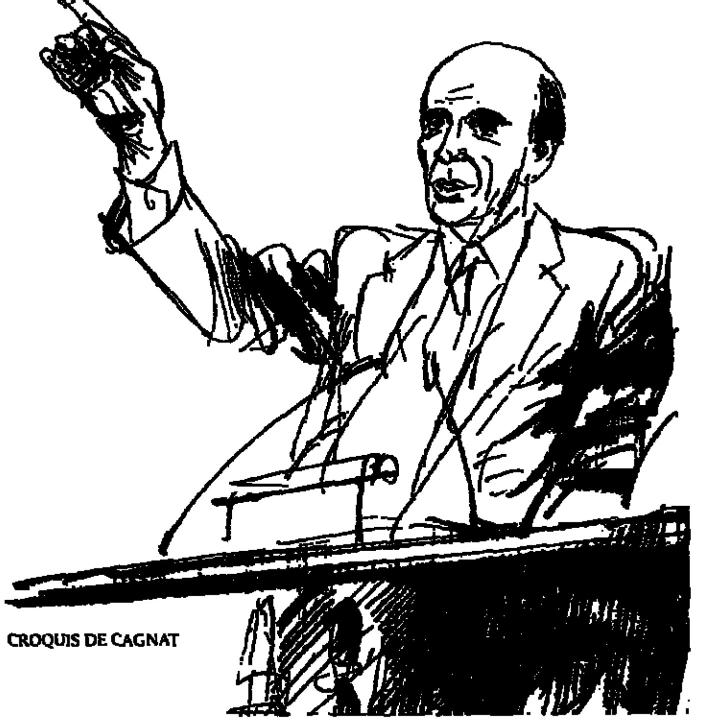
C'est l'ironie de l'histoire : sauf à laisser filer les déficits – ce qu'il a exclu –, M. Juppé va devoir maintenant reprendre le plan d'économies budgétaires contre lequel il avait protesté. Il en aura d'autant moins le choix qu'il a de nouveau pris l'engagement d'affecter les recettes des privatisations au *désendettement* de l'Etat et non aux dépenses courantes, ce qui risque d'entraîner un manque à gagner de 50 milliards de francs pour le budget de 1995.

Laurent Mauduit

La réforme de l'impôt sur le revenu

Alain Juppé** est resté elliptique sur la réforme de l'impôt sur le revenu. Il a simplement souligné que sa refonte devrait être *« en cohérence avec celle des ressources finançant la protection sociale ». « Pour cela,* a-t-il indiqué, *il faut opérer le partage entre les dépenses de solidarité, qui doivent relever de l'Etat et être financées par l'impôt »*, et les dépenses d'assurance, financées par les cotisations sociales. Le premier ministre a donc laissé ouvertes plusieurs pistes. Une première solution consisterait à abaisser l'impôt sur le revenu et à relever la TVA, pour compenser des diminutions de charges sociales. Une seconde solution, qui a la préférence d'Alain Madelin, *ministre de l'économie* et des finances, irait jusqu'à la fusion de *l'impôt sur le revenu* et de la contribution sociale généralisée (CSG). Dans les deux cas, il s'agirait d'un bouleversement du système fiscal français, dont la progressivité serait alors fortement atténuée.**

« La France milite pour une Europe qui en soit une »



CROQUIS DE CAGNAT

Suite de la page 10

Même si notre économie supporte globalement ce choc, plusieurs secteurs de notre industrie, ainsi que nos paysans et nos pêcheurs, en souffrent.

Restaurer les conditions d'une compétition économique équitable est indispensable. Pour cela, il faut *que chacun respecte les engagements* pris dans le cadre du traité de Maastricht : pour progresser vers la monnaie unique, les économies européennes doivent se rapprocher les unes des autres, et respecter les règles de convergence posées par le traité. La France respecte la plupart de ces critères, et *elle poursuivra l'assainissement* de ses finances publiques pour remplir, le moment venu, la totalité des conditions *imposées par l'entrée* dans l'Union européenne et monétaire. Chacun doit en faire autant, et doit se doter d'une stratégie crédible de convergence économique. C'est à ce prix que les inconvénients de la situation actuelle pourront *être traités. La France y sera* particulièrement attentive, notamment lors des exercices de surveillance multilatérale qui seront prochainement conduits sous sa présidence.

La stabilité de notre monnaie *constitue à mes yeux à la fois un* objectif de politique économique et un gage fondamental de l'engagement européen de la France. Le gouvernement, à qui il revient de veiller à la valeur du franc, conduira une politique économique et budgétaire garantissant la stabilité et la solidité de notre mon*naie au sein* du système monétaire *européen, afin de remplir les conditions* prévues au 1er janvier 1998, pour une mise en œuvre au 1er janvier 1999, par le traité sur l'Union européenne. Dans cette perspective, l'indépendance de la Banque de France est un atout décisif. Cannes *doit* enfin donner le coup d'envoi de la préparation de la *conférence intergouvernementale* de 1996.

La présidence française a, de ce point de vue, atteint son but : le rapport du conseil des ministres sur le fonctionnement du nouveau traité a été établi et adopté ; le groupe de travail des représentants des ministres des affaires étran*gères est prêt à fonctionner. Encore* faut-il lui fixer maintenant les grandes orientations qui le guideront dans ses réflexions. On les perçoit aisément.

D'abord la question de l'efficacité des institutions : comment faire fonctionner à 15, puis à 21 et au-delà, des organes conçus pour *la petite Europe ?* La France est prête à faire des propositions pour *renforcer le Conseil et sa présidence*, rationaliser les procédures de décision, clarifier les relations avec la commission, renforcer le contrôle démocratique en impliquant plus fortement les Parlements nationaux. Mais la question institutionnelle n'épuise pas le débat.

D'autres problèmes cruciaux pour l'avenir de l'Europe devront *être un jour ou l'autre posés :*

– Comment l'Union économique et monétaire dotée d'une monnaie unique pourra-t-elle vivre au sein du grand marché dès lors que d'autres Etats membres n'auraient pu stabiliser leur monnaie ?

– Quelle relation faut-il organiser entre la banque centrale indépen*dante et le conseil des ministres* responsable de la conduite de la politique économique ?

Il n'est pas sûr que la conférence intergouvernementale de 1996 puisse aborder ou trancher ces différents points. Mais il est nécessaire d'engager dès maintenant une réflexion approfondie, en étroite *concertation avec nos grands partenaires européens.* De même, devons-nous nous interroger et interroger nos voisins sur le type d'Europe économique et politique que nous voulons bâtir à l'échéance des dix prochaines années. La *France continue à militer en faveur* d'une Europe qui en soit une, c'est-à-dire qui préserve l'acquis communautaire et ses politiques communes, qui affirme sa personnalité et ses intérêts dans la compétition mondiale, qui se dote des *moyens d'assurer son identité* et sa sécurité.

Je veux insister en particulier sur l'enjeu que constitue l'attitude européenne au sein de la nouvelle Organisation mondiale du commerce. Le combat que nous avons mené au moment de la conclusion du cycle de l'Uruguay n'est pas achevé. L'OMC doit veiller à la liberté des échanges et au respect des engagements pris. Elle doit aussi définir et faire appliquer des règles du jeu claires en matière sociale et environnementale et contribuer à la réorganisation d'un système monétaire international dont les dérègle*ments actuels sapent les bases* mêmes du libre-échange. Avant de nous engager dans tout nouveau cycle de négociations ou d'envisager une zone de libre-échange euro-américaine, assurons donc la bonne mise en place et le bon fonctionnement de *l'OMC !*

VI – La bataille pour l'emploi se livre enfin sur le front international.

Il nous faut y retrouver l'esprit de conquête qui permettra à la France de mieux défendre ses intérêts et d'affirmer son rang de grande puissance dans la compétition mon*diale. Notre pays a tous les atouts* pour réussir. Nous ne le savons pas toujours, tant nous montrons de complaisance à souligner nos faiblesses plutôt que nos forces. Et pourtant ! malgré nos limites physiques, nous sommes le quatrième exportateur mondial de biens et de services. Nos entreprises, qu'il *s'agisse de nos grands groupes de* réputation internationale mais aussi de nombreuses PME, font preuve d'une créativité et d'une combativité exemplaires, que nous devons soutenir.

Notre démographie, même s'il faut beaucoup l'améliorer par une politique familiale ambitieuse, nous donne un avantage relatif par rapport à beaucoup de nos voisins *européens. Encore faut-il regretter* que cet avantage relatif n'incite pas plus de Français à s'expatrier et à *servir leur pays à l'étranger.* Pourtant, les Français de l'étranger sont le visage de notre pays aux quatre coins de monde. Les obstacles au développement de leur présence – scolarisation des enfants, protection sociale, sécurité – méritent une *plus grande attention des pouvoirs* publics.

Mais je voudrais plus particulièrement souligner certains atouts français que notre pays se doit de jouer avec plus d'audace :

– la filière agroalimentaire en *premier lieu.*

L'agriculture est une des grandes richesses de la France, reconnue comme telle par tous les Français. Je sais que nos agriculteurs sont prêts à contribuer à la création des emplois et des richesses indispen*sables à la bonne santé de l'écono*mie nationale. C'est pourquoi l'agriculture restera au cœur des priorités économiques et sociales des prochaines années. Sur le plan international, l'agriculture est un des atouts maîtres de la France. Nous sommes le deuxième exportateur mondial de produits agricoles non transformés et le premier exportateur de produits agricoles transformés.

Pour conserver ces positions, il faut une approche offensive du devenir de la politique agricole commune et de l'approfondissement de l'Union européenne, où la préférence communautaire ne devra faire l'objet d'aucun compromis. Il conviendra de veiller à maintenir l'ensemble des acquis de la politique agricole commune lors de l'entrée des pays d'Europe centrale et orientale dans l'Union européenne, comme nous l'avons fait à chaque nouvelle adhésion. Les agriculteurs des nouveaux Etats membres devront être soumis aux même règles que les agriculteurs *français. En particulier,* ils devront faire les mêmes efforts de maîtrise de la production, ce qui impliquera une période de transition nécessairement longue.

Sur le plan national, l'agriculture gardera son rôle irremplaçable, *tant pour l'économie que pour* l'aménagement du territoire. Afin de conforter le rôle économique de l'agriculture, je souhaite que soit poursuivie la modernisation des structures des exploitations sans remettre en cause leur caractère familial. Parmi les mesures nouvelles qui devront être prises rapidement *à cet effet, une réforme de la fisca*lité agricole distinguant les bénéfices réinvestis dans l'exploitation de ceux qui rémunèrent justement le travail de l'agriculteur sera l'une de mes priorités avec la politique d'allégement des charges. Une importance toute particulière devra être accordée au maintien à un ni*veau élevé de la masse des crédits* bonifiés, moyen indispensable de financement des activités agricoles du fait de la faible rentabilité des capitaux dans ce secteur.

J'ai conscience que tout ceci resterait lettre morte sans la présence des hommes et des femmes qui, chaque jour, font la force de notre agriculture et construisent son avenir. La reconnaissance de leur tra*vail passe par l'amélioration de la* situation des conjoints des exploitants et des autres membres de la *famille associés à leur activité.* Il est nécessaire d'arriver le plus rapidement possible à l'égalité des droits de l'exploitant et de son conjoint.

– Deuxième atout français : la mer.

Le président de la République a *eu l'occasion de réaffirmer* à plusieurs reprises la vocation de grande puissance maritime de la France. Le gouvernement a la volonté de rendre à notre pays son rang de puissance océanique de premier plan. La mer doit redevenir une ambition pour notre pays. Dans le secteur de la pêche, la prio*rité consistera à encourager, grâce* à une loi d'orientation, les activités de production nécessaires à l'approvisionnement de notre industrie de transformation et de produits frais. Les professionnels de la pêche seront étroitement associés à la dé*finition de cette politique dans le* cadre de conférences annuelles. Un effort sera engagé pour rendre notre marine marchande et nos ports plus compétitifs et leur permettre ainsi de concourir à l'indépendance *économique de notre* pays et à la réussite commerciale *de nos entreprises.* Le maintien d'une industrie de la construction navale performante et dynamique constitue également un objectif essentiel pour le gouvernement. Là encore, la concertation avec les professionnels permettra d'engager *le renouveau attendu* pour favoriser la modernisation de la flotte, la formation des hommes et la sécurité du transport en mer.

De façon plus générale, l'ambition maritime de la France sera affirmée dans l'ensemble des domaines *d'activité liés à la mer : la* marine nationale, l'aménagement *et la protection* du littoral, la surveillance de nos côtes et la lutte contre la pollution, le tourisme, la navigation de plaisance et la recherche océanographique. Plusieurs départements ministériels sont aujourd'hui chargés des différents aspects de cette politique maritime. Je n'exclus pas de regrouper *l'ensemble de leurs compétences* sous une autorité ministérielle unique. Je compte demander à une personnalité compétente de me proposer dans les meilleurs délais, et après avoir largement consulté les professionnels, la formule qui conciliera au mieux l'efficacité de l'Etat et l'intérêt de ce secteur.

– Troisième atout français : la recherche.

Le développement de la recherche est un grand enjeu pour la France. C'est de la qualité et de *l'importance de la recherche* actuelle que dépend la puissance économique future de notre *pays.* Nous souffrons d'un retard en matière de recherche-développement dans les entreprises, qui ne représente *que* 1,5 % du PIB en France, contre 1,8 % en *Allemagne* et 2,2 % au Japon. De plus, cette recherche est concentrée *sur certains secteurs*, ce qui rend fragiles à long terme les résultats de notre industrie. Les entreprises qui innovent et font l'effort de recherche le plus important sont aussi celles qui exportent le plus. La recherche est *donc la condition de la* performance économique et des créations d'emplois futures. *Je* veillerai à ce que les efforts de nos entreprises en faveur de la recherche et de l'innovation soient encouragés. Pour être pleinement efficaces, ils *devront s'inscrire* dans une logique de coopération internationale et avant tout *européenne*. C'est, là encore, une condition pour que l'Europe *devienne* aussi compétitive que ses grands partenaires mondiaux, les Etats-Unis et le Japon.

– Quatrième atout français : le rayonnement culturel et linguistique.

Partout *dans le monde*, France rime avec culture. Le prestige de *nos créateurs contemporains*, la richesse de notre patrimoine, l'amour de notre langue continuent d'exercer une véritable fascination. J'ai eu la chance de ressentir, dans l'exercice de mes précédentes fonctions, la légitime fierté qu'inspirent à tout responsable *français les* témoignages d'enthousiasme pour *notre culture reçus dans tous les* pays étrangers visités, ce que j'appelais souvent « la demande de France ». Il nous faut donc développer la dimension culturelle et linguistique de notre action internationale et donner une impulsion nouvelle à la francophonie.

Il nous faut, plus fondamentalement encore, nourrir notre dynamisme culturel national. Pour cela *l'Etat doit avoir une politique* culturelle ambitieuse, dont l'impact sur l'emploi est de surcroît plus important qu'on ne l'imagine. La culture nous donne aussi des armes pour lutter contre l'exclusion sociale. Lorsque le tissu social se déchire, comme c'est le cas dans les zones urbaines en difficulté, la culture crée des occasions de vie communautaire. Elle rapproche les individus, *notamment les jeunes* ; elle les fait échapper au désœuvrement ; elle offre à tous des valeurs *communes*, celles de la liberté, de la modernité, de la créativité. Construire *dans une banlieue* une bibliothèque, un lieu de répétition musicale, un café-musique, créer une œuvre d'art dans un espace public, inciter les acteurs culturels comme les compagnies de théâtre et de danse, les groupes musicaux, *à venir* au contact des populations pour distraire, animer, sensibiliser, éduquer, tout *cela constitue* la trame d'une politique culturelle ambitieuse, généreuse, au *service* de l'intérêt collectif.

Cette ambition suppose que l'objectif fixé par le président de la République de porter les crédits de la *culture* à 1 % du *budget* de l'Etat soit atteint dès cette année. Forte de ses entreprises, *de son* agriculture, son ambition maritime, de sa recherche, de son rayonnement culturel et linguistique, la France peut et doit affirmer sa vocation de puissance mondiale. Elle doit, pour cela, conserver les moyens de son indépendance, *c'est-à-dire une défense* forte et autonome.

Nous serons fidèles aux *principes* fondamentaux de notre politique de défense. Comme vient de le rappeler le président de la République, la défense de la France repose en premier lieu sur nos forces de dissuasion nucléaire, qui assurent la protection *des intérêts* vitaux de la nation. Ces forces seront maintenues au niveau de suffisance requis par les évolutions techniques et internationales.

Lire la suite page 14

La mer réhabilitée

Le premier ministre a voulu dissiper la mauvaise impression qu'avait laissée, parmi les populations maritimes, l'annonce de la formation de son gouvernement. *En déclarant* que la mer est, comme la filière agro-alimentaire, *« un atout que notre pays doit jouer avec plus d'audace »*, il s'est voulu, à la fois, rassurant et volontariste. *« La mer doit redevenir une ambition pour notre pays »*, a-t-il ajouté.

Les organisations professionnelles de pêcheurs, qui sont, pour la plupart, satisfaites d'être rattachées à l'agriculture, apprendront avec plaisir que le gouvernement veut mettre en chantier une loi d'orientation pour la pêche, sur le modèle des lois d'orientation agricole de 1960 et 1962, en *s'inspirant* aussi de la loi Puech sur la modernisation de l'agriculture du 4 février. *Pour pousser encore plus loin* la similitude avec l'agriculture, M. Juppé a parlé de *« conférences annuelles »* entre les professionnels de la pêche et les pouvoirs publics.

L'embarrassant référendum sur l'éducation

MAINTENU dans ses fonctions, François Bayrou aura la satisfaction de tenir ses promesses et l'avantage de paraître honorer celles du nouveau gouvernement. Non seulement *Alain Juppé a affirmé que la loi de programma*tion pour l'école, défendue avec ténacité par le ministre de l'éducation nationale, sera votée par le Parlement, alors que personne ne donnait très cher de ce texte, mais la perspective du référendum sur l'école, *maintes fois promis par* l'actuel président de la République, *s'éloigne dans le temps.*



ANALYSE

Il y a peu, M. Bayrou n'avait pas eu de mots assez durs pour qualifier l'idée d'un référendum sur l'éducation, allant jusqu'à affirmer qu'il ne serait pas le ministre qui le mettrait en œuvre.

ÉVITER LA COLÈRE DES ENSEIGNANTS

Il n'est pas certain qu'il se trompe. Cette consultation, point-phare du programme de *Jacques Chirac sur l'éducation, engage un pro*cessus de longue haleine – une révision de la Constitution, suivie d'une vaste réflexion, puis d'« états généraux » de l'éducation – dont le calendrier paraît incertain. Sans particulièrement traîner le pas, on arriverait au printemps 1998, soit aux élections législatives : une façon de ranger au rayon des fausses bonnes idées un projet qui a soulevé l'opposition résolue des syndicats d'enseignants.

L'examen de la loi de programmation pour l'école, en revanche, pourrait être débloqué afin qu'elle puisse être présentée au *Sénat* après son adoption en première lecture à l'Assemblée le 22 décembre 1994. Reprenant l'essentiel des 158 mesures du « nouveau contrat pour l'école », elle engage le gouvernement pour les cinq ans qui viennent à hauteur de 14 milliards de francs. Longuement négociée avec l'en*semble des organisations syndicales, la loi Bay*rou doit compenser la révision manquée de la loi Falloux. *Au moins dans les deux ans à venir*, elle sera, avec le contrat d'accès à l'emploi, le fer de lance de la politique éducative du gouvernement de M. Juppé.

Le futur référendum se trouve-t-il ainsi vidé de son contenu ? Le premier ministre a fixé les trois orientations de la future consultation. La première – l'aménagement des rythmes scolaires, serpent de mer de la réforme éducative – *avait déjà fait l'objet d'un débat dans* 40 000 conseils d'école en juin 1994. M. Bayrou s'était bien gardé de trancher en faveur d'une *solution* nationale, renvoyant aux collectivités territoriales, aux autorités académiques et aux parents le soin de négocier un arrangement local. Le premier ministre n'a pas fait autre chose en encourageant *« toutes les expériences »* qui prendraient en compte d'autres activités en complément du temps scolaire.

LES PREMIERS CYCLES UNIVERSITAIRES

Pour l'université, *M. Juppé s'est cantonné* à l'avenir des premiers cyles. Il s'est contenté de reprendre à son compte l'une des idées avancées par Jean de Boishue, le nouveau secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, qui préconise une démarche de *« coresponsabilité »* avec les régions pour *« élargir »* le financement *des établissements. Cette proposition, qui entre* plutôt dans le champ de l'extension des lois de *décentralisation sur la répartition des compé*tences entre l'Etat et les collectivités locales, méritерait, aux yeux des universitaires, d'être complétée par d'autres dispositions.

Car c'est aussi là que doit se livrer la *« bataille de l'emploi et de l'insertion des jeunes »*. Le gouvernement d'Edouard Balladur s'y était cassé les dents avec le contrat d'insertion professionnelle (CIP). Celui de M. Juppé devra faire preuve *d'une grande habileté* pour « vendre » son contrat d'accès à l'emploi, aux contours encore mal définis.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Les droits de transmission des entreprises allégés

Alain Juppé a annoncé un *« allègement des droits de transmission à titre gratuit sur les entreprises familiales ne faisant pas appel public à l'épargne »*. L'engagement avait été pris par Jacques Chirac durant sa campagne. Estimant que les droits de succession pesant sur les *entreprises familiales sont* à l'origine de quatre-vingt mille chômeurs de plus chaque année, le chef de l'Etat avait promis qu'il les diminuerait fortement.

La réforme est moins consensuelle qu'il n'y paraît. D'abord, cette baisse, qui profiterait à des revenus élevés, aurait un effet pervers : les contribuables héritant d'un pavillon seraient assujettis à des droits fiscaux supérieurs à ceux qui bénéficieraient de la transmission d'une entreprise. Le système envisagé écornerait donc le principe de l'égalité devant l'impôt. De plus, le nombre de quatre-vingt mille chômeurs est contesté : les études du Conseil des impôts, qui font autorité en la matière, n'étayent pas la démonstration.

« 1 % » pour la culture

Tous les candidats à l'élection présidentielle l'avaient promis : le budget du ministère de la culture devrait représenter 1 % de celui de l'Etat. *Le premier ministre a tenu à honorer les promesses de* Jacques Chirac. Dès cette année, a-t-il assuré. Cette mesure symbolique avait été réclamée par *Jean Vilar au début des années 70.* En 1981, le budget de la rue de Valois ne dépassait pas 0,45 % du total des crédits dépensés par l'Etat. *Jack Lang l'avait hissé à 1 % en 1993,* mais un « collectif budgétaire » l'avait fait retomber sous la barre fatidique. Avec Jacques Toubon, il avait continué à s'effriter, pour ne représenter plus que 0,93 %.

Le petit milliard de francs qui sera ajouté aux quelque 14 milliards actuels sera le bienvenu. Il s'agit même d'une question de survie pour ce ministère dont l'action est chaque année davantage hypothéquée par le fonctionnement des lourdes institutions qui ont été créées depuis une quinzaine d'années.



e qui en soit une

l'éducation

« Les Françaises et les Français demandent des actes et des résultats »

Suite de la page 12

Le gouvernement proposera rapidement au chef de l'Etat les éléments d'appréciation nécessaires sur la question des essais nucléaires. Notre devoir est de garantir la crédibilité et l'efficacité de notre dissuasion en toutes circonstances, tout en conservant l'objectif de conclusion d'un traité d'interdiction des essais pour la fin de 1996. Notre pays entend contribuer pleinement à la lutte contre la prolifération, marquée tout récemment par la reconduction indéfinie du traité de non-prolifération nucléaire.

Notre fidélité à la vocation de la France conduit aussi à écarter un *modèle de défense replié sur* lui-même. Dans cette perspective, l'adaptation de nos moyens à la nouvelle donne stratégique, politique et économique constitue un impératif. L'armée de demain appelle, c'est une évidence, un accroissement de la professionnalisation de nos unités et de leur disponibilité opérationnelle. Cet effort est déjà engagé. Il faut aller plus loin. *Il me paraît nécessaire*, sur ce sujet fondamental qui touche l'un des piliers traditionnels de notre politique de défense, à la fois d'ouvrir largement le débat et de prendre le temps de la réflexion. Je souhaite que le président de la République et le *gouvernement puissent disposer* des éléments nécessaires et incontestables qui permettront de déterminer les voies possibles et les contraintes d'un passage progressif à une armée plus largement professionnalisée.

En accord avec le président de la *République, j'ai décidé à cette fin* de constituer une commission nationale chargée d'un audit et d'un rapport pour le gouvernement dans un délai de quelques mois. Ses conclusions guideront les orientations que définiront, en 1996, le chef de l'Etat et le gouvernement. Cette commission sera largement ouverte et comprendra, outre les représentants des institutions militaires et de l'administration, des élus, des représentants de *la société civile et des experts* indépendants. Elle associera bien évidemment votre commission de la défense.

L'adaptation de nos armées suppose que soient menés à bien l'effort d'équipement de nos forces et la satisfaction de leurs besoins *opérationnels, selon les orienta*tions fixées l'an dernier par le Parlement pour la période 1995-2000. Un équilibre devra être trouvé entre le souci de disposer des équipements modernes, pour lesquels d'importants investissements ont déjà été consentis, l'intérêt de les *compléter par des programmes* nouveaux que justifie l'évolution prévisible du contexte stratégique – particulièrement dans les domaines spatial, aérien et maritime – et la volonté de respecter nos engagements de maîtrise des finances publiques. La modernisation de notre industrie de défense doit être accélérée. Elle constitue un élément fondamental de notre *indépendance et de notre* statut international. Elle doit, elle aussi, participer à la bataille pour la croissance et pour l'emploi.

Notre objectif sera d'abord de conforter la base industrielle et technologique indispensable à la sécurité du pays comme à notre ambition pour l'Europe. *Cela* implique d'encourager la constitution de pôles industriels puissants, au *niveau national et européen*, capables de rivaliser avec les grandes firmes mondiales : l'enjeu de ce véritable combat est ici, ni plus ni moins, la survie de certaines de nos principales industries.

Cette politique industrielle accordera aussi la priorité à l'emploi, *conformément à l'engagement gé*néral du gouvernement, étant entendu que cette priorité devra bénéficier aux secteurs les plus productifs et les plus porteurs pour la croissance. L'avenir s'incarnera dans notre apport à la construction de la défense européenne. *Cet objectif a déjà été rap*pelé à plusieurs reprises par le président de la République. Tous les domaines de la défense sont concernés à un titre ou à un autre par la dimension européenne : l'organisation de nos forces, nos capacités de renseignement et de *logistique*, nos *industries*, notre politique d'équipement.

L'évolution des institutions politiques européennes, de l'Union européenne comme de l'UEO, doit permettre de donner une cohérence à ce mouvement progressif mais irréversible. Nous devons, pierre par pierre, faire l'Europe de la défense sans défaire l'Alliance atlantique, qui incarne le lien essentiel et durable de solidarité entre l'Amérique et notre Vieux Continent. *C'est dans* cette perspective que je suggère un nouveau partenariat euro-atlantique qui marquerait la volonté commune de l'Europe et des Etats-Unis de contribuer à la stabilité mondiale.

La France dispose – c'est un autre point fort – d'un outil diplomatique efficace et respecté. *La réforme* que j'ai conduite au Quai d'Orsay lui a permis de se moderniser, de réorganiser son administration centrale et de mobiliser son réseau de postes à l'étranger autour d'objectifs précis. Il faudra poursuivre cet effort d'adaptation et de rationalisation et donner à ce grand service de l'Etat, dans le cadre d'un véritable budget de *l'action extérieure de la* France, les moyens d'action sans lesquels les politiques les mieux conçues resteront lettre morte.

Ma première préoccupation est bien évidemment le conflit dans l'ex-Yougoslavie. Aucun pays n'a fait davantage que la France pour favoriser le retour à la paix, et je tiens à rendre hommage à la mémoire de nos soldats tombés au *service de cette cause. Tant d'ef*forts et de sacrifices n'ont pas été inutiles, loin de là, mais ils n'ont pas permis de trouver jusqu'à présent la percée vers la paix. Au contraire, le ciel s'est assombri, et la situation, chacun en est conscient, ne peut rester long*temps en l'état. Suivant la ligne* proposée par la France, le groupe de contact poursuit ses efforts en vue d'obtenir la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine par Belgrade. Si ce pas était franchi rapidement, une nouvelle dynamique de paix pourrait se faire *jour*. Notre pays pèsera de *tout son* poids en faveur de ces initiatives de paix. Mais si ces derniers efforts s'avéraient vains, la France, pas plus que ses partenaires, ne pourrait maintenir longtemps ses « casques bleus » au sein d'une Forpronu dont la présence, im*puissante, aurait perdu sa raison* d'être.

La stabilité de la Russie et de la Méditerranée, nos deux grands espaces de voisinage, constitue un autre enjeu essentiel. L'instauration d'un grand partenariat entre l'Europe et la Russie sera ainsi *l'une de nos priorités*. Sa *mise* en œuvre, retardée par la poursuite des combats en Tchétchénie, serait facilitée par une solution politique de cette crise.

Sous l'impulsion de la France et de ses voisins espagnols et italiens, l'Union devrait ouvrir cette année, lors de la conférence de Barcelone, un large horizon de coopération avec le Maghreb, le Proche-Orient *et la Turquie. Ce dessein ambitieux* qui vise à faire du bassin méditerranéen, contre tous les fanatismes, une véritable « mer commune », ne pourra qu'être renforcé par le succès du processus de paix entre Israël et ses voisins arabes. Ce succès n'est pas encore assuré, et la France ne ménagera pas son soutien à tous ceux qui, avec courage et lucidité, se sont engagés en fa*veur de la paix* – une paix que nous souhaitons globale, juste et équilibrée, où personne, je pense au Liban, ne serait oublié.

Le drame que vit le peuple algérien ne peut laisser la France indifférente. Nous n'avons pas cependant à nous ingérer dans les *affaires de l'Algérie. Comme je l'ai* dit souvent, notre seul parti est celui de la démocratie. C'est par la voie du dialogue et d'élections libres que les Algériens pourront briser l'engrenage de la violence et se réconcilier autour du projet qu'ils auront eux-mêmes choisi *pour l'avenir de leur pays*. La France restera fidèle à son amitié et à ses liens privilégiés avec l'Afrique. Nos partenaires africains peuvent être assurés de notre engagement et de notre solidarité, qui répondront à leur propre volonté de rigueur financière, de ré*forme et de stabilité face aux* grands problèmes qui assaillent leur continent.

Ces orientations n'empêcheront naturellement pas notre pays d'affirmer sa présence dans les grandes régions d'avenir, plus lointaines, que sont l'Asie et l'Amérique latine.

Enfin, la France, membre permanent du Conseil de sécurité, entend assumer toutes ses responsabilités au sein des Nations unies, qui, cinquante ans après leur création, demeurent la clé de voûte du système international, qu'il s'agisse du maintien de la paix, de l'aide au développement, du respect des droits de l'homme, ou du *traitement des grands problèmes* transnationaux. La France devra jouer un rôle moteur pour faire aboutir l'effort de rénovation considérable entrepris par le secrétaire général des Nations unies et lui donner les moyens de faire face à ses immenses tâches.

Ainsi dotée des moyens d'assurer sa sécurité, d'un outil diplomatique de grande qualité et d'une politique *qui lui vaut d'être enten*due et respectée partout dans le monde, notre pays doit s'affirmer comme une grande puissance, capable de conquérir de nouveaux marchés et de nouveaux emplois.

Monsieur le Président, MMmes et MM. les députés, l'action du gou*vernement dont je viens de* vous présenter les lignes de force s'organisera en trois temps : d'ici à l'été seront prises les mesures que nous dicte l'urgence. Le projet de loi instituant le contrat initiative emploi et le contrat d'accès à l'emploi pour les jeunes vous sera sou*mis en priorité. Seront également* mis en œuvre le programme de logements d'urgence et de logements d'insertion ainsi que les travaux sur l'allocation dépendance. La procédure conduisant à la réforme constitutionnelle annoncée prendra place en juillet. Enfin, au *cours de l'actuelle session et de* la session extraordinaire qui la suivra très probablement, viendra en discussion un projet de loi de finances rectificative dont l'objet sera triple : faire le point exact de l'exécution de la loi de finances initiale tant en recettes qu'en dépenses ; *financer les initiatives nouvelles* que j'ai annoncées ; dégager si nécessaire, après mesures d'économies, les moyens de financement provisoires qui permettront de maintenir le cap de la réduction des déficits.

Deuxième temps de l'action gouvernementale : la prochaine session parlementaire, qui pourrait *s'étendre, si vous en décidez* ainsi dans le cadre de la réforme de la Constitution, sur les trois derniers mois de 1995 et le premier semestre de 1996. Ce sera le moment d'examiner, à l'automne, la loi de finances pour *1996*, qui intégrera de nouvelles réformes importantes, tels la refonte de la fiscalité directe, la définition d'une nouvelle politique du logement, le pro*gramme national d'intégration* urbaine, l'amélioration des conditions de financement des PME ou le soutien du développement des associations. C'est aussi la période où se développeront les procédures d'évaluation budgétaire et de codification législative que vous aurez engagées.

Enfin, le programme à moyen terme s'étendra jusqu'aux échéances du printemps 1998. Il nous permettra de traiter les questions fondamentales que sont, par *exemple, l'achèvement* de la décentralisation, la réforme du système éducatif ou encore celle de l'hôpital. *J'ai voulu, aujourd'hui*, mettre en valeur la cohérence des initiatives que le gouvernement va prendre. J'ai montré qu'elles tendaient toutes au même objectif : *créer de nouveaux* emplois et de nouvelles activités pour rétablir la cohésion sociale, ressouder le pacte républicain et renforcer *ainsi* l'unité nationale. Je répète que les Français nous jugeront sur notre capacité à tenir cet engagement.

Ils nous *jugeront* tous. Le gouvernement, bien sûr, à qui incombe la responsabilité de conduire la politique de la nation. *Mais aussi la majorité parlemen*taire, dont je sais que je peux compter sur la fidélité, la loyauté et la volonté de changement. Et j'ajouterai même l'opposition par*lementaire. Chacun doit jouer* le rôle qui est le sien, sans confusion ou compromission. Mais, pour ma part, je souhaite travailler dans un esprit constructif et ouvert, sans exclure la discussion et l'échange avec qui que ce soit. Dans la démocratie moderne et apaisée dont la *France a besoin*, chacun a évidemment sa place.

MMmes et MM. les députés, la tâche qui nous attend est difficile ; elle est passionnante. L'énergie que nous sommes prêts à y consacrer est à la mesure de la grande espérance qui s'est levée en *France. Il faut redonner confiance* aux forces vives de la nation qui n'ont pas vu leurs aspirations prises en compte ces dernières années. Les Françaises et les Français demandent des actes et des résultats. Il faut pour cela changer les mentalités. Mais, surtout, il faut un profond changement *social* pour dépasser les peurs, surmonter les *blocages et briser* les conservatismes qui ont tant nourri la fracture sociale.

Je me sens aujourd'hui personnellement investi de ce devoir de changement et de rassemblement. Le gouvernement a *besoin*, pour réussir, du plein soutien de la représentation nationale. C'est pourquoi, MMmes et MM. les députés, après que le conseil des ministres *m'y a autorisé, j'ai l'honneur* d'engager devant vous la responsabilité du gouvernement au titre de l'article 49, premier alinéa, de la Constitution, sur la déclaration de politique générale que je viens de prononcer.

Les deux priorités de la défense

En 1993, Edouard Balladur avait demandé à un haut fonctionnaire, Jean Raynaud, un « audit » sur la situation de la France et, entre autres thèmes, sur l'état de sa défense. Deux ans plus tard, M. Juppé s'en remet à une procédure assez semblable sur deux sujets de réflexion en la matière : la reprise ou non des expériences nucléaires et la professionnalisation progressive des forces armées françaises.

A propos des essais nucléaires, la commission qui avait été réunie **autour du chef d'état-major des armées, en 1993, pour juger si la France pouvait se dispenser d'expérimentations en vraie grandeur et passer à des simulations, a prévu de relancer ses travaux pour informer le nouveau gouvernement. A l'époque, elle avait considéré qu'il fallait encore procéder à une dizaine de tirs souterrains. Quant à la professionnalisation de plus en plus poussée des forces armées françaises, il est logique qu'une telle initiative ne soit pas abandonnée aux seuls experts militaires.**

La gauche limite ses critiques aux mesures fiscales à venir

Le porte-parole de l'UDF rend hommage à Edouard Balladur

À DISCOURS SANS FLAMME réponses sans passion. Par sa teneur, sa tonalité ou sa longueur, la déclaration de *politique générale* du premier ministre, Alain Juppé, devant l'Assemblée nationale, mardi 23 mai, n'a suscité qu'un débat sans éclat avec les orateurs des quatre principaux groupes, devant un hémicycle clairsemé.

Jean-François Mancel, député de l'Oise et tout nouveau secrétaire général du RPR, ne pouvait guère surprendre, tant le soutien *de son groupe était acquis au chef* du gouvernement. Il s'est *« félicité, bien sûr, de l'accession du premier des siens à la plus haute charge de l'Etat »* et s'est efforcé de faire partager la *« grande émotion* [qui] *étreint le groupe gaulliste (...) au moment d'entamer la transformation en actes, dans la vie quotidienne des Français, des espérances qu'a su réveiller le président de la République au cours de sa campagne »*.

Ladislas Poniatowski, orateur du groupe UDF, député (UDF-PR) de l'Eure et, il y a peu, partisan d'Edouard Balladur dans la course à l'Elysée, était plus attendu. Il a fait allégeance, d'entrée de jeu, au *premier ministre : « Pour la première fois depuis 1981, notre majorité parlementaire est la majorité présidentielle. (...) C'est pour cela que le groupe UDF, dont sont issus seize membres de votre gouvernement, vous apportera son soutien loyal et son engagement, à vos côtés, pour le succès de notre action commune. »* Le porte-parole de l'UDF ne s'est interdit, pour autant, ni de *« rendre hommage au travail courageux qu'a réalisé pendant deux ans le gouvernement d'Edouard Balladur »*, ni de glisser, sur bon nombre de chapitres, les interrogations, voire les réserves de son groupe.

LES INTERROGATIONS DE L'UDF

Il a apporté son soutien de principe à la réforme constitutionnelle annoncée la semaine dernière, par *le message au Parlement du pré*sident de la République et confirmée, mardi, par le premier ministre, mais il a ajouté qu'*« il ne faudrait pas que la session unique* [du Parlement] *favorise ce vieux mal français qu'est la prolifération législative »*, ni que *« le recours au référendum devienne, pour les pouvoirs publics, un moyen commode de se dérober à leurs responsabilités »*, par exemple pour la réforme de l'éducation.

De même, a précisé M. Poniatowski, si l'UDF approuve le programme d'*« actions énergiques »* tracé par le premier ministre pour lutter contre le chômage, elle s'interroge sur ses conséquences ou *dérives éventuelles, notamment* sur *« la ponction fiscale sur les ménages et les entreprises »*, qui est déjà *« très élevée »*. Quant aux efforts des entreprises, *« il ne faudrait pas qu'ils soient remis en question de manière arbitraire par des dévaluations monétaires »*. Bref, a conclu M. Poniatowski, *« si les marges sont étroites, le pire des échecs serait le fruit de la passivité »*.

Pour Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, la tâche était plus simple : les *« interrogations »* sont trop nombreuses, les *« craintes »* trop précises pour ne pas conduire le porte-parole du groupe socialiste à refuser la confiance au premier ministre. M. Emmanuelli s'est voulu *« vigilant, mais responsable » : « Nous aurons à assurer, pour ce qui nous concerne, sans étroitesse ni mesquinerie, le rôle d'opposants que nous a assignés le peuple français. Je ne suis pas de ceux qui considèrent que cette position confère un droit de critique illimité et systématique. »* Ainsi a-t-il apporté son soutien de principe à l'instauration de la session unique (même s'il ne s'agit là que d'un premier pas pour réhabiliter le Parlement) et à l'extension du champ référendaire (*« même s'il reste à savoir comment et, surtout, pour quoi faire »*).

L'OPPOSITION SANS ILLUSIONS

En revanche, les remèdes proposés par le gouvernement pour lutter contre le chômage relèvent, *aux yeux de M. Emmanuelli*, de *« l'illusion »*, au prix, probablement, d'une augmentation de la fiscalité indirecte, ce qui constitue *« une terrible injustice »*. De même, a-t-il lancé, le recours aux privatisations pour combler en partie les déficits publics n'est qu'une *« politique de Gribouille »*. Sans parler du *« devenir du service public »*, *« des retraites menacées »* ou, encore, de *« l'avenir de notre système éducatif »* : autant de motifs d'*« interrogation »*, pour ne pas dire d'*« inquiétude »*, d'autant plus vives, pour le premier secrétaire du PS, que le premier ministre a réussi dans sa déclaration *« l'exploit sans précédent »* de n'avoir rien dit sur les recettes.

Comme si la gauche s'était donné le mot, Alain Bocquet, président du groupe communiste, n'a pas voulu, lui non plus, verser d'emblée dans le réquisitoire. *« Nous ne porterons* a priori *aucun jugement péremptoire ou définitif*, a-t-il dit. *Nous voulons juger votre action sur pièces, même si nous ne vous cachons pas un fort scepticisme. »* Le député du Nord a multiplié les questions et les mises en garde au premier ministre. *« Plus que jamais*, a-t-il martelé, *le choix est entre les critères de Maastricht et l'emploi, l'austérité pour les salariés ou la relance de la consommation populaire, la soumission politique à l'Allemagne et l'indépendance nationale. (...) Nous ne nous berçons d'aucune illusion quant à votre action gouvernementale à venir. Nous savons trop, d'expérience, que vous êtes prisonniers des critères imposés par la haute finance et par Maastricht. »*

Il ne restait plus à Alain Juppé qu'à mesurer l'ampleur de son écrasante majorité parlementaire.

Gérard Courtois

Approbations dans la majorité, réserves des syndicats

● **Pierre Mazeaud (RPR)** : le député de Haute-Savoie se dit *« très satisfait de voir avec qu'elle autorité le premier ministre prend les choses en main »*, mais ajoute qu'il faudra juger *« effectivement aux résultats »*.

● **André Santini (UDF-PSD)** : M. Santini qualifie le discours de *« catalogue à la Prévert, mais sympathique et échéancé. Le souffle était traduit dans les termes sérieux et techno à la Juppé »*.

● **Patrick Devedjian (RPR)** : M. Devedjian, balladurien, estime qu'*« on ne peut pas critiquer les bonnes intentions »*, mais ajoute que *« le vrai débat, c'est comment on y arrive »*.

● **Jean Glavany (PS)** : *« L'exploit extraordinaire, c'est de décréter un tas de dépenses nouvelles et pas une recette »*, déclare M. Glavany, qui qualifie le discours de *« froid et technocratique, ennuyeux, sans aucune émotion, sans aucun souffle »*.

● **CGT** : la centrale considère les CIE et les contrats d'accès à l'emploi comme *« une mise à disposition des employeurs de salariés à demi-tarif, sans autre contrainte pour les entreprises que le sens civique de leurs chefs »*. Elle craint un *« fiasco »*.

● **FO** : Marc Blondel a parlé sur France Info de discours *« très dense »*, *« intelligent »*, pour regretter dans un communiqué que M. Juppé se soit *« montré timide vis-à-vis des employeurs du secteur privé et silencieux sur les salaires du secteur public »*.

● **CFDT** : la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, a estimé, sur Radio Monte-Carlo, que M. Juppé faisait preuve de *« volontarisme »* concernant les mesures d'urgence et dans le ton. Mais elle a comparé ces mesures sur l'emploi à un *« garrot »* pour traiter une *« hémorragie »*.

● **SNES-FSU** : le SNES déclare que *« les problèmes les plus urgents... n'ont pas été abordés »*.

● **CNPF** : le CNPF se déclare *« satisfait »* et *« prêt à se mobiliser contre le chômage »*, mais il émet des réserves sur le coup de pouce donné au SMIC en affirmant qu'il est *« essentiel pour l'emploi de réduire le coût »* de la main-d'œuvre peu qualifiée.

● **CCIP** : le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, Hubert Flahault, a estimé que *« c'est un effort sans précédent que met en place le gouvernement dans sa lutte pour l'emploi »*, en indiquant que la CCIP entend *« s'y associer très activement »*.

● **DAL** : Droit au logement qualifie de *« modestes »* les mesures en matière de logement et déplore que l'on ne *« sente pas une volonté politique d'abaisser le prix du logement pour le rendre plus accessible »*.

AFFAIRES Au cours d'une réunion avec les procureurs généraux, mardi 23 mai, le garde des sceaux, Jacques Toubon, s'est engagé à ne jamais donner d'instruction de classement dans les affaires particulières. ● EN REVANCHE, le ministère se dit très intéressé par les travaux de la mission d'information du Sénat sur le secret de l'instruction et la présomption d'innocence qui propose d'alourdir les sanctions en cas de violation du secret, notamment contre la presse. ● LE CONSEILLER VAN RUYMBEKE a relancé une nouvelle fois l'enquête sur le financement du Parti républicain en perquisitionnant, mardi 23 mai, au domicile d'un proche de Gérard Longuet. ● A LA DEMANDE DU JUGE HALPHEN, qui enquête sur les HLM de la Ville de Paris, François Ciolina, ancien directeur adjoint de l'OPAC de la capitale, a été placé en garde à vue dans les locaux de la police parisienne.

M. Toubon promet de ne pas entraver le cours de la justice

Alors que le garde des sceaux s'engage à ne « jamais ordonner à un procureur général d'arrêter des poursuites », le ministère se dit intéressé par le travail de la commission du Sénat sur le secret de l'instruction dont les propositions menacent la liberté de la presse

LE NOUVEAU garde des sceaux, Jacques Toubon, n'a pas traîné : à peine arrivé place Vendôme, le ministre de la justice a décidé de réunir à Paris les 33 procureurs généraux de France. Au cours d'une séance solennelle qui a duré trois heures, mardi 23 mai, M. Toubon leur a exposé sa conception de l'action publique. « *Le garde des sceaux a clairement pris l'engagement de ne jamais ordonner à un procureur général d'arrêter les poursuites*, souligne son directeur de cabinet, Alexandre Benmakhlouf. *Nous jouerons le jeu de la loi, et seulement ce jeu-là.* » Symboliquement, le cabinet de M. Toubon ne comptera pas de conseiller à l'action publique : selon le cabinet, cette politique sera désormais confiée au directeur des affaires criminelles et des grâces, François Falletti.

Aux yeux de la chancellerie, la parole du ministre suffit : contrairement à ce qu'avait annoncé Jacques Chirac lors de sa campagne, le gouvernement ne compte pas inscrire explicitement cet engagement dans la loi. « *Nous estimons*, précise M. Benmakhlouf, *que l'article 36 du code de procédure pénale, qui précise que le ministre peut enjoindre à un procureur général d'engager des poursuites, interdit déjà d'ordonner un classement sans suite.* » La plupart des juristes sont d'accord avec cette interprétation, mais certains gardes des sceaux avaient une tout autre lecture du code : dans un livre paru en 1992 sur son expérience de ministre, Henri Nallet revendiquait ainsi le droit de donner des instructions de classement. A l'automne 1992, son successeur, Michel Vauzelle, lui avait emboîté le pas en estimant devant les sénateurs que le ministre avait le droit de donner des instructions de poursuite ou de « *non-poursuite* ».

Contrairement à ce que certains magistrats semblaient craindre, la chancellerie ne souhaite pas se lancer dans un vaste chantier législatif. La procédure pénale, qui a été réformée à deux reprises en 1993 – une première fois par Michel Vauzelle, une seconde par Pierre Méhaignerie –, ne devrait donc pas subir de nouvelle refonte. En revanche M. Toubon s'intéresse de près au travail de la mission d'information du Sénat sur le secret de l'instruction et la présomption d'innocence, qui avait débouché en mai sur un rapport de 230 pages : les sénateurs, qui proposaient d'ouvrir quelques rares « *fenêtres d'information* » au cours de la procédure, souhaitaient renforcer le secret de l'instruction et alourdir les sanctions en cas de violation, notamment contre la presse.

UN EFFORT BUDGÉTAIRE

« *Nous comptons étudier et évaluer ces propositions*, note M. Benmakhlouf. *Ce travail nourrira notre réflexion.* » La chancellerie estime cependant que la priorité revient désormais au budget. Les quelques paragraphes de la déclaration de politique générale d'Alain Juppé consacrés à la justice sont d'ailleurs centrés sur ce thème : le premier ministre a estimé que l'Etat s'était « *trop longtemps exonéré de l'effort* » que mérite l'institution judiciaire. Depuis une quinzaine d'années, le budget de la place Vendôme rattrape petit à petit son retard – de 1980 à 1994, sa part dans le budget de l'Etat est passée de 1 à 1,49 % –, mais la croissance du contentieux absorbe peu à peu tous les efforts. « *Il y a peu de secteurs dans lesquels on ait augmenté les moyens autant que dans le domaine de la justice*, résumait en 1993 le rapport Raynaud sur l'état de la France demandé par le premier ministre d'alors, Edouard Balladur. *Pourtant, on ne peut que constater la persistance de difficultés qui ne sont sans doute pas seulement d'ordre matériel.* »

S'inspirant des conclusions du rapport de Jean Picq sur l'organisation de l'Etat, le garde des sceaux a, comme les autres membres du gouvernement, réduit la taille de son cabinet. Dirigé par Alexandre Benmakhlouf, directeur des affaires civiles et du sceau depuis 1993, il compte un directeur adjoint, Patrick Hubert, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; un chef de cabinet, Pierre Builly, ancien chef de cabinet de M. Toubon au ministère de la culture, et quatre conseillers techniques : Philippe Ingall-Montagnier, magistrat, Denis Rapone, magistrat, Franck Rastoul, magistrat, et Dominique Duruy, qui était chargée des relations avec le Parlement au cabinet du ministre de la culture. Dominique Matagrin, le secrétaire général de l'Association professionnelle des magistrats (APM), une association de droite qui a rassemblé 13,27 % des voix aux élections professionnelles de 1992, ne fait pas directement partie du cabinet : il s'est vu confier une « *mission de réflexion et d'évaluation des réformes judiciaires* » dont le terme n'a pas été fixé.

A. C.

COMMENTAIRE

UN ENGAGEMENT ET UNE INQUIÉTUDE

CINQ JOURS après son arrivée place Vendôme, Jacques Toubon a donc pris l'engagement solennel de ne jamais entraver le cours de la justice. On est cependant loin de l'autonomie du ministère public défendue il y a deux ans par le député RPR Jacques Toubon puisque le statut du parquet ne sera pas modifié. Le garde des sceaux trouvera sans doute rapidement l'occasion de mettre ses idées en pratique, le nom du ministre de l'économie et des finances, Alain Madelin, apparaissant désormais dans le dossier instruit à Rennes par le conseiller Renaud Van Ruymbeke...

M. Toubon sait que cette politique ne sera pas facile à imposer : lors de la passation de pouvoirs, Pierre Méhaignerie avait souligné dans un sourire qu'en deux ans, il avait connu « *des difficultés, des tensions parfois humainement douloureuses et quelques procès d'intention* ». Il songeait sans doute à la tempête suscitée en 1994 par l'enquête sur le paiement de la villa tropézienne de Gérard Longuet.

Si l'engagement de M. Toubon mérite d'être salué, son intérêt pour les propositions du Sénat sur le secret de l'instruction et la présomption d'innocence paraît, lui, pour le moins inquiétant. Ce travail allait clairement dans le sens d'une restriction de la liberté de la presse : la mission souhaitait notamment étendre le champ des recours pour violation de la présomption d'innocence et sanctionner le simple fait de « *faire état publiquement* » d'un dossier. Lors de l'affaire Longuet, certains hauts responsables de la chancellerie reconnaissaient sans peine que, sans le travail des journalistes, le dossier aurait sans doute été purement et simplement enterré...

Anne Chemin

Un ancien dirigeant des HLM de Paris a été placé en garde à vue

APRÈS avoir semblé observer une trêve durant la campagne présidentielle, le juge d'instruction Eric Halphen a repris l'initiative dans l'enquête sur les HLM de la Ville de Paris. Mardi 23 mai, à sa demande, les policiers du huitième cabinet de délégations judiciaires ont placé en garde à vue l'ancien directeur adjoint de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de la capitale, François Ciolina. Ce dernier était toujours interrogé dans les locaux de la police judiciaire parisienne, mercredi matin. Les enquêteurs avaient perquisitionné, la veille, à son domicile parisien.

Ce rebondissement attendu apparaît comme la suite logique des perquisitions effectuées au siège de l'OPAC, le 9 mars, et, quelques semaines plus tôt, à Meymac (Corrèze), en plein fief chiraquien : le juge Halphen s'était rendu à la mairie de cette ville, dont le maire n'est autre que l'ancien directeur de l'OPAC, Georges Pérol, ainsi qu'au siège de deux associations proches de cet ami personnel de M. Chirac (*Le Monde* des 11 mars et 16 février). L'origine de ces développements, qui conduisent donc les enquêteurs jusque dans l'entourage du nouveau président de la République, remonte à la découverte en 1992 par les agents du fisc d'une série de documents compromettants dans les bureaux du promoteur parisien Jean-Claude Méry. Chez cet ancien membre du comité central du RPR reconverti dans les affaires – mis en examen pour « *abus de biens sociaux* » et « *trafic d'influence* » –, plusieurs enveloppes portant l'inscription d'importantes sommes d'argent et les initiales de leurs destinataires avaient ainsi été saisies, de même qu'un lot de télécopies montrant que M. Méry était informé des marchés attribués par l'OPAC avant qu'ils ne soient rendus publics (*Le Monde* du 23 décembre 1994).

La découverte de ces pièces – versées, depuis, au dossier du juge Halphen – n'était sans doute pas sans rapport avec le départ en retraite précipité de M. Pérol, en juillet 1993, qu'avait précédé, au mois de mars de la même année, le « limogeage » de son adjoint, M. Ciolina, jusqu'alors chargé de l'aménagement et de la construction, et membre de la commission d'appels d'offres. Questionné par le juge, Jean-Claude Méry a toujours affirmé que les informations qu'il obtenait sur les marchés de l'OPAC n'étaient nullement confidentielles. Mais il a reconnu avoir pu remettre des « *enveloppes* » d'argent liquide à plusieurs personnes, dont François Ciolina, tout en indiquant, selon son entourage, qu'il s'agissait de « *dons* » ou de « *prêts* ».

Hervé Gattegno

Le conseiller Van Ryumbeke relance l'enquête sur le financement du PR

Une lettre mettant en cause MM. Longuet et Madelin est à l'origine d'une nouvelle perquisition

LE CONSEILLER Renaud Van Ruymbeke a relancé une nouvelle fois l'enquête sur le financement du Parti républicain en perquisitionnant, mardi 23 mai, au domicile parisien d'un proche collaborateur de Gérard Longuet, Génia Konstandinov. A l'origine de cette démarche, une lettre du PDG d'une grande entreprise française qui raconte une tentative avortée de trafic d'influence remontant à 1987, et dans laquelle les noms d'Alain Madelin et de Gérard Longuet, alors ministres dans le gouvernement de cohabitation de Jacques Chirac, apparaissent aux côtés de celui de Génia Konstandinov. Cette lettre, qui a été adressée au magistrat rennais en avril, a été transmise récemment au parquet général de Rennes.

L'auteur de la lettre dirigeait à l'époque une société qui avait vendu du matériel d'exploitation pétrolière et gazière (vraisemblablement des compresseurs) à la société nationale des pétroles algériens, la Sonatrac, sans parvenir à se faire payer. Plusieurs millions de francs lui restaient dûs au moment des faits. Ayant appris qu'une délégation gouvernementale française devait se rendre en visite officielle en Algérie, dans le courant de 1987, pour y discuter notamment de problèmes économiques et financiers bilatéraux, le PDG de cette entreprise avait obtenu un rendez-vous avec le ministre de l'industrie, Alain Madelin. Au cours de la rencontre, à laquelle aurait participé le directeur de cabinet, Michel de Rosen, aujourd'hui membre de l'équipe de direction de Rhône-Poulenc, l'industriel aurait exposé son contentieux avec la Sonatrac et sollicité l'aide du ministre en vue d'obtenir le règlement des sommes dûes à son entreprise par l'Etat algérien.

Toujours selon les « révélations » écrites de cet industriel, quelques jours après cette entrevue, le directeur financier de sa société aurait reçu un coup de téléphone de Gérard Longuet, à l'époque ministre délégué aux PTT, fixant les modalités d'une éventuelle intervention du ministre de l'industrie dans cette affaire. M. Longuet aurait ainsi réclamé une commission de 3,5 % du montant total des créances dûes par les Algériens. La somme, apparemment destinée au financement du Parti républicain, devait être versée sur le compte d'une société au nom de Génia Konstandinov. Indigné par cette tentative, le PDG de la société en question, dont on ignorait encore le nom mercredi matin, aurait décidé de ne pas donner suite à ce qu'il considérait comme une tentative d'extorsion de fonds pure et simple.

DÉMENTI « CATÉGORIQUE »

Interrogé par *Le Monde*, mercredi matin, un proche collaborateur de Gérard Longuet nous a déclaré que l'ancien ministre « *démentait catégoriquement* » cette histoire « *au cheminement invraisemblable* ». M. Longuet ne se serait « *jamais occupé, en 1987, d'une telle affaire* » qui, souligne-t-on de même source, n'a donné lieu à « *aucune transaction* » et à « *aucun versement* ». On semble par ailleurs convaincu, dans l'entourage de l'ancien ministre, que la société en question est GEC-Alsthom.

A l'époque des faits, Gérard Longuet, qui avait la haute main sur les finances du PR, agissait, en tant que ministre délégué, sous la tutelle d'Alain Madelin. Génia Konstandinov, qui est resté aux côtés de Gérard Longuet jusqu'à sa démission du ministère de l'industrie en octobre 1994, après sa mise en cause dans les opérations de financement du PR, était notamment chargé des questions industrielles et commerciales internationales, tout particulièrement avec les pays de l'Est. M. Konstandinov faisait partie du cabinet de M. Longuet en 1987.

Interrogé par *Le Monde*, à la veille de sa nomination au poste de ministre de l'économie et des finances dans le gouvernement d'Alain Juppé, sur son éventuelle implication dans les affaires de financement du PR, Alain Madelin avait notamment déclaré : « *Les fonctions exercées par moi au sein du Parti Républicain ne m'ont jamais conduit à connaître ou à intervenir dans le financement* » de ce parti. « *Ce sont là des faits incontestables qui ne seront jamais contestés* », ajoutait-il (*Le Monde* des 17 et 18 mai).

C'est en enquêtant sur le financement du Parti républicain que le conseiller Van Ruymbeke avait mis au jour, en 1994, un réseau de comptes panaméens ouverts dans des banques de Suisse et du Luxembourg par un banquier parisien, Alain Cellier, ami et partenaire de Gérard Longuet. Le magistrat rennais, qui était convaincu d'avoir mis la main sur la « *caisse noire* » du PR à l'étranger, avait dû remettre les dossiers concernant cette affaire au juge parisien Mireille Filippini. D'autres dossiers dont il a la charge recoupent cependant ceux dans lesquels se trouvent impliqués le PR et Gérard Longuet. Le magistrat poursuit donc certaines investigations afin de prouver l'existence d'un lien entre les dirigeants du PR et le « réseau Cellier ». Toutefois les dirigeants PR n'ont jamais cessé de dementir l'existence d'un tel lien. La perquisition chez l'un de leurs collaborateurs semble néanmoins indiquer que c'est dans l'entourage de MM. Longuet et Madelin que le magistrat rennais pense avoir trouvé ce lien.

Roland-Pierre Paringaux

Le procès en appel VA-OM aura lieu à la fin de l'année

LE PROCUREUR de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, a fait appel, mercredi 24 mai, du jugement du tribunal correctionnel de Valenciennes dans l'affaire de corruption du match de football US Valenciennes-Olympique de Marseille, le 20 mai 1993. Cet appel étant général, toutes les parties concernées sont renvoyées devant la cour d'appel de Douai (Nord). Le second procès devrait avoir lieu à la fin de l'année, en présence de tous les protagonistes : Bernard Tapie, ancien président de l'Olympique de Marseille, Jean-Pierre Bernès, ancien directeur général du club, dont les aveux avaient renforcé les charges contre M. Tapie, Jean-Jacques Eydelie, joueur marseillais au moment du match, Jorge Burruchaga et les époux Robert (Valenciennes).

Cette décision du procureur de la République est intervenue au lendemain de l'appel interjeté par Bernard Tapie de toutes les dispositions pénales et civiles du jugement du 15 mai. L'ancien ministre de la ville avait notamment été condamné à deux ans de prison, dont un an ferme (*Le Monde* du 17 mai).

M. de Montgolfier, qui avait requis dix-huit mois d'emprisonnement dont six mois fermes contre M. Tapie, ne souhaite pas une aggravation des peines prononcées. A l'évidence, il entend simplement éviter que ce dernier ne se retrouve seul à développer sa version des faits devant les magistrats. Une version qui semble avoir une nouvelle fois évolué depuis le procès. Dans *le Figaro* du 24 mai, l'homme d'affaires reconnaît pour la première fois, à mots couverts, qu'une forme d'« arrangement » avait été recherchée lors du match, quelques jours avant la finale de la coupe d'Europe contre le Milan AC.

A la question : « *Mais VA-OM, c'était tout de même un match arrangé, tout le monde est d'accord là-dessus ?* », M. Tapie répond : « *Non, VA-OM n'a jamais été truqué. Il fallait tout simplement, à quatre jours d'une grande rencontre européenne, éviter que l'un des joueurs marseillais ne soit blessé. Il s'agissait seulement d'éviter les contacts physiques trop appuyés. C'est tout. Le reste n'est qu'une affaire « montée » par les magistrats et certains médias.* » Jusqu'à présent, M. Tapie avait toujours nié que cette rencontre présentait des risques pour les joueurs de l'OM. Il devra sans doute expliquer à la cour d'appel ce qu'il entend par « *il s'agissait seulement d'éviter les contacts physiques trop appuyés* ».

Ph. Br.

M. Baudry mis en examen dans l'affaire du sang contaminé

PATRICK BAUDRY, ancien conseiller technique au cabinet de Mme Georgina Dufoix lorsqu'elle était ministre des affaires sociales et de la solidarité, a été mis en examen pour complicité d'empoisonnement, dans le cadre de l'affaire du sang contaminé, par le juge d'instruction parisien Odile Bertella-Geffroy. Après l'examen des considérations d'ordre protectionniste et la volonté maintes fois réaffirmée de protéger les intérêts de la firme française Diagnostics- Pasteur, Mme Bertella-Geffroy s'intéresse donc également à l'attitude du ministère des affaires sociales et de la direction de la Sécurité sociale. Une position exprimée clairement lors de la fameuse réunion interministérielle du 9 mai 1985 au cours de laquelle le ministère de Mme Dufoix était représenté par Mme Cailloux : « *Le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale est opposé à la prise en charge du test par l'assurance-maladie, en raison de l'importance des sommes en cause.* »

Lors des réunions interministérielles suivantes, organisées à Matignon les 12, 17 et 22 juillet sous la présidence de Philippe Calavia, du cabinet de Laurent Fabius, c'est Patrick Baudry qui représentait le ministère des affaires sociales. Auparavant, c'est ce dernier qui avait présidé le 27 juin une réunion sur le dépistage du sida pour laquelle la justice dispose d'un compte rendu manuscrit remis au professeur Roux, directeur général de la santé. On peut y lire « *qu'aucune décision* » n'avait été prise au cours de cette réunion « *à l'exception du refus de M. Baudry de coter le dépistage du sida en l'inscrivant à la nomenclature (la DGS avait proposé B70)* ».

Après le 19 juin 1985, une fois la décision d'instaurer le dépistage systématique prise par M. Fabius, l'attitude du ministère des affaires sociales et de la direction de la Sécurité sociale fut de ne rembourser que le seul test Diagnostics-Pasteur à condition qu'il soit pratiqué dans des centres de transfusion sanguine. Conséquence : étant donné la relativement mauvaise qualité des tests de première génération – ils laissaient « passer » de nombreux faux positifs et faux négatifs –, plusieurs personnes furent contaminées par le virus du sida après le 1er août. Si des centres de dépistage anonymes et gratuits avaient été créés dès la mise en place du dépistage, cela aurait évité que, pendant de longs mois – jusqu'en 1987 – des personnes à risques se rendent dans les CTS avant tout pour un dépistage, multipliant du même coup le taux de contamination du sang collecté.

Franck Nouchi

Cees Nooteboom

L'écrivain néerlandais croit en une Europe « polychrome » riche de ses différences et de ses langues, à la « pollinisation des idées », aux vertus du désordre, au respect des petits pays



l'Européen nomade

C'EST un club à l'ancienne, qui a fronton sur rue, dans le demi-cercle magique des canaux d'Amsterdam. Sa devise, latine, honore les arts et l'amitié. Aux murs, des masques d'Afrique côtoient l'œuvre d'un maître impressionniste hollandais. Les fauteuils du lieu, vous précise-t-on fièrement, furent dessinés par Berlage, le plus célèbre architecte du pays. Ambiance chaleureuse et complice.

Cet après-midi là, comme chaque vendredi, cinq journalistes et écrivains y débattent autour d'un micro, une heure durant, sur un thème d'actualité. Dans la bonne humeur, ils participent, depuis de longues années, à cette émission d'une radio publique. Cees Nooteboom est le moins fidèle. Il séjourne trop rarement à Amsterdam. La rencontre se prolonge, ensuite, entre bar et billard.

Sur la place voisine, les bouquinistes rangent leurs étals. Un musicien de jazz, style ancien « provo » mal vieilli, se perd dans la nuit. Le vent qui court dans les venelles apporte des odeurs d'océan. Dans les traditionnels « cafés bruns », qui durent enchanter Apollinaire, on s'entasse debout et s'échauffe au genièvre. Les visages ressemblent beaucoup à ceux qu'on peut voir dans la galerie du Musée historique tout proche, sur les grands portraits de groupes peints lors des banquets annuels des guildes du XVI[e] siècle.

PLUS tard, en accompagnant Cees Nooteboom, la bicyclette à la main, vers sa jolie maison sise à quelques ponts de là, rue du Moulin rouge ; ou le lendemain, en rendant visite, dans une vieille demeure patricienne, à l'un de ses amis, l'antiquaire Bernard Houthakker, humble dépositaire de la culture du monde qui aime caresser l'édition originale – en dix-sept volumes et onze tomes de planches – du dictionnaire de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, on comprend mieux à quoi l'écrivain se réfère quand il évoque ce mot intraduisible – « gezellig » – qui renvoie au réseau d'amitiés, à l'atmosphère agréable, à l'incessante compagnie d'une ville mélancolique et belle. Et quand il assure avoir toujours voulu échapper à cette douceur insidieuse, et vivre, loin d'Amsterdam, *« plusieurs vies »*.

« Je suis un écrivain nomade, avec trois pâturages fixes », aime à dire Cees Nooteboom. Il partage l'hiver entre Amsterdam – « sa » ville, malgré tout, celle où il revient toujours, fût-ce en *« étranger de passage »* – et Berlin, où il retourne tous les ans depuis qu'il y séjourna par hasard en 1989 et 1990, grâce à une bourse d'études, et que *« les grands rouages »* de l'Histoire le rattrapèrent. La chute du mur lui inspira une série de chroniques (« Une année allemande », Actes-sud), *best-seller* outre-Rhin. Berlin, ses arbres nus, le calme de sa « bibliothèque prussienne d'État » et les cloches qui, le dimanche, *« sonnent à ressusciter tous les morts depuis Charlemagne »*. L'été, entre écriture, lectures et longues promenades, il habite, depuis 1965, « son » île, Minorque, qu'il hésite à nommer, comme pour mieux la protéger.

> « Créature hybride, partout incomprise, peut-être l'un de ces premiers vrais Européens, cobayes courageux du Nouveau Continent. »

Le reste du temps, Cees Nooteboom voyage, *« tzigane moderne »*, de rencontres en colloques, de séjours universitaires en lectures publiques, *« coucou toujours logé dans le nid d'autrui »*. Il se décrit en *« créature hybride, partout incomprise, peut-être l'un de ces premiers vrais Européens, cobayes courageux du nouveau continent »*. Dans ce nomadisme intellectuel, ce goût pour le dédoublement et la mobilité perpétuelle, il ne voit aucun dogme, tout juste une manière d'être. Rien d'étonnant si son Panthéon littéraire abrite quelques grands voyageurs : ses compatriotes Louis Couperus, amoureux de l'Italie et du Japon, et Jan Slauerhoff, médecin, poète et navigateur ; Voltaire, Diderot et Jorge Luis Borges.

« Auditeur et voyeur », il est le contraire d'un écrivain « bourlingueur » et brocarde, dans la bouche de l'un de ses personnages, cette *« stupide littérature de voyage »*, *« dont les auteurs se croient obligés de tartiner leur âme délicate sur les paysages du monde entier pour épater le bourgeois »*. Manière, avec son ironie familière, de se moquer de lui-même, qui, journaliste, publia une bonne demi-douzaine de recueils de reportages. *« Quand on voyage beaucoup,* note-t-il, *on a l'impression d'être partout chez soi. Ce n'est pas vous qui bougez, mais le monde autour de vous. »* Pourtant, ajoute-t-il dans « Désir d'Espagne » (Actes-sud), *« le vrai voyageur vit de son déchirement entre la joie de retrouver et la peine de devoir quitter à nouveau ; il est l'éternel pèlerin du manque »*. Le manque, ce sont d'abord ces milliers de livres qui *« tolèrent ma présence parmi eux »* dans la maison d'Amsterdam, ces objets rares dont la rencontre marque un instant si important – une « heure étoilée », comme on dit joliment en Allemagne – qu'il change un peu le cours d'une vie, ces ouvrages anciens qu'il renifle – *« comportement canin »* –, registre de coquillages ou livre de cuisine, tel ce « mémorial des glaces » aux mille poèmes-recettes en vers ou en prose. Gourmand et gourmet, il disserte sur les tripes, avant de vous emmener déguster, dans la meilleure gargotte de la vieille ville, les « véritables huîtres plates » de Zélande et le « hareng nouveau » qu'on vous sert « comme au XIII[e] siècle ». La nourriture, observe-t-il, *« est peut-être ce qu'il y a de plus éloigné du mal »*. Et il rend un tendre hommage à *« l'empire millénaire des navets, des carpes et des oignons »* qui n'ont cessé de *« s'offrir sans récriminations pour se laisser broyer entre les meules des dents humaines »*.

Prophète en son pays, Cees Nooteboom ne l'est assurément pas. Ses livres se vendent bien, mais beaucoup moins qu'ailleurs en Europe. Il ne s'en étonne et ne s'en plaint guère. A l'inverse de celle de son ami Hugo Claus, son oeuvre – résolument « universaliste » – parle peu des Pays-Bas. *« Les lecteurs,* dit-il, *veulent lire un reflet d'eux-mêmes, que je ne leur offre pas. »* D'où quelques malentendus, par exemple à propos de l'« Histoire suivante », parue en 1991 (Actes-sud). *« Ici,* remarque Ina Rilke, traductrice en anglais de Cees Nooteboom, *ce conte philosophique a été accueilli comme un roman kitsch. »*

Cees Nooteboom – « avec quatre zéros », précise-t-il en riant – est né en 1933 à La Haye, dans une famille devenue catholique il y a un siècle. Après un voyage en auto-stop et la découverte de la Provence, il publie en 1955 son premier roman, « Philippe et les autres » (Calmann-Lévy), écrit dans la quiétude de la bibliothèque municipale d'Hilversum. Son seul roman pendant dix sept ans. *« Je n'avais plus rien à dire. »* Grand reporter pour un magazine féminin, *Avenue*, qui lui laisse le champ libre, il se passionne pour l'Asie, Japon en tête. Bilan, une quinzaine de livres, produits de *« trois encriers »* : celui de l'essai, celui du roman et, le plus précieux à ses yeux, celui de la poésie.

Traducteur, entre autres, de Guillevic, Nabokov ou Tennessee Williams, c'est un polyglotte heureux. *« Le français,* énumère un de ses personnages, *c'est la pensée, l'espagnol le feu, l'italien l'air, le catalan la terre, et le portugais l'eau. »* Autant de langues qu'il parle, sans compter l'allemand et ses chers latin (l'*« essence »*) et grec, prétendument morts. La perfection latine enchante cet amoureux d'Ovide. *« Auprès d'elle, toutes nos langues d'aujourd'hui possèdent trop de mots. »* Ces langues qu'il lui faut maîtriser pour se fondre dans le décor, et ainsi mieux observer les autres.

Cees Nooteboom a souvent raconté l'anecdote suivante, qu'il tient pour l'une de ses dix *« expériences les plus européennes »*. Jeune homme, il débarque à Paris dans les années cinquante. *« Quelqu'un m'a conseillé d'acheter un carnet de dix tickets de métro, c'est moins cher. Je tombe sur un poinçonneur qui perce les dix tickets à la fois, un rude coup pour ma pauvreté. Mon français n'est pas à la hauteur de cette situation parisienne. J'essaie quand même, et il me dit :* « Fous le camp, petit con. » *Je le comprends sans le comprendre, et je comprends aussi que, pour avoir le droit d'être dans cette ville, il faut parler le français couramment. »* Tout ce qui a trait aux langues, et d'abord à la sienne, passionne Cees Nooteboom. *« On ne peut pas nier son pays d'origine : c'est une langue et un paysage. »* Cette langue que l'*« on entend bien avant sa naissance dans la caisse de résonance utérine »*. Intimité de la langue et du climat : *« Les sons durs du néerlandais résultent de l'âpreté des conditions naturelles affrontées au fil des siècles. Partout, même chez nous, on dit qu'au sud, la langue chante. Il y a tout de même une exception : vous connaissez plus chantant que le Suédois ? »* Un personnage espagnol de Nooteboom se targue, avec son gosier *« hérité des Maures »*, de prononcer certains sons *« avec la même rudesse qu'un enfant de Groningue »*

> « Le français, c'est la pensée, l'espagnol le feu, l'italien l'air, le catalan la terre, et le portugais l'eau. »

Langue, vérité et mensonge. *« Exprimées en allemand, les idées de la philosophie grecque n'ont-elles pas l'air plus authentique ? Est-il des langues où il est plus facile de mentir ? Certains mots ont véhiculé tant de mensonges qu'ils ne s'en relèveront jamais. »* Langue et résistance. Pour échapper à l'emprise napoléonienne, beaucoup de Hollandais déclarèrent les patronymes les plus fantaisistes. Voilà pourquoi aujourd'hui, on rencontre aux Pays-Bas des gens qui s'appellent – en néerlandais – « né nu », « petite fesse » ou « pain de sucre ».

Fier des beautés et des ruses de son *« langage secret »*, réservées à quelque 20 millions de néerlandophones, Cees Nooteboom s'amuse à plaindre les Anglais qui *« ont le malheur d'être compris partout »*. Mais comment ne regretterait-il pas que sa langue se soit envolée dans le ciel des colonies perdues ? Qu'elle n'ait jamais servi d'arme de gloire ou d'article d'exportation ? *« Si Calvino avait été hollandais, jouirait-il de la même renommée ? »* Et lorsque Nooteboom, dans sa langue, demande un *« kaffee »* dans un bar de Knokke-le-Zoute, en pleine Flandre, et qu'un serveur le gratifie d'un hautain *« Pardon ? »*, on comprend son agacement.

Il croit à une Europe *« polychrome »*, riche de ses différences, à la *« pollinisation croisée des idées »*, aux vertus du désordre et de la *« petitesse »*. *« Bien sûr,* dit-il, *quand on se trouve place de la Concorde, il est difficile d'échapper au sentiment de grandeur, de ne pas se croire au centre du monde. C'est le décor du pouvoir, même si c'est devenu une illusion d'optique. Mais dans cette Europe, vieille femme aux mille souvenirs, aux mille jalousies et aux mille terreurs, les grandes dames nations devraient écouter davantage les petits pays. Car ceux-ci ont, par nécessité, beaucoup observé les grands et en ont une connaissance approfondie. »* Les Pays-Bas au premier chef.

Nation à la fois idéaliste et commerçante, rétive aux *« cabrioles idéologiques »* et peu vouée aux drames, vieille terre d'accueil des esprits libres, ils pourraient enseigner une ou deux choses utiles à l'Europe en quête d'union : *« Nos provinces ont fait ce travail il y a déjà plusieurs siècles. »* Union mais pas uniformité.

Si Cees Nooteboom déplore, dans « l'Enlèvement d'Europe » (Calmann-Lévy), que *« les stéréotypes du vieux théâtre de marionnettes reviennent au goût du jour : le Français égocentrique, l'Allemand arrogant, l'Anglais perfide, l'Italien corrompu »*, il ne s'émeut pas trop de la persistance de certains préjugés, dont la mort signifierait forcément celle des particularismes dans une Europe, de ce fait, appauvrie. *« Les Néerlandais peuvent bien continuer de raconter des histoires belges sur les Flamands. De toute façon, nos pays sont mutuellement otages. Même l'Allemagne ne pourrait plus s'échapper de l'Europe sans se blesser. »*

Plus grave est, selon lui, la question des rapports entre l'Europe et son « sud » naturel, le monde arabo-islamique. Peut-on oublier que les musulmans nous ont transmis l'héritage grec *via* les *« hauts fourneaux spirituels »* de Tolède et Cordoue ? Le Maghreb et l'Europe n'ont-ils pas à terme destin lié, Méditerranée oblige ? En attendant, Nooteboom s'inquiète de l'*« irréconciliable turbulence de l'anachronie »*, lorsque les armes matérielles d'une époque sont un instrument pour l'univers mental d'une autre, que l'on décrète une *fatwah* par ordinateur ou qu'un terroriste entraîne ses ennemis dans son suicide pour rejoindre le paradis d'Allah.

« Dans ma grave patrie, relève Cees Nooteboom, *on exige des écrivains qu'ils s'occupent de la rumeur du monde. »* A l'exemple de Diderot, il se veut donc *« un homme conscient de son temps »*. Mais son goût des rencontres n'en fait pas une bête à colloques, une « call-girl » qu'on convoque, comme disait Arthur Koestler. Il ne veut pas jouer à contre-emploi. Il préfère les images et les paraboles à *« la morne terreur des faits »*. Il est poète avant d'être philosophe et soupçonne les philosophes d'être des poètes manqués (*« Ils ont le sens des systèmes mais non de la langue »*). Nooteboom sait aussi, en cas de besoin, esquiver les questions. Ultime hommage à Diderot, pour qui l'*« art de la digression »* permettait une *« approche intuitive »* des complexités du monde.

Jean Pierre Langellier

★ Les livres de Cees Nooteboom, disponibles en français :
– Chez Actes Sud : *Mokusei ! une histoire d'amour* (1987) ; *Le Chant de l'être et du paraître* (1988) ; *Le Bouddha derrière la palissade, un voyage à Bangkok* (1989) ; *Une année allemande : chroniques berlinoises* (1990) ; *L'Histoire suivante* (1991) ; *Désir d'Espagne : mes détours vers Santiago* (1993) ; *Autoportrait d'un autre* (1994).
– Chez Calmann-Lévy : *Rituels* (1985) ; *Dans les montagnes des Pays-Bas* (1988) ; *Philippe et des autres* (1992) ; *L'enlèvement d'Europe* (1994) (Maren Sell/ Calmann-Lévy).
Tous ont été traduits par Philippe Noble et, sauf *Désir d'Espagne*, traduit par Anne-Marie De Both-Diez.

Du gouvernement des villages

par Robert Cuq

Au village, le conseil municipal paraît être l'instrument idéal d'une démocratie directe et facile. La petite commune, vraie république ? Pas si simple. Premier paradoxe : aucun groupe n'est plus clairement défini dans sa genèse (mode de désignation) et sa structure (composition, répartition des tâches, systèmes de pouvoir). Aucun pourtant n'aura plus de mal à être ou à devenir un véritable groupe.

Le cadre formel est déterminé par la loi : le maire est élu en premier, puis trois ou quatre adjoints. L'ordre d'élection définit une hiérarchie et une répartition des fonctions. A leur tour, des conseillers peuvent être désignés comme responsables de commissions ouvertes à d'autres personnes de la commune, ce qui confère à chacun des heureux « élus » prestige et pouvoir, même si le maire reste au sommet de la pyramide. Cet organigramme est à la fois structure opérationnelle et chaîne formelle du commandement. Or ce réseau crée des zones d'ombre ou d'incertitude autour de points d'articulation qui sont aussi points névralgiques, origine de blocages ou de conflits.

A côté, mais non confondu, le réseau des relations interpersonnelles. Ici la denstié affective est forte. Tout le monde connaît tout le monde. Des amitiés existent, parfois anciennes, ou des affinités, idéologiques, confessionnelles ou professionnelles.

Autre dimension : celle des représentations, des images, des idées-forces que la communauté a d'elle-même – voire des fantasmes organisateurs de la vie collective –, zone obscure qu'il faut bien connaître pour conquérir ou exercer le pouvoir. Les élus « parachutés », mêmes ténors politiques, auront bien du mal à se faire pardonner de « n'être pas du pays ». C'est le monde des rumeurs, terrain par excellence et instrument de bien des manipulations.

Au carrefour de ces trois structures, chaque liste présentée est un sociogramme où ont été croisés les compétences, les amitiés, le jeu des influences et des appartenances idéologiques, connues ou supposées. Mais le scrutin bouleverse souvent ce bel agencement, et le conseil définitif résulte du télescopage de réseaux eux-mêmes plus ou moins organiques. Car même si une liste est majoritaire, sont élues, assez souvent, les têtes des autres listes, rivales pendant la campagne, maintenant contre-leaders de fait, et donc noyaux durs de sous-groupes bien décidés à montrer que ce n'est pas parce qu'ils sont minoritaires qu'ils ont politiquement tort. D'où un groupe composite, préconflictuel, fragile.

La chance du groupe-conseil municipal, c'est la gravité de la situation, le caractère solennel de la circonstance. Le modèle que chacun a en tête dès le premier face-à-face, c'est plutôt le conseil des ministres que « Droit de réponse » ! Mais à l'occasion de cette première rencontre, tout bascule. L'élection du maire – acte symbolique par excellence et cérémonie d'intronisation – par un coup de baguette magique confère à l'un des membres du groupe un statut exceptionnel, un pouvoir quasi monarchique, une aura qui transcende l'acte administratif. L'élection du maire est un sacre...

La plupart des conseils municipaux sont des groupes paradoxaux où le maire peut être un professeur de citoyenneté... ou un roitelet

Deuxième paradoxe : malgré les apparences, c'est le conseil municipal qui va désormais procéder du maire. C'est le maire qui va, ou non, donner à ce groupe autorité, consistance et vie réelle. Tout concourt à cette anomalie, inversion du rapport des forces et piège pour la démocratie. Sitôt élu, le maire n'est plus émanation du conseil, mais représentant de l'Etat ! Officier de police judiciaire, officier d'état civil, il est pratiquement inamovible. Sa destitution est rarissime, et même mis en minorité il n'est pas contraint à la démission. Héritage de l'époque où il était nommé par le gouvernement ? Membre du groupe, il se trouve propulsé hors du groupe, au-dessus du groupe. Comment vivre cette dualité ? Comment ne pas être tenté de faire du groupe l'instrument docile et efficace, l'alibi d'un autoritarisme qui s'ignore (ou ne s'ignore pas !) ? Ce pouvoir régalien, le maire va l'exercer pleinement, et dans l'organisation du travail de l'équipe municipale et dans la conduite et l'animation des réunions, avec tous les moyens que lui donnent la loi et la tradition. Ainsi, présider le conseil municipal : jouissance suprême, qu'il vit en toute bonne conscience. Entraîné ou non, il pense qu'il a été choisi comme étant le plus compétent, le plus éclairé. Donc ses avis devront logiquement prévaloir. Le plus beau, c'est que tout le monde n'est pas loin de penser comme lui !

De nombreux maires ont signalé avec amusement que leurs points de vue de maire étaient écoutés avec beaucoup plus d'intérêt et avaient plus de poids que lorsqu'ils étaient simples conseillers. D'où le cercle vicieux du pouvoir autocratique. On étonnerait beaucoup certains maires en leur montrant à quel point ils sont directifs (et même répressifs). Beaucoup, interviewés, disent n'éprouver aucune difficulté avec leur conseil. *« Ça marche tout seul, y a bien eu une opposition, au début... »* Rien de plus ambigu que le fameux consensus !

Si toutes les décisions sont préparées dans le secret du cabinet du maire, le conseil municipal n'est plus qu'une chambre d'enregistrement, où l'on vote très vite et sans débat. Si, lors des réunions, le « bon » maire conduit si fermement son groupe qu'il fait toujours prévaloir son point de vue ; après un pseudo-débat, il n'obtient bientôt plus qu'un pseudo-consensus. Ou bien les conseillers ne prendront même plus la peine d'exprimer une opinion contraire, ou bien ils déserteront des séances qui se ressemblent toutes et ressemblent toutes à un *one man show*.

En vertu du principe : il vaut mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints, on harcèle le maire. Le conseil municipal, court-circuité et amer, lui renvoie tous les quémandeurs, et le maire se renforce dans l'opinion qu'il est le seul à pouvoir régler tous les problèmes. Ah, si je n'étais pas là ! Du coup, dans le village se développe l'idée que le maire est très bien mais qu'il est mal secondé. Il devient intouchable, comme le « pacha » dans la marine. Tout ce qui ne va pas, c'est la faute du second. Le commandant, lui, n'est pas responsable... Ah ! si le roi savait ça, disait-on autrefois. Il en résulte des effets pervers : favoritisme, clientélisme, circuits parallèles. La loi de décentralisation, qui a renforcé les pouvoirs du maire, a accru ces dangers.

Aux modèles anciens ont succédé des maires « entrepreneurs » quelquefois plus soucieux de rentabilité que de bonheur, de béton que de qualité de vie. Un peu technocrates ? Mais après tout mieux vaut un technocrate intelligent (il y en a...) qu'un politicien imbécile ou malhonnête. Et maintenant, les maires-patrons du deuxième type, directeurs des ressources humaines de leur cité ?

Disons que le maire doit être au moins un spécialiste de la complexité, apte à débrouiller des situations difficiles, un bon connaisseur de l'âme humaine, pour tirer de chacun le meilleur ; un négociateur hors pair, capable successivement de souplesse et de rigueur, de flexibilité et d'intransigeance, et surtout un chef d'équipe. Mais pas par un don du ciel : par une pratique permanente de la transparence. Si le maire assure au sein du conseil écoute active et sincère, répartition des tâches et des responsabilités, n'impose pas mais propose et délègue, cela se sait ! Et il y a des chances pour que cet état d'esprit s'étende au corps des citoyens.

Bien des maires l'ont compris, qui sont des « politiques » au sens fort du mot. Ils contribuent ainsi à développer une forme enfin active et supérieure de citoyenneté ; et de conscience politique, *« la plus haute forme de conscience »* selon Rousseau.

Robert Cuq *est professeur de psychologie sociale à l'université René-Descartes (Paris-V).*

Bosnie : la lecture révisée d'une guerre en cours

par Alain Joxe et Véronique Nahoum Grappe

L'article de George Kenney « Bilans bosniaques » sur la guerre en ex-Yougoslavie paru dans *Le Monde* du 12 mai invite à une lecture révisée de ce conflit, version en tout point en accord avec la nouvelle ligne officielle de Belgrade, depuis que sa responsabilité dans les crimes commis au nom du « nettoyage ethnique » – dont les viols systématiques – a été directement mise en cause par tous les rapports de l'ONU et leur récapitulation synthétique déposée en mai 1994 à Genève (rapport Bassiouni) par le Tribunal international de La Haye.

Une telle publication est un exemple de cette « objectivité » journalistique qui laisse s'exprimer les points de vue les plus divergents. Cet écrivain avait déjà, lors de l'offensive de Bihac, donné dans ces colonnes l'exemple d'une version franchement « anti-bosniaque » des événements. Par une méthode plus insidieuse, il conteste aujourd'hui globalement le nombre de morts, le terme de génocide, et jusqu'au statut de gravité de la guerre : il s'agit seulement d'une *« libanisation des Balkans »*, où le nombre de morts se situerait, toutes parties confondues, entre 25 000 et 60 000 morts. En 1995, la place accordée à un tel argumentaire a de quoi inquiéter.

1. Il faut rappeler que la définition juridique du génocide, à savoir la volonté d'un appareil d'Etat d'exterminer en totalité ou en partie une population définie en termes raciaux, ethniques, religieux, sociaux ou selon tout autre critère, n'inclut pas comme critère premier la quantité de morts, même si la dimension tragique d'un génocide, son aspect irrémédiable sont évidemment liés à cette quantité.

2. Parlons aussi des chiffres, car les révisionnistes, en réduisant le nombre de morts, cherchent bien indirectement à jeter le doute sur l'intention génocidiaire des responsables politiques du massacre, même si cette intention est prouvée par ailleurs.

L'enregistrement systématique de dizaines de milliers de témoignages a été effectué dans cette guerre comme rarement dans un conflit. Les organismes qui ont procédé à ces enregistrements sont essentiellement le HCR, l'ONU, la CEE, le CICR et enfin un bon nombre d'organisations diverses, humanitaires (Médecins du monde et Médecins sans frontières par exemple) ou de défense des droits de l'homme (Helsinki Watch, Amnesty International). Des dossiers ont été constitués dans de nombreux pays d'Europe, mais aussi à l'intérieur des pays concernés, et le Tribunal international est écrasé de documentation.

Il faut croiser les témoignages qui ont trait à un même lieu, lors d'une même période. La guerre en cours étant couverte par ces enquêtes internationales, les journalistes ont travaillé en plus : leurs reportages, très importants pour l'opinion, doivent être ajoutés au dossier, mais ils n'en sont pas un résumé. L'ensemble du dossier n'est pas médiatisé et la profession des journalistes n'est pas à l'origine de sa constitution. Toutes les accusations de *« manipulations journalistiques »* oublient ce point déterminant.

L'article de George Kenney, qui minimise contre toute évidence le nombre des morts dans le conflit en ex-Yougoslavie, est à usage interne américain

Toute mort en moins est certes souhaitable. Mais en l'état actuel de la documentation, les fourchettes numériques sur lesquelles le consensus des différentes organisations se fait ne recoupent pas, hélas ! le nombre de morts que donne Kenney. Ne serait-ce qu'à Sarajevo, où tous les observateurs peuvent aller consulter le fichier de l'hôpital, compter les tombes fraîches, enquêter dans les familles, il s'élève à 10 000 morts identifiés. Il augmente chaque jour.

Le nombre de morts avoué par les Serbes de Bosnie est de 15 000, celui des Croates d'environ 10 000. Les 144 248 morts bosniaques identifiés en Bosnie (avec les noms) par les enquêteurs de la commission des droits de l'homme bosniaque, mais aussi par la commission des droits de l'homme de l'ONU, dépassent de loin les estimations de notre auteur et ne tiennent pas compte des disparus, en partie certainement décédés. La fourchette des 200 000 morts, avancée il y a un an d'une façon globale, est maintenant la plus sérieuse.

3. Le nombre des villages détruits, des monuments historiques, souvent religieux, rasés, est connu avec précision grâce, entre autres, aux photographies aériennes. Un village détruit ne disparaît pas comme un cadavre.

Il faut savoir, en somme, que les enquêteurs internationaux sont à peu près d'accord sur les fourchettes numériques, sur le style de crime contre l'humanité qui a été commis, et qui n'a fait que se confirmer depuis sa description précise dans le premier rapport Joinet-Mazoroviecki en 1991. Un style d'une extrême cruauté, où les égorgements, les viols, les tortures sont à vrai dire la règle, comme au Rwanda. Ils sont d'accord également – sauf les pro-Serbes affirmés – pour dénoncer la responsabilité majeure du pouvoir de Belgrade et de Pale dans plus de 90 % des crimes commis au nom du « nettoyage ethnique », et surtout le fait que Belgrade et Pale ont été les premiers agresseurs et les « inventeurs » de la méthode.

Il faut savoir aussi que la Croix-Rouge internationale a été une des sources déterminantes pour établir le dossier des camps de concentration serbes dénoncés en août 1992 aux Etats-Unis par Roy Gutman.

L'article de M. Kenney est à usage interne américain. Il cherche à freiner la politique verbale favorable aux Bosniaques qui pourrait entraîner les Etats-Unis à quelque obligation sur le terrain. C'est pourquoi il refuse le terme génocide et ne parle que de *« traitement brutal que les Serbes ont fait subir aux Musulmans »* : il admet seulement qu'il s'agit de *« châtiments sans rapport avec les transgressions qu'ils ont pu commettre »* – autrement dit que les Musulmans sont les principaux transgresseurs. Il ne cite aucune source ni aucune méthode permettant de réviser le nombre des morts à la baisse. Il laisse planer le doute et joue sur les insinuations, au moment précis où les tireurs d'élite et les artilleurs de la « République serbe » de Pale prennent de nouveau pour cible Sarajevo et les « casques bleus » qui y sont déployés.

Un journal comme *Le Monde* ne lui accorde ses solides colonnes que parce qu'il pense, sans doute, appliquer sa déontologie de l'objectivité. C'est l'occasion maintenant de laisser aussi une place importante à la publication d'une analyse des rapports officiels d'enquête de l'ONU et des dossiers du Tribunal contre les crimes de guerre, de telle sorte que le problème posé à l'Europe, et non à l'Amérique – celui d'un régime fondé sur la violence et le génocide, aux portes de l'Union européenne –, soit présenté complètement à l'opinion.

Alain Joxe *est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.*

Véronique Nahoum Grappe *est sociologue et membre du comité Vukovar Sarajevo.*

AU COURRIER DU MONDE

Le « parrain » de Pékin

Sans vouloir le moins du monde s'immiscer dans les affaires intérieures de la République populaire de Chine, on peut estimer qu'après la chute du petit boucher de Tienanmen, le *« parrain »* de Pékin (*Le Monde* du 29 avril), le grand ne tardera pas à être démasqué.

Comme quoi les crimes les plus barbares peuvent être punis. Espérons que les familles des victimes de juin 1989 pourront enfin savoir, et faire savoir, ce qu'il est advenu de leurs enfants et de leurs proches.

Paul Bady
Professeur à Paris VII-Denis-Diderot

Les mains très sales de l'Occident

Décidément, les dirigeants occidentaux ont de la ressource. Après avoir laissé, en renvoyant dos à dos agresseurs et agressés, le champ libre à l'armée de Karadzic pour massacrer les populations bosniaques, ils ferment les yeux sur l'aventure sanglante de Boris Eltsine en Tchétchénie. Face à la brutalité inouïe de cette intervention, les gouvernements occidentaux se sont contentés des habituels voeux pieux d'appel à la négociation, tout en refusant de prendre parti dans un conflit qu'ils estiment relever de la politique intérieure de la Russie. Quant au pape, il appelle à l'amour entre les peuples, ce qui lui évite d'avoir à désigner les criminels, tant à Belgrade qu'à Pale et à Moscou. Au nom de la crainte d'un plus grand désordre (plutôt Milosevic que l'embrasement des Balkans, plutôt Eltsine que Jirinowski), l'Occident tolère ce qui est d'ores et déjà intolérable, commettant ainsi une faute doublée d'une erreur. Une faute morale à l'égard des victimes d'aujourd'hui et une erreur vis-à-vis de ceux qui, face à l'impunité du crime, se sentiront à l'avenir les mains libres pour perpétrer de nouveaux massacres.

Pour cause de guerre en Tchétchénie, la signature de l'accord de partenariat entre l'Union européenne et la Russie est momentanément suspendue. Mais Eltsine peut être rassuré. Le FMI va lui accorder un crédit de soutien de plus de 6 milliards de dollars.

Anne Viennot
et Serge Martin,
Bourg-la-Reine
(Hauts-de-Seine)

Un monde bouleversé

par Jean-Christophe Victor

RECONNAISSONS-LE : toute lampe de poche, accompagnée de toute indication d'orientation du faisceau, est la bienvenue. Car depuis ce début de fin de XXe siècle que fut 1989, les crises internationales doivent être éclairées avec d'autres projecteurs, lues avec d'autres lunettes, analysées avec d'autres grilles. L'important étant désormais de comprendre, et non de savoir. De prévoir, et non d'admettre.

D'où l'intérêt de la nouvelle livraison de *Manière de voir*, le trimestriel édité par *Le Monde diplomatique* : « Le bouleversement du monde » (n° 25, 42 F). A peine 100 pages, qui regroupent et parfois analysent une quinzaine d'événements internationaux ayant contribué en 1994 à façonner les contours de ce basculement de siècle dont nous sommes les témoins.

L'exercice est construit avec trois entrées disponibles :

– d'abord, la bonne idée consiste à rassembler « des terrains » (comme on dit en ethnologie). Corée, Balkans, Golfe, Mexique, Russie, Afrique du Sud. On passe ainsi en revue les crises internationales, comme vues de l'intérieur, avec un chapitre particulièrement developpé consacré – enfin ! – au continent africain en général, et à la région des grands lacs en particulier ;

– deuxième entrée proposée : les regroupements thématiques – conflits en cours, embûches de la paix, implosion des Etats, guerre de civilisations – qui sont autant de tentatives de classement opportunes pour trouver – non : chercher à trouver – par quel bout on peut prendre les « nouvelles » questions internationales ;

– la troisième entrée est peut-être moins conceptuelle, mais au moins aussi importante car simplement instrumentale : se situer dans le temps et dans l'espace. Rien de moins. D'où le côté précieux de ces tableaux chronologiques – Balkans, Nations unies – et, plus encore, de ce remarquable travail de cartographie.

Enfin, on retiendra ce rappel des crises qui ne font pas la « une » de l'actualité et qui pourtant restent de véritables points de blocage non spectaculaires dans les relations entre des pays forts proches de nous. L'analyse de la situation à Chypre vient opportunément rappeler que l'Europe se construit aussi au sud.

Or la Turquie, tellement candidate pour entrer dans l'Union européenne, ne bouge pas d'un pouce sur les questions kurde et chypriote. Et de leur côté les dirigeants grecs, de droite comme de gauche, ont compris depuis plusieurs années que le ridicule ne tuait pas. Ils le prouvent à nouveau par leur gestion de la question macédonienne, de celles de la mer Egée ou de la réforme de la fiscalité dans leur propre pays.

Une critique et une suggestion : on ne peut tout traiter en cent pages. Mais la thématique de ce numéro s'appelle tout de même « Le bouleversement du monde ». Alors, on reste un peu sur sa faim dès lors que la Chine et le Japon, soit comme pays « terrains », soit comme générateurs de phénomènes transversaux, sont désespérément absents du cahier. Rien, ou presque, sur les phénomènes de mondialisation des échanges commerciaux. Rien sur la naissance de l'Organisation mondiale du commerce. Ce n'est pas rien comme paramètres bouleversant notre monde...

Finalement, l'avantage de ce système à plusieurs entrées contient son propre inconvénient : dans quel genre exactement se trouve-t-on ? Un journal d'information ou une revue d'opinion ? Un organe d'analyse ou de mobilisation ? Un mensuel ou un trimestriel ? Les étudiants, quel que soit leur niveau, auraient raison d'être acheteurs car ce numéro de *Manière de voir* informe, fait réfléchir, et en outre ne sacrifie en rien à la « pensée FMI ». Ça change. Car après tout, critiques et suggestions étant faites, et si ces analystes avaient simplement, même avec maladresse, un tout petit peu d'avance ?

Jean-Christophe Victor *est professeur au Collège interarmées de défense et à l'Institut international d'administration publique.*

Le Monde

Orthodoxie européenne

UNE grande orthodoxie maastrichienne mâtinée d'une forte touche chiraco-gaulliste : ainsi pourrait-on résumer la partie Europe du discours d'Alain Juppé, mardi 23 mai, devant l'Assemblée nationale. Dans la foulée de la rencontre entre Jacques Chirac et le chancelier Helmut Kohl, jeudi dernier à Strasbourg, le premier ministre a voulu rassurer sur les *« engagements européens »* de Paris (notamment sur la création de la monnaie unique) tout en réaffirmant certains attachements bien français (notamment pour la préférence communautaire en matière agricole).

Le sommet de Cannes, les 26 et 27 juin, sera l'occasion pour la France de *« réaffirmer clairement ses intentions »* européennes ; il devra être, dit M. Juppé, un *« moment fort »*, marquant *« un nouveau départ pour l'Union européenne »*. En clair, la présidence Chirac veut assurer la continuité de la politique européenne de la France. C'est vrai pour la création de la monnaie unique, qui doit *« faire des progrès à Cannes »*, dit le premier ministre. Mais à ceux qui pourraient douter de l'aptitude d'un gouvernement Juppé, prêt à relever le Smic et certaines prestations sociales, à se plier aux sacrifices budgétaires requis par l'Union monétaire, le premier ministre n'a prodigué que des assurances verbales : la France poursuivra une politique économique et budgétaire, dit-il, de nature à rendre possible la monnaie unique en 1999 ; elle continuera à *« assainir ses finances publiques »*, *« gage de son engagement »* en faveur de l'Europe monétaire.

Alors que certains, y compris dans la majorité, doutent de l'avenir de l'Union européenne, M. Juppé a eu raison de convoquer l'Europe au service de la lutte pour l'emploi. Il entend que Cannes donne une *« impulsion »* au programme de grands travaux – transports, communications, télécommunications – communautaires déjà décidés par les Quinze. Mais, là encore, il n'a pas dit comment serait tranchée la querelle entre pays membres sur le financement de ce réseau d'infrastructures pour le siècle prochain.

L'ensemble ne devrait déplaire ni à Bonn ni à Bruxelles, pas plus que le souci du premier ministre de s'assurer que l'élargissement à l'Est ne se traduise pas par une dissolution de l'Union dans une zone de libre échange. Pourtant, c'est là qu'apparaît la touche chiraco-gaulliste, dans la volonté affichée de préserver les *« politiques communes »*, à commencer, a insisté M. Juppé, par celle concernant l'agriculture : pas question d'abandonner la préférence communautaire, la France devant rester une grande puissance agricole. Il ne saurait y avoir là-dessus *« aucun compromis »*, dit-il. Voilà un propos qui devrait être accueilli avec peu d'enthousiasme à Bonn – et encore moins à Londres, pour ne pas parler des postulants à l'entrée dans l'Union.

La politique européenne du gouvernement Juppé sera un permanent et difficile exercice d'équilibre.

Les jeunes au pain sec

ON les a vus par milliers, le soir du 7 mai, place de la Concorde acclamer la victoire de leur candidat. Jacques Chirac n'avait pas ménagé sa peine pour s'attirer les bonnes grâces de la jeunesse. Tout au long de sa campagne électorale, celle-ci avait fait écho aux thèmes du *« changement vrai »*, de la lutte contre l'exclusion et de l'insertion professionnelle. Il est vrai qu'avec Edouard Balladur premier ministre les jeunes avaient déjà accédé au statut de catégorie électorale à part entière, au même titre que les agriculteurs, les veuves de guerre ou les retraités. Pas un seul responsable politique ne peut se dispenser, désormais, d'exprimer une ambition, de détailler quelques projets, au moins des mesures à leur service.

L'exercice n'est pas sans risques. Les mésaventures de M. Balladur avec le contrat d'insertion professionnelle (CIP) – surnommé « Smic jeunes » – ou la réforme des IUT en témoignent. Les jeunes excellent dans l'art du contre-pied, toujours prêts à retourner tel un boomerang les plus belles intentions gouvernementales. Alain Juppé s'est efforcé devant l'Assemblée nationale de répondre à leur attente, centrée pour l'essentiel sur l'emploi. Or, les perspectives tracées par le chef du gouvernement risquent de paraître peu exaltantes à ceux que l'énergie chiraquienne a rassemblés.

Que propose-t-on à ces jeunes angoissés par leur avenir ? Une réforme constitutionnelle qui autorisera dans un horizon incertain un référendum sur l'éducation, après un nouveau grand débat sur ce thème. Une mesure – le contrat d'accès à l'emploi – qui ne concernerait qu'une petite partie d'entre eux, ceux qui sortent des formations en alternance, et probablement, parmi eux, les apprentis et les jeunes de seize à vingt-cinq ans aujourd'hui bénéficiaires d'un contrat de qualification. Et une réforme, celle des premiers cycles universitaires, régulièrement annoncée et toujours différée, tant le dossier est explosif.

En regard de la mobilisation générale décrétée par le gouvernement, le nouveau « contrat d'accès à l'emploi » apparaît timide. Depuis 1975, une trentaine de dispositifs ont été mis en œuvre pour enrayer le chômage des moins de vingt-cinq ans. Contrats emploi-formation, d'orientation, de qualification ou d'insertion, plans d'urgence pour l'emploi : près d'un jeune sur quatre, soit 800 000, demeure inscrit au chômage. Jusqu'à présent, toutes les tentatives pour améliorer l'insertion des jeunes diplômés se sont soldées par des échecs retentissants.

Lors de sa campagne, M. Chirac avait également promis un statut social aux étudiants, avec une *amélioration substantielle des bourses pour améliorer l'égalité des chances*. M. Juppé ne l'évoque plus, laissant plus de deux millions d'étudiants dans une situation des plus instables, à en croire experts et présidents d'université.

Si on les laissait au pain sec et à l'eau, les jeunes pourraient rapidement se rappeler au souvenir de leur candidat préféré.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

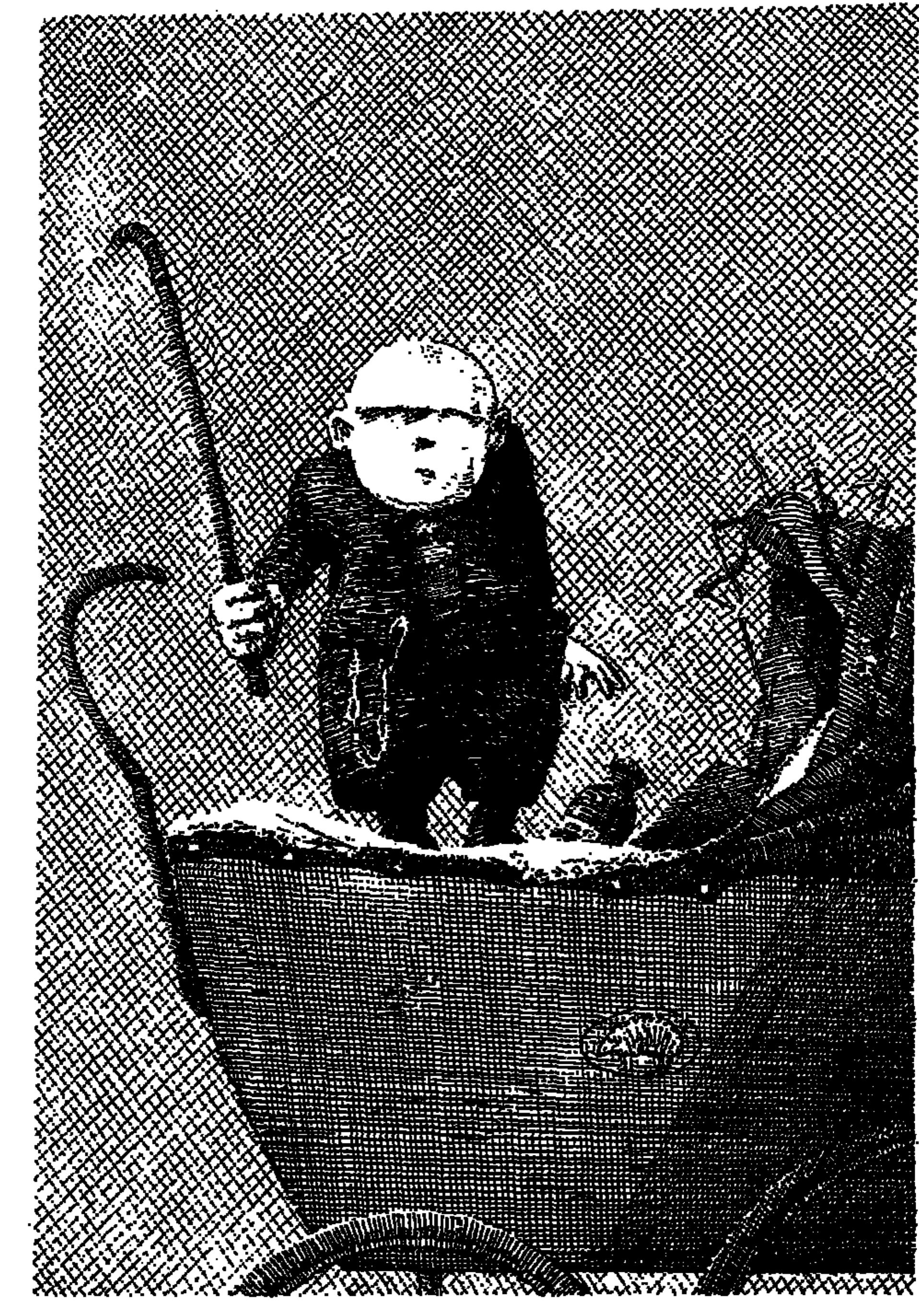
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F



Le petit prince
par Leiter



L'arc-en-ciel du rugby blanc

Suite de la première page

Ce match insolite est même devenu une affaire de première importance, puisque le président Mandela et ses deux vice-présidents, Thabo Mbeki et Frederik De Klerk, ont présidé plusieurs des mondanités qui agrémentaient cette compétition.

Il y a fort à parier que l'Afrique du Sud restera collée devant ses téléviseurs lors des matches les plus importants. Ceux qui ne peuvent s'y faire n'ont qu'à aller voir ailleurs. Fort à propos, des agences de voyages offrent d'ailleurs des programmes spéciaux aux allergiques de la mêlée, au premier rang desquels figurent les « veuves du rugby », épouses délaissées d'un sport qui prélève un lourd tribut dans les rangs des supporteurs masculins.

« Le rugby, ce n'est ni plus ni moins que la colonne vertébrale, la vie, le cœur et l'âme de l'Afrique du Sud », avait coutume de dire Danie Craven, le défunt président de la fédération sud-africaine de rugby. Pour être totalement dans le vrai, Danie Craven aurait dû préciser qu'il parlait d'abord de l'Afrique du Sud blanche, les Noirs, à l'exception des provinces du Cap occidental et oriental, s'intéressant, eux, plus volontiers au football. Quant aux quelques centaines de Noirs ou de métis qui, autrefois, assistaient aux matches dans leurs tribunes réservées, ils ne se trompaient guère sur la valeur idéologique du spectacle : c'est toujours l'équipe adverse qu'ils soutenaient de leurs encouragements.

Car, pour la majorité des Noirs, le rugby représente d'abord la grande fête afrikaner, sorte de liturgie blanche célébrée dès les bancs de l'école, à l'ombre des trois couleurs bleu-blanc-orange de l'ancien emblème sud-africain. Le symbole est si fort que, de toutes les sanctions sportives imposées au régime d'apartheid, le boycottage du rugby fut sans doute la plus douloureusement ressentie. Si les sanctions économiques frappaient le portefeuille, celles interdisant à l'équipe nationale de se mesurer à ses adversaires du monde extérieur frappaient, elles, l'esprit. Les Sud-Africains blancs eurent alors l'impression que quelque chose d'essentiel leur était nié. Fiers de leur culture et de leur mode de vie, ils se voyaient relégués dans les coulisses, dans l'impossibilité de montrer au monde leur savoir-faire. La vantardise – sans ces fameuses sanctions, l'Afrique du Sud aurait battu n'importe quelle autre équipe – n'était pas en mesure de panser cette blessure-là.

Aussi, avant même la libération de Nelson Mandela, les dirigeants du rugby avaient discrètement pris langue avec les représentants du Congrès national africain (ANC) à l'étranger pour explorer les voies d'une normalisation. Les négociations se poursuivirent ensuite, entrecoupées d'incidents divers, comme en août 1992, à Johannesburg, où, lors d'un match contre la Nouvelle-Zélande, quelque 50 000 spectateurs blancs ne purent s'empêcher de chanter l'hymne national d'un régime en voie de passer la main, malgré l'engagement contraire pris par la fédération.

Le fête qui commence jeudi sera l'occasion d'apprécier l'évolution des mentalités. La réelle popularité de Nelson Mandela au sein de la communauté blanche comme l'absence des bouleversements redoutés devraient avoir favorisé une certaine pacification des esprits. De leur côté, les dirigeants du rugby n'ont pas ménagé leurs efforts pour donner d'eux et de leur activité une image nouvelle, plus proche de cette Afrique du Sud « arc-en-ciel » qu'ils disent vouloir représenter.

LE POIDS DE L'HISTOIRE

Reçu l'année dernière par Nelson Mandela, le capitaine des Springboks, François Pienaar, était sorti de l'audience en état de choc, jurant, entièrement subjugué, que ses hommes seraient bientôt capables de chanter d'une traite *NKosi Sikelel'i Afrika*, l'un des deux hymnes de la nouvelle Afrique du Sud. Et lorsqu'ils fouleront, pour leur première rencontre, la pelouse du stade de Newlands, au Cap, les Springboks entonneront *Shosholoza*, chant traditionnel des travailleurs noirs sud-africains, devenu, après quelques aménagements de paroles, l'hymne de leur équipe.

Pourtant, malgré tous les efforts entrepris depuis le début des années 90 pour tenter de repeindre la façade du rugby sud-africain aux couleurs de la diversité, malgré la fusion des fédérations, autrefois divisées par la couleur de la peau, les changements de sigles et la redistribution des responsabilités dans les organismes dirigeants, le rugby n'est toujours pas un sport comme un autre.

Le poids de l'histoire, le conservatisme de certains de ses dirigeants et, surtout, les modestes moyens consacrés à son développement au sein d'une communauté noire par ailleurs fort démunie en équipements sportifs de toute nature, en fait toujours une sorte de ghetto blanc. Même si la fédération sud-africaine de rugby (Sarfu) vient d'annoncer qu'elle consacrerait quelque 8,5 millions de francs, prélevés sur les bénéfices attendus de la Coupe, pour développer le jeu dans les « communautés désavantagées », il faudra encore plusieurs années pour remonter la pente.

Pour combie de malchance, l'Afrique du Sud, qui comptait sur la Coupe du monde pour symboliser le retour à la normalité, devra se passer de son seul joueur non blanc après le forfait, pour cause de blessure, de son talentueux ailier, Chester Williams, un métis du Cap. *« C'est une tragédie »*, n'a pas hésité à commenter Nelson Mandela en évoquant celui qui était sur toutes les affiches et dans tous les spots de télévision. C'est aussi une cruelle ironie : presque toutes les autres équipes aligneront, elles, des joueurs noirs.

Georges Marion

AU FIL DES PAGES/Société

L'école des présidents

DEUX historiens de l'éducation, Christian Nique et Claude Lelièvre, retracent, de Charles de Gaulle à François Mitterrand, quarante années d'histoire du *« pouvoir scolaire »* en France. A travers quatre portraits d'hommes d'Etat de la Ve République qui ont entretenu un rapport singulier au débat sur l'école, sur lequel ils ont pesé bien au-delà d'un simple rôle d'arbitre. Charles de Gaulle, *« saint-cyrien et nationaliste »* ; Georges Pompidou, *« normalien et conservateur »* ; Valéry Giscard d'Estaing, *« polytechnicien-énarque et libéral »* ; François Mitterrand enfin, dont Christian Nique était conseiller technique depuis 1989, *« élève de Sciences-Po et socialiste »* : quelle école ont-ils rencontrée et vécue, souhaitée et éventuellement façonnée ?

Charles de Gaulle, élevé chez les Frères de l'école chrétienne, puis chez les jésuites, est aussi le fils d'un homme profondément nationaliste et dreyfusard, qui sera son professeur d'histoire au collège jésuite de la rue de Vaugirard. *« Le nationalisme l'emporte »*, notent MM. Nique et Lelièvre lorsque, de retour au pouvoir en 1958, le général doit régler la question du financement de l'enseignement privé. Contre les divers groupes de pression, notamment catholiques, il impose *« un débat national dans un cadre national »*, et pèse pour que soit votée la loi Debré de 1959 qui régit, aujourd'hui encore, les relations de l'enseignement public et de l'école privée.

Si le collège d'enseignement secondaire, préfiguration de l'actuel « collège unique », est institué en août 1963, c'est encore par la volonté du général de Gaulle, qui s'oppose, sur le sujet, à son premier ministre Georges Pompidou et à son ministre de l'éducation nationale, Christian Fouchet. Il luttera aussi pied à pied – mais cette fois sans succès – pour que se concrétise par un projet de loi son idée d'instaurer une *« politique d'orientation sélective »* qu'il voudrait instaurer du collège à l'université pour « coller » au plus près aux besoins d'une économie en plein développement. Mais la tourmente de mai 68 aura raison de ce projet.

L'élection de Georges Pompidou, en 1969, marque une rupture. La culture classique, l'ordre et la sélection sont les trois motivations essentielles de ce *« fils d'instituteurs devenu major des grandes écoles »*, comme le définira Edgar Faure, le seul des quatre présidents qui n'a jamais fréquenté l'enseignement catholique. En élève méritant, gardien sourcilleux des hiérarchies scolaires, Georges Pompidou veille personnellement à établir des filières distinctes dans le nouveau collège « unifié » du général.

En ces temps d'effervescence pédagogique – nous sommes au début des années 70 –, le président se mêle de tout, du rétablissement des « compositions » mensuelles, de la réforme des mathématiques modernes, de la pérennité du baccalauréat.

> Georges Pompidou se mêlait de tout, y compris du rétablissement des « compositions »

Avec Valéry Giscard d'Estaing, c'est un prototype de *« l'excellence scolaire »*, alliant Polytechnique et l'ENA, mariage rare, qui arrive au sommet de l'Etat. Mais, paradoxalement, M. Giscard d'Estaing joue un rôle *« décisif »* dans le vote de la loi insituant le collège unique. Il en revendique même l'entière paternité et manifeste un vif agacement à l'égard de l'expression *« réforme Haby »* alors en usage. Il est intéressant aussi de se souvenir que Valéry Giscard d'Estaing, au début de son septennat, rejette *« catégoriquement »*, contre l'avis de son propre secrétaire d'Etat chargé des universités, Alice Saunier-Seïté, la sélection à l'entrée du supérieur. Ces deux thèmes, analysent les auteurs, s'inscrivent en fait dans l'orientation initiale d'*« ouverture à gauche »* de sa politique, qui opérera un tournant, notamment en matière universitaire, à partir de 1977.

François Mitterrand, enfin. C'est évidemment *« l'obsédant dossier »* de l'enseignement privé, *« auquel il tente d'échapper depuis 1951 »*, qui domine la politique scolaire du président élu en mai 1981. Christian Nique et Claude Lelièvre font un récit minutieux de la crise de 1984, que François Mitterrand, *« catholique devenu laïque »*, laissera volontairement aller à son paroxysme, *« en intervenant au moment opportun pour imposer aux deux camps une solution qui n'est acceptable que parce que, à quelques détails près, elle s'apparente à un statu quo »*.

Pour le reste, François Mitterrand interviendra peu, se contentant de fixer des priorités et de surveiller discrètement ses différents ministres de l'éducation nationale, en prenant appui, au besoin, sur des intellectuels, historiens et philosophes rarement situés aux avant-gardes de la pédagogie, mais plutôt garants d'une stricte orthodoxie disciplinaire.

Ce détachement relatif tranche en tout cas avec l'interventionnisme du général de Gaulle, s'attachant à régler lui-même le détail de la formation du corps des « orientateurs » qu'il souhaite créer, ou encore avec la pugnacité de Georges Pompidou à défendre l'enseignement du latin en sixième.

Christine Garin

★ ***L'École des présidents. De Charles de Gaulle à François Mitterrand***, **de Christian Nique et Claude Lelièvre. Editions Odile Jacob, 382 p., 140 F.**

L'école des présidents

DISPARITION

Harold Wilson

Le dernier travailliste britannique à avoir conduit son parti à la victoire

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE travailliste britannique Harold Wilson est décédé, mercredi 24 mai, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Premier ministre pendant huit années, il avait été le dernier travailliste à avoir conduit son parti à la victoire en Grande-Bretagne. Personnage haut en couleur, la politique était sa passion. On lui prêtait cette repartie qui en disait long sur le personnage qu'il était : *« Quel est votre handicap au golf, monsieur le premier ministre ? » « La politique ! »* L'homme, de fait, semble n'avoir jamais vécu que pour cet art. Au point qu'on s'interroge encore sur les véritables raisons qui l'ont conduit, un beau jour de 1976 et à soixante ans à peine, à abandonner le pouvoir.

On raconte qu'il y pensait dès ses années d'écolier dans le Yorkshire. Elève brillant, il n'a d'ailleurs aucune difficulté à poursuivre ses études comme boursier à Oxford, où il s'établit une solide réputation de fort en thème. Deux traits de son caractère, à cette époque, se dessinent déjà. Un certain puritanisme d'abord, hérité d'un milieu familial relativement modeste où la tradition anticonservatrice s'alliait à de profondes convictions religieuses. Ces dernières ne semblent pas s'être retrouvées chez le jeune Harold, mais ce fils de salarié manifestera toujours une antipathie marquée pour ce qu'on appelle en Grande-Bretagne *« the upper class »*, qu'il juge égoïste et superficielle. Harold Wilson, en outre, ne se laisse aucunement séduire par des idéologies. Il a été scout, et ni Marx ni la révolution ne l'attirent. Beaucoup plus tard, il affectera n'avoir jamais été au-delà de la page 2 du *Capital*.

Porté en 1945 par la vague travailliste, il est élu à la Chambre des communes et aussitôt nommé secrétaire d'Etat aux travaux publics. C'est le pied à l'étrier, mais là se situe une seconde rencontre décisive. L'austère Stafford Cripps, qui prend peu après l'échiquier (finances) en charge, le choisit pour la présidence du Board of Trade. A trente et un ans, Harold Wilson est le plus jeune ministre britannique depuis Pitt, deux siècles plus tôt. C'est un apprentissage pour ce brillant jeune homme à la fois des affaires de gouvernement et de celles du parti. Car le Labour est traversé de courants divers auxquels le jeune prodige s'associe différemment selon les époques.

Nous sommes en février 1963 : à la tête du gouvernement, les tories s'essoufflent. Successeur de Macmillan, l'ineffable Sir Alec Douglas Home est bousculé par les scandales. Face à cet aristocrate autour duquel flotte un parfum d'amateurisme, Harold Wilson, devenu le leader travailliste, pipe au bec et les pieds bien sur terre, incarne le modernisme. Ce n'est pourtant que d'extrême justesse qu'il l'emporte aux élections de l'automne 1964. Mais ce pouvoir convoité, il le détient enfin, et à quarante-huit ans, avec cette plénitude que donne le système britannique au titulaire du 10 Downing Street. Les difficultés sont innombrables. Les attaques contre la livre, d'abord : que n'entend-on dire à Londres sur les méfaits des *« gnomes de Zurich »* qui secouent sérieusement la barque ; la nécessité de mesures de rigueur sous l'étiquette durable de *« politique des revenus »*, qui restera un sujet permanent de friction avec les syndicats ; la Rhodésie aussi, qui opte unilatéralement pour une indépendance « blanche ».

TROIS ORIENTATIONS MAJEURES

Apparemment pourtant, la Grande-Bretagne se reconnaît dans ce premier ministre pragmatique à la ronde silhouette, incarnation des classes moyennes, où se situe désormais le centre de gravité du pays. Au printemps 1966, des élections anticipées font, elles, gagner près de cinquante sièges au Labour. Voici donc Harold Wilson les coudées plus franches, sur le plan parlementaire au moins, car la crise économique subsiste et contraint toujours à de très rigoureuses mesures d'austérité.

Ce n'est pas seulement, toutefois, sous la pression des difficultés financières que trois orientations majeures sont prises qui vont littéralement faire changer d'ère le Royaume-Uni : dès le mois de mai 1967, le premier ministre annonce que la Grande-Bretagne demande à adhérer à la Communauté européenne ; en novembre de la même année, la livre est dévaluée, et Harold Wilson prend acte, pour s'en féliciter, que son pays a cessé de jouer le rôle de *« banquier mondial »* ; en janvier 1968 enfin, la Chambre des communes l'entend déclarer qu'un terme doit être mis à la présence militaire britannique *« à l'est de Suez »*, à la seule exception de la garnison de Hongkong.

L'EUROPE POUR HORIZON

L'heure est historique, et Harold Wilson est sans doute confiant quand il provoque en 1970 des élections légèrement anticipées. Las ! Les électeurs britanniques sont versatiles, la situation intérieure ne s'est guère améliorée, et il affronte, à la tête du Parti conservateur qui l'emporte, un tory nouveau style, Edward Heath, un autre fort en thème qui n'a plus rien d'un amateur et s'est déjà fait une réputation bien établie d'européen convaincu. Intermède donc, mais d'où il résulte que le premier ministre qui fait effectivement entrer la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne est « Ted » Heath, non Harold Wilson. Pour ce dernier, le dossier Europe est cependant loin d'être clos. Victimes, entre autres, d'une interminable grève des mineurs, les conservateurs perdent le pouvoir aux élections générales de mars 1974. Revoici Harold Wilson. L'Europe reste son horizon. Le 6 juin 1975, plus des deux tiers des électeurs se prononcent par référendum pour l'adhésion à la CEE, confirmant ainsi un choix que Harold Wilson avait présenté à l'avance comme *« historique pour la Grande-Bretagne, pour l'Europe et pour le monde »*.

Moins d'un an plus tard, le 16 mars 1976, Harold Wilson devait abandonner Downing Street. Il expliquait alors que sa décision avait été prise dès le lendemain des élections de 1974 et qu'elle est *« irrévocable »*. La retraite de Harold Wilson, qui abandonnera en 1981 son siège de député, surprend toute la classe politique. Plus tard, des témoignages éclaireront une face cachée de cet homme à la pipe, moins calme sans doute que l'image qu'il voulait donner de lui-même. Richard Crossman, membre du cabinet, révélera dès 1977 la dureté d'affrontements qui n'étaient nullement exceptionnels autour de Harold Wilson. Le rôle et la place occupée par sa secrétaire, Marcia Williams, devenue Lady Falkender, prêta à d'intarissables controverses, peu obligeantes.

Et puis, dès le début des années 80 on parla aussi de *« complot »*, organisé par les services secrets britanniques pour « déstabiliser » le cabinet Wilson. Accusation reprise dans l'ouvrage de Peter Wright, un ancien du contre-espionnage, *Spy Catcher*, qui donna longtemps du souci à Mme Thatcher, fermement opposée à sa publication. Devenu lord Wilson of Rievaulx, Harold Wilson ne se mêla jamais à cette polémique. L'homme qui préférait déjeuner seul ou en tête à tête avec sa femme à une table de la salle à manger de la Chambre des communes était parti sans sortir, sur ce sujet, de son silence.

Alain Jacob

NOMINATIONS
ÉDUCATION NATIONALE

Francis Delon a été nommé directeur de cabinet de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle.

[Né le 6 octobre 1950 à Objat (Corrèze), Francis Delon est licencié en droit et ancien élève de l'ENA. Entré au Conseil d'Etat en 1979, il devient maître des requêtes en 1984. Il a été chargé de mission auprès du ministre des affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, de 1986 à 1988, puis premier conseiller et conseiller juridique à la mission permanente de la France auprès de l'ONU jusqu'en octobre 1993, date à laquelle il réintègre le Conseil d'Etat. Depuis mai 1994, Francis Delon était directeur des affaires générales, internationales et de la coopération et haut fonctionnaire de la défense au ministère de l'éducation nationale.]

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Sandrine BOUHOUN,
Thomas ROUAN
et leur fille
Manon,
ont l'immense plaisir d'annoncer la naissance de

Emma, Garance ROUAN,

à Paris, le 17 mai 1995.

Véronique et Philippe SALMON,
ont l'immense joie d'annoncer la venue au monde de

Victor, William, Philippe SALMON,

ce samedi 20 mai 1995, à 11 h 40 à Nice.

Anniversaires de naissance

Aime-toi. Reconstruis-toi. J'attends ton retour de Carthage. Peut-être. Peut-être pas. J'ai besoin de savoir. Je saurai.

Bon anniversaire !

Eve
en suffixe.

– A l'orée de la forêt de Bercé, voici soixante-dix ans, naissait

Notre Papy Chéri.

Elodie, Christophe et Guillaume.
Jonathan et Renan.

Décès

– Les enseignants, les étudiants,
La direction et l'équipe administrative de l'école d'architecture Paris-Villemin,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur professeur, collègue et ami,

Paul DUCAMP,
architecte,

dont la générosité et l'engagement étaient admirés de tous.

Ils assurent sa famille de leur soutien.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Ghislaine Itzykson, née Faure
et son fils Raphaël Itzykson,
Jean-Michel Itzykson,
Anne Itzykson,
Daniel Itzykson,
ses enfants,
Fanny,
sa petite-fille,
Antoine Brézin,
son filleul,
Irène Jacob,
sa filleule,
Ariane Iljon,
sa sœur,
Odile Lancenet,
sa tante,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
Agnès et André Ballarin,
Martine et Stef Gam
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Lucien Faure,
Ses beaux-parents,
Toute la famille,
Kounie et Edouard Brézin,
ses fraternels amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

Claude ITZYKSON,
physicien,

à l'âge de cinquante-sept ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 29 mai 1995, au cimetière parisien de Pantin. Rendez-vous à l'entrée principale, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les membres du service de physique théorique de Saclay (CEA),
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Claude ITZYKSON.

Reconnu par la communauté internationale des physiciens théoriciens comme l'un de ses plus brillants représentants, il y laissera l'empreinte de son immense talent et de sa passion enthousiaste pour la recherche.

Pour notre service, le souvenir de sa chaleureuse personnalité restera toujours présent, et c'est par ce témoignage mêlé à notre peine que nous exprimons à sa famille notre sympathie.

– Le ministère du travail, du dialogue social et de la participation,
s'associe à la douleur de sa famille après la disparition de

M. André RAMOFF,
conseiller maître à la Cour des comptes,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien délégué
à la formation professionnelle.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Georges CHARENSOL,
ancien rédacteur en chef
des *Nouvelles littéraires*,
critique d'art
de la *Revue des Deux Mondes*,
officier de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite
et de l'ordre des Arts et des Lettres,

survenu le 15 mai 1995, à son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Philippe ROMAN,
née Geneviève Maspero,

survenu le 22 mai 1995.

La cérémonie religieuse aura lieu au cimetière de Saint-Tropez, le lundi 29 mai à 15 heures.

De la part de
M. et Mme Sylvain Porée
et leurs enfants,
M. et Mme Gérald Maspero
et leurs enfants,
Mme Marianne Rusen Maspero,
Ses neveux, petits-neveux, et belle-sœur.

« La Sala »,
route de Tahiti,
83990 Saint-Tropez.
5, chemin des Closeaux,
92410 Ville-d'Avray.

– Pierre le Mire et Consuelo,
Marie, Olivier, Valentin et Lucas,
ses enfants et petits-enfants,
Suzanne Pulicani,
sa sœur,
Lucienne Boué, Suzanne Pignarre, Claire Toulet,
Les familles le Mire, Varnier, Ramirez-Whittle et Semichon,
Et tous ceux qui l'aimaient tant,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de leur très chère,

« Vonvon »,
née Yvonne VARNIER,
veuve de Olivier LE MIRE,

survenue à Paris, le 20 mai 1995, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

64, Bd. de Port-Royal,
75005, Paris.

Remerciements

– Jean-Christophe et Philippe Rey,
remercient du fond du cœur ceux qui les entourent de leur tendresse et affection pour la mort de leur père

Jean-Pierre REY,

survenu le 16 mai 1995.

Rectificatif remerciements

– Le Dr Alain DEBOISE,
Laurence Deboise,
Le Dr et Mme Jean Deboise,
Sa famille et ses amis,
remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur amitié et leur sympathie lors du décès de

Rose-Marie.

Anniversaires

– Le 25 mai 1994 disparaissait

Gilles LAUNAY D'ANTRAIGUES.

« Ta part de merveilleux de rébellion de bienfaisance. La vie inexprimable. »

René Char

35, rue Copernic,
75016 Paris.

PRÉSIDENCES Edzard Reuter, *arrivé en 1987 à la tête de Daimler-Benz, le premier groupe industriel d'Allemagne et d'Europe,* laisse sa place à Jürgen Schrempp, jusque là directeur de la filiale aéronautique. ● LE BILAN de M. Reuter est contrasté. Il a lancé son groupe dans une vaste diversification afin de constituer un *« konzern technologique »* présent dans l'aéronautique, les services informatiques et l'électronique. ● CETTE POLITIQUE sera corrigée par M. Schrempp, qui devrait réaliser quelques cessions (les moteurs d'avions MTU) et chercher des partenaires (services informatiques). ● JEAN-MARTIN FOLZ, directeur général d'Eridania Béghin-Say, entre à la direction générale du groupe PSA Peugeot Citroën. *Ce polytechnicien, qui a effectué une grande partie de sa carrière dans l'industrie lourde,* est nommé dans le cadre de la succession de Jacques Calvet.

Daimler-Benz doit reconsidérer son ambitieuse stratégie de diversification

Nouveau numéro un du groupe industriel allemand, Jürgen Schrempp, qui succède à Edzard Reuter, devrait réaliser quelques cessions et chercher des partenaires dans plusieurs branches

BONN
de notre correspondant

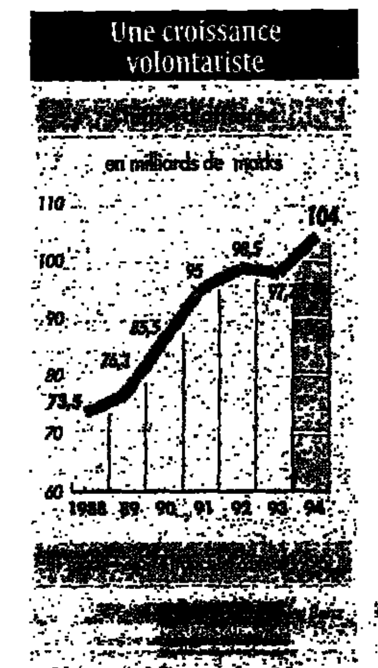
Le départ d'Edzard Reuter de la tête du premier groupe industriel allemand ne se fait pas dans la douceur. Les points d'interrogation, les critiques, voire les attaques *ad hominem* se sont multipliés à l'approche de l'assemblée générale des actionnaires, mercredi 24 mai à Stuttgart, au cours de laquelle l'ancien patron de Daimler (âgé de 67 ans) devait passer le relais à son cadet Jürgen Schrempp (50 ans). Patron de la Dasa – branche aéronautique du groupe – depuis 1989, le nouvel homme fort de l'industrie allemande a déjà fait savoir que l'époque du *« stratège »* Edzard Reuter était révolue et qu'il était temps qu'un *« homme d'action »* prenne les rênes du groupe.

Le premier objectif du nouveau patron de Daimler est le profit : *« Chaque mark investi doit à l'avenir rapporter de l'argent. »* Il a l'intention de diviser par deux le nombre d'employés au siège central du groupe à Stuttgart. Une série de décisions devraient être prises afin de recentrer les activités du groupe autour des transports : alors qu'AEG reprendrait l'ensemble des activités ferroviaires du groupe suédo-hélvétique ABB, elle se séparerait des activités électroniques et des automatismes (qui avaient notamment fait l'objet d'une société commune avec le groupe français Schneider). AEG devrait abandonner définitivement son nom pour prendre celui de Daimler Benz Industrie (DBI).

SOUTIEN DE LA DEUTSCHE BANK

La Dasa, branche aéronautique du groupe, se séparerait pour sa part des activités de MTU dans les moteurs d'avion (celles-ci iraient rejoindre le giron de BMW-Rolls Royce). Quant aux services informatiques, regroupés dans Debis, ils devraient chercher des partenaires américains ou japonais pour augmenter la participation de Daimler dans Cap Gemini Sogeti, l'entreprise française, dans laquelle le premier groupe allemand possède déjà 32 %. Ces choix, révélés par la presse allemande au cours des dernières semaines, doivent encore être officialisés. Mais la philosophie est claire : limitation de la diversification des activités du groupe, recherche privilégiée de partenaires plutôt que développement « en solo».

En arrivant à la tête de Daimler-Benz, en 1987, Edzard Reuter avait défini de très grandes ambitions pour une entreprise dont il voulait faire, selon ses propres termes, un *« konzern technologique intégré».* Soutenu par les autorités politiques allemandes mais surtout par la Deutsche Bank, premier actionnaire, il choisit de diversifier tous azimuts les activités de Daimler. Le but : transformer une firme classique, jusqu'ici essentiellement portée par l'activité automobile (avec Mercedes Benz), en *« acteur global »* capable de tutoyer les Japonais et les Américains sur les marchés mondiaux de l'aéronautique, des chemins de fer, mais aussi de l'électronique et de l'informatique.



L'automobile représente encore 70% des ventes.

Au cours des années 80, des acquisitions multiples débouchent sur une politique d'investissements spectaculaire : en 1985, avec l'achat de Dornier, spécialisé dans la construction de petits avions à hélice, et de MTU (Motoren und Turbinen Union), fabricant de moteurs d'avions et de bateaux. En 1986, achat de AEG, l'entreprise électronique au bord de la faillite. En 1989, reprise de MBB (Messerschmidt-Bölkow-Blom), qui débouche sur la création de la Dasa, où sont concentrées depuis lors les activités aéronautiques et spatiales allemandes.

Aujourd'hui, Daimler repose sur Mercedes, AEG, Dasa, et Debis. Le groupe d'Edzard Reuter ne dédaigne pas d'explorer régulièrement des champs nouveaux d'activités comme le multimédia : une alliance a été conclue avec Northern Telecom et des projets sont discutés avec Bertelsmann et Leo Kirch.

RUPTURE DE STYLE

En outrepassant, grâce à l'intervention de Bonn, les réserves parfois exprimées par l'office des cartels de Berlin, le groupe Daimler illustrait avec cette stratégie la manière dont l'Allemagne, à sa façon, menait résolument une *« politique industrielle».*

Les succès de ces choix sont incontestables : aujourd'hui, le groupe Daimler a assis une présence internationale. Le titre est coté à la Bourse de New-York de-[illegible]

Malgré sa volonté de marquer une rupture de style avec son prédécesseur et parrain Edzard Reuter, le nouveau patron Jürgen Schrempp n'a pas, officiellement, l'intention de remettre en cause la philosophie générale du projet : *« Il n'y aura pas de changement de ligne, seulement une nouvelle répartition des priorités »*, dit-il. Mais les difficultés financières du groupe, qui se sont notamment traduites par des pertes historiques de 3,3 milliards de marks en 1993, soulèvent l'inquiétude des actionnaires et provoquent un débat en Allemagne : Edzard Reuter n'a-t-il pas eu la folie des grandeurs ?

A part l'automobile, qui représente encore 70 % du chiffre d'affaires total du groupe (ce dernier est de 100 milliards de marks) et qui a considérablement amélioré sa productivité au cours des derniers mois, la plupart des activités de Daimler enregistrent des pertes depuis plusieurs années. C'est notamment le cas d'AEG et de la Dasa. Les *« effets de synergie »* annoncés par Edzard Reuter n'ont pas donné les résultats espérés. Certaines acquisitions ont été payées trop cher (Dornier ou Fokker).

Avec la fin de la guerre froide et la réduction considérable des budgets militaires, la concurrence renforcée du marché de l'aéronautique, et la chute du dollar, on est aujourd'hui bien loin du climat d'expansion euphorique du début des années 80. Des révisions déchirantes ont eu lieu au cours des derniers exercices : aux 72 000 suppressions d'emplois déjà réalisées depuis trois ans (sur des effectifs de départ de 350 000), devraient s'ajouter 13 500 nouvelles suppressions cette année. Rien d'étonnant à ce que, dans ce contexte, les décisions futures du nouveau patron de Daimler soient guidées par le souci de l'efficacité avant toute chose.

Lucas Delattre

Une carrière « à l'allemande »

BONN
de notre correspondant

Pour prendre la tête d'un groupe comme Daimler-Benz, mieux vaut en avoir patiemment gravi les échelons de l'intérieur : c'est le cas de Jürgen Schrempp (50 ans), qui fait partie de la maison depuis l'âge de 22 ans.

A son propos, les commentateurs utilisent volontiers des qualificatifs militaires : le *« général »*, le *« troupier»*... L'homme – trompettiste de jazz amateur et buveur de bière invétéré – se présente résolument comme une personnalité à poigne et affiche volontiers un caractère franc et entier. La poignée de main est volontaire, le regard vif. Animé d'une tension permanente, Jürgen Schrempp allume cigarette sur cigarette et n'attend pas que vous ayez fini de parler pour vous répondre. Lorsqu'on l'interroge sur la personnalité dont il se sent mentalement le plus proche, il ne répond pas Edzard Reuter mais Jack Welch, le patron, lui aussi à poigne, de General Electric aux Etats-Unis. [illegible] de personnalités du monde des affaires allemand présentent autant que Schrempp les caractéristiques typiques d'une carrière « à l'allemande ». Pas de beau parchemin dans son curriculum vitae, mais un diplôme de mécanicien, complété par des études d'ingénieur. Deux fois en poste en Afrique du Sud au cours de sa carrière, Jürgen Schrempp fait partie de la « mafia » des « Sud-Africains » qui compte nombre de patrons.

Jürgen Schrempp est en train de prendre d'assaut la centrale de Daimler, à Stuttgart, à la tête d'une équipe restreinte d'hommes de confiance qui ne partagent qu'avec lui les secrets stratégiques de l'entreprise. Ses attitudes parfois brutales pourraient ne pas lui attirer que des amitiés, bien qu'il dispose, au sein du groupe, d'un réseau d'informateurs exceptionnels. Parmi ses proches collaborateurs figurent Manfred Bischoff, qui lui succède à la tête de la branche aéronautique et Klaus Mangold, nouveau patron de Debis.

Choisi par Edzard Reuter lui-même, qui en avait fait son dauphin, Jürgen Schrempp, qui dirige la branche aéronautique depuis 1989, a pour objectif de redresser les comptes, sans perdre de vue la « vision » globale définie par son prédécesseur. Il devrait avoir l'appui de la Deutsche Bank, principal actionnaire du groupe (avec 24,4 % des parts). Hilmar Kopper, président de la Deutsche Bank, [illegible] de demeurer à la tête du conseil de surveillance de Daimler-Benz, alors que Edzard Reuter avait souhaité publiquement prendre sa place.

L. D.

Jacques Calvet introduit un candidat à sa succession chez PSA

Jean-Martin Folz, qui abandonne la direction générale d'Eridania Béghin-Say, a deux ans pour se préparer

D'UN CÔTÉ, Jean-Martin Folz, démissionnaire du groupe agroalimentaire Eridania Béghin-Say pour rejoindre PSA Peugeot-Citroën. De l'autre, Jean-Yves Helmer, directeur de la division automobile de la holding depuis 1988 et chapeautant tous les projets engagés dans le groupe tant chez Automobiles Citroën que chez Automobiles Peugeot. Aucun des deux hommes n'est officiellement candidat à la succession de Jacques Calvet. Mais ce dernier, trois fois président (à la fois de la société holding et de ses deux filiales Citroën et Peugeot), s'était fixé comme objectif de présenter deux candidats potentiels à la famille Peugeot – l'un provenant de l'extérieur, l'autre choisi en interne –, en se donnant deux ans pour les préparer. Après l'annonce de la nouvelle, le mardi 23 mai, au cours de l'assemblée générale d'Eridania Béghin-Say, le voile est levé.

Jacques Calvet fêtera le 19 septembre 1996 ses soixante-cinq ans, âge butoir fixé pour le président du groupe par les statuts. Il pourrait intervenir auprès de ses actionnaires pour tenter de modifier cette clause. Mais il a toujours affirmé qu'il ne le ferait pas, s'appliquant les mêmes contraintes qu'aux salariés de son groupe lorsqu'ils n'ont pas été orientés auparavant vers la préretraite. Avant cet anniversaire, son mandat au directoire du groupe – où il siège avec les deux directeurs généraux, Pierre Peugeot et Jean Blondeau – aura été renouvelé en avril 1996. Il pourra se maintenir à son poste jusqu'à l'assemblée générale suivant son soixante-cinquième anniversaire, en avril 1997, avec une perspective de départ effectif dans les trois mois.

TRAJECTOIRE

Jacques Calvet semblait tarder à organiser sa succession. En réalité, deux ans avant son départ, il accueille dans le groupe un industriel de haute volée, dans la perspective de lui faire découvrir le domaine jusqu'à la fin de l'année, puis de lui confier un poste de directeur général chez Peugeot ou chez Citroën. Un tel parcours ne laisse planer aucun doute sur la trajectoire préparée pour Jean-Martin Folz.

Dans la première filiale, Xavier Karcher, vice-président, ne peut aspirer, à soixante-trois ans, à aucune succession. Sous la présidence de Jacques Calvet, Paul-Marie Chavanne et Bernard Roché sont tous deux directeurs généraux adjoints. Dans la deuxième filiale, même cas de figure avec un président et quatre directeurs généraux adjoints : Frédéric Saint-Geours, Roland Vardanega, Jean-Louis Silvant et Yves Barbé. Dans les deux cas, pas de directeur général. Le schéma retenu à ce jour prévoit donc la création, pour Jean-Martin Folz, d'un poste directement sous l'autorité de Jacques Calvet. Dans ces conditions, et au regard du cursus de l'impétrant, la trajectoire qui lui a fait quitter Eridania Béghin-Say pour PSA doit le mener à la présidence du groupe.

Jean-Martin Folz trouvera sur son chemin un autre candidat, sélectionné en interne conformément aux engagement pris par Jacques Calvet envers la famille Peugeot. Son nom ne fut jamais cité, bien que le triple président le considère comme *« une évidence »*. De tous ceux qui furent avancés par le passé, un seul semble aujourd'hui se détacher : celui de Jean-Yves Helmer, X-Mines, quarante-neuf ans, entré dans le groupe en 1979 après avoir passé quatre années dans des cabinets ministériels, et qui occupe aujourd'hui le poste de directeur de la division automobile au sein de la holding PSA, après avoir traité, notamment, les dossiers commerciaux et s'être frotté à une direction d'usine à Poissy.

Au-delà de l'émulation qui va naître de la mise en concurrence des deux hommes, bien des inconnues demeurent sur le nom du prochain président de PSA Peugeot-Citroën. D'abord, l'adaptation de Jean-Martin Folz au groupe, à l'automobile... et à Jacques Calvet lui-même, puisque les deux hommes se connaissent fort peu. Ensuite, le regard que la famille Peugeot posera sur le nouveau venu. Toutefois, Pierre Peugeot étant, au directoire de la holding, en charge des recrutements de haut niveau, il ne peut être étranger à la proposition faite à l'ancien directeur général d'Eridania Béghin-Say. Enfin, le nombre de présidences du futur patron de PSA.

Jacques Calvet considère que la triple présidence constitue un gage de l'unité du groupe. Mais la famille Peugeot a déjà laissé entendre qu'elle ne partageait pas son point de vue. M. Calvet partant, son avis prévaudra-t-il ? Aux candidats de montrer qu'ils peuvent avoir la tête assez solide pour porter, après lui, ses trois casquettes.

Gilles Bridier

Un retour aux sources et à la métallurgie

ON NE PRÊTE qu'aux riches. Et si l'on s'en tient aux propositions qui lui ont été faites récemment, Jean-Martin Folz, quarante-huit ans, X-Mines de souche alsacienne, semble disposer d'un beau capital de considération dans le milieu patronal français. Son nom a circulé pour les présidences d'Air France à la fin 1993, de Pechiney à l'été 1994, de Schneider à l'automne, de Saint-Louis en début d'année 1995 et, dernièrement, d'Alcatel-Alsthom.

Après quatre années passées au ministère du commerce et de l'industrie, il intègre en 1978, à trente-deux ans, Rhône-Poulenc, alors présidé par Jean Gandois. Mais après l'arrivée de Loïk Le Floch-Prigent à la tête du groupe, les départs se succèdent. A la mi-1984, Jean-Martin Folz rejoint Didier Pineau-Valencienne pour prendre la présidence de Jeumont-Schneider, filiale de Schneider. Pendant trois ans, il ouvrira des placards et restructurera la société sans état d'âme apparent. En 1987, Jean Gandois le rattrape pour qu'il devienne son bras droit chez Pechiney, comme directeur général et président de Carbone Lorraine. L'aventure ne lui procure pas les succès escomptés. En 1991, à quarante-quatre ans, il prend un nouveau virage sous la houlette de Jean-Marc Vernes en quittant l'industrie lourde pour l'agroalimentaire et Eridania Béghin-Say (EBS), qui lui offre un poste de directeur général. Il prend aussi la présidence de la société Cérésucre et la direction générale de Béghin-Say.

Si Jean-Martin Folz connaît mal l'industrie de services et si un parachutage à Air France semblait peu probable, il n'était pas question pour lui de retourner chez Pechiney, et il déclina l'offre. Didier Pineau-Valencienne s'étant maintenu à son poste malgré le mandat lancé contre lui par la justice belge, la porte de Schneider ne s'est pas ouverte suffisamment pour lui. Quant aux rumeurs qui le plaçaient dans la course pour Alcatel-Alsthom, elles ne seraient pas fondées. Jean-Martin Folz revient à la métallurgie, mais dans sa partie la plus médiatique, et peut-être la plus délicate, tant elle impose au manager des qualités à la fois d'industriel et de gestionnaire, mais aussi d'homme de communication – ce dont Jean-Martin Folz, d'un naturel plutôt tranchant, devra faire l'apprentissage.

Quittant ses fonctions au 1er juin, il demeurera conseiller du président du groupe EBS, Stefano Meloni, jusqu'à la fin du mois. Jérôme de Pelleport, dans le groupe depuis vingt ans et directeur agricole et du développement industriel de Béghin-Say, lui succède à la direction générale de cette société. Mais aucun nom n'a encore été avancé par Stefano Meloni pour le poste de directeur général d'EBS.

G. Br.

De Beers tente de reprendre le contrôle des exportations de diamants de la CEI

Le cartel menace les diamantaires d'Anvers qui achètent hors de ses circuits

La compagnie sud-africaine De Beers a lancé une mise en demeure à la Russie, principal producteur au sein de la Communauté d'Etats indépendants, pour sortir de l'impasse les négociations sur la reconduction de l'accord exclusif de distribution des diamants qui expire à la fin de l'année.

LONDRES
correspondance particulière

La suspension par De Beers, début mai, de plusieurs de ses affiliés qui ont acheté des diamants russes hors de ses circuits et les menaces brandies à l'encontre d'une vingtaine d'autres membres de ce « syndicat » qui regroupe ses cent cinquante clients privilégiés (ou « porteurs de vue ») démontrent la détermination du cartel sud-africain. Les diamantaires anversois prennent très au sérieux ces menaces contre les ventes illégales russes au rabais.

La De Beers accentue la pression sur les autorités de Moscou pour obtenir des concessions sur la reconduction de l'accord de commercialisation signé en 1990 avec l'ex-URSS. En vertu de cet arrangement, elle s'était vu accorder la distribution de 95 % de la production russe de diamants bruts sur le marché international.

La Russie conservait, en revanche, toute liberté pour vendre sa production de diamants taillés ou liquider son stock stratégique de pierres de qualité industrielle. Mais le chaos prévalant aujourd'hui en Russie – lutte d'influence que se livrent le Trésor, les autorités du nord-est de la Sibérie, où se trouve concentrée la quasi-totalité des mines, et la société de production Almazi Rossi Sakha – bloque les pourparlers depuis plusieurs mois.

L'argument invoqué par la De Beers auprès des diamantaires anversois pour qu'ils cessent toute transaction officieuse avec les Russes est le suivant : le succès des ventes « illégales » à des prix défiant toute concurrence permet aux négociateurs russes d'exiger désormais le contrôle de 20 % à 25 % de leur production nationale, au lieu des 5 % prévus par l'accord actuel.

SUCCESSION

Le contentieux avec les Russes déstabilise le système De Beers mis au point dans les années 30, qui permet aux grands producteurs mondiaux d'unir leurs moyens pour vendre les diamants par l'intermédiaire d'une centrale de vente unique, la Central Selling Organization (CSO), basée en Afrique du Sud. Le déversement de pierres provenant du stock stratégique du Kremlin vient concurrencer les productions de même qualité industrielle provenant d'Australie et du Zaïre. Par ailleurs, Anvers a vu affluer des diamants russes de bonne qualité, au détriment du Botswana et de la Namibie, deux pays considérés comme les perles de la couronne De Beers. Pour la compagnie sud-africaine, tout nouvel arrangement avec Moscou doit couvrir désormais la totalité de la production russe, ce que refusent les négociateurs de l'autre camp.

« En punissant ces diamantaires, la De Beers espère supprimer la filière russe et forcer la main du Kremlin. C'est peut-être un signe de désespoir devant une situation qui lui échappe de plus en plus », souligne Steve Oke, analyste du secteur auprès du courtier Smith New Court.

« DANGEREUX ENGRENAGE »

Derrière cette décision musclée, certains y voient aussi la « patte » du président du CSO et numéro deux de la De Beers, Nicky Oppenheimer, quarante-six ans, petit-fils du fondateur du cartel, Sir Ernest Oppenheimer. Selon des informations dignes de foi, son accession à la tête du mastodonte Anglo-American-De Beers, dirigé actuellement par Julian Ogilvie Thompson, dépend de la conclusion rapide d'un nouveau traité commercial avec les Russes, un dossier dont « Nicky » est personnellement en charge depuis 1990.

« Dangereux engrenage », répliquent les opérateurs de Pelikaanstraat, le cœur du quartier diamantaire d'Anvers. Jadis toute-puissante, tyrannique et redoutée, la De Beers ne détient plus aujourd'hui le contrôle absolu du marché. Une suspension, voire une exclusion, du cercle le plus fermé au monde n'équivaut plus à un suicide professionnel, comme il y a dix ou vingt ans.

Il n'empêche, le diktat du groupe sud-africain, accusé d'arrogance, a provoqué une vive émotion dans le grand port flamand. *« Le diamant va mal, les prix pratiqués par la De Beers n'ont pas augmenté depuis trois ans. Sans les Russes, je ne pourrais pas gagner ma vie »*, confie un gros négociant menacé de représailles par la firme de Kimberley.

Interrogée sur les menaces brandies à l'égard de ses adhérents, la De Beers s'est contentée, comme à son habitude, d'un sec : *« Pas de commentaire. »*

Marc Roche

Les « porteurs de vue »

Les clients privilégiés, ou *sightholders* (également appelés « porteurs de vue »), sont les quelque cent cinquante diamantaires qui achètent directement les lots à la CSO, à Londres. Responsables de la commercialisation de 80 % du diamant brut dans le monde, ces opérateurs exclusifs revendent les pierres aux principaux centres de taille situés à Anvers, Bombay, New York et Tel-Aviv.

Capables de justifier une surface financière pouvant résister aux aléas de la conjoncture, les membres du « syndicat » reçoivent les meilleures marchandises et bénéficient de facilités bancaires. Société à réputation paternaliste, la De Beers n'a eu recours à des mesures de suspension ou d'exclusion que dans les situations les plus dramatiques comme, au début des années 80, quand le Zaïre avait fait défection ou lors de la vogue spéculatrice du diamant-placement.

Les Occidentaux redoutent de manquer de métaux russes

La désorganisation pèse sur la production des pays de l'ex-URSS

Les exportations russes de métaux non ferreux qui avaient déstabilisé les marchés ces deux dernières années sont en train d'être absorbées. Les stocks se résorbent. Les négociants, qui ont pris l'habitude de compter sur ces approvisionnements, s'inquiètent de la désorganisation du système productif de la CEI.

CHAQUE SEMAINE, la même surprise saisit les intervenants, à la lecture des relevés du London Metal Exchange (LME), le premier marché mondial des matières premières : les stocks de métaux non ferreux ne cessent de baisser à un rythme inattendu. Ceux d'aluminium, qui avaient dépassé les 2,5 millions de tonnes en juin 1994, sont passés en dessous de la barre symbolique du million de tonnes pour arriver à 915 475 tonnes à la fin de la semaine dernière. Ceux de cuivre qui atteignaient 600 000 tonnes en janvier 1994 diminuent de 10 000 à 12 000 tonnes en moyenne chaque semaine. Au 19 mai, ils ne représentaient plus que 198 500 tonnes. Les stocks de nickel, eux, sont passés en moins de six mois de 150 000 à 107 000 tonnes.

« Les marchés sont en train d'absorber peu à peu l'offre russe », explique un intervenant. Personne n'aurait imaginé que cette digestion aurait pu être si rapide, tant la situation était dramatique en 1993. Cherchant à gagner des devises à tout prix, les grands combinats de l'ex-URSS se sont mis à brader, à l'époque, tout ce qu'ils pouvaient. Toute leur production d'aluminium, de zinc, de cuivre, de nickel est partie à l'Ouest. Les stocks stratégiques, conservés pour l'industrie de défense, ont été remis sur le marché. *« On a même vu arriver des productions couvertes de terre »*, se souvient un négociant. *« Il s'agissait de stocks enterrés en cachette par les entreprises les années où elles produisaient des excédents, qu'elles déterraient en cas de problème, afin de respecter toujours les volumes de production fixés par Moscou. »*

Cet afflux de métaux, au moment même où l'économie européenne entrait en récession, a fait plonger les marchés. Confrontés à une chute dramatique des prix, les producteurs occidentaux ont tenté de s'organiser. En janvier 1994, les groupes d'aluminium ont obtenu, avec l'accord des gouvernements occidentaux, une limitation des exportations russes à 1,5 million de tonnes en contrepartie d'engagements pour aider les sociétés de l'ex-URSS à moderniser leurs outils de production. Pour les autres métaux, la plus grande partie des exportations a échoué dans les hangars du LME, portant les stocks à des niveaux historiques. *« Nous pensions alors que cinq ou six ans au minimum seraient nécessaires pour stabiliser la situation »*, dit un observateur.

La maintenance des usines n'est pas assurée, et les difficultés de transport s'aggravent

La conjoncture a bouleversé ces prévisions. L'activité soutenue aux Etats-Unis, en Asie et la reprise économique en Europe se sont traduites par une forte demande de non-ferreux. Les producteurs, qui avaient fermé des capacités quelques mois auparavant, se sont trouvés dans l'impossibilité de livrer tout le monde. Manquant de produits, les acheteurs puisent en masse dans les réserves du LME. Même si l'activité est appelée à diminuer aux Etats-Unis, beaucoup d'intervants s'attendent que les achats de métaux non ferreux se maintiennent à un haut niveau au cours des prochains mois, diminuant encore les stocks.

Car, de leur côté, les producteurs de la CEI ont appris à mieux maîtriser les mécanismes de marché. Désireux de profiter des meilleurs cours, ils vendent avec plus de mesure, d'autant qu'ils ont écoulé la plupart de leurs réserves. Dans le même temps, les marchés intègrent de mieux en mieux leur offre. Leurs productions sont répertoriées, les qualités, souvent différentes de celles du monde occidental, sont connues. Au LME, les métaux russes ont désormais leur cotation. Sur certains marchés, les métaux de l'ex-URSS sont même devenus indispensables pour assurer l'équilibre. Ainsi, sans la production russe, le marché mondial du nickel accuserait un déficit de 170 000 tonnes, soit 20 % de la consommation mondiale. De même, les exportations de cuivre en provenance de la CEI ont été précieuses l'an dernier, pour pallier la baisse des ventes chinoises.

Cette insertion russe dans l'économie mondiale continue, toutefois, à susciter des craintes. Mais pour d'autres raisons. Depuis plusieurs mois, les à-coups se multiplient dans les livraisons. Les difficultés de transport s'aggravent et les détournements de marchandises par les mafias se multiplient. Surtout, les problèmes de production semblent devenir de plus en plus aigus. Faute d'argent, la maintenance, la modernisation des usines n'ont pu être assurées. Les incidents et les accidents deviendraient de plus en plus fréquents, et la production ne pourrait plus être assurée à un rythme normal. Selon des estimations, la production de plomb serait tombée de 475 000 à 290 000 tonnes entre 1990 et 1994, celle de zinc serait passée de 643 000 à 420 000 tonnes pendant la même période.

Rien n'a transparu sur les marchés occidentaux, car, dans le même temps, la consommation de métaux dans l'ex-URSS s'est effondrée. *« Mais si l'économie russe repart, trouverons-nous alors les quantités dont nous avons besoin ? »*, s'interroge un négociant. Parmi ses confrères, on se demande si les industriels russes pourront continuer à exporter.

Chez les producteurs occidentaux, la crainte de manquer de métal paraît infondée. Les stocks ont beau baisser, ils restent très élevés comparés à ceux du début des années 90. Des capacités, arrêtées lors de la récession de 1993-1994, pourraient être remises en marche. La menace russe n'est pas près de disparaître à leurs yeux. Les industriels de la CEI se moquent des contraintes d'environnement et vont pouvoir continuer à se livrer à un « dumping écologique » sur les marchés de matières premières.

Martine Orange

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

LOCATION : LA STABILITÉ DES PRIX

La chambre FNAIM Paris-Ile-de-France vient d'effectuer une étude comparative de conjoncture portant sur les baux d'habitation signés entre le 1er juillet 1993 et le 30 juin 1994, d'une part, et entre le 1er juillet 1994 et le 30 avril 1995 d'autre part.

Cette étude, qui porte sur 3 000 appartements de « 2 pièces » mis en location par des adhérents FNAIM, montre une grande stabilité des prix.

On enregistre ainsi un léger tassement dans huit arrondissements et une légère progression également dans huit arrondissements. Ces différences de prix, soit à la baisse, soit à la hausse, n'ont pas une ampleur suffisante pour être significatives d'une modification de tendance du marché.

Voici les résultats de cette enquête.

CONJONCTURE LOCATION PORTANT SUR LES 2 PIÈCES

PARIS *Arrondissements*	Prix moyen m²/mois en francs, du 1-7-93 au 30-6-94	Prix moyen m²/mois en francs, du 1-7-94 au 30-4-95
1	103	111
2	103	99
3	96	100
4	109	106
5	105	102
6	110	106
7	106	109
8	110	110
9	99	89
10	84	90
11	92	93
12	89	88
13	89	89
14	95	97
15	94	94
16	96	98
17	96	93
18	87	87
19	85	83
20	83	84

Jacques LAPORTE
Président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Appartements Achats

IMMO MARCADET recherche appartements PARIS toutes surfaces. 42-51-51-51 - Fax 42-55-56-55

Bureaux Immobilier d'entreprises

15 000 F/m² (7e) 300 m² 45-66-67-47

Locations Offres

NATION beau 2 p., 50 m², tt ch. 4 100 h. ch. 47-20-17-82

E.-ZOLA, 2 P., 60 m² beau, récent, 3e, asc., 5 800 h. ch. 45-77-98-42

PASTEUR 3-4 p., 90 m², balcon, parfait état, ét. élevé, parking, 8 500 h. ch. PARTENA - 45-77-98-42

Ventes

1er arrondt

LOUVRE SUPERBE 2 P., 85 m² poutres, cheminées, 2 490 000 F 42-66-36-53

5e arrondt

JARDIN DES PLANTES beau 2 p., 40 m², 5e, asc., calme, park. 45-32-76-73

S/ARÈNES-LUTÈCE bel anc., très beau 2 p., gde cuis., bains, 1 150 000 F FONCIA - 45-44-55-50

6e arrondt

Mº VAVIN, 9 P., près école Alsacienne, 315 m², anc. 2e sud, 6 ch. 3 serv. LARGIER - 42-65-18-83

RUE DE SEINE soleil gd 2 p. modulable, calme. 43-29-97-22

ST-GERMAIN-DES-PRÉS 60 m², asc., bel imm. XVIIIe, charme, bon état 45-32-76-73

Studio-atelier, 30 m², Mº Vavin. 803 000 F Gérant - 43-20-77-47

7e arrondt

VANEAU, RUE SÈVRES BEAU STUDIO, 26 m², clair, calme 650 000 F. PARTENA - 45-77-98-42

8e arrondt

DUMONT-D'URVILLE, 4 p., beau plan, près place Etats-Unis, 4e ét., asc., 2 350 000 43-20-77-47

PRIX INTÉRESSANT **Mº ST-AUGUSTIN** bel imm., pierre de t., asc., salon, s. à manger, 4 ch., cuis., 2 bains, 3 w.c., 168 m², 14, rue Général-Foy. samedi, dimanche, 14 à 17 h

AV. MONTAIGNE, 110 m² ÉLÉGANT 2-3 P., BALC. 4e ét., gd stand., box. PARTENA - 47-20-17-82

10e arrondt

Mº République. 3 p duplex + terrasse, neuf, dernier étage, 2 450 000. IPM - 47-46-12-12

13e arrondt

Arago, stand., ss vis-à-vis, 4-5 p., 115 m² (liv. 40 m²), gd balcon, calme, sol., box. 43-35-18-36

AV. D'ITALIE gd stand., piscine immeuble, 3 p., 88 m² + loggia, 2 ch., 2 bains, park., 1 680 000 F FONCIA - 45-44-55-50

14e arrondt

3 p., beau volume, dans p. d. t., à rafraîchir, près Moulin-Vert, 870 000 F. 43-20-77-47

15e arrondt

Mº Dupleix, excep., stand., 2 p. tt cft 28 m², terr. 25 m², dern. ét., belle vue, sol., cal. 43-35-18-36

Mº Pte de Vanves, beau studio rénové, s. de bns, w.c., kitchenette, 400 000 F IPM - 47-46-12-12

16e arrondt

A SAISIR, TROCADERO 255 m² env. bx volumes, 3 ch + 2 services 47-83-59-96

17e arrondt

Courcelles, p. de t., asc., 5 p., 115 m², poss. 125 m² + 2 serv. Courcelles p. de t., 5-6 p., 197 m², récept. (70 m²) à rén. + 2 serv., px inter. 43-35-18-36

18e arrondt

36 m², 450 000 F Mº J.-Joffrin, Imm. récent, studio + balcon, tout confort. Immo Marcadet - 42-51-51-51

Petit budget Mº J.-Joffrin, 150 000 F, une pièce, coin cuisine. Immo Marcadet - 42-51-51-51

52 m², 830 000 F Mº M.-Dormoy, imm. stand., 2 p. + balcon, tout confort. Immo Marcadet - 42-51-51-51

CHATEAU-ROUGE idéal pour investisseur **2 P., 26 m², 280 000 F** 4e ét., pierre de t. 47-20-17-88

20e arrondt

Mº PYRÉNÉES 2 p., 45 m², 570 000 F, immeuble ancien, calme. Immo Marcadet - 42-51-51-51

78 Yvelines

VERSAILLES PAROISSE face église Notre-Dame, imm. XVIIIe ravalé, bel appart., charme de l'ancien, 1er ét., 150 m², séj., s. à manger, bibliothèque, 3 ch., gde cuis., état impeccable, 2 800 000 F. St-Louis Immo - 39-02-38-10

VERSAILLES ST-LOUIS imm. XVIIIe, 180 m², entrée, salon, s. à manger, salon de musique, 3 ch., grenier + ch. de serv., 2 caves, 3 400 000 F St-Louis Immo - 39-02-38-10

VERSAILLES Notre-Dame 217 m², séj., s. à manger, 5 ch., charme, emplac. exceptionnel, 3 950 000 F St-Louis Immo - 39-02-38-10

VERSAILLES RD prox. gare, 4e ét., 93 m², 3 ch., sud. 1 680 000 F DANO - 39-51-34-45

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - BOIS MAILLOT-BARRÈS face Bois, plein sud, 3-4 p., 80 m², parking, 3 200 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

Maisons

VERSAILLES GLATIGNY (78) maison anglo-normande, séj., s. à manger, 6 ch., s-sol, gar. (appart. de serv.), s/1 800 m² de terrain, 4 500 000 F. St-Louis Immo - 39-02-38-10

VERSAILLES (78) Plateau Montbauron, mais. bourgeoise 1900, séj., s. à manger, bureau, 6 ch., s-sol, garage, jard. 570 m², excellent état, 4 950 000 F. St-Louis Immo - 39-02-38-10

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

5e arrondt

RUE DE BIÈVRE ds hôt. part. rénové sur cour, studio 27 m², tt conft, 3 fenêt., chem., cuis. équip., sdb, WC 780 000 F (16) 20-86-09-59 (ap. 19 h)

6e arrondt

Rue du Regard, 15 m² refait neuf. 370 000 F DEPARDIEU. 42-80-96-39

VAVIN 4e asc. grand 3 p. 2 080 000 F. Etude MEL - 43-25-32-56

N.-D.-CHAMPS, imm. 1980, beau 3/4 p., balc., s/rue et jard. 3 000 000. MEL - 43-25-32-56

Mº VAVIN 9 p. près École alsacienne 315 m² anc 2e sud, 6 chbres, 3 servic. LARGIER 42-65-18-83

7e arrondt

ST-THOMAS-D'AQUIN dernier étage, plein sud dans bel imm., 6 P., 4 chbres, gd serv., park. 6 800 000 F 43-29-45-07

BD DES INVALIDES APPART. PROFESSIONNEL P. de t., 160 m², 3 950 000 F FONCIA - 45-44-55-50

8e arrondt

LA BOÉTIE studio 19 m² caract., exc. état, 5e, sans asc. 380 000 F. Tél. : 40-61-97-75

AV. MONTAIGNE 110 m² ÉLÉGANT 2-3 P. BALC. 4e étage, gd standing, box PARTENA : 47-20-17-82

11e arrondt

4 P. LIMITE MARAIS Imm. pierre, angle, parquet, moulures, vue panoramique 5e, 20 m² balcon 3 expo 1 590 000 F. 48-06-63-69

12e arrondt

BASTILLE TERRASSES neuf, 5 ch., 5 s. d'eau, parking 6 800 000 F. Part. 43-44-01-90

13e arrondt

TGB. 2 p., 40 m² + terrasse sur parc, calme, 6e ét., asc., box. Part. Tél. : 45-63-71-21

14e arrondt

DENFERT, DUPLEX, 220 M² 5/6 ch., ét. élevé, soleil, box. 6 100 000 F. Tél. : 45-46-26-25

Denfert à sais. pdt, asc., 3/4 p. 80 m² s/rue et jard., chff. indiv. à rafraich. 43-35-18-36

15e arrondt

Mº porte de Vanves, beau studio rénové, salle de bains, w.c., kitchenette. Prix : 400 000 F. IPM - 47-46-12-12

Mº Dupleix, excep. stand., 2 p., tt cft, 28 m², terr. 25 m², dern. ét., bel. vue, sol., calme. 43-35-18-36

PASTEUR bon immeuble, ancien ravalé, 4 pièces, 3e étage, tout confort, cheminée. 1 420 000 F. 42-79-88-76

16e arrondt

RUE PICCINI bel appt 145 m², calme, ensoleillé, 3e ét., 6 p., bain marbre + 2 douches, cuis. équip., service, parkg., 2 caves. 4 100 000 F. Part. tél. : 45-01-70-92

17e arrondt

AV. DES TERNES, 30 m² 1er, calme, 650 000 F DEPARDIEU : 42-80-96-39

18e arrondt

Métro Château-Rouge, rue Léon, studio calme, 30 m², 2e étage, sur cour, cuisine équipée et salle d'eau (douche, lavabo et w.c.) séparées, chauffage individuel, cave. Part. 45-32-39-74 (répond.)

PLACE BLANCHE impasse calme, verdure 130 m² dont séjour 70 m², baie vitrée panoramique. Prix : 2 800 000 F. Tél. : 42-78-08-02 AGENCE DU MUSÉE.

78 Yvelines

VERSAILLES Notre-Dame 217 m², séjour, salle à manger, 5 chambres, charme emplact., exceptionnel. 3 950 000 F. Saint-Louis Immo - 39-02-38-10

VERSAILLES SAINT-LOUIS immeuble XVIIIe, 180 m², entrée, salon, salle à manger, salon de musique, 3 chambres, grenier + chambre de service, 2 caves. Prix : 3 400 000 F. Saint-Louis Immo - 39-02-38-10

VERSAILLES R. D. proximité gare, 4e étage, 93 m², 3 chambres, sud, 1 680 000 F. DANO 39-51-34-45

91 Essonne

Vends dans petite résidence **VIRY-CHÂTILLON (91)**, F 3, 65 m², refait à neuf, cuisine, salle de bains équipées, salle à manger, 2 chambres, cellier, débarras, WC, placards, parking, cave, balcon. Proche écoles et commerçants. Prix : 780 000 F. Tél. : 69-24-49-91

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-MONTROSIER 2e ét., 5 p., vest., s. à m., salon, 3 ch., balc., asc., ch. serv., cave 3 300 000 F – 43-25-88-68

93 Seine-Saint-Denis

ST-DENIS CENTRE 5 P. 8 mn Châtelet RER, 110 m², charme confort, 1 190 000 F. Tél. : 48-09-15-27

94 Val-de-Marne

A VENDRE, près porte d'Italie, CHEVILLY-LARUE, appartement 85 m², terrasse, 15 m², 2 chambres, salon, salle de séjour, cuisine équipée, proximité commerces et transports. Prix : 800 000 F Tél. : 46-75-01-20 (répondeur) ou 69-07-65-60 (laisser message).

maisons individuelles

Vallée de l'Eure (28), sur hauteur, vue très dégagée, 86 km Paris par A 86, 10 km Chartres, sur terrain arboré clôturé 5 184 m², maison individuelle, toit de chaume, 120 m² habitables. Rdc : 2 chambres, 1 séjour 25 m² avec cheminée, couloir, entrée, bains et cuisine équipés, wc ; 1er étage : combles aménagés, palier, wc, lavabo ; + maisonnette, 2 garages, chauffage fuel. Tél. : 43-57-35-33

ISSY-MAIRIE MAISON DE VILLE 6 P. s/jard.-terrasse, soleil. Etat neuf. 45-80-19-62

VERSAILLES GLATIGNY (78) maison anglo-normande, séj., s. à manger, 6 ch., s.-sol, gar. (appart. de serv.), s/1 800 m² de terrain, 4 500 000 F. St-Louis Immo - 39-02-38-10

LA CAMPAGNE À PARIS 20e, luxueuse maison de charme, 180 m² habit., jard. 300 m², garage 3 voit., gd séj. + 4 ch., tout confort, prestations HAUT DE GAMME, 4 500 000 F à débattre. 42-67-02-32

VERSAILLES (78) Plateau Montbauron, mais. bourgeoise 1900, séj., s. à manger, bureau, 6 ch., s.-sol, garage, jard. 570 m², excellent état, 4 950 000 F. St-Louis Immo - 39-02-38-10

appartements achats

CABINET KESSLER 78, Champs-Elysées 8e recherche de ttε urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

Jeune HEC rech. 100 à 150 m², ancien, clair, calme, soleil, vue. 7e, 6e, 15e Nord. Travaux poss. Tél. : 47-73-11-86 ou 47-83-54-65

domaines

Au sud des Cévennes (55 km de Nîmes ou de Montpellier)

DOMAINE DE 225 ha

Grand mas (pierres et tuiles romanes) Forêt de chênes. Ruisseaux. Panoramas superbes.

Dr Brouhon, 77, Petit Barvaux. B 6940 Durbuy (Belgique). Téléphone : 32-86-21-27-93. Fax : 32-86-21-11-26.

villas propriétés

BOUSSY-ST-ANTOINE (91) villa contemporaine, 5 p., 90 m² + 40 m² terrasse ds parc privé 2 HECTARES, à voir, 745 000 F. F.A.I. A.I.E. (16) 38-36-56-66

LE PERREUX S/MARNE (94) ds quart. calme, belle villa, 130 m², tt cft, jard. + mais. 3 p. en dépend., belle affaire, 1 450 000 F, ag. inclus. A.I.E. (16) 38-36-56-66

location demande

Cherche studio meublé sur Marne-La-Vallée, env. 3 000 F Tél. : 48-14-55-47 Agences s'abstenir

Schmid & Kahlert France cherche location région Marne-La-Vallée : bureau 60 m² et dépôt entre 150 et 200 m² (8 m hauteur intérieure) Tél. : 48-14-55-47 Agences s'abstenir

immobilier d'entreprise

6e QUAI DES GDS-AUGUSTINS part. loue 200 m² burx 6 p. Tél. : 46-33-72-37. 9 h-13 h seult

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

locations offres

PARIS 4e RUE DES LOMBARDS beau 2 p. de caractère de 60 m² 6 525 F net. IP : 48-85-13-33

LA VARENNE – BEAU 2/3 P. près RER, vaste terrasse de 50 m² 7 200 F. IP : 48-85-13-33

PARIS 12e – BEAU 3/4 P. 88 m², gd balcon 9 000 F net. IP : 48-85-13-33

CHARENTON Proche bois et métro, 3 p. à partir de 5 900 F cc. IP : 48-85-13-33

PARIS 11e – CIRQUE D'HIVER Chambre vide. 1 980 F cc. IP : 48-85-13-33

PARIS 16e 3 P standing. Meublé et équipé. 9 000 F net. IP : 48-85-13-33

ST-MANDÉ – FACE AU BOIS Luxueux et gd 2 P. meublé. 9 800 F cc. – IP : 48-85-13-33

PARIS 9e – RUE LA BRUYÈRE Stud. 3 495 F cc. 2 P. 4 050 F cc. IP : 48-85-13-33

IVRY/SEINE (94) LOFT atelier d'artiste ou habitation 180 m² neuf, mezzanine, 12 300 F cc. IP : 48-85-13-33

PARIS 13e STANDING, séjour, 3 ch., 102 m², vaste loggia 27 m², belle vue. Px : 10 300 F cc. IP : 48-85-13-33

91 – ST-GERMAIN-LÈS-CORBEIL Gdes maisons de standing, près golf, à partir de 9 500 F cc. IP : 48-85-13-33

CHAMBRE TOUT CONFORT (équipement studio) 2 800 F TTC. Mº Ségur, au pied de l'immeuble 7e étage avec ascenseur, immeuble bon standing câblé. Tél. : 45-66-56-65

BEAUVAU-SAUSSAIES 5-6 p. 140 m², gd stand prof., 18 000 F + ch. 45-48-15-15

17e Métro Rome, studio, 35 m², 3e étage, asc. avec entrée, cuisine, s. de bns, chauffage coll., loyer 3 900 c.c. 45-45-46-96.

villégiatures

UZÈS HISTORIQUE (GARD) Maison restaurée calme centre-ville, terrasse, jardin, 6 pers. 3 000 F/sem. Tél. : (16) 66-03-05-23

AOUT-SEPT. NICE STUDIO s. d. bns, terrasse, park., piscine, 2 800 F/sem. Tél. : (16) 94-70-46-18

MERCREDI PROCHAIN :

SPÉCIAL LOCATIONS

immobilier étranger

APPART. TRÈS HAUT STANDING **EAST SIDE MANHATTAN** 5 ch., 4 s. d. bns, 2 sal., cuisine 320 m² + 100 m² terrasse, expo sud LOCATION OU VENTE Tél. Paris : 43-21-65-98 Tél. New York : 212-996-95-37

Vacances en Italie : disponibles dans toute la Toscane des logements avec cuisines équipées (appartements en ville, fermes et villas à la campagne) : sélectionnés pour leur prix et qualité. Ecrire s'il vous plaît à : Vacanze Italiane, via Montale 3 52100 Arezzo, Italie, en indiquant bien vos nom, adresse et numéro de téléphone. Notre catalogue 1995 vous sera envoyé gratuitement.

Luxueuse propriété à Ibiza 5 chambres, 4 salles de bains, piscine 100 m², terrain 5 000 m², chambre pour dame de service dans la maison, appartement pour gardien sur le terrain, unique et grand jardin exotique avec vieux oliviers, bus VW 9 places. Contact en Allemagne : lundi-vendredi, 8 h-16 h. Tél. : + 49.921-787946 Fax : + 49.921-787988

Investissez en Suisse à proximité de Berne, la capitale fédérale. A vendre **terrain à bâtir** de 38,365 m2 entièrement viabilisé et ouvert à toutes les utilisations. Aides économiques et facilitations fiscales garanties. Demandez le prospectus de vente chez STG-Coopers & Lybrand, Zurich, Fax ++41/1/365 82 82

OFFRE AUX PARTICULIERS VOTRE DEUXIÈME PARUTION EST GRATUITE !

TÉL. : 44-43-77-40

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX **PERRONO OPÉRA** Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin. Magasin à l'Étoile : 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix.

LE MONDE DES CARRIÈRES

Recherchons PEGC IV pour poste RÉSIDENT Salaire France · Prime arrivée 12 000 F Rentrée 24 août 1995. Devra enseigner niveau collège en direct et lycée sous tutelle CNED. Licence de physique appréciée. Envoyer CV comportant fiche notation et rapport inspection à ÉCOLE FRANÇAISE 2, AURANGZEB ROAD NEW DELHI 11 00 11 INDE Télécopie : 19.91.11.301.64.41

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS Recherche COLLABORATEURS (F/H) Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte-à-porte). Formation assurée. Rémunération très motivante comportant un minimum garanti. Evolution de carrière rapide pour candidat de valeur. Tél. : 40-58-16-21.

Lycée privé sous contrat d'association du sud de la France Recherche pour la rentrée SEPTEMBRE 1995 **UN PROFESSEUR AGRÉGÉ DE SCIENCES PHYSIQUES** pour enseigner en CPGE mathématiques spéciales (option M) Expérience indispensable. Prière de téléphoner au 67-06-11-30.

STATION SPORTS D'HIVER SAVOIE cherche **6 COMMERCIAUX** FRANCE Vente séjour été-hiver Candid. secteurs couverts carte détenues par Fax : 79-05-82-17.

LYC. FRANÇAIS PONDICHERY RECH. DOCUMENTALISTE CERT. CV FAX 19 91 413 34265

We are looking for a French editor to work on language books, in particular bilingual dictionaries. You should have skills in English and German and ideally familiarity with business French. The job is based in Scotland for an initial one year period. Write to : Editorial Director, Lexus Ltd, 205 Bath St., Glasgow G2 4HZ UK.

L'Administration du Territoire de la Polynésie Française recrute, sur titres :

Un DIRECTEUR INFORMATIQUE/CCI

Pour une affectation au Service Territorial de l'informatique, titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur en Informatique ou équivalent, ou d'un titre ou diplôme de niveau bac + 5 en informatique et justifiant d'une expérience professionnelle de 15 à 20 ans dans ce domaine.

Il est appelé à superviser un pôle bureau d'études, un pôle système et exploitation, un pôle support micro-informatique et un pôle méthode et qualité.

Il a assuré la direction de la gestion d'un département informatique d'une vingtaine de personnes au minimum et si possible dans une administration.

Sont recherchées l'aptitude à l'encadrement, la maîtrise du management des projets, la connaissance des applicatifs d'une administration (comptabilité, paie...) et la connaissance de Bull et/ou Pick.

Les dossiers de candidature devront être adressés avant le vendredi 2 juin 1995 à 12 heures (heure locale) au service du Personnel et de Fonction Publique B.P. 124 PAPEETE - TAHITI ou par fax N° (689) 42 77 37 et pour être pris en considération comporteront les pièces suivantes :

Une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, les copies du diplôme requis et des attestations *d'expérience professionnelle certifiées conformes aux originaux, une fiche individuelle d'état-civil* et de nationalité française, une photo d'identité, un état signalétique du service national.

DEMANDE D'EMPLOI

FAITES LA DIFFERENCE AVEC UNE ACHETEUSE PRO : Acheteuse, bac + 3, chargée de missions d'audits des achats et des négociations en aval, recherche dans les branches « produits de grande consommation, produits industriels » une entreprise souhaitant bénéficier de son dynamisme, de son sens de l'initiative et des responsabilités. Sign. part. : anglais courant, volonté de réussir. Etudie tte propos. Tél. : 45-47-19-54

Dame professeur de Lettres, haut niveau culturel, éducation, moralité cherche PRECEPTORAT Fra. ou étranger, juillet et août. Tél. : (16) 80-56-13-76 (ap. 20 h)

CHERCHE CHALLENGE AU NIVEAU INTERNATIONAL en tant qu'assistant chef de produit ou assistant Marketing. Allemand, 24 ans, tril. all. angl. fr. Notions d'esp. Exp. pratiques : stages de longue durée. 1976-85 : École Allemagne. 86-87 : Scolarité Suisse. 87-89 : lycée Angl. 89-95 : Grande École de commerce Paris. Propositions sous réf. 8897 Le Monde Publicité 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

هكذا في الأصل

Le Lloyd's veut renaître de ses cendres et retrouver sa crédibilité d'antan

Le grand marché mondial de l'assurance cherche à faire la paix avec ses investisseurs

Sinistré par une perte totale de plus de 60 milliards de francs en cinq ans, affaibli par des rumeurs de banqueroute, le Lloyd's of London veut renouer avec ses investisseurs, qui le menacent d'une cascade de procès, et redorer son blason de plus vieux marché mondial de l'assurance. Le Lloyd's, qui a perdu encore 1,19 milliard de livres en 1992 (*Le Monde* du 24 mai), devrait être de nouveau bénéficiaire en 1993 et 1994.

LONDRES
Correspondance

L'offre d'indemnisation de 2,8 milliards de livres (22,4 milliards de francs annoncée le 23 mai par le Lloyd's a été bien accueillie par les groupes de défense des *« Names »*, ces riches particuliers membres de syndicats d'assurances, partiellement ou totalement ruinés à la suite des pertes de plus de 8 milliards de livres enregistrées au cours des cinq dernières années par le numéro un de l'assurance-réassurance. Si la célèbre « Bourse de risques », qui a perdu 1,19 milliard de livres en 1992 (les résultats sont publiés avec trois ans de retard pour permettre le traitement des sinistres), devait être à nouveau bénéficiaire en 1993 et 1994, à en croire la direction, bien des points d'interrogation subsistent quant à son avenir.

« Nous sommes à un tournant historique de l'existence du Lloyd's. » Lyrique, le directeur général Peter Middleton s'est déclaré persuadé de l'approbation, l'an prochain, de cet accord à l'amiable par les « Noms », qui, ayant garanti les contrats d'assurance sur leur fortune personnelle, ne peuvent s'acquitter des pertes. Ces particuliers, dont certains ont entamé des procès contre leur agent auquel ils réclament des compensations pour négligence, seront indemnisés à 60 % de leurs pertes, à condition d'abandonner leurs poursuites judiciaires. M. Middleton a annoncé également un catalogue de mesures. A commencer par la création d'une nouvelle société, Equitas, qui devrait fonctionner dès l'an prochain et s'occuper uniquement de contrats passés avant 1992. Le Lloyd's va également procéder à une augmentation du capital de 900 millions de livres (plus de 7 milliards de francs), se séparer des activités américaines trop exposées à litiges, et accroître sa capacité de souscriptions. Pour Peter Middleton, le plan de restructuration draconien lancé il y a deux ans devrait enfin faire sortir la compagnie de Lime Street des années noires de la réassurance.

Le tableau est pourtant loin d'être totalement positif. Les spéculations sur une possible crise de solvabilité continuent de se multiplier. Elles accentuent la défiance des courtiers qui viennent chercher au Lloyd's une garantie sur tout ou partie d'un contrat d'assurance. Les deux grands rivaux londoniens que sont le London Insurance and Reinsurance Market (Lirma) et l'Institute of London Underwriters (ILU) ne cessent de prendre des parts de marché.

Association très dynamique regroupant quatre-vingt-dix-sept grandes compagnies classiques d'assurance et de réassurance nord-américaines et européennes, le Lirma taille des croupières au Lloyd's dans ses métiers traditionnels, à l'exception de l'assurance maritime. Sur ce créneau, la concurrence de l'ILU est très forte. *« Grâce à son système de responsabilité limitée qui lui permettait de souscrire toute la gamme des risques, le Lloyd's est plus innovateur. Les compagnies d'assurances sont financièrement plus puissantes mais plus conservatrices »*, explique Nicolas Davenport, président européen du *broker* Willis Corroon. Comme l'attestent ses pertes trois fois moins élevées que celles du Lloyd's en 1992, la prudence du Lirma s'est avérée payante. *« Aujourd'hui, de nombreuses sociétés commerciales préfèrent s'assurer auprès de grosses compagnies d'assurance renommées, disposant de moyens importants, plutôt qu'auprès du Lloyd's, contraint de lancer un appel de fonds à ses membres pour renflouer les caisses »*, estime un analyste de la City.

UN AVENIR INCERTAIN

Plus grave encore pour l'avenir, les erreurs des opérateurs du Lloyd's et le manque de transparence ont accéléré un phénomène de délocalisation. Bénéficiant du statut de paradis fiscal et de la proximité des Etats-Unis, les Bermudes constituent une menace non négligeable dans la couverture des grandes catastrophes ou de la réassurance financière. Paris est devenue un pôle d'attraction puissant dans le domaine de l'aérospatiale et du transport maritime. Enfin, au cours de ces dernières années, de nombreuses multinationales du pétrole, de l'aviation et de la chimie ont créé leurs propres compagnies d'assurance, baptisées *« captives »*. Ces compagnies réalisent de nos jours 30 à 50 % du chiffre d'affaires du marché américain, le premier en importance pour le Lloyd's.

Marc Roche

COMMENTAIRE

LA FIN D'UN MYTHE

Le marché de Londres va-t-il être englouti par les énormes pertes engrangées depuis 1988, au moins 8 milliards de livres sterling (64,2 milliards de francs) ? La question se pose sérieusement. Depuis deux ans, David Rowlands, le président du Lloyd's, s'escrime à trouver des solutions pour maintenir en vie l'institution qui vacille sous le poids de sinistres en tous genres.

Certes, un compromis pour dédommager les *names* en échange d'un arrêt des procédures en cours vient d'être trouvé et la création d'Equitas, une structure de *defeasance* destinée à isoler les sinistres survenus avant 1992 semble en bonne voie. Mais le Lloyd's est confronté à un grave problème de trésorerie : le financement des pertes doit être assumé par les *names* dont la plupart sont insolvables. Les autorités britanniques tireront-elles les conséquences de cette quasi-faillite et demanderont-elles la liquidation pure et simple du Lloyd's ?

Le salut ne viendra pas de la Banque d'Angleterre. La cause du Lloyd's, considéré par beaucoup comme un club d'aristocrates-spéculateurs, est impopulaire. Mais sa disparition provoquerait des faillites en série aux Etats-Unis. Elle plomberait les comptes des banques britanniques et pourrait déstabiliser bon nombre d'industriels qui se sont assurés en direct auprès de l'institution. Aussi, le Department of Trade and Industry qui doit délivrer dans le courant de l'été un test de solvabilité au Lloyd's pourrait se montrer indulgent. Optant, comme en France avec l'immobilier pour une gestion de la crise en douceur plutôt que pour un assainissement radical.

Babette Stern

Alain Joly prend la présidence de L'Air liquide

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de L'Air liquide, réunie le 23 mai à Paris, a permis à Edouard de Royère, président de ce groupe, de présenter son successeur Alain Joly (*Le Monde* du 24 mars) à près de 4 000 actionnaires. Le nouveau président a été nommé le même jour à la tête du groupe par le conseil d'administration, en même temps que Gérard Lévy, cinquante-six ans, promu directeur général. Au cours de l'assemblée, le dividende a été fixé à 14 francs par action, soit 21 francs avec l'avoir fiscal. Edouard de Royère a indiqué qu'il laissait une structure financière saine avec un taux d'endettement de 20 % et un résultat sur chiffre d'affaires de 8,6 %, représentant *« un atout majeur pour le développement que le groupe connaît actuellement »*. Au cours du premier trimestre, l'activité a augmenté de 3,8 % et de 7,4 % à taux de change et périmètre constants.

DÉPÊCHES

■ **MARKS & SPENCER : le premier groupe de distribution britannique** a annoncé, mardi 23 mai, un bénéfice imposable record de 924,3 millions de livres (7,4 milliards de francs) pour l'exercice 1994-1995 clos au 31 mai, en progression de 8,5 %. Le chiffre d'affaires a augmenté de 4 % à 6,8 milliards de livres (54 milliards de francs), plus de 1 milliard étant désormais réalisé hors de Grande-Bretagne. Cette part devrait augmenter dans les prochaines années.

■ **J. P. MORGAN : la banque américaine** va vendre son activité mondiale de conservation de titres, qui couvre des actifs de quelque 800 milliards de dollars (4 100 milliards de francs), d'ici six à neuf mois à la Bank of New York, ont annoncé mardi 23 mai les deux banques. Le montant de l'opération n'a pas été révélé. Bank of New York a déjà la garde de titres d'une valeur totale de 1 650 milliards de dollars. Le mois dernier, Bank of New York avait annoncé le rachat des activités de conservation de titres de BankAmerica, qui représentent des actifs de 462 milliards de dollars.

■ **BOEING : le premier constructeur aéronautique mondial**, a annoncé, mardi 23 mai, une révision à la hausse de son plan de suppressions d'emplois pour le porter à 12 000, en 1995, soit 5 000 de plus qu'initialement prévu. En février, le constructeur américain avait déjà planifié 7 000 suppressions d'emplois. Les 5 000 suppressions supplémentaires toucheront essentiellement les usines Boeing de Seattle et seront réalisés pour une proportion significative à travers un plan de préretraites.

■ **NAVIGATION MIXTE/ALLIANZ : la cour d'appel de Paris** statuera le 5 juillet sur le litige qui oppose la Compagnie de navigation mixte et l'assureur allemand Allianz. Ces deux sociétés se livrent à une bataille juridique depuis 1992, à propos des conditions qui ont conduit à la création de leur filiale commune, Allianz Via Holding France, en 1990. Depuis juin 1992, la Mixte accuse le groupe allemand d'avoir volontairement caché son intention de supprimer sa garantie de réassurance à l'une de ses filiales francaises, Allianz Iardt.

■ **INTERTECH : le groupe papetier américain** a annoncé le 23 mai qu'il retirait son offre publique d'achat sur la société suisse Holvis. Intertech a jugé qu'*« il ne serait pas opportun de poursuivre* [son] *offre publique »*, après l'accord intervenu le même jour entre International Paper et Arjo Wiggins Appleton pour la reprise du groupe suisse de distribution de papier Muehlebach. International Paper, qui s'est déjà assuré la semaine dernière le soutien du principal actionnaire d'Holvis, Mercury Asset, a toutes les chances désormais de remporter son OPA.

■ **ALCATEL-CIT : le fabricant de matériels de télécommunications** a vu, mardi 23 mai, son plan social de 542 suppressions d'emplois suspendu en référé par le tribunal de grande instance de Versailles (Yvelines). Cette décision a été motivée, selon la direction, par les incohérences dans les chiffres fournis par l'entreprise.

Les négociations sur le marché automobile entre Américains et Japonais piétinent à Paris

LE MINISTRE japonais de l'industrie et du commerce Ryutaro Hashimoto et le secrétaire américain au commerce Ron Brown n'ont eu qu'une brève rencontre informelle le mardi 23 mai au soir, dans le cadre de la réunion de l'OCDE qui se tient à Paris. Le différend qui les oppose sur l'ouverture du marché nippon aux automobiles et pièces de rechange américaines n'a donc pas pu progresser, a indiqué M. Hashimoto le 24 mai. A ce jour, la rencontre formelle qu'il devait avoir avec le responsable américain pour poursuivre les négociations sur le contentieux automobile reste annulée (à l'initiative de M. Brown) et aucun nouveau rendez-vous n'a été pris, a précisé le ministre japonais.

De son côté, le secrétaire d'Etat au commerce britannique, M. Taylor, a affirmé mercredi matin à la presse qu'il avait fait *« savoir très clairement aux Américains qu'il fallait que les conflits commerciaux se règlent dans un cadre multilatéral et non bilatéral »*. Il a estimé que l'Union européenne avait un *« rôle-clé à jouer dans cette affaire »*. Car si l'Europe n'est pas partie prenante à ce bras de fer nippo-américain, elle n'en est pas moins concernée. *« Si le Japon acceptait de s'ouvrir davantage aux Etats-Unis, il est fort probable que les voitures européennes accéderaient plus difficilement aux routes de l'archipel »*, a déclaré au *Monde* Leon Brittan, commissaire européen aux Relations extérieures et à la Politique commerciale commune. Les Européens ont exporté, en 1994, près de 184 500 véhicules au Japon (sur un marché total de 3,4 millions d'unités, dont 276 200 sont importées). En tête, devant les Etats-Unis, l'Allemagne y a vendu 120 900 unités, soit 23,8 % de plus qu'en 1993. Viennent ensuite la Grande-Bretagne, la Suède et la France, qui ne peut revendiquer pour sa part que 6 900 immatriculations au Japon, qui ont tous trois connu une croissance à deux chiffres de leurs ventes nippones.

La pénétration des voitures européennes au Japon reste faible

C'est donc une réelle progression que connaît la pénétration européenne au Japon. Elle reste malgré tout à un niveau faible, de 5,4 % en 1994, et ses perspectives d'évolution sont pour l'instant limitées. La balance commerciale européenne avec le Japon est de surcroît déficitaire. M. Chirac a cependant assuré, mardi 23 mai, le vice-premier ministre japonais, Yohei Kono, que ce n'est pas dans un esprit de *« confrontation »*, comme l'ont fait les Etats-Unis, que la France aborderait la question de son déficit commercial, de 21,7 milliards de francs.

Autant d'éléments qui laissent à penser que plus que les exportations européennes, c'est probablement l'OMC et le multilatéralisme que menace le conflit nippo-européen. Le mal est même probablement déjà fait. *« Car même si le Japon accepte les conditions des Etats-Unis et ouvre son marché, ce sera uniquement sous la contrainte. L'accord restera dès lors contestable »*, commente Leon Brittan. *« Mais quelle que soit l'issue de ces négociations, l'OMC survivra. »* La légitimité de l'organisation naissante dépendra toutefois de l'issue du bras de fer.

V. M.

■ **LE COMITÉ DE POLITIQUE MONÉTAIRE** de la Réserve fédérale américaine a laissé mardi ses taux directeurs inchangés à l'issue de trois heures de réunion.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé mercredi en hausse de 0,3 %, grâce à l'intérêt des investisseurs pour les sociétés qui annoncent des bénéfices plus généreux que prévu.

■ **LA FAILLITE DU BRITANNIQUE BARING** en février *« n'a entraîné aucune perturbation majeure sur les marchés »*, estime la Banque des règlements internationaux.

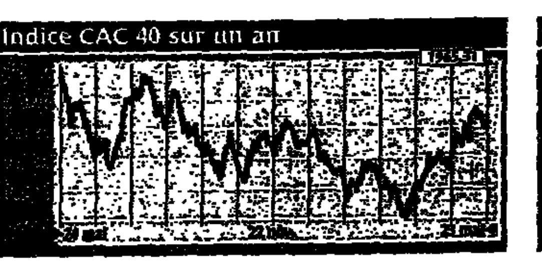
■ *« UN DOLLAR fort est dans le meilleur intérêt des Etats-Unis*, a déclaré mardi le secrétaire au Trésor, Robert Rubin. *Le dollar s'est raffermi et nous nous en félicitons. »*

■ **WALL STREET** a terminé mardi à un point de son dernier record, récupérant ses pertes. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 0,93 %, à 4 436,44 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris hésite



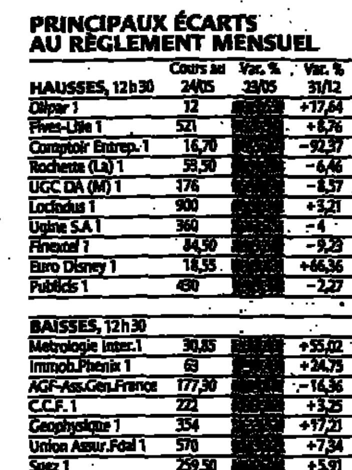
Après avoir ouvert sur une très légère hausse, mercredi 24 mai, l'indice CAC 40 gagnant 0,22 % pour s'inscrire à 1 969,68 points, la Bourse de Paris a à nouveau fléchi à 1959,67 en fin de matinée. La déception de la veille, qui faisait suite à la déclaration de politique générale d'Alain Juppé semble n'avoir pas été totalement surmontée par les opérateurs. *« Mardi, le marché s'est concentré sur le manque d'explication du premier ministre au sujet du financement des dépenses publiques à venir, les opérateurs craignant avant tout une dérive du déficit budgétaire. Aujourd'hui, ils sont plus indulgents et notent surtout que la poursuite du programme de privatisation et les hausses de salaires pour relancer l'activité seront des mesures favorables, à terme, à la Bourse »*, a indiqué un intervenant. L'embellie du début de séance a été de courte durée. Elle peut être attribuée au fait que mercredi est le premier jour du terme boursier de juin. Mardi 23 mai, jour de la liquidation de mai, la Bourse s'était adjugé 1,92 %.

Du côté des valeurs, Carnaud-Metal Box, qui avait progressé de 15,5 % mardi à la suite de l'OPE lancée par CCK, perdait mercredi matin 0,41 % dans un marché toujours actif. *Paribas*, la BNP et l'UAP cédaient respectivement 2,4 %, 1,51 % et 1,51 %.

Pinault-Printemps-Redoute, valeur du jour

Depuis le début de la semaine, le volume des transactions sur l'action Pinault-Printemps-Redoute (PPR) a atteint des niveaux inhabituels. Lundi, une application portant sur 102 000 titres (0,47 % du capital) a été réalisée et mardi 177 000 titres ont changé de mains (0,81 % du capital). Certains analystes évoquent le reclassement de l'autocontrôle du groupe. PPR ne détiendrait plus que 6 % de son propre capital après en avoir possédé plus de 20 %. Depuis le début de l'année, l'action PPR a gagné près de 15 % et son rapport cours/bénéfices pour 1995 ressort à 15,8 au dernier cours de 1 089 francs.






PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

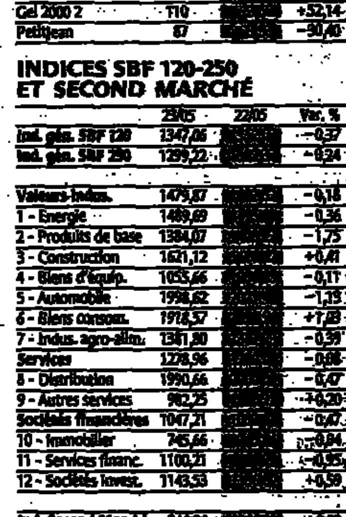
HAUSSES, 12h30	Cours au 24/05	Var. % 23/05	Var. % 31/12
Olipar 1	12	[illegible]	+17,64
Fives-Lille 1	521	[illegible]	+8,76
Comptoir Entrep. 1	16,70	[illegible]	−92,37
Rochette (La) 1	58,50	[illegible]	−6,46
UGC DA (M) 1	176	[illegible]	−8,57
Locindus 1	900	[illegible]	+3,21
Ugine S.A 1	360	[illegible]	−4
Finextel 1	84,50	[illegible]	−9,23
Euro Disney 1	18,55	[illegible]	+66,36
Publicis 1	430	[illegible]	−2,27
BAISSES, 12h30			
Metrologie Inter. 1	30,85	[illegible]	+55,02
Immob.Phenix 1	63	[illegible]	+24,75
AGF-Ass.Gen.France	177,30	[illegible]	−16,36
C.C.F. 1	222	[illegible]	+3,25
Geophysique 1	354	[illegible]	+17,21
Union Assur.Fdal 1	570	[illegible]	+7,34
Suez 1	259,50	[illegible]	+5,91
NRJ # 1	430	[illegible]	−22,93
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52,30	[illegible]	−13,69
Paribas 1	321,70	[illegible]	−9,38

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	24/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	233294	92947984,90
Paribas 1	255011	82586549,20
Societe Gale A 1	139350	81734970
Carnaudmetalbox 1	355710	77747770
LVMH Moet Vuitton 1	60490	57849630
Saint-Gobain 1	81626	50844018
Carrefour 1	20495	50253310
Eaux (Gle Des) 1	83280	46419490
B.N.P. 1	184850	45115734
Lafarge 1	104077	41851131,90

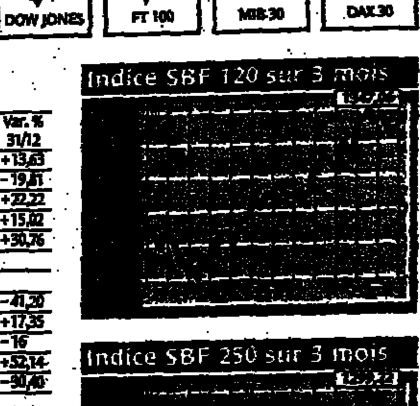
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

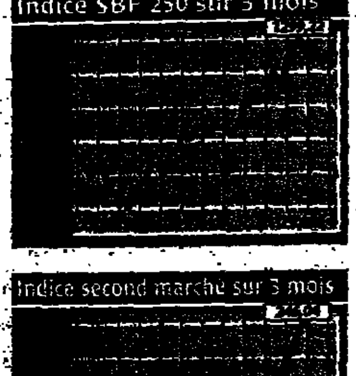
HAUSSES, 12h30	Cours au 24/05	Var. % 23/05	Var. % 31/12
Bijoux Alexes Ly	60	[illegible]	+13,63
Sogeris	44,10	[illegible]	−19,81
Celatose (Li)	22	[illegible]	+22,22
But S.A. 1	1018	[illegible]	+15,02
Cascades	34	[illegible]	+30,76
BAISSES, 12h30			
P.C.W. 2	54,50	[illegible]	−41,20
ADA	163	[illegible]	+17,35
Marie Brizard 2	1050	[illegible]	−16
Gel 2000 2	110	[illegible]	+52,14
Petitjean	87	[illegible]	−30,40

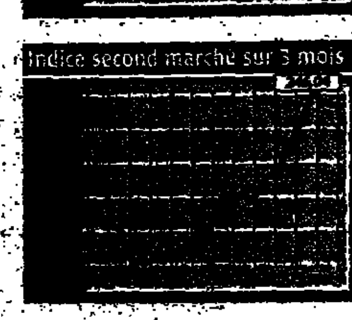


INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	23/05	22/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1347,06	[illegible]	−0,37
Ind. gén. SBF 250	1299,22	[illegible]	−0,24
Valeurs-indus.	1479,87	[illegible]	−0,18
1 - Energie	1489,69	[illegible]	−0,36
2 - Produits de base	1384,07	[illegible]	−1,75
3 - Construction	1621,12	[illegible]	+0,41
4 - Biens d'équip.	1055,66	[illegible]	−0,11
5 - Automobile	1998,62	[illegible]	−1,15
6 - Biens consom.	1918,57	[illegible]	+1,03
7 - Indus. agro-alim.	1381,80	[illegible]	−0,39
Services	1278,96	[illegible]	−0,08
8 - Distribution	1990,66	[illegible]	−0,47
9 - Autres services	982,25	[illegible]	+0,20
Sociétés financières	1047,21	[illegible]	−0,47
10 - Immobilier	745,66	[illegible]	−0,84
11 - Services financ.	1100,21	[illegible]	−0,95
12 - Sociétés invest.	1143,53	[illegible]	+0,59
Ind. Second Marché	246,04	[illegible]	+0,02







Rebond à Wall Street

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en hausse mercredi 24 mai à la faveur d'achats liés à l'arbitrage dans un marché optimiste. L'indice Nikkei a gagné 54,60 points (0,34 %) à 15 970,75 points. Les opérateurs se sont placés sur des valeurs spécifiques, dont ils prévoient que les résultats seront excellents. Les producteurs de semiconducteurs ont été particulièrement visés par ces achats. *« Rien ne montre que l'on ait cherché à tirer le marché à la hausse. Il s'agit d'achats opportunistes, pas de placements à long terme »*, a souligné Isao Maruta (Universal Securities).

Wall Street avait terminé mardi à un point de son dernier record, *récupérant toutes ses pertes grâce à une poursuite de la chasse aux bonnes affaires et à une baisse des* taux d'intérêt à long terme. En baisse dans l'après-midi en raison de ventes informatisées, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 40,81 points (0,93 %) à 4 436,44.

La réunion du comité de l'Open Market de la Fed est passée quasiment inaperçue des marchés. Les valeurs cycliques et les titres de la haute technologie ont été les principaux bénéficiaires des achats.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 23/05	Cours au 22/05	Var. en %
Paris CAC 40	1965,31	[illegible]	−0,72
New-York/DJ indus.	4417,41	[illegible]	+0,49
Tokyo/Nikkei	15916,20	[illegible]	+0,80
Londres/FT100	3291,80	[illegible]	+0,22
Francfort/Dax 30	2080,35	[illegible]	−0,14
Frankfort/Commer.	771,31	[illegible]	+0,16
Bruxelles/Bel 20	1662,66	[illegible]	−0,15
Bruxelles/Général	1462,28	[illegible]	−0,15
Milan/MIB 30	14844	[illegible]	−1,85
Amsterdam/Gé. Cbs	286,20	[illegible]	+0,17
Madrid/Ibex 35	300,46	[illegible]	+0,77
Stockholm/Affarsal	1249,48	[illegible]	+2,52
Londres FT30	2489,80	[illegible]	−0,02
Hong Kong/Hang S.	9302,86	[illegible]	+2,62
Singapour/Strait t	2181,08	[illegible]	+1,41

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	23/05	22/05
Alcoa	48,62	47,87
American Express	35,37	35
Allied Signal	40,87	39,75
AT & T	49,87	50,62
Bethlehem	15,37	15,12
Boeing Co	57	56,12
Caterpillar Inc.	60,25	62,75
Chevron Corp.	48,62	47,62
Coca-Cola Co	59,87	58,75
Disney Corp.	55,12	54,75
Du Pont Nemours&Co	68,50	67,75
Eastman Kodak Co	60,75	60,37
Exxon Corp.	71	70
Gén. Motors Corp.H	42	41,75
Gén. Electric Co	57,50	57,25
Goodyear T & Rubbe	40,75	41,25
IBM	97	95,25
Intl Paper	81,25	80,75
J.P. Morgan Co	69,87	68,25
Mc Don Dougl	71,12	71,87
Merck & Co.Inc.	42,75	42,37
Minnesota Mng.&Mfg	59,25	58,62
Philip Moris	70,75	69,50
Procter & Gamble C	69,12	68,75
Sears Roebuck & Co	56,87	56,75
Texaco	68	67,25
Union Carb.	30,37	29,50
Utd Technol	75	74,50
Westingh. Electric	14,37	14,37
Woolworth	15,37	15,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	23/05	22/05
Allied Lyons	5,24	5,18
Barclays Bank	6,62	6,60
B.A.T. Industries	4,93	4,88
British Aerospace	5,37	5,47
British Airways	4,15	4,10
British Gas	2,96	2,97
British Petroleum	4,51	4,51
British Telecom	4,03	4,02
B.T.R.	3,43	3,42
Cadbury Schweppes	4,62	4,53
Eurotunnel	1,91	1,98
Glaxo	7,17	7,09
Grand Metropolitan	3,84	3,86
Guinness	4,74	4,68
Hanson Plc	2,41	2,41
Great Ic	5,84	5,98
H.S.B.C.	8,09	7,95
Impérial Chemical	7,82	7,74
Lloyds Bank	6,62	6,65
Marks and Spencer	4,08	4,20
National Westminst	5,43	5,47
Peninsular Orienta	5,94	6,03
Reuters	4,81	4,78
Saatchi and Saatch	1,05	1,04
Shell Transport	7,67	7,62
Smithkline Beecham	5	4,98
Tate and Lyle	4,41	4,34
Univeler Ltd	12,06	12,03
Wellcome	10,56	10,47
Zeneca	9,37	9,35

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	23/05	22/05
Allianz Holding N	2597	2608
Basf AG	306,50	304,40
Bayer AG	344,50	345
Bay hyp&Wechselbk	387	387,20
Bayer Vereinsbank	397,50	396
BMW	757	754
Commerzbank	329,50	329
Continental AG	216	212
Daimler-Benz AG	674,30	682
Degussa	429,50	433
Deutsche Babcock A	157,80	156,50
Deutsche Bank AG	675	[illegible]
Dresdner BK AG FR	383,50	383
Henkel VZ	553	548
Hoechst AG	304,50	301
Karstadt AG	[illegible]	[illegible]
Kaufhof Holding	[illegible]	[illegible]
Linde AG	841	[illegible]
DT. Lufthansa AG	192,80	189,80
Man AG	365	367
Mannesmann AG	409	412,50
Mettallges AG	25,80	27,50
Preussag AG	427,50	429
Rwe	476	474,80
Schering AG	965	982,60
Siemens AG	670,20	668,50
Thyssen	272	267,50
Veba AG	529,10	528
Viag	527,50	[illegible]
Wellag AG	1096	1087

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

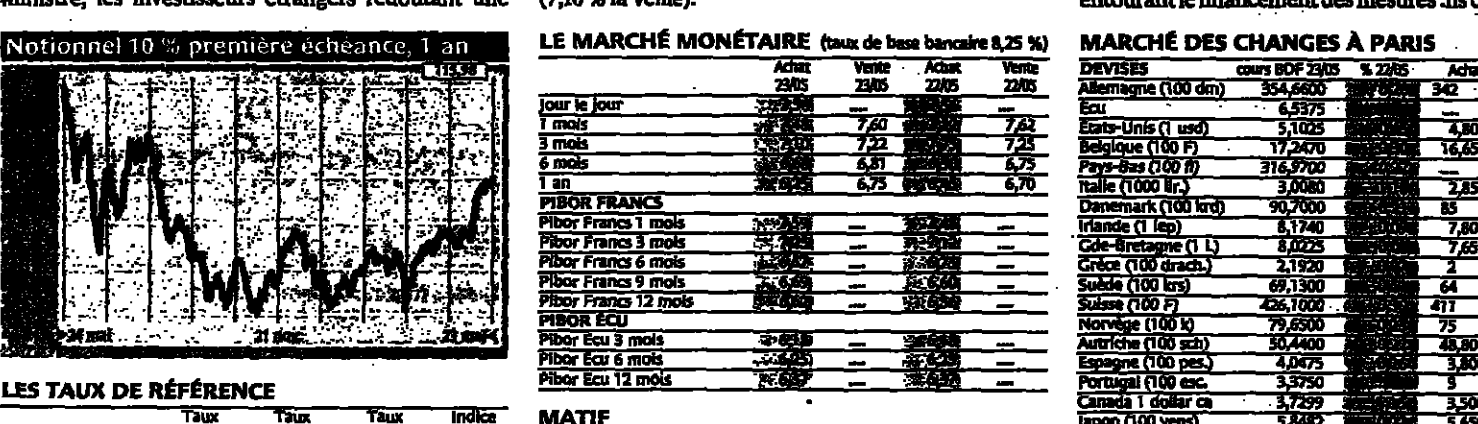
Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert mercredi matin 24 mai en forte baisse. L'échéance juin s'inscrivait en baisse de 28 centièmes, à 115,38, après un quart d'heure de transactions. La veille, le contrat notionnel avait déjà vivement reculé après la déclaration de politique générale du premier ministre, les investisseurs étrangers redoutant une dégradation des finances publiques de la France. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor à dix ans est remonté à 7,46 % et l'écart avec les titres d'Etat allemands de même échéance s'est élargi de 0,61 % à 0,70 %. Les taux courts étaient également sous tension en raison du repli du franc. Les taux à trois mois s'inscrivaient mercredi matin à 7,45 % (7,10 % la veille).

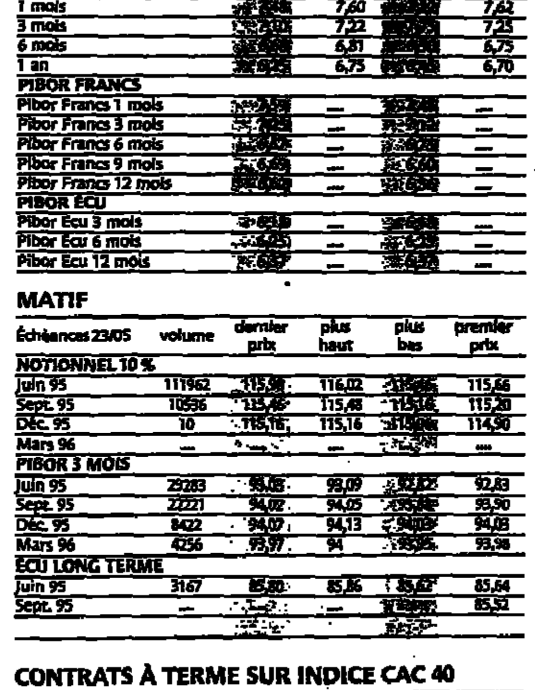


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 23/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,50	7,41	7,97	1,60
Allemagne	4,25	6,79	7,40	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,35	4,75	0,20
États-Unis	5,94	6,62	6,91	3,10

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/05	Taux au 22/05	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,86	6,85	100,26
Fonds d'État 5 à 7 ans	7	7,05	104,31
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,36	7,39	105,75
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,59	7,60	104,77
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,96	7,96	107,07
Obligations françaises	7,66	7,65	105,11
Fonds d'État à TME	−0,92	−0,88	100,84
Fonds d'État à TRE	−0,48	−0,52	99,80
Obligat. franç. à TME	−0,61	−0,62	99,91
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,11	100,47



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 23/05	Vente 23/05	Achat 22/05	Vente 22/05
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	7,60	[illegible]	7,62
3 mois	[illegible]	7,22	[illegible]	7,25
6 mois	[illegible]	6,81	[illegible]	6,75
1 an	[illegible]	6,75	[illegible]	6,70
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	6,69	—	6,60	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	6,25	—	6,25	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 23/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	111962	115,98	116,02	[illegible]	115,66
Sept. 95	10596	115,46	115,48	115,16	115,20
Déc. 95	10	115,16	115,16	[illegible]	114,90
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	29283	93,08	93,09	92,82	92,83
Sept. 95	22221	94,02	94,05	[illegible]	93,90
Déc. 95	8422	94,07	94,13	[illegible]	94,03
Mars 96	4256	93,97	94	[illegible]	93,98
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3167	85,80	85,86	85,62	85,64
Sept. 95	—	[illegible]	—	[illegible]	85,52

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 23/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	21747	1986	1987	[illegible]	1970
Juin 95	5241	1970	1970	[illegible]	1953,50
Juillet 95	451	1971	1971	1950	1954,50
Sept. 95	100	1982	1982	1982	1974

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1025 | US/DM ↗ 1,4438 | US/¥ ↘ 87,1400 | DM/F ↗ 3,5466 | £/F ↘ 8,0225

Repli du franc

LE FRANC était orienté à la baisse mercredi matin 24 mai lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 3,5660 pour un deutschemark (3,5430 en début d'après-midi). La déclaration de politique générale du premier ministre devant l'Assemblée nationale a été mal accueillie par les opérateurs. Ces derniers ont déploré le flou entourant le financement des mesures. Ils craignent un dérapage des finances publiques de la France. Ils s'inquiètent également du fait que la Banque de France ne cherche pas à compenser une politique budgétaire laxiste par une politique monétaire restrictive. Le dollar n'a, de son côté, pas réagi au maintien des taux directeurs décidé mardi par la Réserve fédérale américaine. Il s'échangeait mercredi matin à 1,4427 deutschemark, 87,36 yens et 5,14 francs.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/05	% 22/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	354,6600	[illegible]	342	[illegible]
Ecu	6,5375	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1025	[illegible]	4,8000	[illegible]
Belgique (100 F)	17,2470	[illegible]	16,6500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	316,9700	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0080	[illegible]	2,8500	[illegible]
Danemark (100 krd)	90,7000	[illegible]	85	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1740	[illegible]	7,8000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,0225	[illegible]	7,6500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1920	[illegible]	2	[illegible]
Suède (100 krs)	69,1300	[illegible]	64	[illegible]
Suisse (100 F)	426,1000	[illegible]	411	[illegible]
Norvège (100 k)	79,6500	[illegible]	75	[illegible]
Autriche (100 sch)	50,4400	[illegible]	48,8000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0475	[illegible]	3,8000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3750	[illegible]	3	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7299	[illegible]	3,5000	[illegible]
Japon (100 yens)	5,8482	[illegible]	5,6500	[illegible]
Finlande (mark)	116,0200	[illegible]	110	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

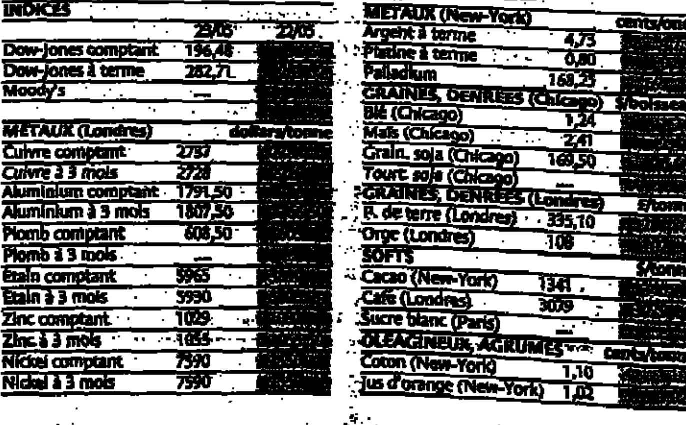
	24/05	23/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4438	[illegible]	+0,47
TOKYO : USD/Yens	87,1400	[illegible]	−0,16

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES	comptant : demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0959	[illegible]	5,1289	[illegible]
Yen (100)	[illegible]	[illegible]	5,8683	[illegible]
Deutschemark	3,5427	[illegible]	3,5440	[illegible]
Franc Suisse	4,2520	[illegible]	4,2535	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,0191	[illegible]	3,0516	[illegible]
Livre sterling	8,0173	[illegible]	8,0329	[illegible]
Peseta (100)	4,0492	[illegible]	3,5723	[illegible]
Franc Belge	17,215	[illegible]	17,249	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,75	[illegible]	6,19
Eurodollar	6,12	[illegible]	6,25
Eurolivre	6,62	[illegible]	7,31
Eurodeutschemark	4,50	[illegible]	4,62



L'OR

	cours 23/05	cours 22/05
Or fin (k. barre)	62600	62200
Or fin (en lingot)	63000	62200
Once d'Or Londres	381,55	382
Pièce française(20f)	363	363
Pièce suisse (20f)	365	363
Pièce Union lat(20f)	365	363
Pièce 20 dollars us	2500	2505
Pièce 10 dollars us	1282,50	1350
Pièce 50 pesos mex.	2355	2340

LE PÉTROLE

En dollars	cours 23/05	cours 22/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,56	17,52
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	23/05	22/05
Dow-Jones comptant	196,48	[illegible]
Dow-Jones à terme	282,71	[illegible]
Moody's	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2757	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2728	[illegible]
Aluminium comptant	1791,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1807,50	[illegible]
Plomb comptant	608,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	5965	[illegible]
Etain à 3 mois	5930	[illegible]
Zinc comptant	1029	[illegible]
Zinc à 3 mois	1055	[illegible]
Nickel comptant	7590	[illegible]
Nickel à 3 mois	7590	[illegible]

MÉTAUX (New-York)	cents/once	
Argent à terme	4,73	[illegible]
Platine à terme	0,80	[illegible]
Palladium	168,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)	$/boisseau	
Blé (Chicago)	1,24	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,41	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	169,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)	$/tonne	
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	108	[illegible]
SOFTS	$/tonne	
Cacao (New-York)	1341	[illegible]
Café (Londres)	3079	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES	cents/tonne	
Coton (New-York)	1,10	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,02	[illegible]

هكذا في الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 24 MAI
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 8,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,42 %
CAC 40 : 1957,05

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7360	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
B.N.P. (T.P)	998	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	870	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Renault (T.P.)	1939	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2028	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1180	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1072	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Accor 1	634	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Air Liquide 1	774	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	432,20	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Alcatel Cable 1	357	[illegible]	− 1,68	[illegible]
Alspi 1	362	[illegible]	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	186	[illegible]	− 4,68	[illegible]
Axa 1	270,20	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Bail Invest. 1	383	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	612	[illegible]	− 2,29	[illegible]
Bqze Colbert C2#	79,20	[illegible]	− 1,51	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	540	[illegible]	—	[illegible]
Bertr.Faure (EBF) 1	209,80	[illegible]	+ 2,91	[illegible]
BIC 1	790	[illegible]	—	[illegible]
BIS 1	386	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
B.N.P. 1	246,80	[illegible]	− 2,07	[illegible]
Bollore Techno. 1	499	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Bongrain 1	2700	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Chargeurs 1	1040	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Christian Dior 1	470,90	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	248	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Clarins 1	458	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Club Mediterranee 1	512	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Coflexip	278,50	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Colas 1	998	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	15,80	[illegible]	+ 5,70	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1485	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
CPR 1	366,50	[illegible]	− 1,77	[illegible]
Cred.Fon.France 1	643	[illegible]	− 1,86	[illegible]
Credit Local Fce 1	450	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	283,90	[illegible]	+ 3,20	[illegible]
Credit National 1	409	[illegible]	− 0,02	[illegible]
CS(ex.CSEE) 1	330	[illegible]	+ 2,73	[illegible]
Damart 1	4690	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Danone 1	806	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Dassault-Aviation 1	443	[illegible]	—	[illegible]
Dassault-Electro 1	324	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
De Dietrich 1	2660	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Degremont 1	402,50	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	71,10	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
DMC (Dollfus Mi) 1	277	[illegible]	+ 2,49	[illegible]
Docks France 1	772	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Dynaction 1	141	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Eaux (Gle Des) 1	555	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Ecco 1	706	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Eiffage 1	979	[illegible]	—	[illegible]
Elf Aquitaine 1	402,80	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Eridania Beghin 1	751	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Essilor Intl 1	862	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	588	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Esso 1	582	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Eurafrance 1	1615	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney 1	17,90	[illegible]	+ 3,63	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	510	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1-1	1270	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel 1	15,85	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Filipacchi Medias 1	750	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Finextel 1	81,50	[illegible]	+ 3,68	[illegible]
Fives-Lille 1	480	[illegible]	+ 8,54	[illegible]
Fromageries Bel 1	4351	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Galeries Lafayet. 1	2000	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
GAN 1	184	[illegible]	− 2,23	[illegible]
Gascogne (B) 1	533	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1950	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Geophysique 1	366,90	[illegible]	− 3,52	[illegible]
G.F.C. 1	391	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Groupe Andre S.A. 1	473	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	115,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre 1	347,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon 2	249,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand 1	7540	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP 1	4815	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris Indust. 1	386,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus 1	865	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal 1	1296	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LVMH Moet Vuitton 1	951	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
Vaal Reefs 1	298,50	[illegible]	+ 2,51	17/03/95
Volkswagen A.G 1	1420	[illegible]	—	09/06/94
Volvo (act.B) 1	89	89,90	+ 1,01	[illegible]
Western Deep 1	152,20	160	+ 5,12	[illegible]
Yamanouchi 1	106,20	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Zambia Copper 1	3,25	[illegible]	+ 1,53	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 24 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,40	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,85	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,66	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	112,10	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	106,10	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,31	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,30	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,20	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	104,91	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	109,45	[illegible]
CRH 8,6%92/93/94CB	104,85	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,50	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,75	[illegible]
EDF 8,6% 92 CA#	106,59	[illegible]
Em.Etat10,26%86 CA	—	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,65	[illegible]
Finansder 9%91CB#	108,45	[illegible]
Finansd.8,6%92CA#	106,81	[illegible]
Floral9,75% 90 CA#	109,06	[illegible]
OAT 8,7%5/88-95CA#	—	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,82	[illegible]
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,55	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,13	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	—	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,20	[illegible]
OAT TMB 01/99 CA	99,51	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	104,25	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,22	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	101,95	[illegible]
OAT 10% 5/2000 CA#	112,11	[illegible]
OAT 01 TME CA	100,20	[illegible]
OAT 8,5% 11/02 CA#	106,85	[illegible]
OAT 8,50% 2019 CA#	105,41	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	105,42	[illegible]
PTT 11,2%85-95 CB#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,65	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	859,01	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	[illegible]
Commerzbank AG	1165	[illegible]
Fiat Ord	21	[illegible]
Gevaert	262	[illegible]
Gold Fields South	135	[illegible]
Kubota Corp.	34,35	[illegible]
Montedison act.ep.	4,80	[illegible]
Olympus Optical	45	[illegible]
Ottomane(cie Fin.) ■	180,60	[illegible]
Robeco	330,30	[illegible]
Rodamco N.V.	157	[illegible]
Rolinco	342,90	[illegible]
Solvay SA	2750	[illegible]
Wagons Lit	1720	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 24 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	70	68,75
AFE 2 #	484	484
Aigle 2 #	273,40	278
Alain Manoukian(Ly)2#	88,80	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	125	125
Altran Techno 1 #	577	[illegible]
Arnault Associes ◆	470	[illegible]
Axime (ex.Segin)	258,40	[illegible]
B.A.C. ◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li)	601	[illegible]
Bque Sofirec (M)	450	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	205	[illegible]
Bque Vernes	645	[illegible]
Beneteau #	390	[illegible]
B I M P.	85	[illegible]
Boiron (Ly) 1 #	470	[illegible]
Boisset (Ly)#	275	275
Brioche Pasq.(Ns)1	568	[illegible]
Unilog 2	333	330
Union Fin.France 1	470	470
Via Credit(Banque) ◆	227	227
Viel et Cie #	159	156,10
Vilmorin et Cie#2	361	356
Virbac	570	570

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 23 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35100,56	[illegible]
Actimonétaire D	31487,29	[illegible]
Agipi Ambition (Axa)	110,58	[illegible]
Amplia o	110848,60	[illegible]
Amplitude Monde D	687,95	[illegible]
Antigone Trésorerie	809821	[illegible]
Arbitr. Court Terme	8952,93	[illegible]
Asie 2000	664,50	[illegible]
Associa Première	35824,96	[illegible]
Associc	1111,72	[illegible]
Atout Amérique	109,48	[illegible]
Atout Asie	92,61	[illegible]
Valreal	32823,25	[illegible]
Winterthur St-Honoré	248,84	237,56

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

PIONNIERS Il y a tout juste cent ans, Etienne-Jules Marey, professeur au Collège de France et président de la société *française* de photographie, publiait aux Editions Masson un livre scientifique qui allait faire date : *Le Mouvement*. ● RÉÉDITÉ AUJOURD'HUI, cet ouvrage très public présente la somme des expériences conduites par Marey pour enregistrer, dessiner, mesurer et analyser les mouvements de l'homme et des animaux. ● LA PHOTOGRAPHIE va lui permettre d'enrichir ses travaux en s'appuyant sur les recherches du Britannique Eadweard Muybridge qui, en 1878, réussit pour la première fois à décomposer les différents mouvements du galop du cheval. ● L'INVENTION DU CINÉMATOGRAPHE a beaucoup emprunté aux travaux de ces deux hommes et, *en particulier*, au fusil photographique, ancêtre de la caméra, mis au point par Marey.

Quand l'image commençait à s'animer

Réunis par l'étude du mouvement de la « machine animale », Etienne-Jules Marey et Eadweard Muybridge figurent parmi les précurseurs de ce qui est devenu le 7e art

D.R.

« Y A-T-IL un moment où aucune des pattes du cheval au galop ne repose sur le sol ? » Cette question – dont la réponse est positive – peut paraître anodine. Mais si elle n'avait pas été posée avec insistance par Leland Standford, ancien gouverneur de l'Etat de Californie et ancien patron des chemins de fer de l'Ouest américain, la face des *sciences du mouvement et du cinéma* en aurait peut-être été changée. C'est en effet l'illustre cavalier qui, ayant eu connaissance des travaux d'Etienne-Jules Marey (1830-1904) sur l'analyse du mouvement animal, eu l'idée de demander en 1872 au britannique Eadweard Muybridge (1830-1904) de vérifier les observations du physiologiste français, photographies à l'appui.

Cette *initiative devait déboucher* sur la mise au point de techniques chronophotographiques originales, qui allaient à la fois révolutionner la façon d'envisager le mouvement et de voir le monde, comme l'on rappelé les participants du colloque intitulé « Marey-Muybridge, pionniers du cinéma » qui s'est tenu le 19 mai à Beaune.

Après des études de médecine, Muybridge avait en effet émigré vers la Californie avec l'intention d'y trouver de l'or. Sur place, il déchante rapidement et s'initie à la photographie, dont il devient l'un des maîtres. De l'Alaska au Guatemala, en passant par ce qui était encore le *Far-West*, il emprisonne l'Amérique dans sa chambre noire, traquant les paysages les plus spectaculaires, dégageant s'il le faut le point de vue à coups de hache. Ses clichés de San Francisco lui valent la célébrité, mais en 1873, l'assassinat de l'amant de sa femme jette une ombre sur sa carrière.

Il ne refait surface qu'en 1878, lorsqu'il réussit pour la première fois à décomposer avec précision l'allure d'un cheval lancé le long d'une batterie de douze appareils photographiques déclenchés par le passage de l'animal. Ces instantanés, pris aux écuries de Standford, à Palo Alto, sont publiées par le journal français *La Nature*, le 14 décembre 1878. Le 28 décembre, Marey écrit à son rédacteur en chef, Gaston Tissandier, afin *« de prier [Muybridge] d'apporter son concours à la solution de certains problèmes de physiologie si difficiles à résoudre par les autres méthodes »*. C'est le début d'une correspondance fructueuse. A l'époque, Marey est déjà un scientifique reconnu. Médecin de formation, mais mécanicien refoulé, il s'intéresse au mouvement sous toutes ses formes. Sa thèse ayant porté sur la circulation sanguine, il a mis au point une méthode d'enregistrement graphique du pouls et des battements cardiaques, qu'il applique au mouvement animal et humain, estimant que *« la comparaison des animaux aux machines n'est pas seulement légitime (...). Elle fournit un précieux moyen de bien faire comprendre les phénomènes mécaniques qui se passent chez les êtres vivants... »*. Son livre *La machine animale* (1873) est imprégné de cette conception « thermodynamique » et d'une vision positiviste des sciences.

Alors qu'il piétine, faute de moyens d'observation assez fiables, les instantanés de Muybridge tombent à point nommé. La photographie permettra de saisir, décomposer et analyser de façon scientifique toutes les phases du mouvement, aussi rapide soit-il. En 1882, il réalise le fusil photographique, l'ancêtre de la caméra, dont il écrit à sa mère qu'*« on en parlera dans Landerneau »*. La même année, il *construit le premier* chronophotographe à plaque fixe, qu'il remplace en 1888 par un une bande de papier sensible, puis par un film transparent qui lui permet de fixer *Le vol des oiseaux* (1890). Ce n'est qu'un début. De son côté, Muybridge ne tire pas vraiment parti de son zoopraxinoscope, qui projette ses instantanés.

A l'origine du cinématographe

En 1892, Marey fabrique un projecteur chronophotographique, afin de *diffuser en boucle des séquences animées*. Mais, tandis que ses élèves commencent à « filmer » des scènes de genre, Marey s'y refuse fermement. *Il est seulement intéressé* par les *utilisations scientifiques* de son instrument. C'est pourtant son chronophotographe qui inspire les frères Lumière lorsque, avec leur mécanicien Carpentier, ils mettent au point le cinématographe. La première projection a lieu le 22 mars 1895, en présence d'un Marey qui se déclare *« écœuré »*.

Edison n'avait pas été plus loyal avec lui. L'ayant rencontré à l'Exposition universelle de 1889, il s'était empressé de rédiger un projet de brevet pour son Kinétoscope, sur le bateau du retour vers les États-Unis.

POSTURES AMBIGÜES

Engagé par l'université de Philadelphie en 1881, il entreprend de photographier en série veaux, vaches, cochons et autres animaux, ainsi que des hommes et des femmes le plus souvent dénudés, saisis dans l'accomplissement des tâches les plus diverses et, diront les pudibonds, les plus *« ambigües »*. Le « voyeur magnifique », selon l'expression d'un critique italien, réalisera au total 30 000 clichés, une œuvre immense et compulsive, toujours précieuse pour les peintres et sculpteurs à la recherche d'une posture particulière.

Marey, tout à son grand-œuvre scientifique – il présidera l'académie de médecine et des sciences –, ne se soucie pas plus de cette photographie quasi industrielle que de la forme de spectacle encore balbutiante qui va bientôt s'y substituer, le cinéma. Il préfère se consacrer à la dynamique des fluides et des gaz, à l'étude de la locomotion dans l'eau (il photographie des raies et des hippocampes), au vol des insectes, à l'observation microscopique de la circulation sanguine.

Autant d'applications qui, aujourd'hui encore, intéressent l'analyse cinématique : les mouvements des astronautes, le geste des sportifs, l'ergonomie, l'impact des projectiles militaires ou le battement du muscle cardiaque sont autant de sujet d'observation pour les successeurs de Marey. Ce dernier, à défaut d'être le père du cinéma spectacle, il aura bien été le pionnier du cinéma scientifique.

Hervé Morin

★ *Le Mouvement*, par Étienne-Jules Marey, Masson 1894, réédité par Jacqueline Chambon (1994), 340 p., 180 F.

★ « Marey, pionnier de la synthèse du mouvement », Musée Marey, Chapelle de l'Oratoire, 21206 Beaune, jusqu'au 10 septembre 1995 ; *catalogue de l'exposition éponyme*, 162 p., 120 F.

La greffe de moelle osseuse peut augmenter les chances de guérison de certains cancers du système lymphatique

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

Une étape importante de l'histoire du traitement de certains lymphomes (cancer du système lymphatique) vient d'être franchie avec la présentation, lundi 22 mai, à Los Angeles, des résultats d'une étude internationale prospective dirigée par le professeur Thierry Philip, directeur du centre *Léon-Bérard* de lutte contre le cancer de Lyon. Ces résultats, qui feront l'objet d'une publication détaillée dans le *New England Journal of Medicine*, ont été communiqués dans le cadre du 31e meeting de la Société américaine d'oncologie clinique, qui réunit du 20 au 24 mai à Los Angeles plus de dix mille médecins spécialistes de cancérologie.

Baptisée *« Parma »*, du nom de la ville de Parme où elle a été conçue, cette étude visait à situer la place et l'intérêt de la greffe de moelle osseuse dans la prise en charge des personnes atteintes de lymphomes qualifiés de « diffus » qui, en l'absence de traitements, conduisent immanquablement à une mort rapide.

Les progrès réalisés ces vingt dernières années dans le maniement des associations de médicaments anticancéreux et dans l'utilisation de la radiothérapie avaient permis d'améliorer les taux de survie et les chances de guérison définitive de ces malades. Pour autant, une fraction importante d'entre eux – de l'ordre de 40 % – sont victimes de rechutes rapides face auxquelles les équipes spécialisées sont le plus souvent totalement désarmées.

Une hypothèse développée par le professeur Philip dans les années 80 faisait valoir que l'on pouvait sauver ces malades en augmentant la puissance des associations de médicaments *anticancéreux. Cependant*, la très forte toxicité de ces associations médicamenteuses imposait de protéger l'organisme des malades en les greffant avec des cellules issues de leur propre moelle osseuse afin de les aider à reconstituer au plus vite leur lignée de cellules sanguines dès lors qu'ils avaient été mis en aplasie.

Faute d'harmonisation des critères de sélection des patients et des protocoles thérapeutiques, les incertitudes les plus grandes demeuraient, la greffe de moelle étant par ailleurs au centre de nombreuses controverses, souvent passionnées, au sein du monde de la cancérologie hématologique. Lancée en 1987, l'étude *Parma* a rassemblé des équipes médicales de dix pays (France, Italie, Hollande, Belgique, Etats-Unis, etc.). Ces dernières ont initialement réuni deux cent quinze malades volontaires âgés de moins de soixante ans et atteints d'un lymphome « diffus », par ailleurs victimes de rechutes *après avoir été placés en rémission* complète (disparition totale de signes cliniques et biologiques de la maladie) au terme d'une première cure. Deux groupes ont alors été constitués après tirage au sort.

A la fin du test, 80 % des malades traités (contre 40 % dans l'autre groupe) étaient en rémission complète

Dans le premier groupe, les malades recevaient une radiothérapie suivie d'une chimiothérapie à très forte dose et d'une greffe de moelle osseuse. Dans le second, ils étaient pris en charge de manière conventionnelle (radiothérapie et chimiothérapie moins intensive). Pour des raisons éthiques, les patients du second groupe savaient qu'en cas de nouvelle rechute, ils pourraient, à leur tour, bénéficier d'une greffe de moelle osseuse.

A la fin de ce traitement, 80 % des malades du premier groupe (contre 40 % dans le second) étaient en rémission complète. Avec cinq ans de recul, les auteurs de l'étude annoncent que le taux de survie sans rechute est de 46 % dans le premier groupe contre 12 % dans le second, les taux de survie étant respectivement de 53 % contre 52 %.

Pour le professeur Philip, rejoint par le docteur Lawrence D. Piro (Green Cancer Center, Scripps Clinic La Jolla), il s'agit là *« de résultats extraordinairement significatifs en faveur de la chimiothérapie à forte dose associée à la greffe de moelle. Ces résultats font que cette association doit devenir le traitement standard des rechutes de lymphomes sensibles à la chimiothérapie »*. Il faut toutefois souligner que cette association thérapeutique peut être à l'origine d'effets secondaires indésirables, voire même – *dans 6 % des cas* – de *« morts toxiques »*. Une proportion en baisse notable par rapport aux premiers essais thérapeutiques de la fin des années 80.

On estime que ce type de lymphome équivaut à 4 % des cancers, soit environ à 9 000 nouveaux cas par an en France et à 50 000 aux *Etats-Unis. Pour le professeur Philip*, ces résultats pourraient conduire à un élargissement des indications des associations de la chimiothérapie à forte dose à la greffe de moelle osseuse. S'il semble acquis que cette procédure n'a pas sa place lors des premiers traitements des malades atteints de lymphomes « diffus » (*Le Monde* du 30 décembre 1994), la question est d'ores et déjà posée dans la prise en charge des femmes souffrant d'un cancer du sein.

Les informations les plus diverses et les plus contradictoires circulent sur ce thème, et différentes équipes proposent des protocoles thérapeutiques qui n'ont fait l'objet d'aucune véritable évaluation. Il apparaît aujourd'hui que *seul un petit* groupe de femmes (de l'ordre de 3 000 *au maximum sur les* 25 000 chez lesquelles on dépiste ce cancer chaque année en France) pourrait bénéficier d'une telle procédure. Il s'agit des femmes dont le système ganglionnaire est déjà atteint au moment du diagnostic et qui souffrent dans le même temps de métastases hépatiques ou osseuses.

Une étude d'envergure baptisée « Pégase » vient d'être mise en place en France, *associant* la Fédération des centres de lutte contre le cancer *et la Société de greffe de* moelle. Ses conclusions ne seront *pas connues* avant la fin de ce siècle. Une telle évaluation est d'autant plus indispensable que la greffe de moelle osseuse, si elle demeure coûteuse (300 000 francs environ) a fait l'objet ces dernières années de nombreuses améliorations techniques. C'est ainsi que les cellules-souches de la moelle peuvent être obtenues à partir d'un *simple* prélèvement sanguin (et non plus au prix de douloureuses ponctions) et que la durée de l'hospitalisation en secteur stérile s'est considérablement réduite. A tel point que l'on envisage, à court terme, de proposer cette technique dans le cadre d'hospitalisations de jour.

Jean-Yves Nau

Les tenants du titre australiens lancent un nouveau défi

LE CAP
de notre envoyé spécial

Est-ce une manie australienne ? Comme John Bertrand, le mythique skipper, qui cachait sous des jupes la quille de son bateau pour mieux jouer avec les nerfs de ses adversaires, Bob Dwyer, le sélectionneur des Wallabies, veille jalousement sur ses secrets. Que sont les champions en titre devenus ? Pour certains spécialistes, ils n'auraient rien montré de convaincant lors de leurs derniers matches, se contentant de réduire en bouillie les Samoas occidentales en 1994 (73-3), et l'Argentine en 1995 (53-7).

Personne ne sait quel jeu produiront les Wallabies à partir du jeudi 25 mai sur les terrains sud-africains. Sans doute pas les joueurs eux-mêmes. Leur entraîneur est en effet un partisan du travail compartimenté. La préparation se fait en ateliers de quatre à cinq joueurs au maximum, sous l'autorité de l'un ou l'autre des nombreux techniciens employés par Bob Dwyer dans le cadre de l'équipe nationale. L'accent est mis sur la préparation physique individuelle et l'amélioration du niveau technique à chaque poste.

« L'équipe-type n'est peut-être pas aussi talentueuse que celle de 1991, mais nos réserves sont supérieures »

Au cours d'un match, chaque joueur doit être meilleur que son vis-à -vis, estime Dwyer. Aussi les Australiens travaillent-ils séparément les combinaisons collectives, avant de procéder à l'assemblage du puzzle en quelques séances. C'est à Bob Dwyer qu'il appartient alors de trouver les mots pour faire de cette armée de spécialistes un collectif solidaire.

A défaut de jouer le rugby total promis, les vainqueurs de 1991 avaient séduit par leur fraîcheur et leur spontanéité. Cette fois s'ajoute l'expérience d'un groupe mûri. David Campese et Michael Lynagh en sont à leur troisième Coupe du monde, et douze champions du monde font encore partie de la sélection de 1995. De plus, malgré la retraite du capitaine Nick Farr-Jones, et les défections, au bénéfice du rugby à treize professionnel, de grands espoirs comme le deuxième ligne Derrick Morgan ou l'ailier Darren Junie, l'effectif dont dispose Bob Dwyer s'est étoffé.

En 1989, le sélectionneur, à cours de solutions, avait dû lancer dans le grand bain des inconnus, qui n'avaient pas vingt ans. Avec Tim Horan et Jason Little, les trois-quarts quasi-jumeaux, et avec le talonneur Phil Kearns, il a certes eu la main heureuse, mais son flair ne pouvait supplanter éternellement une vraie politique de détection. Mise en place après la création d'une section rugby au sein de l'Institut australien des sports (AIS) en 1987, celle-ci commence à porter ses fruits : les jeunes repérés dans le rugby scolaire s'y forgent des muscles et un mental d'athlètes de haut niveau.

Les premiers prototypes à sortir ainsi de l'AIS s'appellent Daniel Herbert, George Gregan ou Matthew Pini. Dans un pays où le rugby se résume à deux provinces (le Queensland et la Nouvelle-Galles-du-Sud) et une poignée de clubs, l'éclosion programmée de tels talents est un luxe inouï. Rares sont les entraîneurs qui, comme l'Australien, disposent de quatre à cinq joueurs de qualité équivalente à chaque poste. *« L'équipe-type n'est peut-être pas aussi talentueuse que celle de 1991,* dit-il, *mais nos réserves sont supérieures ».*

Abondance de biens ne saurait nuire dans une compétition de cinq semaines. Mais dès le match d'ouverture, jeudi 25 mai au Cap, contre des Sud-Africains lancés à corps perdu dans la résurgence de leur gloire enfuie, les tenants du titre devront se dévoiler sans retenue.

Jean-Jacques Bozonnet

Les Springboks repartent à la conquête de la planète rugby

Emanation de la minorité blanche longtemps au pouvoir, le quinze sud-africain a été l'un des plus puissants du monde avant d'être mis au ban du sport international. Il lui faut retrouver son lustre d'antan au nom d'un société multiraciale

Le coup d'envoi de la troisième Coupe du monde de rugby doit être donné jeudi 25 mai au stade Newlands du Cap lors du match entre les Wallabies australiens, tenants du titre, et les Springboks sud-africains. Ecartés des deux précédentes éditions de la compétition en raison de la politique d'apartheid du régime de Pretoria, la sélection sud-africaine ne compte toujours pas dans ses rangs de joueur de couleur. Emanation traditionnelle de la minorité blanche, cette équipe, dont le retour sur la scène internationale en 1992 s'est fait sous le signe du jeu dur, va tenter de retrouver une suprématie mise à mal par dix ans de blocus sportif. Les chaînes privées de télévision françaises ont engagé des moyens importants pour assurer la couverture de cet événement, le premier d'envergure mondiale organisé dans ce pays depuis l'abolition de l'apartheid.

LA SINGULARITE du rugby tient à ce qu'il relève tout autant de la chronique sportive que de la sociologie politique. Nulle autre pratique physique ne parvient à révéler ainsi l'inconscient collectif des hommes qui le pratiquent. Et ce phénomène d'identification par et au travers d'un rite au caractère quasi tribal n'a jamais été aussi puissant qu'en Afrique du Sud.

RUGBY

Président de la Fédération sud-africaine de rugby de 1956 jusqu'à sa disparition en 1992, Danie Craven n'exprimait pas autre chose quand il disait : *« Le rugby est un sport collectif dans lequel l'individu doit s'effacer devant l'équipe. C'est comme ça qu'on construit un pays et une nation. »* Au bout de cette logique implacable, il ne pouvait y avoir qu'une impasse : la mise au ban de la communauté sportive internationale d'une équipe, les Springboks, qui était considérée comme la plus redoutable au monde.

C'est en 1970 que les organisations anti-apartheid obtinrent du Comité international olympique l'un des éléments de leur stratégie globale de lutte contre le régime de Pretoria : l'exclusion des sportifs sud-africains des compétitions qui avaient lieu sous son égide. Dans un premier temps, l'autorité mondiale du rugby, l'International Board, indifférente au mouvement olympique, n'envisagea pas de prendre une mesure analogue.

Pour justifier sa position, le « Board » tirait argument du fait que deux autres fédérations internationales indépendantes du mouvement olympique, celle de tennis et des sports automobiles, n'avaient pas plus coupé les ponts. Ce faisant, il feignait d'ignorer à quel point le rugby était emblématique du pouvoir blanc en Afrique du Sud. Un tel symbole ne pouvait qu'être combattu avec acharnement par les organisations anti-apartheid. Elles n'eurent en effet de cesse que les Springboks soient mis en quarantaine.

C'est ainsi qu'une tournée des All Blacks provoqua en 1976 le boycottage des Jeux olympiques de Montréal par la majorité des pays africains, bien que les autorités sud-africaines aient autorisé la présence de Maoris (donc de joueurs « de couleur ») dans la formation néo-zélandaise en gage de leur volonté d'ouverture. Malgré cela, les Lions britanniques, sélection des meilleurs Joueurs du Royaume uni (1980), les Français (1980) et les Irlandais (1981) allèrent encore en découdre sur les stades du Cap, de Bloemfontein, de Johannesburg ou de Pretoria.

VISAS REFUSÉS

Il fallu que, le 12 septembre 1981, les mouvements anti-apartheid bombardent avec des sacs de farine la pelouse du stade néo-zélandais d'Auckland, sur laquelle les All Blacks disputaient le troisième test de la tournée des Springboks, pour que ceux-ci ne reçoivent plus d'invitation des nations de l'« Ovalie ». Les gouvernements, qui avaient déjà de plus en plus de mal à résister aux pressions diplomatiques en faveur d'un boycottage, ont sauté sur l'occasion pour refuser désormais des visas aux joueurs sud-africains, en arguant de problèmes de sécurité pour justifier leur position.

C'est après une ultime tournée des Anglais que l'International Board décida, en 1984, d'appliquer l'embargo sportif à l'Afrique du Sud, après toutes les autres fédérations internationales. Un retard imputable en partie à la France. Tout au long de cette incubation du boycottage, la Fédération française, présidée par Albert Ferrasse, avait été une des meilleures alliées de son homologue sud-africain en se prêtant à des opérations qui pouvaient laisser croire à la volonté d'ouverture aux Noirs du rugby des Blancs.

En 1971, un joueur de couleur, l'ailier toulousain Roger Bourgarel, fut intégré à l'équipe des Danga, Trillo, Spanghero, Bastiat et Maso. L'accueil du public blanc ne devait laisser aucun doute sur son sentiment profond à l'égard de cette opération. En 1980, la présence de Serge Blanco sur la pelouse de Pretoria ne devait pas susciter autant de réprobation. En revanche, le match contre une sélection sud-africaine multiraciale fut ouvertement boycotté par le public blanc. En agissant ainsi, Albert Ferrasse était persuadé qu'il faisait avancer les choses, qu'il contribuait à débloquer la situation.

Pendant que le dirigeant français était encouragé à œuvrer de la sorte pour un maintien des relations sportives avec l'Afrique du Sud par son ami Danie Craven, celui-ci fit tout son possible pour contourner le blocus finalement imposé aux Springboks. La moindre inauguration de tribune fut prétexte à inviter des sélections plus ou moins officielles.

RUGBY « BOK » AFFAIBLI

En 1977, une vague sélection mondiale avait joué à Pretoria. En 1982 et 1984, ce seront les Jaguars, rassemblement hétéroclite d'Argentins, de Chiliens et d'Espagnols, qui feront le voyage du Cap. En 1981, les Springboks disputèrent un test confidentiel aux Etats-Unis. Après 1984, ce seront des tournées pirates qui seront montées à coups de dollars, les Cavaliers néo-zélandais en 1986, les Barbarians du Pacifique sud en 1987, les Huguenots français en 1988. Pour le centenaire de la SARB, en 1988, une sélection mondiale (sans Néo-Zélandais) fut constituée pour affronter les Springboks au Cap et à Johannesburg sans que les fédérations concernées n'y trouvent à redire.

Ces opérations permirent au public sud-africain de vivre dans l'illusion d'une domination mondiale. En tout cas, de nombreux spécialistes considérèrent que les deux premières Coupes du monde n'avaient pas été disputées régulièrement en l'absence des « Boks ». Pour les dirigeants, il ne faisait cependant pas de doute que, en étant isolé du reste du monde, le rugby sud-africain ne pouvait que s'affaiblir. Pour obtenir la fin du boycottage, ils n'hésitèrent donc pas à brandir la menace la plus grave aux yeux de l'International Board, viscéralement attaché à l'amateurisme, celle de la création d'un circuit professionnel en recrutant des joueurs aux quatre coins de la planète. Plusieurs fois des contrats furent rédigés, mais les sponsors hésitèrent à s'engager.

De toutes les façons, ces manœuvres d'arrière-garde étaient vouées à l'échec. Le changement, auquel tentait encore de résister la société rugbystique blanche, allait être amorcé sur le terrain politique après l'élection à la présidence de la République sud-africaine de Frederik De Klerk en 1989.

Danie Craven eut alors l'intelligence de comprendre que l'heure était venue de la négociation. Il alla discuter avec les représentants de l'ANC en exil au Zimbabwe. De cette rencontre, allait naître un dialogue qui devait permettre au rugby de conserver sa place dans la nouvelle société sud-africaine et d'organiser le premier grand événement sportif international depuis la fin du boycottage, la troisième Coupe du monde.

Cela ne fut pas sans difficulté. Après le succès du référendum de 1992, qui allait permettre la levée du boycottage sportif, les athlètes sud-africains purent se rendre aux Jeux olympiques de Barcelone, et les All Blacks entreprirent une tournée en Afrique du Sud. Mais le premier test de l'après-isolement donna lieu à un incident significatif : tous les spectateurs de l'Ellis-Park de Johannesburg entonnèrent *Die Stem*, l'hymne raciste des Afrikaners. Même après la création d'une fédération multiraciale, le rugby est resté le sport de la minorité blanche.

C'est ainsi que Nelson Mandela a pu regretter, quelques jours avant le coup d'envoi de la Coupe du monde, qu'aucun joueur de couleur ne fasse partie de la sélection nationale, après le forfait sur blessure de l'ailier Chester Williams. Le souci immédiat des Springboks est pourtant moins de présenter un certificat de bonne harmonie nationale que d'aligner une équipe qui soutienne vraiment la comparaison avec les autres formations. Or, au cours des dix-huit tests disputés ces trois dernières années, ils ont « usé » trois entraîneurs et soixante-dix-sept joueurs, et abusé des points de suture infligés à leurs adversaires. L'un et l'autre sont bien des aveux de faiblesse.

Alain Giraudo

Noirs et métis manquent toujours de terrains

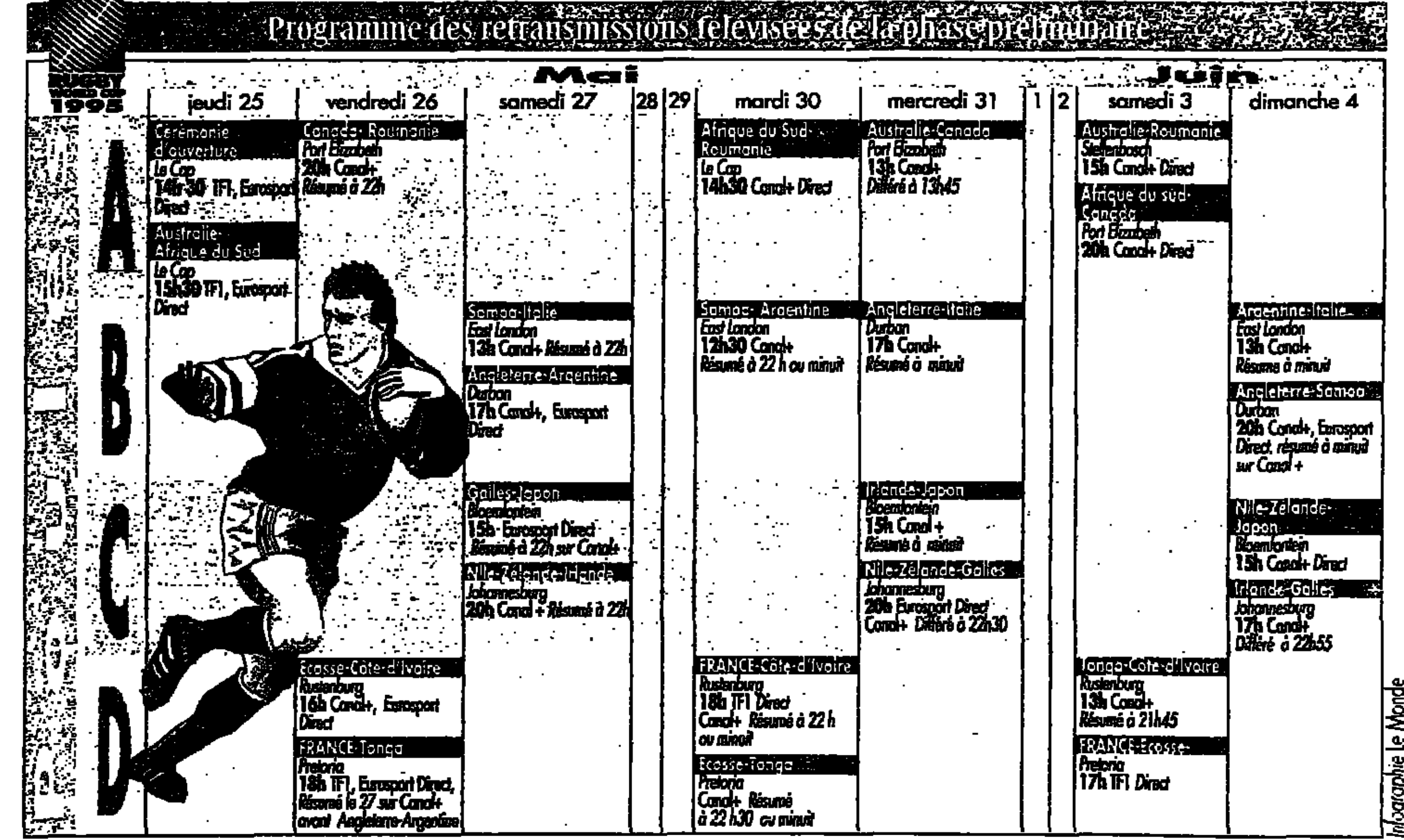
Considéré comme un *« sport dangereux joué par des Blancs »* pendant l'apartheid, le rugby est pratiqué, depuis les campagnes de sensibilisation de 1991, par 280 000 nouveaux joueurs, jeunes Noirs ou métis, grâce à un budget de développement qui ponctionne un tiers des rentrées d'argent de la South African Rugby Football Union (Sarfu), la nouvelle fédération multiraciale. Après la promotion des Springboks, la première priorité de la Sarfu est le développement du jeu dans les milieux défavorisés. Parallèlement à ces efforts, des personnalités ont pris en charge les frais de scolarité d'espoirs dans les collèges afrikaners qui disposent des meilleurs centres de formation. Toutefois, l'absence de terrains (deux, par exemple, à Kayelitsha, au Cap, pour quatorze clubs, vingt-deux écoles primaires et dix lycées) reste l'obstacle numéro un à l'émergence d'un rugby noir puissant.

TF 1 et Canal Plus ont acheté les droits de diffusion près de 40 millions de francs

LES DEUX CHAÎNES PRIVÉES, TF 1 et Canal Plus ont déboursé près de 40 millions de francs payés aux deux tiers par la Une, pour diffuser les rencontres de la Coupe du Monde, qui seront filmées par des équipes de télévision sud-africaines.

A l'exemple du football, dont le championnat est diffusé sur Canal Plus, tandis que l'équipe de France revient à TF 1, la Une et la chaîne cryptée se sont partagés les retransmissions : la première chaîne « couvrira » Afrique du Sud - Australie en ouverture du tournoi, puis les rencontres de l'équipe de France. Canal Plus proposera à ses abonnés les autres matches : *« Nous nous grefferons à 99 % sur les images qui viennent d'Afrique du Sud »*, indique Charles Biétry, le directeur des sports.

Alimentées par la même source commune, TF 1 et Canal Plus vont tenter de personnaliser leur antenne. Selon Jean-Claude Dassier, directeur des sports de TF 1, *« la Une va intervenir sur ce qui précède »* le match, *« c'est-à-dire la personnalisation. » « Nous allons travailler avec Camerastore, une société sud-africaine. » « Elle placera un car-régie au pied de chacun des matches de l'équipe de France. »*



FABRIQUER TOUT SUR PLACE

Outre ce dispositif technique traditionnel, les équipes de la Une disposeront d'un autre car-régie, à Pretoria, la capitale, dans un hôtel proche de celui du Quinze de France. Enfin, une régie mobile permettra à TF 1 *« d'assurer les quatre magazines »* qui seront proposés le temps de cette Coupe du monde. Selon le patron du service des sports, cette infrastructure permet à la Une de *« tout fabriquer sur place, sauf les inserts ».*

De son côté, Canal Plus proposera un duo de consultants composé de Serge Blanco, ancien international, et Francis Deltéral, journaliste au quotidien *L'Equipe*. Le couple sera épaulé par les commentateurs et reporters attitrés de la chaîne cryptée, Éric Bayle, Thierry Gilardi, Christian Delcourt et Pierre Buet. A l'antenne de Canal Plus, la couverture de la Coupe du monde reprendra une partie du dispositif habituellement consacré au football. Ainsi, le service des sports prendra l'antenne un quart d'heure avant le coup d'envoi pour proposer des sujets sur les coulisses de la compétition. Réalisés par Pierre Buet, ces reportages présenteront autant les joueurs que les à-côtés des matches.

Sur TF 1, *« la couverture sera un peu moins importante que celle déployée lors des Jeux olympiques. La chaîne,* insiste Jean-Claude Dassier, *veut montrer avec sérieux et professionnalisme ce qu'elle sait faire ».*

UN RÉVÉLATEUR D'AMBITIONS

Pour mener à bien cette mission, le directeur des sports n'a pas lésiné sur les moyens. Ainsi, pour promouvoir la compétition auprès des téléspectateurs, TF 1 a réalisé un étonnant clip sur l'équipe de France. Interprétées par les joueurs eux-mêmes, ces 50 secondes de percussions rythmées et de muscles basanés auront coûté 700 000 francs.

Au duo de Canal Plus répondra, sur TF 1, un couple de consultants constitué autour de Patrick Thillet, spécialiste maison du rugby, par Éric Blanc, ancien international, et Jean-Claude Yché, arbitre international.

Pour cette Coupe du monde, la Une prévoit de consacrer un budget global de 42,595 millions de francs. L'ampleur de la somme montre les ambitions de la chaîne à l'endroit du rugby. Si Jean-Claude Dassier affirme *« vouloir satisfaire le monde du rugby »*, cette opération séduction dévoile un peu plus encore les ambitions de la chaîne. La rocambolesque reconduction de l'accord entre France Télévision et la Fédération française de rugby (FFR) n'a pas bridé les visées de TF 1 (*Le Monde* du 24 janvier). Pourtant, reconnaît le patron des sports, *« nos relations avec la FFR ne nous autorisent pas beaucoup d'espoir dans la conquête du rugby. Tant que Bernard Lapasset, président de la FFR, sera là, TF 1 ne touchera pas au rugby français ».*

Guy Dutheil

Géorgie : la foi des montagnes

La religion a toujours été la pierre angulaire du nationalisme caucasien. Trésors d'architecture, les vieilles églises revivent

TBILISSI
de notre envoyé spécial

A soixante-dix-neuf ans, l'archimandrite Tomike a enfin trouvé la sérénité au bout d'une longue souffrance. Retiré dans le minuscule monastère de Motsameta, dans un contrefort des montagnes du Caucase, il goûte, seul avec son chat, une paix qui lui fut longtemps interdite.

En 1947, Gargi Mosechvili, de son nom civil, décidait d'abandonner ses études de médecine et un monde séculier décevant. En 1950, des policiers vinrent le chercher dans le monastère où il s'était réfugié. Condamné pour anti-soviétisme, il passa sept ans dans un camp au Kazakhstan. Deux ans après sa libération, il était à nouveau déporté, en Mordovie. A la fin de 1962, à sa sortie de prison, le massif jeune homme de plus de cent kilos n'était plus qu'un corps brisé de soixante kilos. Un être meurtri mais toujours aussi résolu malgré les persécutions qui se poursuivirent sans répit, un prêtre muselé par le pouvoir communiste, berger sans troupeau dans une église que ne fréquentaient guère que de vieilles femmes n'ayant plus rien à perdre.

En octobre 1990, des élections libres en Géorgie donnaient aux nationalistes la majorité au Parlement de la République socialiste. Dévoyée par les ambitions personnelles et les contradictions régionalistes, l'indépendance proclamée le 9 avril 1991 conduisit à deux ans de guerre civile. Aujourd'hui, les différends ne sont pas complètement réglés mais les combats ont cessé en Abkhasie et en Ossétie.

SOIXANTE-DIX ANS DE PRIÈRES

Le président Zviad Gamsakhourdia est mort, qui croyait pouvoir défier la Russie. Edouard Chevardnadze l'a remplacé, conciliateur habile. A Tbilissi, la capitale, des ouvriers masquent les derniers impacts de balles sur les murs des ministères. A Motsameta, l'archimandrite Tomike accueille les cars scolaires et récite avec les enfants le Notre Père. A lui, sa volonté est faite. *« Je suis enfin heureux »*, soupire le vieil homme.

La Géorgie peut se livrer sans retenue à sa ferveur religieuse. Elle a soixante-dix ans de prières à rattraper. A Tbilissi, pour un peu plus d'un million d'habitants, on compte déjà plus de cent prêtres et deux cents jeunes séminaristes. Dans l'église Tvérêli, quatre popes assurent les offices sans discontinuer et prononcent parfois en même temps un mariage et un baptême. L'église Metekhi, prison sous les tsars, théâtre durant le régime communiste, a été rendue à sa vocation initiale.

Dans la petite basilique Anchiskhati, à la chiche lumière des cierges, une messe a lieu dans une atmosphère de tableau de La Tour. Un chœur d'hommes chante en polyphonie tandis que brûle l'encens. Les fidèles embrassent les icônes. La piété est ostentatoire, démonstration envers Dieu et pied de nez à ceux qui avaient prétendu l'interdire.

« Il est temps de revenir à la foi, explique Sœur Nino, nonne à Ninotsminda. *Le pays a des problèmes économiques énormes. Les gens sont frustrés par la vie. Ils ont perdu leurs repères et cherchent une place pour leur âme. Alors ils trouvent le soulagement avec Dieu. »* Sœur Nino a soixante ans. Elle était mariée et avait trois enfants avant de tout abandonner, il y a quatre ans, pour venir dans ce couvent. Elles sont aujourd'hui sept, dont cinq jeunes filles, à veiller sur la cathédrale qui n'est pourtant plus qu'une ruine depuis qu'un tremblement de terre l'a éventrée au milieu du XIX[e] siècle.



A Ghélati, un des hauts lieux de l'Eglise orthodoxe géorgienne, une dizaine de séminaristes vivent dans une ambiance mystique. Le frère Batschutzi, vingt-six ans, s'inspire de la Genèse. *« Notre pays ressemble aujourd'hui à Sodome et Gomorrhe. Mais, si nous sommes cinquante justes à prier, peut-être alors Dieu nous épargnera enfin les souffrances et arrêtera la destruction. »* Baptisé en secret, de nuit, dans une maison privée en 1969, il étudiait le droit quand il a décidé, voilà deux ans, d'implorer ici le Sauveur.

L'AGE D'OR DE LA REINE THAMAR

Le frère Batschutzi porte par-dessus sa soutane une veste militaire. Il y a peu, il était en Abkhasie, aux côtés des combattants géorgiens qui luttaient contre les sécessionnistes. *« Notre foi renforce notre nationalisme même si le christianisme est plus important que le patriotisme. »* Dans ce pays où les chrétiens déclarent représenter 80 % de la population, les deux ont toujours marché de pair. La plupart des églises de Géorgie ont été bâties aux XI[e] et XII[e] siècles. Cette période correspond à la seule véritable ère de souveraineté qu'ait jamais connue le royaume. Depuis sa christianisation, selon la légende, par sainte Nino au IV[e] siècle, cette région caucasienne s'est toujours retrouvée sur le chemin des envahisseurs. Byzantins, Arabes et Turcs Seldjouks se disputèrent d'abord l'hégémonie. David III le Constructeur (1089-1125) réussit pourtant à établir un Etat solide et inaugura un « âge d'or » dont l'apogée coïncida avec le règne de la reine Thamar (1184-1212) dont la prédominance s'exerçait alors de la mer Caspienne à la mer Noire.

Une telle prospérité ne pouvait que susciter la convoitise. L'héritier de la reine Thamar, le roi Giorgi, fut battu par les Mongols en 1223. Une défaite qui inaugurait six siècles de désolation. Pilleurs et occupants se succédèrent : Mongols, Persans, Turcs. Le seul Tamerlan fit huit incursions à la fin du XIV[e] siècle. Pourtant, au moindre répit, les Géorgiens réparaient les églises brûlées, restauraient les fresques endommagées, remplaçaient les icônes détruites ou volées, redorait les autels dépouillés de leur ornementation. Obstinément, comme on hisse un drapeau. Les lieux de culte s'entouraient de hautes murailles comme s'il s'agissait là du seul bien digne d'être protégé.

Lassé pourtant, le roi Herekle II plaça son royaume sous le protectorat de Catherine la Grande en 1783. Ce ne fut pas sa meilleure idée : en 1800, l'empire russe annexait le pays. S'ensuivit une politique de russification qui dura tout au long du XIX[e] siècle. Les tsars ne manquèrent pas de s'attaquer également à cette religion dont il sentait pertinemment la valeur contestataire. Ils tentèrent d'assujettir à la hiérarchie orthodoxe de Russie une Eglise indépendante et autocéphale depuis la fin du V[e] siècle.

IRRÉDENTISME

Même inféodée, la foi resta pourtant le refuge du particularisme. En 1894, la pieuse femme d'un cordonnier de Gori jugea d'ailleurs bon d'envoyer son fils au séminaire à Tbilissi. Joseph Vissarionovitch Djougachvili, dit plus tard Staline, n'en retiendra guère comme leçon que la nécessité de créer un culte pour en détourner d'un autre. Bien placé pour savoir ce que cette spiritualité pouvait avoir de vindicatif, comment elle servait de socle à l'irrédentisme, il en fut le plus sûr ennemi. En vain.

Ses statues ont été déboulonnées depuis longtemps et les derniers témoignages du communisme balayés à la pelleteuse. Les églises se sont rouvertes comme s'il ne s'était agi là que d'une parenthèse. La religion met du baume à l'âme mais ne compense pas toutes les frustrations d'un après-communisme chaotique. Comme l'explique le Père Vakhtang, pope de l'église d'Ubiza, *« les églises seraient plus pleines encore si les routes qui y mènent étaient meilleures ».*

Benoît Hopquin

Carnet de route

● **Patrimoine** : de belle architecture, le plus souvent en croix, les églises de Géorgie ont une décoration extérieure dépouillée. L'intérieur est souvent orné de fresques (du XI[e] au XIV[e] siècle). Sveti Tskheveli, Samtavro, Sapara, Ghelati sont les sites les plus renommés, mais le pays regorge d'autres ensembles. Les cités troglodytes de Vardzia, qui s'étageait sur treize niveaux, d'Uplis Tsikhe, occupée depuis la préhistoire, et de David Garedja, regroupant une douzaine de monastères taillés dans la roche, sont également remarquables.

● **Voyage** : la Géorgie est dépourvue d'infrastructure touristique. Les rares hôtels sont délabrés, hors de prix, et ne disposent même pas d'eau chaude. En revanche, il est facile de trouver vivre et couvert chez l'habitant. Se déplacer garde une dimension sportive non négligeable. Une agence allemande, Erka Reisen, s'est ouverte depuis peu. Reiner Kaufmann, son directeur, est sans doute un des plus fins connaisseurs occidentaux dans la région. Il programme une série de voyages, à but culturel ou autre, à partir de 8 600 francs par semaine, billet d'avion à partir de Francfort inclus. Robert-Stolz-Strasse 21, D-76646 Bruchsal. Tél. : (19-49) 72-57-41-93. En France, Pro Arte International programme à partir du 13 septembre un voyage culturel, sous la conduite de Jean-Paul Morel, professeur d'archéologie à l'université de Provence et directeur du groupement de recherche sur la mer Noire antique, et d'un homologue géorgien. 8 jours/7 nuits à partir de 11 990 francs, billet d'avion depuis Paris inclus. 8, place de la Concorde, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-65-65-99.

PARTIR

■ **Grèce et Turquie en quatre-mâts.** Copie des clippers du XIX[e] siècle, le *Star-Flyer* est un quatre-mâts de 110 mètres de long. Naviguant le plus souvent à la voile, il allie confort et tradition avec ses 90 cabines où se conjuguent teck et acajou. Deux croisières font l'objet de promotions, celles des 8 et 17 juillet. La première part de Cannes et cingle vers Calvi, Porto Cervo, Sorrente, Taormine, Santorin, Rhodes et Marmaris avec des prix s'échelonnant entre 8 360 et 14 175 francs pour 9 nuits à bord. La seconde (7 nuits à bord) part de Marmaris et fait voile vers Bodrum, Santorin, Patmos, Datca, Kekova, Dalyan avant de revenir à Marmaris. Prix entre 6 460 et 11 000 francs. Dans les deux cas, l'acheminement n'est pas compris. En vente chez Nouvelles Frontières, Zénith, Novatours et dans les agences de voyages. Renseignements au 39-21-10-98.

■ **Campagne suisse.** Editée par la Fédération du tourisme rural de la Suisse romande, la brochure recense quelque 200 possibilités de logements à des prix attractifs (fermes, maisons vigneronnes, auberges de campagne, mayens valaisans et chalets d'alpage) dans les régions de Genève, du Léman, de la vallée de la Broye, des Alpes valaisannes, des pays de Fribourg et de Neuchâtel et du Jura. Renseignements auprès de l'office du tourisme de Payerne, tél. : (19) 037-61-61-61.

■ **Objectif nature.** Découvrir pour comprendre, comprendre pour protéger, telle est la philosophie du voyagiste Objectif nature, dont les destinations sont autant de paradis menacés. Des paradis à découvrir pacifiquement, en groupes restreints, pour, le moment venu, fixer sur la pellicule le geste fugitif d'un animal ou, du lever au coucher du soleil, le spectacle de la nature. Dans le respect des lieux et des espèces. De la Tanzanie à Bornéo, du Canada aux Falkland, des forêts d'Europe aux Seychelles. En compagnie d'un photographe animalier, spécialiste du terrain. Renseignements auprès d'Alain Endewelt, château de Gillevoisin, 91510 Janville-sur-Juine, tél. : 60-82-22-29.

Journée maussade

L'ANTICYCLONE a reculé vers l'est et une dépression s'est installée sur les îles Britanniques. Associé à cette dépression, un front froid traverse le pays lentement en ondulant. A l'arrière, la descente d'air froid polaire est peu marquée et limitera les averses. Le régime restera cyclonique les jours prochains, avec le passage d'une autre petite perturbation samedi.

Jeudi matin, le ciel sera très nuageux à couvert sur le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Champagne, les Ardennes, la Bourgogne,la Lorraine et l'Orléanais, et donnera des ondées. La grisaille sera assurée sur l'Aquitaine, l'ouest de la région Midi-Pyrénées, le Limousin et l'Auvergne, et les pluies seront présentes, parfois orageuses. Les ondées seront éparses à l'est de Midi-Pyrénées, ainsi que sur le pourtour méditerranéen. En revanche, le ciel de Corse autorisera encore quelques éclaircies. A l'avant de la limite pluvieuse, c'est-à-dire sur l'Alsace, la Franche-Comté et la région Rhône-Alpes, le ciel sera mitigé avec des nuages et des éclaircies. A l'arrière, de la haute Normandie à la Vendée, en passant par le Maine et l'Anjou, les nuages prédomineront et les éclaircies seront de courte durée. Sur la Bretagne et la basse Normandie, les embellies se préciseront entre les passages nuageux.

L'après-midi, la zone pluvieuse se décalera lentement vers l'est et touchera la Lorraine, les Ardennes, la Bourgogne, le Massif Central, le sud de l'Aquitaine et la région Midi-Pyrénées. Quelques coups de tonnerre sont attendus, plus particulièrement sur le Sud-Ouest. Le ciel se chargera sur l'Alsace, la Franche-Comté et les Alpes, et sera porteur d'ondées localement orageuses. Les nuages prédomineront également sur les régions méditerranéennes, accompagnés de quelques averses, tandis que la Corse connaîtra une alternance de nuages et d'éclaircies. Sur le Poitou-Charentes, le Limousin, la Gironde et le Berry, les nuages autoriseront des embellies. Ils devront également composer avec les averses sur le quart nord-ouest.

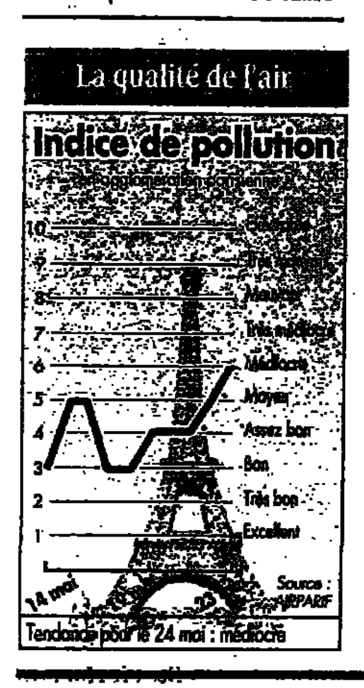
Les températures accuseront une baisse, avec des minimales comprises entre 10 et 12 degrés, jusqu'à 15 degrés sur le Sud-Est. L'après-midi, le mercure variera de 16 à 25 degrés de l'ouest vers l'est au nord de la Loire, et de 18 à 22 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

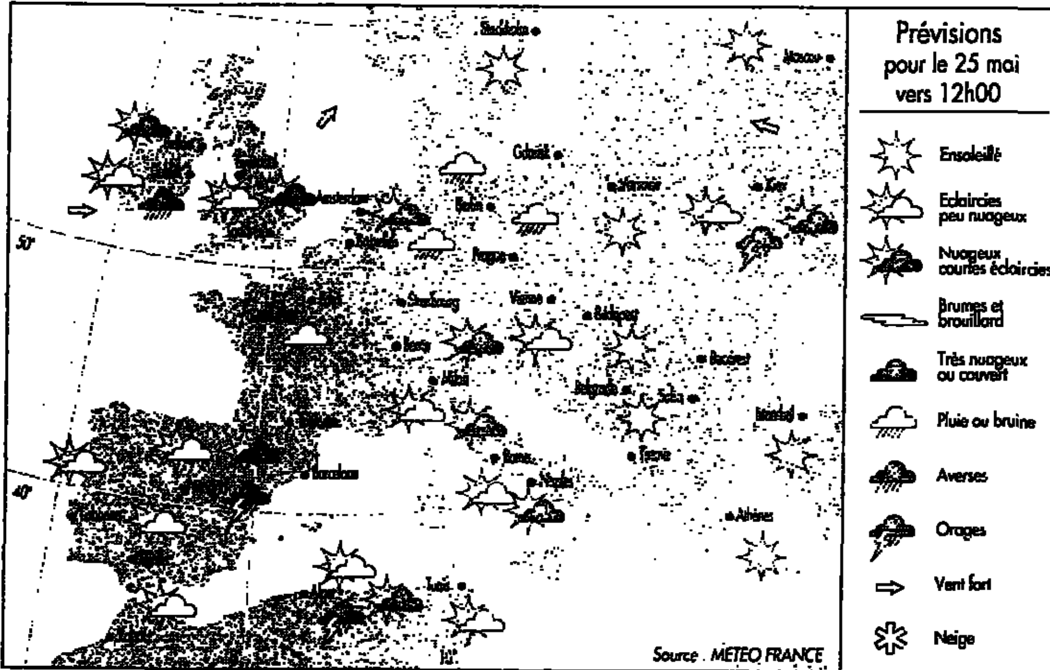


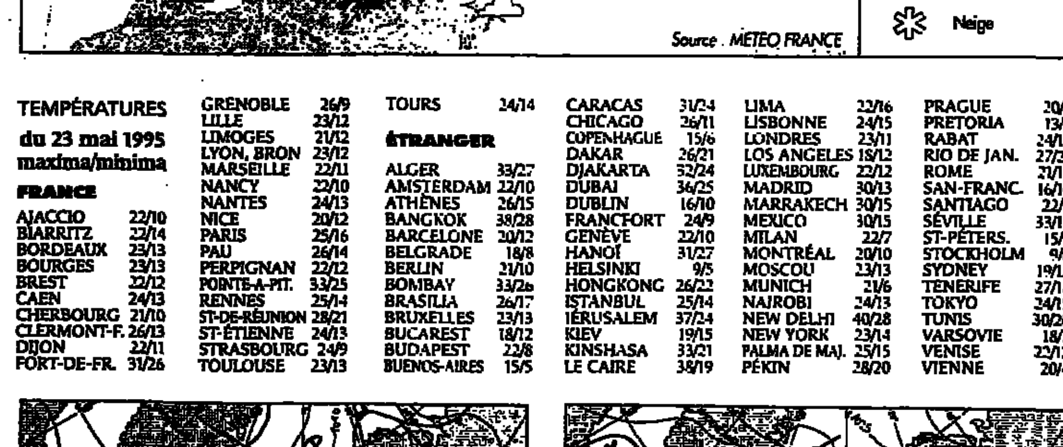
Prévisions pour le 25 mai vers 12h00

La qualité de l'air

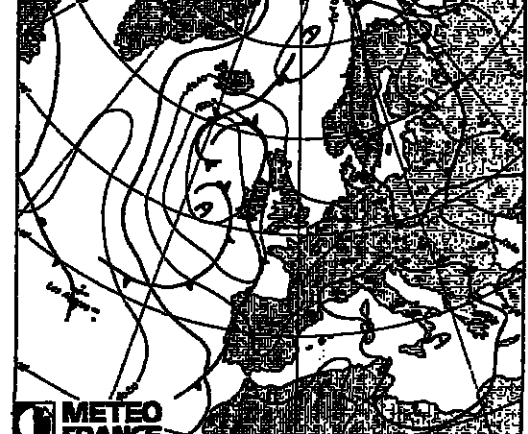


Tendance pour le 24 mai : médiocre

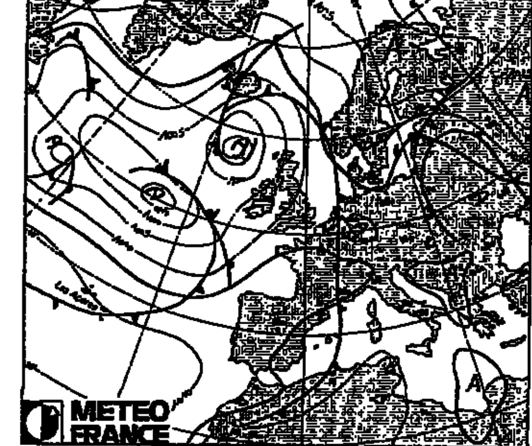




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	26/9	TOURS	24/14	CARACAS	31/24	LIMA	22/16	PRAGUE	20/5
		LILLE	23/12			CHICAGO	26/11	LISBONNE	24/15	PRETORIA	13/6
du 23 mai 1995		LIMOGES	21/12	ÉTRANGER		COPENHAGUE	15/6	LONDRES	23/11	RABAT	24/15
maxima/minima		LYON, BRON	23/12			DAKAR	26/21	LOS ANGELES	18/12	RIO DE JAN.	27/21
		MARSEILLE	22/11	ALGER	33/27	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	22/12	ROME	21/10
FRANCE		NANCY	22/10	AMSTERDAM	22/10	DUBAI	36/25	MADRID	30/13	SAN-FRANC.	16/10
		NANTES	24/13	ATHÈNES	26/15	DUBLIN	16/10	MARRAKECH	30/15	SANTIAGO	22/3
AJACCIO	22/10	NICE	20/12	BANGKOK	38/28	FRANCFORT	24/9	MEXICO	30/15	SÉVILLE	33/17
BIARRITZ	22/14	PARIS	25/16	BARCELONE	20/12	GENÈVE	22/10	MILAN	22/7	ST-PÉTERS.	15/9
BORDEAUX	23/13	PAU	26/14	BELGRADE	18/8	HANOÏ	31/27	MONTRÉAL	20/10	STOCKHOLM	9/0
BOURGES	23/13	PERPIGNAN	22/12	BERLIN	21/10	HELSINKI	9/5	MOSCOU	23/13	SYDNEY	19/12
BREST	22/12	POINTE-A-PIT.	33/25	BOMBAY	33/26	HONGKONG	26/22	MUNICH	21/6	TENERIFE	27/18
CAEN	24/13	RENNES	25/14	BRASILIA	26/17	ISTANBUL	25/14	NAIROBI	24/13	TOKYO	24/15
CHERBOURG	21/10	ST-DE-RÉUNION	28/21	BRUXELLES	23/13	JÉRUSALEM	37/24	NEW DELHI	40/28	TUNIS	30/20
CLERMONT-F.	26/13	ST-ÉTIENNE	24/13	BUCAREST	18/12	KIEV	19/15	NEW YORK	23/14	VARSOVIE	18/7
DIJON	22/11	STRASBOURG	24/9	BUDAPEST	22/8	KINSHASA	33/21	PALMA DE MAJ.	25/15	VENISE	22/12
FORT-DE-FR.	31/26	TOULOUSE	23/13	BUENOS-AIRES	15/5	LE CAIRE	38/19	PÉKIN	28/20	VIENNE	20/4



Situation le 24 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 26 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Agitation syro-libanaise

LA SYRIE et le Liban sont de nouveau le théâtre d'une assez vive agitation, et, comme toujours, cette agitation est dirigée contre la France. Elle s'est produite, cette fois, à l'occasion du débarquement dans les ports libanais de troupes françaises destinées à assurer la relève. Tant à Beyrouth qu'à Damas, on a prétendu voir dans ce simple fait une *« menace contre l'indépendance »* des deux États. Et c'est pourquoi on s'est refusé à examiner les propositions qu'avait rapportées de Paris, quelques jours auparavant, le général Etienne Beynet, délégué général de France au Levant. Raison ou prétexte ? Même si le débarquement n'avait pas eu lieu, cela eût-il empêché, par exemple, le secrétaire général de la Ligue arabe au Caire, M. Abdel Rahman Azzam, qu'il fût renseigné ou non sur le texte de ces propositions, de déclarer qu'elles avaient un caractère *« réactionnaire »* inacceptable et qu'*« elles ne tenaient aucun compte des sacrifices consentis au cours de cette guerre menée pour rétablir les principes des droits de l'homme et de la liberté... »* ! Le mémorandum remis par le général Beynet n'a pas été publié. Mais on en connaît les lignes essentielles, parues dans la presse ou même en s'en tenant aux négociations précédentes. C'est qu'en effet la position de notre pays n'a jamais changé. Depuis le jour où il a reconnu la souveraineté de la Syrie et du Liban, il n'a à aucun moment failli à sa parole. Mais, avant que cette souveraineté devienne effective, il entend – ainsi que cela a été également reconnu dès le début par nos partenaires – assurer la sauvegarde de ses droits et intérêts séculaires dans ces pays qui nous sont redevables, pour une si large part, aussi bien de leur développement culturel que de leurs progrès économiques.

(25 mai 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6568

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II	■								
III			■		■				
IV						■			
V								■	
VI			■					■	
VII				■		■			
VIII							■		
IX	■					■			
X		■			■				
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Son cheval n'est souvent qu'un dada. – II. On lui tourne *résolument le dos dès qu'on a besoin de lui.* – III. Préfixe. Stravinsky, pour ses amis. – IV. Aventurier. Se livre à une activité épuisante. – V. Ne murmure qu'exceptionnellement. – VI. Symbole. Train maritime. – VII. Repose en paix. Molière en a dépeint plus d'un. – VIII. Stopper un élan vers le ciel. Pronom. – IX. Donnait de belliqueux conseils. Transport routier. – X. Symbole. Il a quelque chose d'un enfant à un âge avancé. – XI. Faits d'armes.

VERTICALEMENT

1. Calcul de précision. Coule de source. – 2. Une qui ne demande qu'à s'élever. – 3. Tourner à gauche. Bout dans la marmite. Prouve qu'il est donc au courant de toute ce qui se trame. – 4. Ne fait pas preuve de présence d'esprit. Modifications de registres. – 5. Vit sans tête. Sillons. – 6. Plus d'un fut enfanté par Marie de France. Est facilement accepté par qui dédaigne l'argent. Morceau de guitare. – 7. Vécurent en d'autres temps. Annonce une explication. – 8. Les flèches qu'il décochait n'étaient que des traits d'union. Aucun partisan de la peine de mort ne saurait approuver son exécution. – 9. Démoliras ce qui n'est pas à louer.

SOLUTION DU N° 6567

HORIZONTALEMENT

I. Délit. Ane. – II. Unités. On. – III. Et. Anurie. – IV. Le. Lustré. – V. Rois. – VI. Gale. Test. – VII. Rit. Sem. – VIII. Itérative. – IX. Basas. – X. Le. Arien. – XI. Expresses.

VERTICALEMENT

1. Duel. Grille. – 2. Enterait. Ex. – 3. Li. Olten. – 4. Italie. Ar. – 5. Ténus. Sabre. – 6. Sus ! Tétais. – 7. RT. Emises. – 8. Noires. Vane. – 9. Enée. Très.

Guy Brouty

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société fille de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Vendredi 26 mai

■ **ASSEMBLÉE NATIONALE** : exposition « Cinquante ans à la "une" » (carte d'identité, entrée libre), de 9 heures à 17 h 30, 101, rue de l'Université (Syndicat de la presse quotidienne régionale).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES DU XIXe SIÈCLE** (50 F), 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER DE LA POMPE** (60 F), 11 heures, sortie du métro Trocadéro côté avenue d'Eylau (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : chefs-d'œuvre des antiquités orientales, 11 h 30 ; *Les Esclaves*, de Michel-Ange, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (55 F + prix d'entrée), 13 heures, au pied des marches du musée (Europ explo).

■ ***MUSÉE D'ORSAY*** : Cézanne (55 F + prix d'entrée), 13 h 30, aux pieds de l'Eléphant (Paris et son histoire).

■ **LE 12e ARRONDISSEMENT** : le ministère des finances, les « nouveaux propylées de Paris » vers l'Est (37 F), 14 h 15, sortie du métro Bercy côté POPB (Monuments historiques).

■ **LE CHÂTEAU DE VINCENNES** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Château-de-Vincennes côté château (Christine Merle).

■ **DU CANAL SAINT-MARTIN À L'ÉGLISE SAINT-LAURENT** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Jacques-Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** (37 F), 14 h 30, cour du palais au pied du grand escalier (Monuments historiques).

■ **LE VILLAGE DES BATIGNOLLES ET LE COSTAUD DES EPINETTES** (45 F), 14 h 30, 56, boulevard des Batignolles (S. Rojon-Kern).

■ **L'AVENUE FOCH** (60 F), 15 heures, sortie du métro Porte-Dauphine côté avenue Bugeaud (Vincent de Langlade).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE JARDIN ATLANTIQUE SUR LES NOUVELLES GARES MONTPARNASSE** (40 F), 15 heures, 25, boulevard de Vaugirard (Approche de l'art).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).

■ **NOTRE DAME DE PARIS ET L'ÎLE DE LA CITÉ** (55 F), 15 heures, sortie du métro Cité (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE PALAIS DU LOUVRE ET SES ROYAUX BÂTISSEURS**, de Philippe-Auguste à Louis XIV (47 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la Pyramide côté auditorium (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 h 30, devant l'entrée de l'église (Claude Marti).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** Le prix des vols intérieurs chinois pour les étrangers, qui représente déjà pratiquement le double du tarif payé par les nationaux, va augmenter de 20 % en moyenne, à partir du 1er juillet. – *(Reuter.)*

■ **TRAINS RÉTRO.** Les amateurs de voyages dans le style des années 30, auront le choix, dimanche 18 juin, entre deux aller-retour qui leur sont proposés par des associations d'amateurs de trains à vapeur. Le premier, Paris-Sancerre, avec la locomotive 140 C 231 de 1916, est organisé par l'Ajecta (BP 1, 77650 Longueville, tél. : 64-60-26-26, 510 francs par personne). Le second, Rouen-Dieppe, avec la machine 231 G 558, mis en circulation par le Pacific vapeur club (BP 115, 76303 Sotteville-lès-Rouen Cedex, tél. : 35-72-30-55, 160 francs par personne).

■ **ROUMANIE.** Une librairie française a ouvert ses portes à Bucarest. Installée dans les locaux de l'Institut français, cette librairie est une initiative des éditions roumaines Humanitas. Elle propose environ huit cents titres à prix réduits. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les aéroports britanniques ont accueilli, en 1994, 96,45 millions de passagers, soit une progression de 9 % par rapport à l'année précédente. Le trafic s'est accru de 12 % vers l'Europe et les Caraïbes, de 7 % vers le Moyen-Orient et de 1 % vers les Etats-Unis. Les retards pris par les vols pendant cette période ont atteint douze minutes en moyenne. S'ils n'ont pas régressé, après sept années de progrès, ils restent inférieurs de plus de moitié à ce qu'ils étaient en 1989. – *(AFP.)*

■ **ÉMIRATS.** Dès le 30 octobre, Emirates, la compagnie aérienne internationale des Émirats arabes unis, desservira, deux fois par semaine, Nairobi, au Kenya, *via* Dubaï, au départ de Nice et de Paris, et Ho Chi Minh-Ville, au Vietnam.

■ **NICE.** Pendant l'été, Ibéria assurera une liaison quotidienne entre Nice et Madrid, avec la possibilité de voyager en classe économique ou en classe affaires. D'autre part, Regional Airlines passera de deux à trois ses vols quotidiens sur la ligne Nice-Barcelone.

CANNES 95 En compétition, deux dignes prétendantes au titre de meilleure actrice – Anna Bonaiuto et Gena Rowlands – ont mis leur talent au service de films audacieux et imparfaits, jouant sur les mécanismes de la mémoire dans des décors méridionaux, *L'Amour qui dérange*, de Mario Martone, et *The Neon Bible*, de Terence Davies. ● ON DISAIT cette année la Quinzaine des réalisateurs en petite forme, elle avait créé la (bonne) surprise avec ses premiers films (*Le Monde* daté 21-22 mai). Si la suite du programme s'avère plus inégale, on y fait d'heureuses découvertes provenant d'Afrique ou d'Autriche. ● AU FESTIVAL, cinéastes, vedettes et producteurs présentent leurs films, ils en parlent aussi, notamment en sacrifiant au rituel des conférences de presse. Celles-ci sont pour certains l'occasion de prestations plus convaincantes que sur les écrans.

COMPÉTITION OFFICIELLE

Deux femmes perdues

Dans la moiteur et les secrets du Sud, italien ou américain, deux beaux portraits de femmes à la dérive

L'AMOUR QUI DÉRANGE, de Mario Martone (Italie). THE NEON BIBLE, de Terence Davies (Grande-Bretagne).

CANNES
de notre envoyé spécial

L'une et l'autre ont essayé d'échapper à leur monde d'origine, à ses codes contraignants et à sa chaleur étouffante, mais s'y retrouvent plongées à leur corps défendant. Delia, dans les dédales de Naples, et Tante Mae, dans le *Deep South* des Etats-Unis, ne se ressemblent pas, non plus que les films qui les mettent en scène. Pourtant, grâce aussi aux deux grandes actrices qui les interprètent (Anna Bonaiuto et Gena Rowlands), elles se font écho.

Aux abords de la quarantaine, Delia s'est construit une vie de femme moderne et indépendante, assez solitaire aussi, loin de son passé méridional. Un univers un peu gris, que perturbe soudain d'étranges appels téléphoniques de sa mère, puis la découverte du corps sans vie de celle-ci, dans des conditions plus étranges encore. Retournée à Naples pour l'enterrement, Delia est happée par la ville, par des coïncidences troublantes, elle cherche à comprendre. Elle est suivie, observée, menacée peut-être.

Metteur en scène de théâtre déjà remarqué pour son premier film, *Mort d'un mathématicien napolitain* (1992), Mario Martone excelle à susciter un univers labyrintique et inquiétant, zébré de rayons de soleil et de sourires, où la topographie de Naples, la géographie des désirs et des peurs et les chemins de la mémoire communiquent par de mystérieuses connexions. Dans le rôle principal, Anna Bonaiuto sait être tour à tour du côté de la beauté et de la laideur, de la jeunesse et de l'âge qui vient, elle dessine en finesse une force qui se lézarde comme les façades de la ville, tandis que des tréfonds remontent des secrets enfouis.

Il est dommage que, pour clore le film, le cinéaste ait cru nécessaire de fournir une pesante explication psychanalytique à ces énigmes dont on avait deviné l'essentiel à demi-mot. Malgré cette réserve, le seul film italien cette année en compétition officielle confirme que la Péninsule tient en Martone un nouveau cinéaste « de race », avec lequel il faudra compter.

Autre Sud, autre monde aux règles rigides et tacites, cette *Bible Belt* de l'Amérique profonde qu'abandonne le jeune David aux premières images de *The Neon Bible*, passager solitaire d'un train en route vers l'avenir. Et, à nouveau, le travail de la mémoire, celle de l'enfance et de la première adolescence du garçon, marquée par le personnage hors norme de sa tante, revenue vivre dans la misérable ferme familiale. Tante Mae voulait quitter cette Géorgie conformiste et étriquée, elle s'était faite chanteuse pour connaître le monde et la gloire, elle n'est pas allée beaucoup plus loin que les beuglants des Etats voisins. N'importe, avec ses toilettes et sa liberté de ton, elle fait scandale au village, et fascine son neveu renfermé, maladivement mal dans sa peau.

Les précédents films de Terence Davies, *Distant Voices* (1988) et *The Long Day Closes* (1992), portaient explicitement la marque de l'autobiographie et semblaient intimement liés aux quartiers miséreux et pluvieux de Liverpool. Et voilà que les thèmes, les obsessions et le style du cinéaste anglais se retrouvent intacts dans ce film pourtant gravé dans la glèbe et l'obscurantisme sudiste des années 40, et citant souvent les tableaux « si américains » de Norman Rockwell. Davies fait partie de ces réalisateurs, peu nombreux, qui savent retrouver les saveurs et les textures de la réalité à travers une mise en scène extrêmement construite. Chez lui, les rythmes, les cadrages, les situations et les enchaînements esquivent tout naturalisme, pour retrouver une vérité dont l'imaginaire est partie intégrante.

Parmi les moyens dont il use, les chansons populaires occupent une place de choix. Elles sont l'un des bonheurs immédiats de ce film, qui peut se révéler difficile d'accès si on ne consent à la lenteur des plans, à ces mouvements de caméra comme en attente de ce qui, le plus souvent, n'arrivera pas, à la discontinuité d'un récit qui épouse les méandres de la mémoire. En une suite de scènes disjointes, celle de David égrène les phobies et les angoisses de Davies, dans l'implacable tension entre une introversion insurmontable et l'importance accordée à une collectivité à la fois essentielle et terrifiante. Tension qui culmine avec l'impressionnante séquence du village sidéré par un prêcheur cynique et charismatique.

PROCHE DE LA FOLIE

L'autre bonheur immédiat de *The Neon Bible* est, bien sûr, la présence de Gena Rowlands, rayonnante de vitalité dans son combat contre des blessures qu'elle n'avouera pas et contre la chape de conformisme sous laquelle l'échec de sa vie l'a contrainte à retourner s'enterrer. Complice et mentor de son neveu, soutien de sa jeune sœur battue et méprisée, tour à tour fière et meurtrie, splendide lorsque tout d'un coup elle explose en une danse et une chanson comme une fête lumineuse au milieu de ce film sombre, sa présence équilibre la volontaire langueur de la réalisation. Le chant et la danse prennent place aux moments du film qui expriment le plus directement le fantasme récurrent du cinéaste. Les hommes sont partis à la guerre : que ces brutes et ces menteurs s'entretuent au loin : le monde, enfin, ne serait plus peuplé que de femmes (plutôt de mères que d'amantes) et d'enfants. Quelque chose de proche de la folie perce sous ce film sans arêtes vives apparentes, la folie du cinéaste et la folie du Sud – tel plan d'un lynchage, par sa brièveté quasi subliminale, évoque la manière dont Faulkner suggérait la bestialité tapie dans un paysage assoupi. Cette folie, qui contamine le film, a dérangé une partie du public cannois.

Depuis le début du Festival, il se dessine une ligne de partage entre deux types de cinéma moins antagonistes qu'indifférents l'un à l'autre. Ici, un cinéma exigeant, où ni le sens ni le plaisir ne sont d'emblée donnés et qui interroge le processus même de la mise en scène (*Waati*, *Good Men, Good Women*, *L'Amour qui dérange*, *The Neon Bible*...) ; là, des films sagement illustratifs fondés sur une narration conventionnelle (*Carrington*, *Jefferson in Paris*, *Land and Freedom*, *Rangoon*...). A mi-parcours, la compétition n'a pas encore trouvé la perle rare qui, en dépassant cette division, en réussissant l'alliance de la créativité et de l'accessibilité, remplirait les conditions de la Palme d'or type.

Jean-Michel Frodon



QUINZAINE DES RÉALISATEURS

La difficile alchimie entre le spectacle et le documentaire

CANNES
de notre envoyé spécial

Certains films présentés dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs refusent de choisir entre l'illusion et l'approche documentaire. Ils font délibérément cohabiter les deux options, spéculant sur la force du cinéma qui donnerait à voir le monde comme il est, tout en introduisant des effets qui le désignent explicitement comme un spectacle.

Ainsi *L'Amérique des autres*, de Goran Paskaljevic (qui, avec *L'Ange gardien* en 1987, avait plutôt réussi cette alchimie) se veut à la fois un regard réaliste sur une Amérique peuplée d'immigrants dont la pauvreté n'a d'égale que l'illégalité du statut, et une reconstitution poétique. A l'image de ses deux personnages principaux, qui reconstruisent un simulacre de leur terre d'origine (l'ex-Yougoslavie pour l'un, le Mexique pour l'autre) en rassemblant quelques objets typiques de leur pays dans une arrière-cour new-yorkaise. Ce mélange, loin d'être convaincant, ne révèle que la fausseté d'un style vieillot et d'un apitoiement énervant pour les deux cabotins qui tiennent les rôles principaux.

LUTTE MORTELLE AU QUOTIDIEN

Le Conte des trois diamants, de Michel Khleifi, inscrit en filigrane de son récit un conte pour enfants qui va déterminer le parcours de son héros, un gamin palestinien confronté à la réalité de l'occupation israélienne. Là aussi, l'intérêt du film émerge davantage du sentiment de réalité que de cette construction toute artificielle. Plutôt que par son récit, ce *Conte* convainc par l'ambiance de peur qu'il arrive à restituer, en montrant le quotidien de la lutte mortelle qui oppose l'armée et les « services spéciaux » israéliens aux combattants palestiniens dans les territoires occupés.

L'Enfant noir, premier film de fiction du documentariste français Laurent Chevallier, réussit à conjuguer une approche directe de la réalité et une certaine forme de théâtralité, dont on devine qu'elle fait partie de la vie même de ses protagonistes. Sur le schéma immuable de la découverte de la ville (Conakry en l'occurrence) par un jeune garçon africain, Laurent Chevallier réussit à tirer de situations quotidiennes, et tout particulièrement du langage et du jeu des acteurs, un humour et une vitalité authentiques. D'autant mieux que sa dimension documentaire ne l'empêche pas d'entraîner, à l'occasion, le film dans une pure logique loufoque.

C'est le film américain *Heavy*, de James Mangold, qui donne le plus l'impression de s'approcher d'un réel sans fard, hormis quelques furtives images mentales. Le récit s'attache à un personnage banal, un jeune cuisinier obèse qui tombe amoureux (sans espoir) d'une jeune serveuse nouvellement embauchée dans le restaurant où il travaille. *Heavy* décrit une Amérique inédite, provinciale, peuplée de gens sans qualités particulières. Il est dommage que sa volonté d'éviter ou de contourner tout véritable événement (à l'instar de son « héros », qui cache aux autres la mort de sa mère) fasse terriblement ressentir sa durée au spectateur. Et il est difficile de s'intéresser durant deux heures à cette caricature masochiste d'introversion triplement infortunée (gros, orphelin et malheureux en amour).

Un des premiers plans de *La Tête du Maure*, de Paulus Manker, est une plongée verticale qui saisit les individus comme des insectes évoluant dans un labyrinthe. L'approche se veut quasi scientifique, pour observer un sujet qui adopte progressivement un comportement déviant. Le film est écrit par Michael Haneke, cinéaste spécialiste des dysfonctionnements psychiques engendrés par la « trop parfaite » société autrichienne.

OBJECTIVITÉ FROIDE

Ici, un cadre se met petit à petit à développer une angoisse telle qu'il transforme, pendant les vacances de sa femme et de ses enfants, son appartement en ferme, avec plantations et animaux. Il cherche à créer les conditions d'une autarcie totale, afin d'affronter une catastrophe écologique qu'il juge inévitable. La mise en scène du film de Manker se distingue largement de l'objectivité froide de Haneke. Plus classique, elle facilite l'identification avec les personnages, et distille avec efficacité un sentiment de terreur. Dans le suspense *gore* de son scénario (va-t-il tuer toute sa famille ?), *La Tête du Maure* est digne d'un excellent film d'horreur. Cette fois, le cinéma finit par rattraper la réalité.

Jean-François Rauger

Les jeux de rôle de la conférence de presse

CANNES
de notre envoyée spéciale

C'est un moment privilégié où, comme dans *La Rose pourpre du Caire*, les acteurs acceptent de traverser l'écran pour se présenter ensemble devant le public, quelques minutes seulement après la projection de leur film, et entamer un dialogue. C'est le rite de la conférence de presse. Le plus sympathique du Festival. De quoi s'agit-il ? Réunir sur une même tribune producteurs, réalisateurs, comédiens, pour qu'ils s'expliquent sur le propos, la préparation, le tournage du film. Satisfaire en somme les curiosités et besoins des foules journalistiques (4 000 accrédités). Organiser chaque jour, et plusieurs fois par jour, une sorte d'événement où tout peut arriver puisque les questions mêlent humeur, humour, louanges, critiques, courroux.

Certaines conférences (américaines, surtout) sont certes plus prisées que d'autres – ah ! les malheureux Roumains ! Toutefois, chaque équipe doit affronter le feu des questions, avant d'être mitraillée par les flashes. Bonne humeur ou pas.

Mais, le plus souvent, bonne humeur. Voyez Diane Keaton défendant son *Unstrung Heroes*, irrésistible avec son petit chapeau melon enfoncé jusqu'aux yeux et ses réparties dignes d'un film de Woody Allen. Voyez Emma Thompson, l'interprète de *Carrington*, face aux questions alambiquées d'un journaliste indonésien enamouré : « *Hum ! Rude question ! Il nous faudrait plus de temps ! Je ne sais pas... Dînons ensemble !* » Voyez, magnifiques et désopilants, Stetson sur le crâne, les légendes vivantes sorties des films de John Ford (Ben Johnson, Claire Trevor, Harry Carey Jr), intarissables sur les anecdotes de tournage : « *Tenez, j'en ai encore une autre !* », « *Laissez-moi encore vous dire, concernant les Indiens Navajos...* »

Le propos est parfois plus grave. Il le fut avec John Boorman, dont le film (*Rangoon*) dénonce la dictature birmane, ou avec Ken Loach (*Land and Freedom*), sur l'idéal trompé des révolutionnaires antifascistes en Espagne. Réalisateur éloquent, acteurs passionnés, spectateurs à l'unisson... Rien à voir avec cette conférence de presse de 1991, quand le même Ken Loach, réputé sympathisant de l'IRA, s'était fait prendre à partie par un journaliste anglais conservateur, lequel fut alors traité de fasciste par la salle, contre laquelle il riposta... « *On se calme !* », suggéra le modérateur. « *Ah ! non !*, lança un journaliste grec, *pour une fois qu'on se marre !* » Mickey Rourke, lui, faillit un jour quitter la tribune, barcelé par les journalistes britanniques lui reprochant son engagement pour la cause irlandaise. A l'animateur des débats de « sentir la salle », et de faire preuve de diplomatie, pour éviter que cette confrontation avec la presse ne porte préjudice aux interviewés. Un des modérateurs attitrés du Festival se souvient ainsi d'avoir dû sortir de l'embarras une actrice chinoise « *qu'un journaliste irresponsable harcelait pour qu'elle critique violemment le régime de Pékin* ».

MOMENT D'EXCEPTION

Difficile d'échapper aux allusions à la vie privée des stars et à Nicole Kidman, venue soutenir *To Die For*, d'éviter « *la question Tom Cruise* » ! D'une pirouette, l'animateur les rejette, à moins qu'un Jack Nicholson ne se sente de taille pour renvoyer le journaliste dans les cordes... Certains sont plus émotifs que d'autres : on se souvient par exemple de Meryl Streep, tremblant comme une feuille. Le réalisateur prend habituellement plaisir à laisser parler son équipe, mais il arrive qu'il découvre à la tribune – comme Jerzy Skolimowski présentant *Les Eaux printanières* en 1989 – que ses deux comédiennes, Nastassja Kinski et Valeria Golino, s'opposent radicalement en parlant de la même scène.

Ceux qui assistent aux conférences de presse ne cessent d'espérer l'instant qui transformera la rituelle réunion de travail en moment d'exception. Certains sont attendus : chaque apparition de Jean-Luc Godard est ainsi supposée se transformer en show théorique et burlesque. D'autres sont impromptus, tel le concert improvisé par David Carradine, qu'un journaliste avait sommé de prouver qu'il avait bien interprété lui-même les airs de Woody Guthrie dans *En route pour la gloire*. Dans un silence inusité, l'acteur saisit sa guitare, défia le public du regard, et entonna un air de folk que la salle tout entière finit par reprendre en tapant des mains...

Annick Cojean

« Kiss of Death » en séance spéciale

Réalisé par Henry Hathaway en 1947, *Le Carrefour de la mort* devint un film-culte grâce au jeune Richard Widmark balançant dans l'escalier une petite vieille dans son fauteuil roulant. Dans la version 1995, écrite par Richard Price, les personnages sont plus complexes. Ainsi du « méchant » (Nicolas Cage) : tueur, mais avec code d'honneur ; hypermusclé, mais asthmatique, suçant son vaporisateur entre deux boucheries exécutées avec une impeccable efficacité. Ce n'est pas un assassin paranoïaque mais l'héritier d'un mini-empire du crime ; comme dans toutes les familles royales, il a été entraîné dès l'enfance. David Caruso reprend le rôle principal que tenait Victor Mature, celui d'un petit truand rangé des voitures, forcé de devenir informateur. La mise en scène de Barbet Schroeder, efficace et élégante, fait du quartier de Queens l'un de ses personnages principaux, comme l'étaient Skid Row dans *Barfly* et Rhode Island dans *Le Mystère von Bülow*. En cela, *Kiss of Death* se rapproche moins du film noir des années 40 que du polar urbain des années 70. Mais on retrouve une modestie de réalisation et une attention aux personnages qui est bien l'héritage de la période classique.



TOUS LES NOUVEAUX FILMS

KISS OF DEATH
Film américain de Barbet Shroeder
Lire page 30

MOI, LA PIRE DE TOUTES
Film franco-argentin de Maria Luisa Bemberg. Avec Assumpta Serna, Dominique Sanda, Hector Alterio (1 h 45).
Le livre consacré par Octavio Paz à sœur Juana Inès de la Cruz (Gallimard) avait tout pour intéresser Maria Luisa Bemberg, réalisatrice argentine morte le 7 mai (*Le Monde* du 16 mai) et qui voyait dans le cinéma un prolongement des luttes qu'elle mena en faveur du féminisme. Victime de l'intolérance et de la misogynie de l'Eglise au XVII[e] siècle, considérée aujourd'hui comme un des plus grands poètes de langue espagnole, cette jeune Mexicaine prit le voile à vingt ans pour pouvoir étudier, échappant ainsi à sa condition de femme, subit les foudres des autorités ecclésiastiques, qui la contraignirent à se défaire de tous ses livres et manuscrits, et mourut de la peste peu de temps après.
Maria Luisa Bemberg a composé, en 1990, le portrait de cette personnalité d'exception en insistant sur l'amitié qui l'unit au vice-roi et à son épouse (Dominique Sanda), et en détaillant le cours de ses orageuses relations avec ses supérieurs. Elle s'appuie en premier lieu sur la remarquable composition d'Assumpta Serna, qui offre au personnage cette vibration et cette force qui, par ailleurs, font défaut au film. La réalisation de Maria Luisa Bemberg demeure en effet terriblement contrainte, engluée dans d'interminables dialogues filmés le plus souvent en champ-contrechamp, prisonnière des effets d'une photographie désespérément décorative. L'émotion affleure en de rares instants, mais sans remettre réellement en cause l'impression que la réalisatrice et scénariste est passée à côté de son film.
P. M.

SALAM CINEMA
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf
Lire la critique dans *Le Monde* du 24 mai

LE CYGNE ET LA PRINCESSE
Film d'animation américain de Richard Rich (1 h 28).
Voici un film d'animation à l'ancienne. Parce que réalisé « entièrement à la main », sans le recours à l'informatique. Parce qu'il raconte une histoire d'antrefois, celle d'une belle princesse changée en cygne par un ignoble sorcier et sauvée par un beau et vaillant prince. Réalisateur et producteur, Richard Rich est un ancien de chez Disney, pour lequel il coréalisa notamment *Rox et Rouky* et dont il continue à l'évidence de subir l'influence.
Si l'animation est de qualité et les couleurs assez réussies, le trait est sans guère d'imagination, à la mesure d'un scénario sans surprise et de personnages dont les animaux, comme d'ordinaire appelés à la rescousse (tortue, grenouille, macareux...), ne peuvent racheter la fadeur. Les quelques chansons plantées aux points stratégiques du récit paraissent mièvres, quand elles sont sentimentales, et d'un entrain forcé, lorsqu'elles affichent des prétentions comiques. Mais sans doute faudrait-il laisser le soin d'en parler aux très jeunes spectateurs auxquels le film est exclusivement destiné.
P. M.

JEFFERSON À PARIS
Film américain de James Ivory
La critique a été publiée dans *Le Monde* du 23 mai

LES ENTRÉES A PARIS

■ **La période du Festival de Cannes est traditionnellement mauvaise pour la fréquentation, comme si l'omniprésence du cinéma dans les médias tendait à détourner le public des salles. Il n'empêche que les résultats de cette semaine sont notoirement inférieurs à ceux de la semaine correspondante de l'an dernier, qui bénéficiait de la présence de *Grosse Fatigue* et de *La Reine Margot*.**
■ C'est *La Cité des enfants perdus* qui assume cette fois la fonction de film leader, avec des résultats en retrait sur les champions de l'an dernier. Parti très fort, le film de Caro et Jeunet a un peu faibli durant la semaine, pour arriver à juste 100 000 entrées dans ses 39 salles.
■ **Les autres sorties passées par la Croisette** n'ont atteint les écrans parisiens qu'en cours de semaine, et enregistrent donc des scores partiels. En cinq jours et sur 35 écrans, *Rangoon* fait un démarrage moyen à 45 000, tandis que, sur la même durée, *Georgia* paraît bien esseulé avec 7 000 spectateurs dans ses 13 salles. Et, à moins de 9 000 durant ses deux premiers jours dans 22 salles de la capitale, *Carrington* doit encore trouver son public.
■ **En continuation**, *Last Seduction* continue de faire de l'effet avec 45 000 amateurs (107 000 en deux semaines), *Les Quatre Filles du docteur March* entraîne 25 000 soupirants dans son sillage et approche les 100 000 en trois semaines, tandis que *Petits meurtres entre amis* va toujours son bonhomme de chemin, avec à nouveau quelque 32 000 complices, et un total de 276 000 en cinq semaines.
J.-M. F.

* Source : *Le Film français*.

■ **Hausse de la fréquentation au premier trimestre.** Le Centre national du cinéma a publié des résultats encourageants pour le premier trimestre 1995, en particulier pour les films français. La fréquentation est en hausse de 4,1 % par rapport au premier trimestre de 1994 avec 12 millions de spectateurs en janvier (+ 22,8 %), près de 14 en février (+ 12,5 %) et 10 en mars (– 19 %). Grâce à *Un Indien dans la ville*, *Gazon maudit* et *Elisa*, le film français est en hausse de 62,3 % et s'adjuge une part de marché exceptionnelle de 46,2 %. Les films américains sont en recul de 28 % avec une part de marché inférieure à celle du film français (42,6 %).

La grâce diabolique de trois femmes autrichiennes recluses dans une cuisine

« Les Présidentes », de Werner Schwab, triomphent aux Rencontres théâtrales de Berlin

Les « Theatertreffen » de Berlin sont l'occasion de voir, chaque année en mai, les meilleures pièces de la saison écoulée, créées en Allemagne et en Autriche. Comme ces *Présidentes*, pièce de l'auteur autrichien Werner Schwab, mort l'an passé à trente-sept ans, dans la mise en scène d'une jeune scénariste allemand, Peter Wittenberg. Ce dernier signe là sa troisième réalisation. Et son premier grand succès.

BERLIN
de notre envoyée spéciale

Le pape célèbre une messe retransmise à la télévision. Deux femmes, Grete et Erna, le regardent. Elles sont dans une cuisine, en Autriche, assises derrière une table, béates et concentrées. A la fin de l'émission, elles applaudissent. Pendant ce temps, une troisième femme s'active sous la table, à quatre pattes. C'est Mariedl. Elle n'a pas l'air aidée par la nature. Sans âge, de tristes cheveux collés sur le crâne, des godillots de montagne. Elle se relève quand Grete lui dit de le faire, s'assied sur un tabouret et se balance d'avant en arrière. Grete est clinquante : maquillée, cheveux crêpés, habillée de couleurs vives. Erna, elle, porte une toque de fourrure et une blouse. Son visage est gris avec un soupçon de moustache. Ce sont *Les Présidentes*, de Werner Schwab : trois femmes dans une cuisine.

Au début, on pourrait se croire dans une pièce de Tilly. C'est la vie en direct, servie crue. Les femmes bavardent. Erna est retraitée, économe et bigote. Elle rêve que son fils Hermann lui donne des petits-enfants, mais « *Hermann est étranger à tout. Quand il voit quelqu'un, alors il lui faut tout de suite boire un petit verre et fumer une cigarette, autrement il attrape le cancer des yeux, comme il dit.* » Hermann est représentant, il voyage et écrit des cartes postales où il raconte à sa mère qu'il n'a pas de « *rapports* ».

Erna a une fille, Hannelore, qui n'aura pas d'enfants. Elle s'est fait opérer avant de partir pour l'Australie, il y a bientôt dix ans, et depuis n'a écrit qu'une carte à sa mère, pour lui dire qu'elle était bien arrivée. Comme Hermann, Hannelore a la quarantaine. Jeune fille, son père Kurti la mettait dans son lit. Grete le savait. Mais, dit-elle, « *il faut comprendre Kurti. Pendant la guerre, c'était un officier si beau et si fier : quand ils ont remporté les premières victoires, il a dû s'imaginer qu'à présent le monde entier devait appartenir à quelqu'un comme lui. Et ses désirs de victoire, il n'a pas su y renoncer de toute sa vie.* » Kurti a divorcé de Grete quand Hannelore est partie. Il a épousé une fille de dix-huit ans aux yeux bridés. Et ça, Grete ne le comprend pas.

Mariedl écoute en se balançant, son missel à la main. Quand elle veut parler, elle lève le doigt. Elle aussi existe et le dit. Elle existe parce qu'elle croit en Dieu et parce qu'elle a une fonction qui la fait aimer : elle débouche les toilettes sans mettre de gants de caoutchouc. « *Les gens des meilleures familles viennent me voir quand les toilettes sont constipées. Alors la petite Mariedl a accès aux demeures les plus élégantes et partout on la traite avec gentillesse. Moi, je n'ai vraiment pas du tout envie de vomir quand je farfouille dans les profondeurs de la cuvette ; c'est un sacrifice que je fais à Notre Seigneur Jésus-Christ qui est mort pour nous tous sur la croix.* »

On aurait tort de penser que la pauvre Mariedl est une simple d'esprit. Elle aura sa revanche, dans la deuxième scène des *Présidentes*. Les trois femmes sont toujours dans la cuisine. Le vin aidant, elles se mettent à rêver ce que pourrait être leur vie. Au cours d'une fête, Grete rencontrerait un homme fort qui l'emmènerait dans sa grande ferme et l'épouserait. Erna connaîtrait enfin avec Wotyla, le charcutier polonais spécialiste du bon Dieu et des pâtés de foie, la gloire d'être femme de commerçant. Mariedl trouverait dans les toilettes un bon goulash dans une boîte de conserve, une bouteille de bière même pas ouverte et du parfum français. Mais Mariedl resterait seule avec sa belle âme...

MESSAGERS DE LA MORT

C'est Mariedl qui va casser le rêve en introduisant dans la fête imaginaire les messagers bien réels de la mort, Hermann et Hannelore. Ce passage où Mariedl terrasse Grete et Erna n'est pas seulement le point d'orgue d'une pièce réaliste qui vire à la fantaisie terrifiante. C'est, dans la mise en scène de Peter Wittenberg, un moment de théâtre époustouflant. De presque animal, le visage de la comédienne Ursula Höpfner – Mariedl – devient magique. Illuminé par la grâce diabolique de la victoire, son corps noué se délie, ses yeux s'agrandissent, son extraordinaire voix grave retentit entre les murs peints à la chaux de la cuisine. Erna (Ortrud Beginnen) et Grete (Hilke Ruthner) prennent peur. Elles aussi sont splendides dans leur anéantissement : de grandes comédiennes qui s'oublient, pour mettre n'être plus que les réceptacles apeurés d'une voix qui les menace comme le doigt tendu de Dieu.

A elle seule, cette scène justifie *Les Présidentes*, pièce iconoclaste de Werner Schwab mise en scène d'une manière marquante par Peter Wittenberg.

Brigitte Salino

★ Theatertreffen. Jusqu'au 25 mai. Tél. : (19) 49-30-254-890.

Deux figures de la relève

Peter Wittenberg, Allemand de trente-quatre ans, est venu au théâtre après avoir été restaurateur de meubles anciens en Italie. *Les Présidentes* sont sa troisième mise en scène, présentée à l'Akademie Theater de Vienne en mai 1994. Peter Wittenberg passe à juste titre en Allemagne et en Autriche pour une valeur sûre de la relève. Werner Schwab n'a pas eu le temps de connaître la gloire. Né le 4 février 1958 à Graz, il est mort le 1er janvier 1994 à Vienne. Sans cause apparente, sinon, selon ses amis, qu'il avait vécu intensément, peu dormi et beaucoup bu.

Après des études à l'Académie des beaux-arts de Vienne, Werner Schwab était parti travailler dans une ferme. En 1988, il a envoyé le texte des *Présidentes*, sa première pièce, au Burgtheater de Vienne. Refusée. Selon une note interne au théâtre, sa pièce avait été taxée de « *farce surréaliste qui (du point de vue dramatique aussi) se termine dans le chaos* ». Depuis, *Les Présidentes* ont été jouées à Francfort, Hambourg, Berlin, Bochum, Mayence, Amsterdam... Et l'œuvre de Werner Schwab – six pièces – a fait son chemin sur les scènes de langue allemande. Il disait : « *Ce qui est dégoûtant, c'est la réalité. Pas ce qu'on invente.* »

Tokyo se dote enfin d'une véritable cinémathèque

Une initiative bienvenue dans un pays dont les habitants sont brouillés avec le septième art

TOKYO
correspondance

Le Centre national du film vient d'emménager dans le quartier de Ginza, dans un bâtiment tout neuf, inauguré le 12 mai, avec la présentation de *Sanjuro* de Kurosawa. Cette inauguration traduit une modeste mais réelle inflexion de la politique publique, dans un pays où le cinéma a toujours été le cadet des soucis de l'Etat. Quant aux grandes sociétés de production, autrefois très prolifiques, elles n'ont longtemps eu cure de leurs stocks de bobines. Aussi les 5 milliards de yens (300 millions de francs) qu'a investis l'Agence des affaires culturelles dans le nouveau bâtiment apportent-ils au moins une bouffée d'air à la petite dizaine d'archivistes dévoués que compte la cinémathèque.

Il faut dire que le patrimoine cinématographique du pays a déjà payé un lourd tribut à son pire ennemi : le feu. Tokyo a été deux fois dévastée au cours de ce siècle (le tremblement de terre de 1923 et les bombardements américains en 1945), et de nombreux films, notamment les premiers films muets, sont à jamais partis en fumée.

TARIF ATTRAYANT

Dépendant du Musée national d'art moderne de Tokyo, la cinémathèque de Tokyo n'est membre à part entière de la FIAF (Fédération internationale des archives de films) que depuis 1992. « *Il y a depuis cinq ans un début de prise de conscience de l'importance du patrimoine cinématographique. Nous sommes allés étudier les systèmes de conservation des films qui existent dans les autres pays, notamment en France, et nous essayons maintenant de faire pour le mieux au Japon* », explique Hisashi Okajima, conservateur de films.

Avec ses trois sous-sols réservés à l'archivage des films, ses deux salles (150 et 350 places) équipées de la toute dernière technologie de projection (le projecteur 35 mm se règle à 15 vitesses différentes) et sa bibliothèque, la nouvelle cinémathèque entend faire connaître des films japonais et étrangers inédits, ou peu projetés. Une rétrospective Gaumont, présentée par Nicolas Seydoux, doit ainsi avoir lieu prochainement.

Le prix des entrées a été fixé à 390 yens (soit 25 francs), tarif fort attrayant dans un pays où les places coûtent en moyenne 1 500 yens (80 francs). S'il est sans doute assez de cinéphiles à Tokyo pour remplir deux petites salles, la fréquentation de la cinémathèque servira de test à ceux qui réclament une baisse du prix d'entrée pour faire revenir les spectateurs dans les salles obscures : avec moins d'une entrée par personne par an, les Japonais sont brouillés avec le grand écran, le parc de salles s'étant rétréci de 7 000 dans les années 60 à 1 700 aujourd'hui.

Bienvenue en cette année de centenaire du cinéma, l'inauguration de la nouvelle cinémathèque comble indéniablement un vide. Le cinéma japonais a toutefois peu de protecteurs, si ce n'est quelques mécènes passionnés, tels le Kawakita Memorial Film Institute, du nom des époux Kawakita, pionniers de la distribution des films étrangers au Japon. Souvent comparée à une cinémathèque privée, la Fondation Kawakita s'occupe entre autres de présenter les films japonais dans les festivals du monde entier.

Brice Pedroletti

L'Indienne Chandralekha bouleverse le Festival des femmes de Hambourg

La manifestation, qui privilégie les cultures minoritaires, réunit des artistes du monde entier

Quel est le sens d'une telle manifestation en 1995 ? « *Essentiel* », répondent les chorégraphes, les scénographes, les musiciennes, les plasticiennes rassemblées au Kampnagel du 17 mai au 4 juin. Cette manifestation réunit les artistes qui ont combattu pour les droits des femmes, telle Margarethe von Trotta, ou celles en totale rupture avec le passé, telle l'Indienne Chandralekha qui a remporté un triomphe.

HAMBOURG
de notre envoyée spéciale

Les hommes sont admis au Festival des femmes de Hambourg. Mais la présence des femmes domine, plutôt jeunes pour la plupart. Avec ce chic vestimentaire, féminin-masculin, que l'on retrouve partout dans le nord de l'Europe. Depuis le 17 mai et jusqu'au 4 juin, le Kampnagel, lieu historique de la mouvance alternative qui accueille la manifestation, appartient aux femmes pour cette dixième édition. Parfois, quelques-unes, plus âgées, laissent entendre, par leur attitude même, qu'une telle manifestation existe grâce aux luttes qu'elles ont menées dès la fin des années 60. « *C'est plus fort que moi, mais leur agressivité m'agace. Nous sommes là pour montrer la confiance que nous avons en nous, les femmes* », s'énerve Laeminia, une habituée, trente ans, cheveux blonds coupés en brosse.

Hambourg dote son festival d'un budget d'un million de deutschemarks, auxquels s'en ajoutent 800 000 autres de fonds privés. Des artistes du monde entier ont ainsi la possibilité de faire connaître leur travail. Une vingtaine de spectacles sont inscrits à ce programme 1995. *Festival der Frauen* est placé sous la direction artistique d'Isabella Vértes depuis 1992. « *Ce festival est unique en Europe*, explique-t-elle, *car il présente, dans toutes les disciplines, des femmes qui ouvrent des voies nouvelles. Telle, cette année, l'Indienne Chandralekha dont l'œuvre, entièrement dégagée des styles de danses traditionnelles, célèbre le sexe féminin. Telle la recherche de la franco-vietnamienne Ea Sola partie chercher son identité dans les montagnes où elle a vécu enfant. Nous privilégions les cultures minoritaires. Dans ce pays, 80 % de l'argent consacré à la création va aux hommes. Mais les femmes se font plus nombreuses, principalement dans la chorégraphie.* »

Le Kampnagel, ancienne fabrique de grues et de matériel de levage portuaire, regroupe six hangars transformés en salles de spectacles, flanquées d'immenses halls dotés de bars. Chaque spectateur circule d'un lieu à l'autre, un verre à la main. On discute avant et après les spectacles. Rien à voir avec ces salles dont on ferme les portes dix minutes après le baisser de rideau. Il y a de l'espace. On respire. Le spectacle, ici, n'est pas traité en produit culturel à consommer sur place, et à digérer chez soi.

Chandralekha, la « Pina Bausch indienne », comme la présente la presse allemande, ouvrait le festival. Beaucoup de monde se pressait pour découvrir cette femme, toute petite, septuagénaire enveloppée dans un sari ocre et rose, les cheveux aux épaules, très blancs.

Ravissante, la chorégraphe de Madras est connue dans le monde entier, mais c'est seulement cet été qu'on la découvrira en France, au Festival d'Avignon, avec son travail novateur, échappant aux carcans des traditions, inspiré du yoga, des arts martiaux et de la statuaire sacrée. Le soir de la première, Pina Bausch, arrivée tout exprès de Wuppertal, est montée sur scène lui apporter des fleurs. Frénétiques applaudissements.

Au cinéma Alabama, également sis dans l'enceinte du Kampnagel, la cinéaste Margarethe von Trotta, présentant deux de ses films, rendait hommage aux cinéastes ayant décidé de sa carrière : Hitchcock, Bergman. « *Je vous conseille d'aller voir* Reversing Fields. *Ça se joue à côté, c'est fascinant !* », a-t-elle conclu. *Reversing Fields* n'est pas un film. C'est une installation de la plasticienne anglaise Heather Ackroyd. Dans l'obscurité, utilisant le principe de la photosynthèse, elle a inventé un jardin d'herbe qui pousse le long des murs, verdit ou jaunit selon l'intensité lumineuse. C'est aquatique et moelleux, frais et pourrissant. Une machine à oublier le temps. L'œuvre est cosignée par Daniel Harvey, le seul homme de cette programmation, compagnon de Heather Ackroyd.

« *Un festival de femmes est-il nécessaire ? Evidemment. C'est même très excitant* », explique la fort belle Verena Weiss dont on a vu, à Paris, il y a deux ans, la pièce *Mata Hari*. Elle s'apprête à danser un solo dédié à Coco Chanel – *Coco's Last Collection* –, aux différentes réactions qu'ont les femmes devant leur vieillesse. « *L'illusion des années 80, que des combats avaient été gagnés pour les droits des femmes a fait long feu. Etre une femme, c'est savoir gueuler pour se faire respecter, ce que je refuse. Je sais que j'accepte ainsi des choses qu'aucun homme ne tolérerait. Certaines femmes trouvent plus efficace de jouer le jeu à la manière masculine. Moi, je sais trop combien le corps se crispe, souffre, quand il est commandé, forcé.* »

Les metteurs en scène Anglais, Nancy Meckler et Polly Teale, qui dirigent le Shared Experience Theater à Londres, sont plutôt, elles, du genre « dures ». Elles présentaient *Le Moulin sur la rivière* de George Eliott, dans une adaptation décapée au vitriol par Helen Edmundson, centrée sur l'héroïne Maggie Tulliver, sur sa lutte à mort contre la bêtise, le conformisme familial et social de l'Angleterre pudibonde du XIXe siècle.

Audrey Motaung est une chanteuse sud-africaine, installée depuis plus de vingt ans à Hambourg. Elle a monté *Displaced Black* avec des jeunes filles d'origine africaine ou jamaïcaine. Il faudra attendre les 2 et 3 juin pour assister à cette mise en spectacle du grand déracinement de la population africaine au cours du XXe siècle. C'est la Française Maguy Marin qui clôturera ce Festival avec *Waterzooï*, une chorégraphie inspirée du *Traité des passions de l'âme* de Descartes. Un homme.

Dominique Frétard

Comme une sculpture érotique du Khajuharo

« Dès mes débuts de danseuse de baratha natyam, j'ai senti qu'il y avait un décalage trop grand entre cet art traditionnel et le monde dans lequel je vivais. Ainsi un jour, alors que je dansais pour les victimes d'inondations, j'incarnais la déesse du fleuve, des eaux. C'était trop ! Il m'a fallu trente ans pour rompre avec cette danse des dieux. J'ai voulu créer une danse nouvelle, tout en cherchant la vérité du corps dans nos arts ancestraux, tels le yoga, la lutte masculine. Je veux parler de la flamboyance de la femme du futur, mais il y a des hommes dans ma compagnie, des hommes qui n'ont pas peur de leur côté féminin… L'aile gauche des féministes en Inde me reproche souvent de m'appuyer sur les textes sacrés. Mais leur étude et leur connaissance accompagnent et légitiment mon désir à parler d'érotisme, de beauté. Quand on a peur du corps, on fait de la pornographie, pas de l'érotisme. Quand on a peur de la religion, on devient fondamentaliste. »

Le clan Fugazi invente l'ascétisme punk

Ils sont quatre, et se posent en moines-soldats du rock américain. Anti-alcool, anti-drogues, anti-viande, ils refusent leur destin de stars

A L'AUBE des années 80, la scène rock underground de Washington décidait de faire mentir le célèbre slogan – « *sex, drugs and rock'n'roll* » – qui veut que la violence d'un groupe soit proportionnelle à son intempérance. Au sein de ses premières formations – Teen Idles, Minor Threat –, le chanteur guitariste Ian MacKaye s'est révélé à la pointe de cet ascétisme militant baptisé *straight edge* (littéralement « ligne droite »). Moine rigoriste du *hardcore* américain, il prône une intégrité musicale qui passe par le respect de soi. Depuis 1987, Guy Picciotto (guitare et chant), Joe Lally (basse) et Brendan Canty (batterie) partagent avec lui cette éthique au coeur du clan Fugazi. *Red Medecine*, leur récent sixième album, produit comme les précédents en quasi-autarcie, veille toujours aussi scrupuleusement à ne pas mettre le doigt dans l'engrenage. Pionnier du renouveau du rock dur outre-Atlantique, le groupe a constamment rejeté la main tendue du show-business américain, renonçant volontairement à un destin de star. Avec la même ébouriffante énergie, il dénonce les méfaits des compromissions comme ceux de l'alcool, des drogues ou de la viande.

Grâce aux conditions imposées par Fugazi aux organisateurs, les spectateurs n'ont payé, lundi 22 mai, que la moitié du prix habituel d'une place de concert. Sur la scène de l'Elysée-Montmartre, le quatuor se tient raide comme la justice. Cheveux courts, tee-shirts et jeans d'une sobriété opiniâtre – seul Guy Picciotto s'est autorisé l'extrême fantaisie d'une chemise rouge sang –, le groupe refuse de laisser prise à l'idolâtrie.

Tout entier tendu vers sa musique, il ne renvoie pas de sourires racoleurs à l'enthousiasme des fans. Au troisième morceau, Ian MacKaye demande aux premiers rangs de modérer leur *slam dancing*, cette danse rituelle qui veut que les membres les plus agités du public se jettent en l'air et se fassent porter par la foule, au risque de blesser quelques crânes.

En fait, si leur rock se prête au défoulement, sa tension permanente donne surtout envie de serrer les mâchoires. Comme amincis par leur hygiène de vie, les morceaux se dessinent tout en muscles et en nerfs. Fuyant la mélodie comme un diabétique évite le sucre, leurs déflagrations échappent pourtant au monolithisme simplet de l'extrémisme punk.

PURITANISME BINAIRE

Aux grosses distorsions, Fugazi préfère le jeu, dépouillé jusqu'au squelette, de guitares sous pression. Ces frappes sèches et métalliques, ces accords aigrelets suivent d'abord la montée reptilienne d'une basse, accompagnée de murmures sortis d'un mauvais rêve. La violence couve jusqu'à l'explosion colérique de voix blanches mimant l'aliénation. Les six cordes pilonnent alors en conséquence, mais les lignes brisées et les césures rythmiques évoquent un jazz-core étranglé autant qu'un rock furieux.

Ce puritanisme binaire a par moments l'inconfort d'une robe de bure et la sévère frugalité d'un repas macrobiotique. On se prend à espérer plus d'exhibitionnisme ou à regretter la débauche hédoniste de groupes moins vertueux. On aurait tort pourtant de négliger sa ligne. Puissance et lucidité sont parfois à ce prix.

Stéphane Davet

★ **Disque : *Red Medecine*, 1 CD Dischord, DIS90CD. Distribué par PIAS. Tournée : le 25 à Poitiers au Confort moderne, le 26 à Bordeaux au Théâtre Barbey, le 6 juin à Toulouse au Bikini, le 7 à Marseille, le 8 à Lyon, le 10 à Mulhouse.**

A Rouen, « Le Turc en Italie » de Rossini va au théâtre

LE TURC EN ITALIE, opéra bouffe en deux actes de Gioacchino Rossini. Avec François Loup (Selim), Susan Roberts (Fiorilla), Elsa Maurus (Zaïda), Jean-Marc Ivaldi, (Prosdocimo), Paul Guigue (Geronimo), Paul Broden-Smith (Narciso), Michel Fockenoy (Albazar), Orchestre symphonique de Rouen, chœurs et ballet du Théâtre de Rouen, Cyril Diederich (direction). Marc Adam (mise en scène), décors et costumes (Jean Bauer), Lumières (Hervé Gary). Théâtre des Arts-Opéra de Normandie, le 18 mai. Coproduit avec le Théâtre de Caen qui présentera ce spectacle, les jeudi 1er et vendredi 2 juin, à 20 h 30. Tél. : 31-30-76-20. De 130 F à 190 F.

Le rajeunissement du public du Théâtre des arts de Rouen est au moins aussi spectaculaire que la remise à flot de cette maison d'Opéra endormie depuis des années après avoir été la première scène wagnérienne de France pendant les années 60. Le metteur en scène strasbourgeois Marc Adam en est le directeur – son contrat prendra fin en juin 1996. Lui et son équipe peuvent être légitimement fiers de la révolution qu'ils ont conduite à Rouen, malgré des incertitudes budgétaires importantes.

Dans ces conditions, il est difficile pour un directeur d'opéra de lancer une saison malgré un taux de fréquentation des soirées lyriques de 85 % et des recettes propres s'élevant à 22 % du budget. Tâche d'autant plus difficile à mener à bien pour Marc Adam qu'il signe également des mises en scène dans sa propre maison. Il lui faut être patron et artiste.

Le Turc en Italie qu'il vient de monter n'en est que plus admirable. De quelles ressources dispose ce bientôt « quadra » pour s'évader des contraintes qui pèsent sur sa gestion, pour mettre au point un spectacle aussi délicieux, inventif, léger et si rondement mené ?

Avec pour tout décor une grande voile tendue en fond de scène, quelques grands cubes de contreplaqué qui glissent en silence sur le plateau et dont les portes s'ouvrent sur des fragments de chambres, de salons, de boudoirs, avec des costumes élégants, typés sans être extravagants, différenciant les personnages de façon naturelle, avec des chanteurs, jeunes ou parfois fatigués, mais impeccables musiciens et acteurs, Marc Adam réussit un tour de force qui ne se produit pas si souvent à l'Opéra : le théâtre s'élève à la hauteur de la musique sans ruiner son théâtre : les décors et les 130 costumes ont coûté 240 000 F de matériaux – plus les salaires des ateliers de décors et de costumes intégrés au Théâtre des Arts.

Dans la fosse, l'Orchestre « symphonique » de Rouen ahane sur le chemin de l'effervescence rossinienne, le trompettiste fiche tout à côté, les cordes manquent d'homogénéité et réussissent parfois à jouer juste. Cyril Diedrich fait ce qu'il peut. Mais si l'on peut faire un spectacle splendide avec des bouts de ficelle, il est impossible, contrairement à une idée hélas ! répandue en France, de faire de la bonne musique avec un ensemble disparate. L'Orchestre qui joue dans la fosse du Théâtre des Arts n'en est pas réellement un : avec 138 services annuels, ses musiciens ne jouent pas assez ensemble pour espérer faire des progrès.

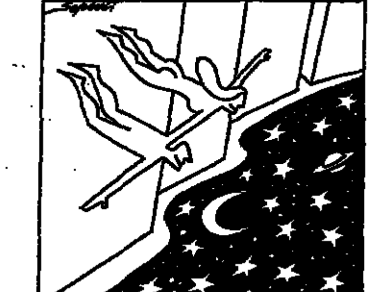
Alain Lompech

L'ARP regrette la démission de Jean-Jacques Beineix

LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS, *réalisateurs, producteurs (ARP) « regrette »* la démission de Jean-Jacques Beineix de la présidence de l'ARP, annoncée sans explications, mardi 16 mai. Les membres de l'ARP « *saluent le très important travail réalisé depuis un an par Jean-Jacques Beineix [...] en faveur de la défense des intérêts économiques et moraux des cinéastes français. Ils [...] poursuivront l'ambitieuse politique initiée sous sa présidence qui permettra de restructurer et de clarifier les objectifs de l'ARP afin de relever les défis internes et externes dans les meilleures conditions* ». Au nombre de ces défis, l'ARP cite l'ouverture des salles de CINE-ARP en janvier et le développement des nouvelles technologies.

■ **ART : l'association Regards croisés et l'Institut universitaire professionnalisé de management de la culture (Université de Bourgogne)** proposent cette année, à Dijon, un colloque sur la programmation des musées : comment le conservateur pense son musée ? Quels sont les principaux objectifs de son programme et comment les met-il en œuvre ? Les nombreux professionnels présents à l'Athénéum de Dijon, les 29 et 30 mai, devraient pouvoir répondre à ces questions. 36, rue Chabot-Charny, 21000 Dijon. Tél. : 80-58-98-59.

Le monde à part de Martial Solal



Le pianiste français joue en trio au New Morning un jazz d'invention constante

SON GESTE de pianiste est l'un des plus complexes du point de vue de la technique et son écriture rigoureuse a la réputation, chez les jazzmen, d'être l'une des plus ardues à interpréter. Pour cela, Martial Solal s'est souvent retrouvé étiqueté musicien savant par opposition à une sensibilité qui est pourtant chez lui un élément fondamental. Son goût pour les cassures, les relances et les surprises rythmiques autant que son travail sur des couleurs harmoniques en font depuis plus de quarante ans le passionnant inventeur d'un monde à part, homme de jazz sans oeillères. Il a souvent provoqué des histoires d'amitié et de connivence, du duo au grand orchestre, où s'entend son souci d'une musique jamais éloignée de l'humour et du swing.

Pianiste vertigineux, Martial Solal aime le danger et l'inattendu qu'il combine avec autant de passion sur les plus connus des standards que sur ses propres compositions. Peter Erskine à la batterie et Marc Johnson à la contrebasse seront les nouveaux compagnons de ce maître audacieux.

★ New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, les 24 et 25. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Katerine
Orfèvre en miniatures pop, ce Français a étoffé le minimalisme de ses premières comptines, d'arrangements de cordes intimistes. Son originalité, sa façon de mêler l'influence de quelques grands maîtres anglo-saxons (Brian Wilson, Ray Davies) à des élans francophones (Michel Legrand) le place aux côtés de Sivain Vanot, Miossec et Dominique A, comme un des plus sûrs talents d'une « nouvelle chanson rock française ».
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 heures, le 24. Tél. : 36-68-03-32. Location Fnac, Virgin. 80 F.

Everything but the Girl
Depuis 1984, Ben Watt et Tracy Thorn n'ont cessé de cultiver les tempos en demi-teintes, les ambiances fragiles, les mélodies douces-amères de leur pop jazzy, sans jamais retrouver la perfection d'*Eden*, leur premier album. La récente collaboration de la dame à l'émouvante voix blanche avec le sound system de Bristol, Massive Attack, donnera peut-être de nouvelles idées au duo.
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mº Pigalle. 20 heures, le 24. Tél. : 42-55-48-50. 100 F.

Compagnie Hervé Robbe
Hervé Robbe dans *Flip-Flac* continue à chercher sa danse du côté de la forme. Ce chorégraphe inventif travaille maintenant depuis plus de cinq ans. A chaque création, il dévoile discrètement les espaces secrets qui relient les danseurs entre eux, sculptant directement ses gestes sur les interprètes. Une danse qui nécessite une attention toute particulière de la part du public.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 18 h 30, les 24 et 26. Tél. : 44-78-13-15. De 70 F à 90 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, rock, chanson, et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

PARIS

Sylvain Beuf Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 24, 25, 26 et 27. Tél. : 40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Zool Fleisher Trio
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 24. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 130 F.

Michel Graillier Trio
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 25. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 130 F.

Jean-Marc Jafet et Agora
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 26 et 27. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F.

Bernard Maury Trio
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 26. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 130 F.

Onztet Violon Jazz
Parc floral (Bois de Vincennes), Bois de Vincennes, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 16 heures, le 27. Tél. : 43-43-92-95. 10 F.

Michel Sardaby Trio
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 27. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 130 F.

Soirée anniversaire des 10 ans d'Evidence
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 29. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Mulgrew Miller & Wingspan
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, les 29, 30 et 31 mai et les 1er, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 juin. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

George Arvanitas Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 45, les 29, 30 et 31 mai et les 1er, 2 et 3 juin. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.

Compagnie Lubat
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 30. Tél. : 42-00-14-14. 120 F.

Antoine Hervé Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 30. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

ILE-DE-FRANCE

Linda Sharrock, Eric Watson
Argenteuil (95). Auditorium de l'Hôtel-de-ville, 12, boulevard Léon Feix. 21 heures, le 30. Tél. : 34-23-44-70. De 30 F à 80 F.

Yves Robert, Julien Lourau, Hélène Labarrière
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 24. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Alex Grillo, Didier Petit, Jean Bolcato
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 25. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Didier Lockwood, Richard Galliano Duo
Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts. 20 h 45, le 30. Tél. : 47-32-24-42. De 95 F à 120 F.

ROCK

PARIS

Wool
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 heures, le 24. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 126 F.

Van Halen
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, les 24 et 25. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 198 F.

Everything but the Girl
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 24. Tél. : 42-55-48-50. 100 F.

Katerine
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 heures, le 24. Tél. : 36-68-03-32. Location Fnac, Virgin. 80 F.

TV Smith
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 20 h 30, le 24. Tél. : 48-06-71-77.

Kingsnakes
Wait & See, 9, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº République. 20 h 30, le 24. Tél. : 48-07-29-49.

Hootie & the Blow Fish
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 24, 25, 26 et 27. Tél. : 42-25-18-06.

Massive Attack
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 22 h 30, le 25. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 148 F.

Motorhead
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 19 heures, le 27. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac, Virgin. 169 F.

Nitzer Ebb, Rancho Diablo
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 28. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Laurie Anderson
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 28. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. 150 F.

ILE-DE-FRANCE

MC Relou, Human Spirit
Montreuil (93). La Pêche, 16, rue Pépin. 20 h 30, le 26. Tél. : 48-70-69-65. Location Fnac, Virgin. De 40 F à 50 F.

CHANSON

PARIS

Les Chats maigres
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 24 et 31, jusqu'au 28 juin. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.

Renaud
La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 20 h 30, les 24, 25, 26, 27, 29, 30 et 31. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. 165 F.

Michel Sardou
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 24, 25, 26, 27 et 30. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 200 F à 320 F.

Julie Pietri
New Opus café, 167, quai de Valmy, Paris 10e. Mº Louis-Blanc. 22 heures, les 24, 25, 26 et 27. Tél. : 40-34-70-00. De 100 F à 290 F.

Marie France
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 heures, le 27 mai et le 3 juin, jusqu'au 24 juin. Tél. : 44-59-82-82.

Le bal de l'Elysée-Montmartre
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 23 heures, le 27. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac, Virgin. 80 F.

Les Elles
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 heures, le 29. Tél. : 36-68-03-32. 50 F.

Mado et ses Demi-thons
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 heures, le 29 mai et le 5 juin, jusqu'au 26 juin. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.

Tom Jones
Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. Mº Porte-de-Versailles. 19 h 30, le 30. Tél. : 48-28-40-48. Location Fnac. De 227 F à 377 F.

Charlélie Couture, Kat Onoma, Kahdja Nin, Lokuo Ka
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 30. Tél. : 42-55-48-50. De 60 F à 100 F.

Peter Kröner
New Opus café, 167, quai de Valmy, Paris 10e. Mº Louis-Blanc. 22 heures, le 30. Tél. : 40-34-70-00. Entrée libre.

ILE-DE-FRANCE

L'Archipel
Orly (94). Parc Méliès, près de la Mairie. Mº RER Orly-Ville. 22 heures, le 30. Tel. : 48-52-87-95. Entrée libre.

MUSIQUE DU MONDE

PARIS

Guillermo Contreras, le groupe Qhantati
Salle Jean-Dame, 17, rue Léopold-Bellan, Paris 2e. 19 heures, le 24. Tél. : 40-09-83-00. 50 F.

Afrique du Sud, musiques en liberté
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Du 23 mai au 11 juin. Ouverture des portes à 19 heures. Les 25 et 28 mai et les 5 et 11 juin, matinées à partir de 16 heures. Relâche les 29, 30 et 31 mai et le 6 juin. Tél. : 40-03-75-75 et 40-03-75-03. Location Fnac, Virgin. 120 F.

Rido Bayonne
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 24, 25 et 26. Tél. : 42-00-14-14. De 70 F à 100 F.

Les Baûls
Atelier 61, 61, rue Bichat, Paris 10e. Mº République. 20 h 30, le 24. Tél. : 48-03-08-37. De 30 F à 50 F.

Henri Dikongué
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mº Oberkampf. 21 heures, le 25. Tél. : 47-00-48-87. 34 F.

Toto La Momposina
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 21 heures, le 26. Tél. : 36-68-03-32. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Grande Soirée Tango
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 27. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Tupi Nago
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 21 heures, le 27. Tél. : 47-00-02-71. 130 F.

Youcef
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 20 h 30, le 28. Tél. : 48-06-71-77.

Tribute to Bob Marley
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 30. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac, Virgin. 192 F.

Manu Dibango
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaite, Montparnasse-Bienvenue. 21 heures, le 30. Tel. : 43-21-56-70.

Ti Fock
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 21 heures, le 30. Tél. : 36-68-03-32. Location Fnac Virgin. 100 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

LE CYGNE ET LA PRINCESSE
Dessin animé américain de Richard Rich, (1 h 28).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JEFFERSON A PARIS
Film américain de James Ivory, avec Nick Nolte, Greta Scacchi, Gwyneth Paltrow, Thandie Newton, Seth Gilliam (2 h 19).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

KISS OF DEATH
Film américain de Barbet Schroeder, avec David Caruso, Nicolas Cage, Samuel L. Jackson, Kathryn Erbe, Helen Hunt, Michael Rapaport (1 h 40).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MOI, LA PIRE DE TOUTES
Film franco-argentin de Maria Luisa Bemberg, avec Assumpta Serna, Dominique Sanda, Hector Alterio, Lautaro Murua, Graciela Araujo, Alberto Segado (1 h 45).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SALAM CINÉMA
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Azadeh Zangeneh, Maryam Keyhan, Feyzolah Ghashghai, Shaghayegh Djodat (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARRINGTON
de Christopher Hampton,
avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton.
Franco-britannique (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CIRCUIT CAROLE
de Emmanuelle Cuau,
avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
de Jean-Pierre Jeunet,
Marc Caro,
avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet.
Français (1 h 52).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CONQUÊTE DE CLICHY
de Christophe Otzenberger,
avec Didier Schuller, Gilles Catoire.
Français (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud hémida, Khaled el-Nabaoui, Safia el-Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

FREDDY SORT DE LA NUIT
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit-12 ans.
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67).

GEORGIA
de Ulu Grosbard,
avec Jennifer Jason Leigh, Mare Winningham, Ted Levine, Max Perlich, John Doe, John C. Reilly.
Américain (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

LAST SEDUCTION
de John Dahl,
avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill PUllman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; George-V, THX, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

MERCEDES, MON AMOUR
de Bay Okan,
avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sebastien, Alexander Gittinger.
Franco-allemand (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH
de Gillian Armstrong,
avec Winona Ryder, Samantha Mathis, Christian Bale, Mary Wickes, Gabriel Byrne, Kirsten Dunst.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; reservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

RANGOON
de John Boorman,
avec Patricia Arquette, Frances McDormand, Spalding Gray, U Aung Ko..
Américain (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
de Michael Haneke,
avec Gabriel Cosmin Urdes, Lukas Miko, Otto Grünmandl, Anne Bennent, Udo Samel.
Autrichien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

SONATINE
de Takeshi Kitano,
avec Takeshi Kitano, Aya Kokumai, Tetsu Watanabe, Masanobi Katsumuru, Susmu Terashima, Ren Ohsugi.
Japonais (1 h 34).
Interdit-12 ans.
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE TERRORISTE
de Nader Galal,
avec Adel Imam, Madiha Yousri, Salah Zulficar, Cherine, Ahmed Rateb, Hanan Chawki.
Egyptien (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

THE KILLER
de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Danny Lee, Sally Yeh, Chu Kong.
Hong Kong (1 h 50).
Interdit-16 ans.
VO : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

TORA-SAN
de Yoji Yamada,
avec Kiyoshi Atsumi, Chieko Baisho, Sachiko Mitsumoto, Chishu Ryu.
Japonais (1 h 32).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

REPRISES

CITIZEN KANE
de Orson Welles,
avec Orson Welles, Dorothy Comingore, Joseph Cotten, Everett Sloane.
Américain, 1945, noir et blanc (2 h).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

MATADOR
de Pedro Almodovar,
avec Assumpta Serna, Antonio Banderas, Nacho Martinez, Eva Cobo, Julieta Serrano, Chus Lampreave.
Espagnol, 1986 (1 h 45).
Interdit-16 ans.
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE TROISIÈME HOMME
de Carol Reed,
avec Joseph Cotten, Alida Valli, Orson Welles, Trevor Howard, Paul Hoerbiger.
Britannique, 1949, noir et blanc (1 h 44).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

Deux présentateurs quittent l'antenne avant les élections

FRANÇOIS-HENRI DE VIRIEU, producteur et présentateur de l'émission hebdomadaire « L'Heure de vérité » sur France 2, et Henri Sannier, directeur de la rédaction de France 3 et présentateur de Soir 3, vont cesser de paraître à l'antenne à partir du vendredi 26 mai parce qu'ils se présentent aux élections municipales. Selon une recommandation du CSA, les collaborateurs des services de communication audiovisuelle candidats doivent s'abstenir *« de paraître à l'antenne ou de s'exprimer sur les ondes dans l'exercice de leurs fonctions »* pendant une période qui s'étend du 26 mai au 11 juin après la clôture du scrutin, ou jusqu'au 18 juin en cas de présence au second tour.

Henri Sannier, qui *brigue son 4e mandat à Hargicourt-sur-Somme,* un village de 425 habitants de la Somme, a indiqué qu'il serait absent *quinze jours car il espère être élu au premier* tour. Le directeur de la rédaction se présente sur une liste d'intérêt communal et affirme ne pas connaître la couleur politique de la plupart de ses colistiers. François-Henri de Virieu, qui brigue à nouveau la mairie de Marly-le-Roi dans les Yvelines sur une liste de défense des intérêts locaux, considère que cette règle est *« normale parce que c'est légal, mais en même temps c'est un marteau pour écraser une mouche ».*

DÉPÊCHES

■ **ANGLETERRE : News International,** le groupe de Rupert Murdoch, a indiqué, mardi 23 mai, qu'il pourrait se défaire de ses journaux au Royaume-Uni après la présentation de propositions du gouvernement sur la propriété des médias. Le groupe, qui possède 36 % du marché de la presse écrite britannique – *The Times, The Sun, Today, The Sunday Times et The News of the World* –, précise qu'il *« va devoir reconsidérer sa position »* à l'égard de ces titres *« qui augmentent sa part de marché mais pas ses bénéfices ».* Le gouvernement veut empêcher les groupes possédant plus de 20 % de parts du marché des journaux de s'implanter dans le secteur de la télévision terrestre.

■ ***QUOTIDIENS RÉGIONAUX :* une assemblée générale** de la rédaction du quotidien régional *La Voix du Nord* (Lille) a eu lieu, mardi 23 mai, à l'appel des syndicats (Syndicat national des journalistes, CGT, CFDT, FO, CGC). Les journalistes présents jugent que la nouvelle formule de *La Voix du Nord* lancée en avril (*Le Monde* du 11 mai)est destinée à *« asservir la rédaction »* et dessine *« un projet rédactionnel au rabais ».*

■ **MAGAZINE : un nouvel hebdomadaire,** *Lyon Mag',* dont le tirage initial est de 15 000 exemplaires, devait paraître mercredi 24 mai à Lyon. Avec pour *« Tout voir, tout savoir »,* il donne la priorité à la photo (60 à 70 % de l'espace rédactionnel) et à une information accrocheuse, qu'il s'agisse de faits divers, de sports ou de loisirs. C'est le troisième hebdomadaire lancé à Lyon depuis l'automne 1994. *Jeudi Lyon,* qui s'intéressait en particulier à l'actualité politique, a cessé de paraître après trois mois d'existence, en raison de la faiblesse de sa diffusion. Un deuxième hebdomadaire généraliste, *Lyon Capitale,* lancé en octobre 1994, continue d'exister.

Les femmes sont sous-représentées dans les médias

De plus en plus consommatrices de journaux et de magazines, les femmes estiment que l'égalité des sexes doit être mieux respectée

QUELLE place occupent les femmes dans les médias ? Un colloque sur le thème « Femmes et médias » a récemment eu lieu à Paris dans les salons du Sénat, à l'initiative de la commission féminine du Mouvement européen, devant un nombreux public, majoritairement féminin. Des réponses ont été esquissées grâce à des données statistiques et des témoignages sur le rôle des femmes dans les médias.

Selon les chiffres présentés par Jean-Louis Missika, directeur des études médias à la Sofres, le lectorat féminin de la presse d'information générale est encore minoritaire. Même si la proportion de ses lectrices est en progression constante. *Le Monde,* par exemple, est lu par 57 % d'hommes et par 43 % de femmes. Quant aux acheteurs d'un titre de presse, ce sont encore largement des hommes. Selon les statistiques de lecture, les hommes sont plus intéressés par l'expertise (analyses, commentaires), les femmes par l'expérience (témoignages, récits personnels, trajets individuels)

UN LECTORAT DÉSÉQUILIBRÉ

Les magazines, quant à eux, sont davantage lus par des femmes que par les hommes. Avec une évidence pour certains titres plus consacrés à des sujets dits « féminins ». *Cuisine Actualité* est lu à 77 % par des lectrices, *Jeune et jolie* à 90 % et *Talents* à 58 %. Fait notable toutefois : en moyenne, 20 % des lecteurs des magazines féminins sont des hommes (28 % pour *Femme actuelle,* 27 % pour *Maxi).* Un gisement qui explique le lancement, lundi 29 mai, d'un supplément à l'hebdomadaire *Elle* destiné aux hommes et baptisé *Il.*

La presse sénior est marquée par un déséquilibre similaire, 65 % des lecteurs de *Notre temps* étant des lectrices. Sans doute parce que la longévité féminine est supérieure à celle des hommes. Les femmes lisent aussi davantage les magazines de programmes de télévision.

Il n'y a guère que l'hebdomadaire *Télérama* qui puisse revendiquer un lectorat harmonieusement réparti entre hommes et femmes. Un cas qui s'étend à la presse « thématique », puisque les magazines spécialisés qui traitent du jardinage, de l'évasion, de l'éducation ou des animaux, etc., séduisent à égalité hommes et femmes.

En ce qui concerne la télévision, les choix sont aussi marqués par la disparité et par les stéréotypes. Les femmes sont davantage attirées par les fictions et les *talk-shows* à caractère psychologique, les hommes par les émissions sportives.

Le pouvoir reste entre des mains masculines : ce sont les hommes qui, à 57 %, manipulent la télécommande. Ce sont aussi eux qui zappent le plus (30 % d'hommes contre 22 % de femmes). Les femmes sont plus rétives au câble, la multiplicité des chaînes étant conçue comme *« un facteur d'éclatement de la cellule familiale ».* Les trois projets de chaînes câblées destinées aux femmes devraient pallier cet a priori.

Autre caractéristique majeure : la faible représentation des femmes dans les médias. Selon les chiffres fournis par Virginie Barré, présidente de l'Association des femmes journalistes, on dénombre 36 % de femmes sur les 28 000 journalistes en France. Dans la presse quotidienne, la proportion est de 1 femme pour 4,6 hommes ; à la télévision, le rapport est de 1 à 3,4 contre 1 pour 2 dans les agences de presse. Seule la presse spécialisée et technique respecte une certaine parité.

LE MYTHE DU GRAND REPORTER

Cette disproportion se manifeste également sur le double plan des fonctions hiérarchiques et de la rémunération. Dans les médias, on dénombre 1 femme cadre pour 4 hommes, et, si l'on progresse dans la hiérarchie, aux fonctions directoriales, on compte 62 femmes pour 549 hommes. En outre, à poste et à qualification comparables, les femmes gagnent en moyenne 2 800 francs de moins que leurs confrères masculins.

Cette sous-représentation et cette dévalorisation des femmes dans les médias seraient liées à la dépréciation du métier de reporter, délaissé par les journalistes hommes et féminisé depuis quelques années. *« Le grand reportage paie moins, il est moins prestigieux aujourd'hui. Le fait d'être plus près du micro est plus gratifiant »,* fait remarquer Virginie Barré. Cela expliquerait l'apparition à l'écran de nombreuses jeunes femmes reporters, notamment au moment de la guerre du Golfe. *« Les femmes ont encore le mythe du grand reporter. Pour elles, il s'agit de donner un regard sur le monde »,* notait Joëlle Jacques, grand reporter à *La Voix du Nord.* *« C'est un métier dur, loin du pouvoir »,* soulignait pour sa part Dan Loustallot, reporter à France 2. Mais c'est aussi parce qu'elles appartiennent moins à la hiérarchie qu'elles décident moins des affectations et qu'elles sont donc davantage « sur le terrain ».

Pour Dominique Alduy, directrice générale du *Monde,* les femmes doivent exercer une « vigilance » constante afin de faire respecter l'égalité des sexes dans leur profession. *« Plus il y aura de femmes dans les médias, plus l'image de la femme sera respectée et moderne »,* a-t-elle souligné, en décelant un signe positif et encourageant dans la présence croissante de femmes à la télévision, notamment dans les équipes de création, de programmation et de production.

Joëlle Jacques a insisté sur l'idée d'imposer une féminisation des qualificatifs professionnels afin d'inciter à un changement progressif des mentalités. Il revenait à Antoinette Fouque, vice-présidente de la commission des droits de la femme au Parlement européen, de conclure le colloque en évoquant *« la misogynie de la presse »,* avec de multiples exemples.

A. M.

MERCREDI 24 MAI

TF 1

13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : *Dallas.*
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Série : La Croisière foll' amour.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou ! (et 23.50).
19.50 Le Bébête Show (et 1.35).
19.55 Journal, Météo, Trafic infos.

20.20 Sport : Football. En direct du stade Ernst-Happel de Vienne : Finale de la Ligue des champions, Milan AC-Ajax Amsterdam, 20.30, Coup d'envoi ; 21.15, Mi-temps ; 21.30, 2e mi-temps. *Remise de la coupe.*
22.30 ▶ Magazine : 52 sur la Une. Je suis patron mais une femme aussi, de Sylviane Schmitt, Nicolas Beauvisage et Guy Galluffo.
23.30 Série : Agence tous risques.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. Etienne Phimlin (Crédit Mutuel).
0.40 Série : Paire d'as.
1.40 Journal, Météo.
1.50 Programmes de nuit. Peter Ströhm ; 3.15 TF 1 nuit (et 3.55, 4.30) ; 3 25, Histoires naturelles (et 5 05) ; 4.05, Passions ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Stryker.
15.15 *Chalu Maureen.*
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : *Les Années collège.*
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.50 Bonne Nuit les petits.
19.55 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Téléfilm : Si le loup y était. De Michel Sibra, avec Monique Chaumette, Julien Guiomar.
22.30 Magazine : Bas les masques. *Présenté par Mireille Dumas. Ma vie* de femme en prison. Reportages : Isabelle ; Galère de femmes ; Dans un «Boot Camps».
23.40 Les Films Lumière (rediff.).
23.45 Journal, Météo, Journal des courses.
0.15 Magazine : Signé Croisette.
0.25 Le Cercle de minuit.
1.40 *Cinéma :* Opening Night. ■■■ Film américain de John Cassavetes (1978, v.o.).

FRANCE 3

13.40 Série : Les brigades de Tigre.
14.30 *Documentaire : Les oiseaux de mer.*
15.00 Déclaration de politique générale, en direct du Sénat.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Ingres* et *Dessins d'Ingres,* de Georges Vigne.
18.55 *Le 19-20 de l'information.* A 19.08, Journal régional.
20.05 *Jeu : Fa si la chanter.*
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 La Marche du siècle. La Paix comme terres promises. Invités : Sœur Emmanuelle (*Le Paradis c'est les autres*), entretien avec Marlène Tuininga, journaliste ; John Hume, membre du Parlement de Westminster ; Shimon Perès, ministre des affaires étrangères d'Israël.
22.30 *Météo, Journal.*
22.55 Documentaire : Un siècle d'écrivains. Présenté par Bernard Rapp. William Faulkner, de Marc Jampolsky.
23.45 Documentaire : Les Cinq Continents. Présenté par Bernard Rapp. La Guerre des billets *(rediff.).*
0.40 Musique Graffiti. *Ballade pour trombone,* de Martin, par l'Orchestre philharmonique de Varsovie, sol. David Bruchez, dir. *Jerzy Katiewicz (10 min).*

M 6

13.30 M 6 Kid. *Présenté par* Caroline Avon et Paul Grandpascal. Kid découverte : le rugby. Mighty Max ; 14.05, Conan l'aventurier ; 15.05 Moi, Renart ; 15.35, 20 000 lieues dans l'espace ; 16.00, Highlander.
16.25 Variétés : Hit Machine. *Emission présentée par* Yves Noël et Ophélie Winter.
17.00 Magazine : Fanzine (et 0.50). Présenté par Christophe Crenel. Spécial sport.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 *Magazine : Ecolo 6.* Présenté par Michel Cellier. Des vieux pneus à tout faire.

20.45 Téléfilm : Bébé express. De François Dupont-Midy, avec Michèle Laroque, Jean-Luc Moreau.
22.25 Téléfilm : Le Témoin de la dernière Chance. De Sigi Rothemund, avec Hanstorg Felmy, Gudrun Landgrebe.
0.20 Série : Sexy Zap.
1.15 Boulevard des clips (et 5.20, *(rediff.).*
2.30 Rediffusions. E = M 6 ; 2.55, *Fréquenstar* ; 3.50, Le Ballet royal ; 4.25, Caravane des Andes ; 4.55, Culture pub.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 *Documentaire :* Rencontres sauvages sur le Danube. De Hubert Kretschmer.
15.00 Téléfilm : L'Ultime Procès. D'Eric Till, avec Brian Dennehy, Jobeth Williams.
16.45 Sport : Basket-ball américain. 1er match de la finale de Conférence Est.
18.00 Canaille peluche.
— *EN CLAIR JUSQU'À 21.00* —
18.25 Nulle part ailleurs. Cannes 95.
19.55 Les Guignols.

20.30 Le Journal du Festival. Cannes 95. Présenté par Isabelle Giordano.
21.00 *Cinéma : Love Field.* ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1993).
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : L'Enfer. ■■ Film français de Claude Chabrol (1993).
0.24 *Pin-up* (rediff.).
0.25 Cinéma : Kika. ■■ *Film franco-espagnol de Pedro* Almodovar (1993, v.o.).
2.15 *Documentaire :* Miami-La Havane, l'impossible retour. D'Estela Bravo (44 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Va savoir. Saint Gabriel (rediff.).
14.00 L'Esprit du sport. Avec Louis Nucéra (rediff.).
15.00 Mag 5.
15.30 Qui vive. La médecine du spectacle (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre [3/5].
16.00 La Preuve par cinq. Séismes et volcanisme (rediff.).
16.35 *Inventer demain* *[3/4].*
16.45 Les Grandes Inventions. *Pasteur et Koch, la bactériologie* (rediff.).
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Eco et compagnie. Y a-t-il un pilote dans l'économie ?
18.15 L'Amour en questions. L'accouchement.
18.30 Le Monde des animaux.
18.55 *Le journal du temps* *(rediff.).*

ARTE

19.00 *Magazine : Confetti.*
19.30 Documentaire : *Déserts dans la mer.* De Hans Fricke.
20.10 Documentaire : Jean Marais, artisan du rêve. De Gérard Devillers.
20.20 Le Dessous des cartes. Russie : Azerbaïdjan, de Jean-Loïc Portron.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. Le Septième Million : les Israéliens et le génocide. [1/2] C'était dans le journal, de Benny Brunner et Tom Segev. *Comment la société israélienne doit-elle aborder aujourd'hui le traumatisme de l'Holocauste ? Les historiens Tom Segev (co-réalisateur de ce document et auteur du livre qui porte le même titre) et Yehiam Weitz s'interrogent sur les effets du principe d'identification systématique des nouvelles générations aux victimes de génocide et développent des thèses antagonistes.*
21.40 *Soirée Musica :* Les Jolies Voix de mai.
21.41 Dietrich Fischer-Dieskau. La Voix de l'âme, de Bruno Monsaingeon.
23.20 Documentaire : *Le Paradis sur Terre.* Le Monde de Hildegarde de Bingen (1098-1179), de Barrie Gavin et Bertrand McBurney.
0.20 Téléfilm : Old Scores. D'Alan Clayton, avec Windsor Davies, Glyn Houston (v.o., rediff.).
2.05 Rencontre. Ulf Merbold et Peter Moestleitner (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Genève lumières. Invité : *Gilbert Albert, bijoutier-joaillier.* 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 19 mai. Invité : Alain Corneau. *21.00 Temps présent. 22.00 Journal* de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. 23.15 Bas les masques. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.35 Le Rêve irlandais. De *Mark Halldey. Vie au quotidien dans le* nord de l'Irlande. 20.30 ▶ La Mort en face. De William Karel [1/3]. L'univers concentrationnaire. 21.25 Ballerina. De Derek Bailey [1/4]. Du corps à l'esprit. 22.25 Russie : sexe, vodka, le nouveau dégel. De Andrzej Fidyk. 23.20 Sur les *pas du Grand Meaulnes.* De Benoît Cornuau. 0.15 Contact : Tahar Ben Jelloun. De Claude Lortie (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.00). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Aux arts et caetera. 21.00 Paris Modes. 21.55 Aux arts et caetera. 22.20 Désiré. ■■ Film français de Sacha Guitry (1937, N.). 0.30 Cannes 95 (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : *Zorro.*

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. 21.20 Série : Au cœur du temps. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 *Série : Seinfeld. 22.45 Série : Les* Incorruptibles de Chicago. 23.35 T'as pas une idée ? Invitée : Catherine Ribeiro. 0.35 Série : Dream On (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : *Ne mangez pas les marguerites.* 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.00). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Libération des femmes. 23.15 Série : Equalizer. 0.50 Série : Le 16 à Kerbriant (25 min).

MCM *19.30 Blah-Blah Groove. 20.10* MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 *MCM découvertes. 21.00 Radio Mag.* 21.30 MCM Rock Legends. Led Zeppelin. 23.00 X Kulture. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.00 Formule 1 Magazine (et 22.00). 19.30 Eurosportnews. *Cyclisme. Tour d'Italie : 11e étape : Pie*trasanta-Il Ciocco (176 km). 20.00 Prime Time Magazine. 22.30 Moto Magazine. 23.00 Snooker. Résumé. Championnats du monde de trick shots 1995. A Sun City (Botswana). 1.00 Eurosportnews.

CINÉ CINÉFIL 18.50 Le Capitaine Fracasse. ■■ Film franco-italien d'Abel *Gance (1942, N.). 20.30 Miquette et* sa mère. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1934, N.). 21.40 Fantômes en croisière. ■■ Film américain de Norman Z. McLeod (1939, N., v.o.). 23.00 Golgotha. ■■ Film français de Julien Duvivier (1935, N.). 0.35 Quatre *hommes et une prière.* ■■ *Film amé*ricain de John Ford (1938, N., v.o., 80 min).

CINÉ CINÉMAS 18.10 Le Nouveau *Bazar de Ciné cinémas. 18.55 L'Amour* à mort. ■■ Film français d'Alain Resnais (1984). 20.30 Le Mystère von Bülow. ■■ Film américain de Barbet Schroeder (1992). 22.15 Josepha. ■■ Film français de Christopher Frank (1981). 0.10 Documentaire (55 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Robert Castel (Les Métamorphoses de la question sociale). 19.30 Perspectives scientifiques. Les *ongulés. 3. Les ongulés en Europe. 20.00 Le* Rythme et la Raison. Les musiques du cinéma muet. 3. Improvisation et écriture. Œuvres de Kassap, Solal, La Marmite infernale. 20.30 Antipodes. Afrique du Sud : la *culture post-apartheid. 21.28 Poésie sur* parole. Poèmes burlesques (3) (rediff.). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. A nos amours (2). Une émission de la radio belge. 22.40 Les Nuits *magnétiques. Histoires et contre-histoires du* cinéma. 2. Lorsque le cinéma prit la parole. 0.05 Du jour au lendemain. Edgar Morin (Une année Sisyphe). 0.50 Coda. Les chansons de Topor, ou Pavé aux fines herbes (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture

FRANCE-MUSIQUE *19.05 Domaine privé.* Marina Vlady, comédienne. 20.00 Concert. Donné le 30 août 1994, à l'Académie Sibélius d'Helsinki, Anssi Karttunen, violoncelle, Jean-Baptiste Barrière (Ircam), Juhani Lämatainen (Yle Experimental Studio), Paul Laine (Académie Sibélius) : Fantaisie pour violon, de Telemann, arrangement de Karttunen ; Suite pour violoncelle seul BWV 1012, de Bach ; Près, pour violoncelle et bande, de *Saariaho. 22.00 Soliste.* Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Concerto pour flûte à bec, flûte *traversière, cordes et basse conti*nue, de Telemann, par l'Orchestre de chambre d'Amsterdam, dir. André Rieu, Frans Brüggen, flûte à bec ; Sonate pour violon op. 5 no 11, transcrite pour flûte à bec, de *Corelli, Frans Brüggen, flûte à bec.* 22.25 Dépêche-notes (rediff.). 22.30 Musique pluriel. Elogio de la danza, de Brouwer ; Imago pour 16 voix et bande, de Campana, par l'Atelier des chœurs de Radio-France, dir. Guy Reibel. *23.07 Ainsi la nuit.* Œuvres de Schoeck, Scriabine. 0.00 Jazz vivant. Le Dave *Liebman Group, au Festival Nancy Jazz Pulsa*tions. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8, 18 h 30 : *Pierre Mazeaud,* député RPR de Haute-Savoie (« Le grand débat »).

France-Inter, 19 h 20 : « Spécial municipales », en direct de Lyon (« Le Téléphone sonne »).

Des jeunes filment la banlieue de l'intérieur

La Cinquième a réservé un petit espace hebdomadaire à une chronique de la cité du Franc-Moisin. La chaîne du savoir donne ainsi la parole aux exclus

« NOUS filmons des gens que nous connaissons. Donc, ils sont plus à l'aise. Surtout, on n'a pas la grosse tête, on arrive en casquette ! », raconte Habib Boumat, vingt-cinq ans, dont dix-huit passés au Franc-Moisin, cité HLM de Saint-Denis, dans la banlieue parisienne, qui compte 7 500 habitants.

« C'est la preuve qu'aujourd'hui la vidéo n'est plus réservée à une élite, on fait ça comme d'autres font du bateau à moteur ! ajoute-t-il. A cela près que la production d'Habib est diffusée chaque dimanche sur la Cinquième, sous forme d'une chronique de deux minutes trente, à la fin du magazine consacré à l'exclusion intitulé « Pas normal ».

A l'origine de la chronique, à l'antenne depuis février, Habib Boumat et Yapi Bertin, qui habite la cité des Bosquets à Montfermeil, tous deux salariés de TTV, entreprise d'insertion qui travaille dans le domaine de la production audiovisuelle. *« L'idée,* résume Habib, *c'est de montrer ceux qu'on n'a pas l'habitude de voir à l'écran et surtout de mettre en valeur des gens représentatifs du quartier. Avec toujours ce même message : il faut se prendre en main. »* Point du jour, le producteur exécutif de « Pas normal », a rapidement perçu l'intérêt éditorial de l'expérience.

« Le seul parti pris de la chronique, c'est d'avoir un regard de l'intérieur et de proximité sur la réalité. Les jeunes parlent le même langage que les habitants. Ils ont une approche franche et positive de la situation de la cité », estime Jean-Louis Saporito, fondateur, avec Patrice Barrat, de Point du jour. Sur le même principe, cette société de production avait déjà réalisé, pour Arte, « Sarajevo : chronique d'une rue assiégée », deux minutes quotidiennes consacrées à la vie des habitants d'une rue de la capitale bosniaque.

« Il s'agit d'instaurer un rendez-vous qui donne régulièrement la parole aux exclus, sans démagogie », résume Françoise Davisse, rédactrice en chef de « Pas normal ». Ancien collaborateur du journal municipal de Saint-Denis, Michel Dréano a donc rejoint Point du jour pour *« se mettre au service des deux jeunes sans gommer leur spontanéité »*, d'après l'expression de Jean-Louis Saporito.



Cité symbole des difficultés que connaissent bon nombre de villes de banlieue, le Franc-Moisin est intéressant à double titre : cet ensemble de HLM est situé juste en face du futur quartier du Grand Stade, et surtout, son cœur, le bâtiment B3, sera détruit par implosion le 29 septembre. Le compte à rebours a déclenché l'idée de la chronique. C'est au pied de cette gigantesque barre rougeâtre de treize étages, aujourd'hui pratiquement déserte, que Habib Boumat, Yapi Bertin et Michel Dréano tournent leurs images chaque semaine. En cet après-midi, les chroniqueurs, résolus à montrer des *« modèles en qui les jeunes peuvent se reconnaître »*, ont choisi de s'intéresser aux bons élèves de sixième et de cinquième du collège Garcia-Lorca, installé dans la cité.

Gaies et piallantes, une quinzaine de filles d'une douzaine d'années et de toutes origines se bousculent autour de l'équipe de tournage, en fredonnant *Si j'avais un marteau.* Aucune n'a connu les années 60, mais toutes affirment en chœur avoir vu Claude François *« samedi soir à la télé »*.

A peine le rouge est-il mis que, spontanément, s'ouvre le cahier des doléances, qui portent non pas sur les conditions de vie, mais sur l'image très négative qui colle au quartier. *« La faute à la télé qui nous a fait des coups graves ! »*, accuse Azedine, un habitant qui trouve *« très positif qu'il y ait un des nôtres dans l'équipe de la Cinquième »*.

« Je connais quelqu'un qui ne trouve pas de travail parce qu'il habite ici », renchérit Fatima. *« Tout ça, ce sont des rumeurs*, argumente Sorraya *: nous, on va à l'école tous les jours et on ne voit pas de violence. »* Pourtant, *« sur la porte de l'école, il y a écrit : « Franc-Moisin, bâtards ! »*, déplore ingénument la petite Marie.

Affront suprême aux yeux de Karima, *« quand la télé est venue tourner « Navarro », ici, ils ont ajouté des graffitis ! »* Peu à peu, le miracle se produit, les fillettes oublient la caméra. Devant la fresque d'Eloy Torrez, allégorie de la fraternité entre les peuples réalisée lors de l'opération « Les quartiers lumière », une élève aux longs cheveux blonds commente : *« Ça veut dire qu'on est libres et égaux. »*

« En fait, je me rends compte que les jeunes sont confrontés aux mêmes problèmes que ceux que j'avais à leur âge », confie Habib Boumat, qui se souvient avoir quitté le lycée en classe de première. Après avoir vogué de petits boulots en missions d'intérim, le jeune homme a eu la chance d'aller vivre six mois chez son frère à Los Angeles.

> « Quand la télé est venue, ils ont rajouté des graffitis »

« La côte californienne m'a ouvert l'esprit », reconnaît-il. Formé à l'audiovisuel à l'école de TTV, Habib n'a pas l'intention de s'arrêter et avoue qu'il réfléchit à un projet d'émission de rap. Pour l'heure, il a déjà prévu de réaliser un cinquante-deux minutes à partir des rushes enregistrés pour la chronique.

Philippe Baverel

★ **La Cinquième : « Pas normal », le dimanche à 10 h 30.**

■ **CÂBLE** : Euronews, chaîne européenne d'information en continu, a enregistré 143 millions de francs de pertes cumulées depuis son lancement, il y a deux ans et demi, et prévoit un déficit compris entre 30 et 50 millions de francs en 1995. Les pertes cumulées de la télévision « tout-infos », reçue en Europe par plus de 18,5 millions de foyers câblés et 57 millions de foyers par satellite, devraient être assumées par les dix-sept télévisions publiques actionnaires de la chaîne à hauteur de 51 % du capital. La Générale occidentale (GO, filiale d'Alcatel), qui possède 49 % des parts, s'est engagée à ne conserver que 34 % du capital : les 15 % restants devraient être cédés à d'autres partenaires après la privatisation partielle qui devrait avoir lieu prochainement.

■ **SPORTS** : les deux chaînes du service public, France 2 et France 3, diffuseront les 24 Heures du Mans les 17 et 18 juin en associant le sport et l'information. La complémentarité des deux chaînes permettra la retransmission de cette course automobile. Toutes les émissions seront mises à contribution, notamment « Samedi sport », « Sport dimanche », « Stade 2 » ou encore « Tout le sport ». Un important dispositif technique – trente caméras dont quatre caméras embarquées – devrait assurer une bonne retransmission de l'événement, en direct ou en différé.

■ **RADIO** : Radio France internationale (RFI) doit consacrer son émission « Destination » du vendredi 26 mai, à partir de 13 h 30, au Laos. Depuis le temple de Vat Phu, cousin de celui d'Angkor, où a lieu chaque année l'une des plus grandes fêtes du pays, l'émission traitera de la vie et des coutumes du pays et présentera le fleuve Mékong. (RFI est reçue à Paris sur 89 MHz en modulation de fréquence.)

JEUDI 25 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Sport : Rugby. En direct du Cap. Cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde de rugby ; 15.25, Match de Coupe du monde : Australie-Afrique du Sud ; 15.30, Coup d'envoi ; 16.10, mi-temps ; 16.15, 2e mi-temps.
17.05 Variétés : Vidéo gag.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.25).
20.00 Journal, Rugby, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Columbo. L'Enterrement de Mme Columbo, de Vincent Mc Eveety. *Réalité ou mise en scène ? Quel est le sombre individu qui a décidé de se venger du célèbre enquêteur à l'imperméable défraîchi ?*
22.35 Magazine : Sans aucun doute. Présenté par Julien Courbet.
0.30 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.
1.30 Journal, Météo.
1.40 Programmes de nuit.

FRANCE 2

13.45 Cinéma : Miss Daisy et son chauffeur. ■ Film américain de Bruce Beresford (1989). Avec Jessica Tandy, Morgan Freeman, Dan Aykroyd.
15.20 Tiercé à Longchamp.
15.35 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.35 Série : Les Années collège.
18.05 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.05).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.30).
19.55 Bonne nuit les petits.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin. Histoires de l'adoption ; Tchernobyl, neuf ans après.
22.45 Téléfilm : Le Fils de Gascogne. De Pascal Aubier, avec Jean-Claude Dreyfus, Grégoire Colin. *Balade dans le milieu des comédiens parisiens en compagnie d'un groupe de chanteurs géorgiens.*
0.30 Les Films Lumière.
0.35 Journal, Météo, Journal des courses.
1.00 Magazine : Signé Croisette.
1.10 Le Cercle de minuit.
3.30 Programmes de nuit. Bas les masques (rediff.) ; 4.45, 24 heures d'info ; 5.30, Urti ; Eradiquer, la fin insoupçonnée ; 5.50, dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Téléfilm : Les Diamants de l'oubli. De Walter E. Grauman.
15.55 Série : Simon et Simon.
16.50 Les Minikeums. Popeye ; Tintin et les Picaros (2).
17.40 Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Réservoir des sens*, de Nelly Kaplan.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : Quand les aigles attaquent. ■ Film américain de Brian G. Hutton (1968). Avec Richard Burton, Clint Eastwood, Mary Ure.
23.30 Météo et Journal.
23.55 Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire. Le Grand Retour [2/2]. Les Survivants de l'indicible, de Jean Cherasse. *Dix-sept anciens déportés témoignent sur les camps de la mort.*
0.50 Court métrage : Libre court. Ballade sanglante, de Sylvain Madigan avec Clémentine Célarié et Jean Reno.
1.20 Musique Graffiti. Quintette op. 34, de Brahms, par le Quatuor de Cleveland, sol. Gyorgy Sebok, piano (15 min).

M 6

13.30 Cinéma : Bandido Caballero. ■ ■ Film américain de Richard Fleischer (1956).
15.10 Cinéma : La Terreur des gladiateurs. ■ Film italo-français de Giorgo Ferroni (1963).
16.50 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. Mai 68 : la France paralysée.

20.50 Cinéma : Le gendarme se marie. □ Film français de Jean Girault (1968). Avec Louis de Funès, Claude Gensac, Michel Galabru.
22.35 Cinéma : Mort ou Vif. □ Film américain de Gary Sherman (1986).
0.20 Magazine : Fréquenstar (et 5.10). Présenté par Laurent Boyer.
1.15 Musique : Boulevard des clips (et 6.05).
2.30 Rediffusions.

CANAL +

13.35 Téléfilm : Les Rois de l'évasion. D'Adrian Shergold. *Durant la seconde guerre mondiale, trois cent vingt-sept Anglais prisonniers dans un stalag allemand s'apprêtent à s'évader.*
15.15 Documentaire : Les Allumés. Madras, Film City, de Bernard Crouzet. *Madras, au sud de l'Inde, est la capitale mondiale du cinema, d'un point de vue économique. Sur une population de huit millions d'habitants, cinq cent mille personnes vivent de l'industrie cinématographique.*
15.40 Surprises.
15.55 Téléfilm : L'Aigle rouge. De Jim Goddard.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.25 Magazine : Nulle part ailleurs. Cannes 95.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du Festival.

20.35 Cinéma : J'ai pas sommeil. ■ ■ ■ Film français de Claire Denis (1993).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Cliffhanger. □ Film américain de Renny Harlin (1992, v.o.).
0.20 Cinéma : Ninja Kids. □ Film américain de Jon Turteltaub (1993, v.o.).
1.50 Documentaire : Un an dans la vie d'Emmanuelle Béart. De Stéphane Meunier (70 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Invité : Hugues Courtais, compagnon du Tour de France.
14.00 Les Grandes Séductrices. Grace Kelly (rediff.).
15.00 Guerriers des temps anciens. Les soldats du Pharaon (rediff.).
15.30 Qui vive.
15.45 Allô ! La Terre [4/5].
16.00 La Preuve par cinq (rediff.).
16.35 Inventer demain [4/4].
16.45 Cours de langues vivantes. Anglais
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; Teléchat
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Cinq sur cinq. Un nouvel overcraft ; Une voiture de la taille d'un grain de riz ; La photocopie en trois dimensions.
18.15 Affaires publiques. Le Conseil constitutionnel
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : L'Ecole du soupçon ou comment devenir un détective privé. De Sylvie Banuls et Peter Heller
20.15 Documentaire : L'Attente. De Rebecca Feig.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Jérusalem, Jérusalems. Regards sur une ville. Soiree proposée par Eyal Sivan.
20.50 Un mur dans la ville. Court métrage de Danny Nokio Verete, avec Shai Goodman, Maya Goodman (1982, N., v.o.).
21.25 Documentaire-fiction : Jérusalems, le syndrome borderline. D'Eyal Sivan, avec Dan Dulberger, Amalia Sand (v.o.).
22.35 Cinéma : Cantique des pierres. ■ ■ Film belgo-palestinien de Michel Khleifi (1990, v.o.).
0.25 Court métrage : Urshalaym, rythme d'une cité lointaine. De Dan Geva (1993).
0.40 Documentaire : Chochana Boukhobza. Portrait d'un ecrivain
0.45 Documentaire : Dietrich Fischer-Dieskau. La voix de l'âme, de Bruno Monsaingeon (rediff.)
2.30 Rencontre. Geluck et Maurane (28 min)

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Le Gitan. □ Film français de José Giovanni (1975). Avec Alain Delon, Annie Girardot, Paul Meurisse. 21.45 Carré noir : Sauve qui peut la nuit. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.30 Questions pour un champion. 23.45 Strip-tease. 0.00 Tell Quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 20.05 Peuples du Kamtchatka. De Jean Afanassieff. 20.35 Le Cuba de Fidel Castro. De Marc de Beaufort et Yezid Campos. 21.30 Le Rêve irlandais. De Mark Hallley. 22 25 La Mort en face. De William Karel [1/3]. L'univers concentrationnaire ▶ *Lire notre article p. 31.* 23.20 Ballerina. De Derek Bailey [1/4]. Du corps à l'esprit. 0.25 Russie : sexe, vodka, le nouveau dégel. D'Andrzej Fidyk (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.10). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Ecran total (et 22.45). 21.00 La Chatte sur un toit brûlant. ■ ■ Film américain de Richard Brooks (1957, v.o.). 23 15 Concert : Johannes Brahms. Concerto pour piano nº 1, par l'Orchestre radiosymphonique de Berlin, dir. Lorin Maazel. Enregistré en 1982. 0.40 Cannes 95 (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.05 Le Grand Bluff. ■ Film français de Patrice Dally (1957, N.). 21.35 Road test. 22.00 Série : M.A.S.H. 22.20 Chronique du front. 22.25 Arizona Junior. ■ ■ Film américain de Joel Coen (1987, v.o.). 0.00 Souvenir. Tous en scène (70 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Esprit de famille (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Docteur Ruth. 23.15 Série : Equalizer. 0.00 Le Club. 1.00 Série : Le 16 à Kerbriant (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM decouvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : PJ Harvey. Enregistré au Forum de Londres, en juin 1993. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Cyclisme. Tour d'Italie : 12e étape : Borgo-Mozzano-Cento. 20.00 Taekwondo. Coupe d'Europe, en Grèce. 21.00 Catch. 22.00 Pole position. Résumé. Formule 1. 1re séance d'essais du Grand Prix de Monaco. 23.00 Rugby. Résumé. Coupe du monde : groupe A. Australie-Afrique du Sud. Au Cap. 0.00 Football. Résumé. Ligue des champions : finale. Milan AC-Ajax Amsterdam (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.15 Miquette et sa mère. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1934, N.). 20.30 La Bohémienne. ■ Film américain de Charles Rogers et James Horne (1936, N.). 21.35 Le Capitaine Fracasse. ■ ■ Film franco-italien d'Abel Gance (1942, N.). 23.15 Ames rebelles. ■ ■ Film américain d'Anatole Litvak (1942, N., v.o.). 1.00 Golgotha. ■ ■ Film français de Julien Duvivier (1935, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.45 Robert et Robert. ■ Film français de Claude Lelouch (1978). 20.30 Un homme pour l'éternité. ■ ■ Film britannique de Fred Zinnemann (1966). 22.25 Kagemusha, l'ombre du guerrier. ■ ■ ■ Film japonais d'Akira Kurosawa (1980, v.o.). 1.00 L'Etrange Histoire du juge Cordier. ■ Film américain de Reginald Le Borg (1962, 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean-Paul Fitoussi (Le Débat interdit : monnaie, Europe, pauvreté). 19.30 Perspectives scientifiques. Les ongulés. 4. L'éléphant. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les musiques du cinéma muet. 4. Comique et burlesque. Œuvres de Chaplin, Frisell, Bjurström. 20.30 Fiction. Joyce Manseur ou l'importance du cri, par Renée Elkaïm-Bollinger (2). 21.32 Profils perdus. Pierre de Coubertin. 1. Coubertin ou le pédagogue oublié. 22.40 Les Nuits magnétiques. Histoires et contre-histoires du cinéma. 3. Histoires de cinéphiles. 0.05 Du jour au lendemain. Baptiste Marrey (Goethe en Alsace). 0.50 Coda. Les chansons de Topor, ou Pavé aux fines herbes (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Concert. Donné à Prague. Messe op. 86, de Dvorak, par le Chœur de la radio tchèque et l'Orchestre symphonique de la radio de Pilsen, dir. Lubomir Mati ; Messe, de Suk, par le Chœur de la radio tchèque et l'Orchestre symphonique de la radio de Pilsen, dir. Stanislav Bogonia ; Otcenas, de Janacek, par le Chœur de la radio tchèque, dir. Lubomir Mati. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Sérenade pour violon et cordes nº 5 K 204, de Mozart, par l'Ensemble Mozart d'Amsterdam, dir. Frans Brüggen ; Trio pour flûte à bec, violon et basse continue, de Telemann, Frans Brüggen, flûte à bec. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Kagel, Saitta, Gaudini. 23 07 Ainsi la nuit. Œuvres de Dowland, Tallis, Gibbons. 0.00 Tapage nocturne. Five to Five, de Hus, par le Quadro quartet. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde

JEUDI 25 MAI 1995

Forces vives

par Pierre Georges

AH ! LES FORCES vives de la Nation ! Il n'est d'homme politique qui ne les célèbre et les honore, ne les câline et les cajole. De Gaulle, le premier, avait détecté ce gisement inépuisable, cette grande armée coalisée de l'action et du mouvement, cet immense magma bouillonnant de la rhétorique politique.

Il fut le premier, mais pas le seul. Tous depuis, tous toujours, ont fini, à un moment ou à un autre, par en appeller auxdites *« forces vives »*. Prenons tous les discours de politique générale des impétrants premiers ministres. Pas un *qui n'ait alerté la garde de la « force vive »*. Pas un qui n'ait sonné le grand rassemblement des multiples et anonymes tireurs-tracteurs de France. Pas un qui n'ait célébré, tout miel, tout sucre, ces forces dynamiques, anonymes et industrieuses qui font marcher la machine !

Aux forces vives, la Nation reconnaissante ! Combien de fois, *Le Monde*, dans un de ces titres dont il a le secret, sinon le monopole, n'a-t-il rappelé le goût extrême qu'en avaient les politiques. Exemple : *« M. François Mitterrand en appelle au rassemblement des forces vives de la Nation »*. Joli titre, passe-partout peut-être, mais qui avait l'avantage conséquent de boucher un trou et, comme l'on dit, de ne pas manger de pain. Les forces vives s'y reconnaîtraient. Elles s'y reconnaissent toujours. La preuve d'ailleurs qu'elles existent bien : le *président sortant avait institué*, à leur attention, une cérémonie de voeux spécifique, chaque mois de janvier. Aux voeux des corps constitués, aux voeux de la presse, aux voeux du corps diplomatique et autres, étaient venus s'ajouter ainsi ceux *« des forces vives de la nation »*. On s'y bousculait vivement sous les lambris.

Il était donc normal qu'Alain Juppé, à son tour, à son heure, en appelle aux susdites et à leurs cousines de province, *« les forces vives du département »*. Pour leur dire la bonne nouvelle, une prochaine et prometteuse *« libération »*. Pour leur *annoncer* la fin de l'ère de la *« culpabilisation »*. Pour promettre un bol *« d'oxygène »* aux entreprises qui les emploient.

Voilà qui était bel et bon. Reste à savoir à qui s'adressait exactement ce discours lui aussi un peu passe-*partout, un peu lisse, en bois massif* des îles de la Réforme. Aux forces vives évidemment, dira-t-on. Mais, disant cela, on n'aura rien dit, tant la formule reste vague et, par antiphrase, vaguement inquiétante pour les autres. Car si forces vives il y a, cela veut dire que forces molles ou mortes il y a aussi. *Il y a ceux qui tirent* et ceux qui freinent. Ceux qui nagent et ceux qui plombent. Ceux qui s'activent et ceux qui s'inactivent.

Le seul, le vrai problème, le même depuis des années, reste que l'appartenance et le recours aux *« forces vives » ne se décrètent* pas. Ni par un discours de politique générale, ni par un coup de baguette magique. Le chômage est là qui lui aussi fait son tri, mort ou vif. On ne fera évidemment pas au premier ministre l'injure de croire qu'il découvre l'immensité du problème. Mais énoncer ce problème n'est *pas le résoudre. Restent les* moyens à définir ! Qui, combien, comment ? A paraphraser Alain Juppé, qui citait de Gaulle, la France a désormais grand besoin de *« chercheurs »* de forces vives qui soient des *« trouveurs »* d'emplois.

Les marchés financiers ont été déçus par le discours du premier ministre

LA DÉCLARATION de politique générale d'Alain Juppé devant l'Assemblée nationale a été mal accueillie par les opérateurs des marchés financiers. Le franc a faibli face à la monnaie allemande et son repli s'est même accéléré mercredi 24 mai dans la matinée. Il s'échangeait alors à 3,5660 pour un deutschemark contre 3,5430 francs pour un deutschemark mardi en début d'après-midi. Les taux d'intérêt se sont eux aussi tendus. Mercredi matin, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat de référence à *dix ans s'établissait* à 7,45 % (7,40 % la veille). Les taux d'intérêt à trois mois sont pour leur part montés de 7,10 % à 7,35 %. La Bourse de Paris, enfin, n'a pas mieux réagi. Elle s'est inscrite mardi en clôture en baisse de 0,72 %.

Le premier ministre a pourtant fermement écarté le scénario d'une dévaluation du franc. *« La stabilité de notre monnaie constitue à mes yeux à la fois un objectif de politique économique et un gage fondamental de l'engagement européen de la France »*, a indiqué Alain Juppé. *« Le gouvernement, à qui il revient de veiller à la valeur du franc, conduira une politique économique et budgétaire garantissant la stabilité et la solidité de notre monnaie au sein du système monétaire européen, afin de remplir les conditions prévues au 1er janvier 1998 pour une mise en œuvre au 1er janvier 1999 par le traité sur l'Union européenne. »* Cette confirmation de l'engagement européen du nouveau gouvernement, et donc de son orthodoxie *monétaire et budgétaire*, n'a pas suffi à apaiser les craintes des opérateurs des marchés financiers. Ces derniers ont notamment observé que le premier ministre se gardait de faire référence au maintien de la parité franc-deutschemark, pourtant sacro-sainte aux yeux de la Banque de France.

Ils ont également noté qu'Alain Juppé a tenu à rappeler avec fermeté que la politique de change était du ressort du gouvernement *et non de l'institut d'émission.* Les investisseurs ont également été déçus par le silence du premier ministre sur les moyens de financer les nombreuses mesures de stimulation de la croissance et d'aides à la création d'emplois annoncées. *Les opérateurs ont* le sentiment que la priorité est donnée à la lutte contre le chômage au détriment de l'assainissement des finances publiques. Loin d'être dissipée, l'inquiétude des investisseurs concernant le dérapage des finances publiques de la France s'en trouve renforcée. Ils ne devraient pas, dans ce contexte, relâcher leur étreinte avant la présentation, à la fin du mois de juin, du collectif budgétaire.

La détente des taux d'intérêt à court terme français se retrouve du même coup *compromise. Aux* yeux de nombreux experts, cette situation pourrait être de nature à affaiblir le franc au cours des prochaines semaines.

P.-A. D.

DANS LA PRESSE

Le programme d'Alain Juppé

Le programme d'action détaillé mardi 23 mai par Alain Juppé est commenté, parmi d'autres éditorialistes, par Gérard Dupuy. Celui-ci juge dans *Libération* que *« rien, dans le détail des mesures annoncées (où plutôt dans leur généralité floue), ne permet de penser que le changement par rapport à Balladur se situe ailleurs que... dans un changement de têtes (...). Sur le fond, glorifier le passage de Balladur à Chirac-Juppé sur l'air du changement relève de l'entourloupe »*. Une analyse que semble partager Claude Cabanes dans *L'Humanité* : *« La question qui se posait hier était simple : la rupture, autrement dit le changement, était-elle au rendez-vous du discours de politique générale d'Alain Juppé à la tribune de l'Assemblée nationale ? Dans le ton sans doute, mais dans le fond certainement pas. »* Philippe Cohen, dans *InfoMatin*, se montre plus optimiste : *« Juppé ne sera pas Balladur* bis. *L'alternance n'est pas la restauration. La réforme sera tous azimuts. Juppé nous le promet, elle n'oubliera personne. »* Christine Ockrent, sur Europe 1, est dans la même tonalité : *« Hier on eut droit à la manière Juppé, compacte, lustrée, et efficace (...). Et les premières réactions au discours du premier ministre sont à la mesure de l'attente, de l'espérance ainsi créées dans le pays, jusque dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. »*

M. Sauvé secrétaire général du gouvernement

LE CONSEIL DES MINISTRES du mercredi 24 mai devait nommer Jean-Marc Sauvé secrétaire général du gouvernement. Ce poste était vacant depuis que son titulaire, Renaud Denoix de Saint Marc, avait succédé, le 22 avril, à Marceau Long comme vice-président du Conseil d'Etat. Coordinateur des travaux législatifs et réglementaires, c'est, avec le secrétaire général de l'Elysée, le seul fonctionnaire à assister au conseil des ministres.

En choisissant un membre du Conseil d'Etat, Jacques Chirac et Alain Juppé ont été fidèles à la tradition. Mais en nommant M. Sauvé ils ont fait appel à un homme qui a démontré sa capacité à servir aussi bien la gauche que la droite. Entré, dès le 2 juin 1981, au cabinet de Maurice Faure, ministre de la justice du premier gouvernement Mauroy, il est resté auprès de son successeur, Robert Badinter, et est devenu un de ses plus proches collaborateurs en l'assistant dans la mise en œuvre de la nouvelle politique pénale. Les socialistes apprécient tant ses compétences que, après qu'il eut été chargé de la modernisation administrative du ministère de la justice, Pierre Joxe le nomme, en juin 1988, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur. Charles Pasqua le maintient à ce poste. M. Sauvé l'assiste alors pour la mise au point de la législation répressive du début du gouvernement Balladur, y compris pour la réforme du droit d'asile à laquelle tente de s'opposer M. Badinter, devenu président du Conseil constitutionnel. En remerciement, M. Pasqua avait nommé M. Sauvé, en février 1994, préfet de l'Aisne.

Th. B.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mercredi 24 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15916,20	+0,80	−19,02
Honk Kong index	9302,86	+2,69	+13,57

Tokyo Nikkei sur 3 mois

17800 · 17212,83 · 16605,65 · 15993,48 · 15387,30 · 24 fév. · 6 avril · 24 mai · 15916,20

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/05	Var. en % 22/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1965,31	−0,72	+4,47
Londres FT 100	3291,80	+0,22	+7,38
Zurich	1287,71	+0,15	+3,82
Milan MIB 30	1001	−1,28	−2,34
Francfort Dax 30	2080,35	−0,14	−1,24
Bruxelles	1462,28	−0,15	+5,22
Suisse SBS	1104,69	−0,19	+6,40
Madrid Ibex 35	300,46	+0,77	+5,42
Amsterdam CBS	286,20	+0,18	+2,94

DEMAIN dans « Le Monde »

LES MILLE TOURMENTS DE L'ALBANIE : *nation sinistrée par quarante-cinq ans de socialisme, le pays des Aigles a entrepris son redressement économique. Mais cette jeune démocratie est aussi le royaume de la « désorganisation organisée »*

Tirage du *Monde* daté mercredi 24 mai : 510 597 exemplaires

Eurotunnel débitant d'alcool

L'OFFRE D'EUROTUNNEL est discrète – loi Evin oblige, elle n'a fait l'objet d'aucun message publicitaire –, mais le bouche à oreille commence à produire son effet. Ainsi, pour l'achat dans une agence de voyages française d'un billet correspondant à un trajet dans le Shuttle réalisé aux heures creuses, tout automobiliste se voit remettre depuis le 19 mai une bouteille de whisky. Si l'agence se trouve en Grande-Bretagne, l'offre est doublée : deux bouteilles. A cela s'ajoute une remise de 25 % sur les produits, notamment alcoolisés, consentie par les boutiques hors taxes situées à proximité des terminaux. Promotion valable jusqu'au 14 juillet. Si les apparences sont sauves, on ne peut pas en dire autant des principes élémentaires de santé publique. Distribuer gratuitement de l'alcool – qui plus est à des automobilistes – ne peut pas laisser indifférent lorsque l'on sait que 40 % des accidents mortels de la circulation y sont directement liés.

Sensible à la critique, Eurotunnel explique qu'il lui faut répondre à l'agressivité commerciale des compagnies maritimes. Malgré la création du marché unique, les ferries ont obtenu de pouvoir exploiter jusqu'en 1999 des magasins hors taxes (une dérogation étendue aux exploitants du Shuttle) et se sont transformés en « duty-free » flottants. Du coup, les voyageurs britanniques, conscients que l'alcool – pour des raisons, précisément, de santé publique – est beaucoup plus cher chez eux, alimentent ce que l'on appelle désormais les *« croisades de l'alcool »*. Il est vrai que le consommateur britannique peut rapatrier pas moins de quatre-vingt dix litres de vin et quelques autres souvenirs (depuis 1994 le plafond hors taxes des achats de bière a été doublé). Considérée jusqu'alors plutôt pittoresque, cette noria suscite désormais l'inquiétude.

Jean-Michel Normand